



HAL
open science

Étude comparative de l'emploi de trois marqueurs pragmatiques en arabe palestinien et en français

Amjad Raee

► **To cite this version:**

Amjad Raee. Étude comparative de l'emploi de trois marqueurs pragmatiques en arabe palestinien et en français. Linguistique. Sorbonne Université, 2022. Français. NNT: 2022SORUL115. tel-04803799

HAL Id: tel-04803799

<https://theses.hal.science/tel-04803799v1>

Submitted on 26 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE 443

Laboratoire de recherche Concept et Langages

THÈSE

pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : Langue française

Présentée et soutenue par :

Amjad RAEE

Le 25 novembre 2022

*Étude comparative de l'emploi de trois marqueurs pragmatiques en arabe
palestinien et en français*

Sous la direction de :

M. Laurent PERRIN, directeur – Professeur des universités, Sorbonne Université
Mme Marie VARIN, codirectrice - Professeure des universités, Université de Rennes 2

Membres du jury :

Président : M. Franck NEVEU – Professeur des universités, Sorbonne Université
Membre : Mme Catherine MILLER – Professeure des universités, Université d'Aix Marseille
Pré-rapporteur : M. Jacques MOESCHLER – Professeur honoraire, Université de Genève
Pré-rapporteur : M. Driss ABLALI – Professeur des universités, Université de Lorraine

Remerciements

Cette thèse n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide de certaines personnes. Je voudrais donc leur témoigner ma plus grande gratitude.

Je tiens tout d'abord à remercier ma femme et ma fille. Ces deux personnes qui ont été une source de motivation pour moi. Sans leurs efforts, je n'aurais pas pu arriver au bout de mon rêve.

Je tiens à remercier également mon directeur de thèse, M. PERRIN et à Mme VARIN ma co-directrice pour avoir accepté de diriger ma recherche et pour m'avoir suivi tout au long de cette recherche.

Je remercie aussi tous les membres du jury ainsi que les rapporteurs qui ont bien voulu me relire et examiner mon travail.

Je tiens à remercier TROCK Danièle pour ses nombreuses lectures et corrections.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, sans me connaître, ont répondu à l'appel et m'ont accompagné durant mon Accident Vasculaire Cérébral. Elles ont pu minimiser les effets de cet AVC et m'ont permis de m'en remettre aussi rapidement. C'est grâce à votre aide que j'ai pu me remettre debout et finir ce doctorat. A cet effet, je tiens surtout à remercier Ahmad, pour ses aides et ses relectures, Soline pour ses relectures et Mehdi pour tout l'accompagnement psychologique et matériel qu'il m'a offert lorsque j'étais hospitalisé

Je tiens à remercier également ma famille qui, malgré la distance géographique, a été une source de confort pour moi. C'est dans les moments difficiles que j'ai pu connaître leur importance. J'espère que mon diplôme vous rendra fier de moi.

Et enfin, je tiens à remercier le Ministère des Affaires Etrangères de m'avoir accordé cette bourse qui m'a permis d'accomplir ce travail de recherche. Vous avez été plus que compréhensif et avez financé mon séjour durant lequel j'ai pu finir mon doctorat.

Résumé

Le thème de ce doctorat s'inscrit dans une tradition linguistique assez récente. En effet, les marqueurs pragmatiques (MP) – tels que *bass*, *šū*, *y'ni* – qui sont monnaie courante à l'oral mais dont l'utilisation est nettement plus limitée et stigmatisée à l'écrit, sont assez étudiés et analysés dans les recherches linguistiques. Or, nous sommes en quelque sorte surpris de l'absence de telles études sur les MP en arabe en général, et encore moins en arabe palestinien. Ceci est dû au fait que l'intérêt pour la classe de MP varie énormément selon les traditions linguistiques adoptées, c'est-à-dire que les traditions française et anglo-américaine sont nettement plus marquées par cet intérêt que la tradition arabe. En outre, le manque d'intérêt pour l'arabe oral élimine toute initiative entreprise à cet effet. L'intérêt est en effet beaucoup plus centré sur la langue écrite pour diverses raisons.

Malgré l'intérêt croissant pour les MP pendant les dernières décennies, ces « petits mots » qui, il y a peu de temps encore, étaient considérés par certains linguistes comme des mots qui ne « servent à rien » ou comme des « tics langagiers ». Ils continuent à souffrir d'une mauvaise réputation, tant chez leurs usagers que chez leurs analystes. En effet, même si les MP sont généreusement présents dans l'expression naturelle, les locuteurs persistent à considérer ces mots comme une façon de « mal parler » ou encore comme un indice d'appartenance à une classe sociolinguistique moins valorisée. D'ailleurs, ils sont également considérés comme ambigus par maints linguistes et grammairiens qui éprouvent du mal à reconnaître ces mots sémantiquement « flous » et à délimiter les frontières de leur domaine.

Cependant, l'objectif de ce travail consiste à prouver qu'il est possible d'aborder ces MP par une approche positive. Dans cette optique, nous tenterons de démontrer que ces mots ne sont pas des éléments « vides de sens », mais qu'ils constituent un domaine linguistique riche et complexe. Plus particulièrement, nous essaierons, à travers une analyse approfondie de nos trois MP, de montrer l'importance de ces MP dans les processus communicatif et discursif via les différentes fonctions qu'ils mettent en avant et ce malgré leur légèreté à la fois phonique et syntaxique.

Bien que cette classe restreinte souffre d'une mauvaise réputation, ce travail s'appliquera à démontrer que les MP, d'après Wierzbicka dans Fernandez (1994 : 4) « [qui] appartiennent à l'essence même de la communication humaine », sont d'une importance primordiale pour un bon déroulement de la conversation. En effet, sans ces éléments, aucune conversation ne serait naturelle et les locuteurs dépenseraient beaucoup d'efforts pour peu d'effet.

Mots clés : analyse pragmatique, arabe palestinien, marqueurs pragmatiques, théorie de la pertinence, langue orale.

Abstract

Before trying to answer or even expose our research questions, we had to start by demonstrating all the controversy surrounding the Arabic language: should we consider it as Latin? how many Arabic languages do we have? what are the differences between Arabic languages within the Arab community? do Arabs understand each other? It is clear that touching the Arabic language means, at least for some, touching the Arab nation. However, that's not the goal here at all. Rather, the aim is to show that the classical Arabic language is no longer spoken and that a variety of languages have emerged and are spoken, including Palestinian Arabic. To answer all these legitimate questions, chapter one will be devoted to this task. In this chapter, we start by trying to define the Arabic language and the sociolinguistic questions related to its definition. Then, we try to present the current theories: diglossia and pluriglossia. After that, we will try to demonstrate the different varieties of the Arabic language before getting to Palestinian Arabic. The latter will be detailed in terms of geography, history, speakers and characteristics.

The second chapter of this research will be devoted to the presentation of the corpus. Indeed, in order to better understand the analysis of our three pragmatic markers in the last part, it seemed interesting to us to present the corpus, its participants, its themes, places of recording and any other necessary element for the analysis. Likewise, the translation process for which we opted in order to verify our translations from Palestinian Arabic into French will be detailed.

After a first general part on Arabic Language as well as the corpus, we will arrive at the theoretical framework of this thesis in the second part. The pragmatic markers kept our interest, in particular by their high frequency in our corpus. That said, no study has approached them to define their functions in Palestinian Arabic. The purpose of this theoretical part is to present the theoretical studies that we took into consideration in order to carry out this analysis. It will be therefore a question of explaining the principles of communication, Grice's theory in order to get to the Relevance theory.

In the third part of the present research, it will be a question of the analytic work. This part will be divided into three chapters. Thus, each chapter will begin with a presentation of Arabic studies that have been carried out on the PM. Then a presentation of French studies that have been done on the French PM. Once this is done, pragmatic analysis will be performed on examples taken from the corpus. Finally, a comparison will be made between French and Palestinian functions to see the differences and the similarities between the PMs.

The goal of this work is to show that PMs are a discursive phenomenon which is part of the communication chain and which have above all pragmatic functions. These functions should be the center of interest in the teaching of Arabic and French as foreign languages. This thesis hopes that the importance of oral teaching will be more valued by focusing on the functions of PMs.

Keyword: pragmatics, pragmatic markers, relevance theory, Palestinian Arabic.

Table des matières

| | |
|---------------------------------------------------------------------|-----------|
| REMERCIEMENTS..... | 3 |
| RESUME..... | 5 |
| ABSTRACT | 6 |
| LISTE DES CARTES..... | 10 |
| LISTE DES TABLEAUX..... | 10 |
| LISTE DES FIGURES..... | 11 |
| LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS..... | 12 |
| INTRODUCTION..... | 16 |
| PREMIERE PARTIE : LANGUE ARABE ET CORPUS | 20 |
| CHAPITRE 1 : LANGUE ET CULTURE ARABES | 21 |
| 1.1 INTRODUCTION : | 21 |
| 1.2 DIFFICULTES LIEES A LA DESCRIPTION D'UNE CERTAINE CULTURE | 21 |
| 1.3 LANGUE ET CULTURE ARABES | 26 |
| 1.4 LANGUE ARABE : DIGLOSSIE OU POLYGLOSSIE..... | 28 |
| 1.5 QUELLE CLASSIFICATION DE LA LANGUE ARABE ?..... | 33 |
| 1.6 L'ARABE PALESTINIEN..... | 36 |
| CHAPITRE 2 : CORPUS ET METHODOLOGIE | 45 |
| 2.1 INTRODUCTION | 45 |
| 2.2 LANGUE DE CORPUS :..... | 45 |
| 2.3 L'ANALYSE CONTRASTIVE DES MP | 49 |
| 2.4 COLLECTE ET DESCRIPTION DES DONNEES | 50 |
| 2.5 METHODOLOGIE D'ANALYSE | 66 |
| DEUXIEME PARTIE : CADRE THEORIQUE..... | 81 |
| CHAPITRE 3 : LA COMMUNICATION..... | 82 |
| 3.1 DEFINITION DE LA COMMUNICATION | 82 |

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 3.2 LA COMMUNICATION EN TANT QUE PHENOMENE DE DISCOURS..... | 83 |
| 3.3 DIFFERENTS COMPOSANTS DE LA COMMUNICATION..... | 84 |
| 3.4 THEORIE DE LA CONVERSATION DE GRICE..... | 87 |
| 3.5. LA COMMUNICATION DANS LE CADRE DE LA THEORIE DE LA PERTINENCE..... | 91 |
| 3.6 COMMENT LA THEORIE DE LA PERTINENCE TRAITTE LA COMMUNICATION VERBALE ? | 101 |

CHAPITRE 4 : THEORIE DE LA PERTINENCE ET MARQUEURS PRAGMATIQUES.....107

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4.1 INTRODUCTION | 107 |
| 4.2 UN APERÇU DES RECHERCHES PRECEDENTES SUR LES MARQUEURS PRAGMATIQUES | 108 |
| 4.3 FONCTIONS PRAGMATIQUES DES MARQUEURS | 119 |
| 4.4 THEORIE DE LA PERTINENCE DANS L'ANALYSE DES MP | 120 |

TROISIEME PARTIE : ANALYSE DE TROIS MARQUEURS PRAGMATIQUES133

CHAPITRE 5 : LE MARQUEUR PRAGMATIQUE YA 'NI.....134

| | |
|---------------------------------------------------------------|-----|
| 5.1 INTRODUCTION : | 134 |
| 5.2 « C'EST-A-DIRE » DANS LA LITTERATURE SCIENTIFIQUE : | 135 |
| 5.3 YA 'NI DANS LA LITTERATURE SCIENTIFIQUE | 139 |
| 5.4 ANALYSE DE YA 'NI DANS LE CORPUS : | 142 |
| 5.5 COMPARAISON ENTRE LES FONCTIONS PRAGMATIQUES DE DEUX MP : | 152 |
| 5.6 CONCLUSION : | 153 |

CHAPITRE 6 : LE MARQUEUR PRAGMATIQUE BASS154

| | |
|-------------------------------------------------------------------|-----|
| 6.1 INTRODUCTION : | 154 |
| 6.2 « MAIS » DANS LA LITTERATURE SCIENTIFIQUE..... | 155 |
| 6.3 BASS DANS LA LITTERATURE SCIENTIFIQUE | 165 |
| 6.4 ANALYSE DE BASS DANS LE CORPUS : | 169 |
| 6.5 COMPARAISON ENTRE LES FONCTIONS PRAGMATIQUES DE DEUX MP | 184 |
| 6.6 CONCLUSION | 185 |

CHAPITRE 7 : LE MARQUEUR PRAGMATIQUE SU186

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 7.1 INTRODUCTION | 186 |
| 7.2 « QUOI » DANS LA LITTERATURE SCIENTIFIQUE | 186 |
| 7.3 ANALYSE DE SU DANS LE CORPUS : | 191 |
| 7.4 COMPARAISON DE DIFFERENTES FONCTIONS PRAGMATIQUES REMPLIES PAR NOS DEUX MP : | 210 |
| 7.5 CONCLUSION | 212 |

CONCLUSION GENERALE :.....213

| | |
|-----------------------------------------------------|-------------------|
| <u>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</u> | <u>216</u> |
| <u>ANNEXES.....</u> | <u>234</u> |
| <u>ANNEXE 1 : CODE DE TRANSCRIPTION.....</u> | <u>13</u> |
| <u>ANNEXE 2 : LES TRANSCRIPTIONS</u> | <u>234</u> |

Liste des cartes

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Carte 1 : Les parties en vert sont considérées comme étant les Territoires Palestiniens..... | 38 |
| Carte 2 : le désert palestinien se trouve dans toute la partie sud..... | 39 |
| Carte 3 : camp de réfugiés Al-Fawwar et village voisin Dura..... | 40 |

Liste des tableaux

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 1 : différences lexicologiques..... | 40 |
| Tableau 2 : différences lexicologiques | 40 |
| Tableau 3 : différences lexicologiques..... | 42 |
| Tableau 4 : description des enregistrements..... | 54 |
| Tableau 5 : abréviations..... | 55 |
| Tableau 6 : description du premier enregistrement..... | 56 |
| Tableau 7 : description du deuxième enregistrement..... | 56 |
| Tableau 8 : description du troisième enregistrement..... | 57 |
| Tableau 9 : description du quatrième enregistrement | 57 |
| Tableau 10 : description du cinquième enregistrement..... | 58 |
| Tableau 11 : description de la sixième conversation..... | 58 |
| Tableau 12 : description de la septième conversation | 59 |
| Tableau 13 : description de la huitième conversation | 60 |
| Tableau 14 : description de la neuvième conversation | 61 |
| Tableau 15 : description de la dixième conversation | 61 |
| Tableau 16 : description de la onzième conversation | 62 |
| Tableau 17 : récapitulation des caractéristiques de tous les participants..... | 63 |
| Tableau 18 : récapitulation des traductions de locuteurs palestiniens | 76 |
| Tableau 19 : récapitulation des traductions de locuteurs francophones | 77 |
| Tableau 20 : récapitulation de traductions..... | 77 |
| Tableau 21 : traductions des locuteurs..... | 78 |
| Tableau 22 : récapitulation des traductions de locuteurs palestiniens..... | 136 |
| Tableau 23 : récapitulation des traductions des locuteurs francophones..... | 137 |
| Tableau 24 : principales fonctions pragmatiques de « y <i>ni</i> » dans les études arabophones.... | 144 |
| Tableau 25 : récapitulation de traductions..... | 158 |
| Tableau 26 : traductions de locuteurs..... | 190 |

Liste des figures

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 1 : la classification de la langue arabe selon Dichy (2007)..... | 36 |
| figure 2 : lieux d'habitation des participants..... | 64 |
| figure 3 : sexe des participants..... | 64 |
| figure 4 : tranches d'âge des participants..... | 65 |
| figure 5 : niveau d'études des participants..... | 66 |
| Figure 6 : situation professionnelle des participants..... | 66 |
| Figure 7 : situation familiale des participants..... | 67 |
| Figure 8 : préparation des données brutes..... | 71 |
| Figure 9 : identification des premières catégories..... | 72 |
| Figure 10 : recensement de tous les MP..... | 74 |
| Figure 11 : nombre d'apparitions de chaque MP..... | 75 |
| Figure 12 : Types de contenu communicationnel dans la théorie de Grice..... | 103 |
| Figure 13 : Les informations codées linguistiquement (Blakemore, 1987) | 124 |
| Figure 14 : informations codées linguistiquement, Sperber et Wilson (1995)..... | 127 |
| Figure 15 : la fonction d'explication dans le corpus..... | 145 |
| Figure 16 : la fonction de recherche de mots dans le corpus..... | 148 |
| Figure 17 : la fonction d'incertitude dans le corpus..... | 171 |
| Figure 18 : la fonction de restriction dans le corpus..... | 173 |
| Figure 19 : la fonction d'opposition dans le corpus..... | 179 |
| Figure 20 : la fonction de demande d'explication..... | 196 |
| Figure 21 : la fonction d'étonnement..... | 202 |
| Figure 22 : la fonction de reformulation..... | 205 |
| Figure 23 : la fonction narrative..... | 208 |

| | |
|------------------------------------------------------|-----|
| Figure 24 : la fonction de désaccord..... | 210 |
| Figure 25 : la fonction d'achèvement de réponse..... | 213 |

Liste des sigles et abréviations

MP : marqueur pragmatique
MD : marqueur discursif
OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
ONU : Organisation des Nation Unies
AC : arabe classique
AD : arabe dialectal
ASM : arabe standard moderne
ALC : arabe littéraire classique
ALM : arabe littéraire moderne
AMT1 : arabe moyen du type 1
AMT2 : arabe moyen dy type 2
PR : parler régional
PL : parler local
LM : langue maternelle
AP : arabe palestinien
APC : arabe palestinien du corpus
ACID : Alleged Conventional Implicature Device
IQ : Intellectuel Quotient
COD : complément d'objet direct
TCU : turn construction unit

Annexe 1 : code de transcription

Signes en arabe

| <i>Translittération</i> | <i>Signe en arabe</i> |
|-------------------------|-----------------------|
| ا, و, ي, ي, ا | a, ā, ī, ū |
| ب | B |
| ت | T |
| ث | t_ |
| ج | ǧ |
| ح | Ḥ |
| خ | h_ |
| د | D |
| ذ | d_ |
| ر | R |
| ز | Z |
| س | S |
| ش | š |
| ص | Ṣ |
| ض | Ḍ |
| ط | Ṭ |
| ع | ʿ |
| غ | g̣ |
| ف | F |
| ق | Q |
| ك | K |
| ل | l |
| م | M |
| ن | N |
| ه | H |
| و | Wa |
| ي | Y |
| | |

Mener à bien un projet de thèse dépend habituellement de beaucoup de facteurs, que ce soit d'ordre professionnel ou familial. Sur le plan professionnel, la confiance qui m'a été accordée par Le Ministère des Affaires Etrangères a été un moteur de motivation dans les efforts que je faisais quotidiennement afin de mener à bien ma thèse. Sans la confiance et le financement de ce Ministère, j'aurais certainement eu beaucoup plus de difficultés à finir ma recherche.

Ma fille et ma femme ont souffert en étant loin de moi pendant mes années de thèse pour m'offrir le confort de finir ce travail. Aujourd'hui, je reste bouche bée face aux sacrifices que vous avez faits. Si je dois quelque chose à quelqu'un, c'est à vous que je dois reconnaissance, respect et estime. Ces années de recherche ont dû vous faire ressentir une sorte de négligence de ma part, notamment ma fille que je n'ai pas vu grandir, qui a mené à beaucoup d'inquiétude, mais l'achèvement de ce travail signifie un nouveau départ et une nouvelle chance. L'impact de ces années de recherche ne disparaîtra certainement pas. Des valeurs professionnelles, mais surtout humaines et personnelles, se sont renforcées. J'ai déjà commencé à me sentir différent...

Pendant toutes ces années de recherche, j'ai dû vivre des moments de doute, de bonheur, d'angoisse, de motivation et d'abandon. Mais ces moments, une fois passés, m'ont rendu encore plus confiant et plus fort à encaisser les échecs et à savoir me relever.

Introduction

A l'origine de cette recherche, une expérience plutôt personnelle m'a mené à me pencher sur ces éléments linguistiques. Lorsque j'ai commencé à m'intéresser aux langues étrangères et plus particulièrement au français, c'est-à-dire en première année de licence, j'ai été frappé par les différences d'emploi de ces expressions propres à l'oral et d'autres propres à l'écrit. Mon désir était, en tant qu'un bon apprenant de langue étrangère, de bien comprendre la fonction de ces éléments afin d'espérer parler couramment. Force est de constater que ces éléments qui étaient présents à l'oral étaient négligés dans l'enseignement. Ou pour le dire autrement, ils étaient expliqués par des méthodes qui prenaient comme norme la langue écrite. Et c'est de là que vient mon interrogation : pourquoi je dois aller chercher l'explication de l'emploi d'un marqueur employé à l'oral dans une grammaire de l'écrit ?

Dans toutes les langues du monde que nous connaissons et parlons aujourd'hui, certaines expressions linguistiques qui sont employées n'ont pas pour fonction d'apporter des informations. Elles gèrent plutôt les relations entre les différents énoncés de manière à ce qu'ils soient bien cohérents. Ces éléments linguistiques sont appelés différemment selon l'angle théorique adopté. Ils seront appelés « marqueurs pragmatiques » dans cette recherche. Ces éléments ne sont malheureusement pas assez étudiés et assez fréquemment négligés.

Aujourd'hui, de nombreuses études s'intéressent aux analyses de marqueurs pragmatiques (désormais MP). Ces études, malgré les choix théoriques pour lesquels elles optent, soulignent le fait que les marqueurs pragmatiques sont au cœur du processus interprétatif. Ils permettent de souligner la relation entre les différents énoncés. Pour le dire autrement, les relations entre les différents énoncés existent déjà, mais les marqueurs pragmatiques les explicitent. La présente étude s'intéresse donc à l'analyse de trois marqueurs pragmatiques dans le cadre de la théorie de la pertinence. Cette dernière stipule que les marqueurs pragmatiques sont des éléments qui codent les relations entre les différents énoncés. Le but principal de cette étude est donc d'analyser l'emploi de trois marqueurs pragmatiques en arabe palestinien en s'appuyant sur les études réalisées sur leurs équivalents français.

Choix d'étudier l'arabe palestinien

Dans le cadre de cette recherche, le chercheur analyse l'arabe palestinien. Le choix de travailler sur cette langue est pour, d'un côté, la valoriser et la faire connaître et, de l'autre côté, montrer que l'on peut s'intéresser et réaliser des recherches sur une langue qui n'a pas de forme écrite. En effet, s'intéresser à une langue qui n'a pas de forme écrite pourrait faire peur. En plus, essayer d'analyser cette langue très peu étudiée rend la recherche encore plus difficile du fait que le chercheur ne pourra pas avoir de points de comparaisons. Cette recherche va permettre de fournir une première étude sur l'arabe palestinien et montrera la possibilité de mener des recherches sur des langues dont la forme écrite n'existe pas.

Originalité et utilité de cette recherche

L'originalité de ce travail réside dans le fait que c'est la première thèse à aborder les marqueurs pragmatiques palestiniens et leurs fonctions au sein de conversations authentiques, quotidiennes et

spontanées. Peu de recherches ont étudié l'emploi de MP en arabe, et plus spécifiquement en arabe palestinien. Parmi ces recherches, Al-Batal (1994) et Al-Khalil (2005) ont appliqué la théorie de la cohérence dans leurs travaux. Cela dit, aucune enquête n'a pris pour sujet de recherche l'arabe palestinien dans le cadre de la théorie de la pertinence. Cette étude devrait permettre aux traducteurs, enseignants et apprenants palestiniens de mieux saisir les différentes fonctions pragmatiques de ces MP et de mieux les intégrer dans leur enseignement. De même, cela permettra aux étudiants francophones de mieux comprendre les fonctions pragmatiques de ces trois marqueurs et par quel marqueur ils pourraient les remplacer selon le contexte d'énonciation. En outre, cette recherche ouvrira la porte à de futurs chercheurs pour travailler sur l'arabe palestinien en analysant d'autres MP. Cela permettra d'élargir les travaux et d'apporter d'autres analyses et données théoriques.

Cadre théorique :

Les marqueurs pragmatiques ont été étudiés et analysés par différents chercheurs et selon différents cadres théoriques. Selon le cadre théorique appliqué, différentes nominations leur sont données : phrases de repère (Knott et Dale, 1994), connecteurs du discours (Blakemore, 1987), opérateurs du discours (Redeker, 1990), particules (Schourup 1985) et marqueurs discursifs (Sperber et Wilson, 1993).

Parmi les études réalisées sur ce sujet, Sperber et Wilson (1993) étudient les marqueurs pragmatiques sous l'angle de la théorie de la pertinence. Ces théoriciens soutiennent que les marqueurs pragmatiques codent des significations procédurales qui contraignent l'interprétation inférentielle des énoncés dans lesquels ils se produisent. De telles expressions contrôlent le choix du contexte de l'interlocuteur en guidant ce dernier vers l'interprétation voulue des énoncés et en contraignant le contexte dans lequel l'énoncé est pertinent. Les MP sont des dispositifs linguistiques utilisés pour maximiser les effets contextuels et minimiser l'effort de traitement demandé à l'interlocuteur pour évaluer la pertinence d'un énoncé.

Dans le cadre de cette théorie, deux types de marqueurs seront pris en compte : les marqueurs à valeur procédurale et ceux à valeur conceptuelle. Pour les premiers, leur rôle consiste à faciliter et à expliciter l'interprétation du rapport entre les deux énoncés. Cela dit, leur effacement ne nuirait pas à la compréhension de ce rapport. Quant aux marqueurs à valeur conceptuelle, ils sont eux-mêmes les porteurs du rapport entre les deux énoncés. Cela veut dire que leur effacement empêcherait l'interlocuteur de le comprendre. Il sera donc question de savoir si les trois marqueurs pragmatiques de cette étude sont procéduraux ou conceptuels. L'objectif est également de déceler les fonctions pragmatiques de ces trois MP.

Méthodologie :

- Choix de marqueurs :

Un ensemble de MP a été recensés lors de l'analyse de notre corpus. Le choix s'est concentré sur trois MP, à savoir *y'ni* « c'est-à-dire », *bass* « mais » et *šū* « quoi ». Le choix pour n'en analyser que trois a été fait sur la base du nombre d'apparition de chaque MP dans le corpus. Nous avons ainsi opté pour l'analyse de trois MP qui apparaissent le plus dans le corpus, à l'exception de « non » et « oui ». Le fait d'exclure ces derniers a été motivé par l'interprétation limitée que l'on pourrait en tirer.

Concernant l'analyse de ces trois MP, deux tests ont été appliqués pour rendre compte de leur fonctionnalité : à savoir les tests d'effacement et de remplacement. Pour le premier, le MP est effacé de la séquence pour vérifier si la compréhension du rapport entre les deux énoncés est toujours possible et si le rapport est maintenu entre les deux énoncés sans la présence du MP. Si l'enchaînement est compréhensible, le MP est purement procédural. Pour le second test, à avoir celui de remplacement, le MP sera remplacé par un autre qui remplit la même fonction pragmatique.

- Le corpus :

Le corpus auquel s'applique cette étude est un corpus authentique. Ce critère permet au chercheur de souligner des faits linguistiques qui échappent à l'intuition ainsi que de corriger les intuitions qu'il pourra avoir sur le fonctionnement de ces MP. Concernant la provenance des données analysées dans cette recherche, un corpus de près de dix heures d'enregistrement oral a été spécialement réalisé dans le sud des Territoires Palestiniens. Nous avons veillé à préparer cette recherche en enregistrant des conversations familiales sans en avoir alerté les participants. Cela avait pour but de favoriser la spontanéité des conversations et d'éviter l'auto-censure éventuelle des participants. Nous n'avons participé qu'exceptionnellement aux conversations lorsqu'une question ou une demande d'intervention nous était adressée. L'objectif était de ne pas influencer les participants ni leur manière de converser. Une fois le corpus constitué, les participants ont donné leur accord de participer à cette étude.

En vertu de ce que nous venons d'évoquer, l'authenticité de ce corpus sert à décrire l'usage de la langue telle que parlée par ses locuteurs. D'où l'intérêt d'opter pour enregistrer des locuteurs réels dans des conditions authentiques. Pour ce qui est de la transcription, le fait que cet arabe palestinien soit une langue sans forme écrite n'a pas rendu le travail de retranscription facile. En effet, l'arabe palestinien n'est pas reconnu comme étant une langue à part entière et ne possède pas un mode de transcription à elle.

Une fois le corpus constitué, les exemples les plus représentatifs ont été choisis. Ces derniers ont été translittérés et traduits. Dans un premier temps, il a fallu respecter les codes de translittération mis en place en France pour la langue arabe. Pour cela, nous avons fait appel au système de translittération ARABICA. Pour bien expliquer cette démarche, voici les étapes :

- Nous avons procédé à la traduction des énoncés en langue palestinienne (et non pas en arabe classique)
- Ces énoncés ont été mis en translittération.
- Une fois cette tâche accomplie, nous avons traduit ces derniers en français. Pour cela, nous avons fait appel à des traducteurs francophones natifs parlant l'arabe, palestinien ou proche du palestinien, et à des traducteurs palestiniens parlant le français. Il leur a été demandé de traduire un ensemble d'énoncés, soit 30% des énoncés, afin de valider notre traduction et notre analyse. Le retour des traductions nous a confirmé nos analyses.

Pourquoi opter pour la mise en comparaison entre le français et l'arabe palestinien ?

Concernant le fait d'opter pour la comparaison de deux systèmes linguistiques différents, ce choix a été fait pour combler le manque d'études en arabe. Par ailleurs, mettre en comparaison deux systèmes linguistiques différents représentent un enjeu théorique important pour la linguistique. A ce propos, Fuchs et Robert (1997 : 1) confirment qu'« il n'est sans doute pas exagéré de dire que la question centrale pour la linguistique est celle de la diversité des langues : c'est en effet à partir

des langues -au pluriel- que la linguistique tente d'appréhender le langage -au singulier- ». Dans la même perspective, Adamczewski (1990 : 7) écrit :

« On sait aujourd'hui qu'il est impossible de comprendre la grammaire d'une langue si on ne l'analyse pas dans la perspective du fonctionnement du langage, c'est-à-dire si l'on fait abstraction des autres langues. Or, les langues s'entre-éclairent les unes les autres et ce pour une raison aussi simple que fondamentale : c'est que les opérations profondes (les mécanismes abstraits) sont *grosso modo* les mêmes, ce qui change, ce sont les traces en surface de ces opérations. Ce sont elles qui sont particulières à telle ou telle langue et c'est ce fait qui est l'origine de la diversité apparente des langues ».

Il est donc clair qu'opter pour comparer une langue dans laquelle peu d'études sont réalisées à une autre dans laquelle un nombre important d'études ont été menées permettra d'apporter de la lumière sur les faits linguistiques analysés.

Analyse des données :

Une fois les traductions confirmées et le corpus prêt, nous avons procédé à l'analyse de nos MP. Pour cette fin, nous avons consacré la dernière partie, constituée de trois chapitres, aux trois MP, soit un chapitre par MP. L'organisation adoptée pour chaque chapitre est la suivante :

- Une présentation du MP et de ses traductions par les communautés palestinienne et française
- Une présentation des études antérieures sur le MP en d'autres parlers arabes
- Une présentation des études antérieures sur son équivalent en français
- Une analyse de ce MP dans le corpus en appliquant les deux tests : ceux d'effacement et de remplacement
- Une comparaison entre les deux MP, palestinien et français, pour mettre au clair les fonctions pragmatiques semblables et différentes.

Première partie

Langue arabe et corpus

Chapitre 1 : Langue et culture arabes

1.1 Introduction :

Dans le monde d'aujourd'hui et avec le développement des moyens de communication et de transport, nous sommes constamment susceptible d'entrer en contact avec d'autres locuteurs d'autres cultures. Le locuteur qui ne dispose pas de connaissances suffisantes de la culture d'autrui peut tomber dans le piège des clichés et des malentendus. Cela vient du fait qu'il se fonde sur sa propre culture en vue de comprendre à la fois son interlocuteur et sa culture. Allwood (1985 : 4) confirme que comprendre son interlocuteur ne repose pas seulement sur l'aspect linguistique (compétence morphosyntaxique et lexicale), mais également sur les informations stockées dans la culture générale de chacun. Ces informations sont implicites, contextuelles, propres à chaque culture et partagées par tous les locuteurs de la culture en question. Elles sont admises par tous et ne nécessitent pas d'être explicitées ouvertement. Les croyances en constituent un exemple parlant. Il s'en suit que si l'interlocuteur n'y a pas accès, il tombera dans les préjugés et le malentendu sera inévitable :

« If one wants to communicate with somebody it is mostly not enough to be able to speak, one must also be able to understand and interpret the communication of other people. One must be able to perceive and interpret nonverbal communication, the sounds that are pronounced as well as the words and the grammatical patterns that are used. One must be able to draw inferences and connect what is being communicated with presupposed information which one already has available. Through understanding, a perceived message receives a meaning which goes beyond the discrimination and perception of the message. Understanding requires stored information in order for it to take place. A major part of this information consists of culture specific background information, i.e., beliefs which all persons in a particular cultural community share and take for granted. Since this information is presupposed in most conversations and precisely because it is taken for granted and appears self-evident, is not overtly expressed, it is likely that lack of insight concerning this type of information can be a basis for prejudice and misunderstandings between people from different cultures ».

On aura compris que la culture a un impact important sur notre manière de converser. Il serait irréaliste de penser qu'un locuteur arabophone a les mêmes codes linguistiques et culturels qu'un locuteur d'une autre langue. En effet, notre manière d'entamer une conversation, de la structurer et de la terminer est variable selon les codes culturels ancrés dans nos habitudes conversationnelles.

Dans l'objectif d'éviter ce type de malentendu entre locuteurs de différentes cultures, il est d'une importance capitale de décrire les traits principaux de la culture des locuteurs ayant participé à cette recherche. Ainsi, le lecteur aura une meilleure compréhension de leur comportement langagier.

1.2 Difficultés liées à la description d'une certaine culture

1.2.1 Quels aspects à décrire de la culture arabe ?

Une fois que l'importance de présenter et de comprendre la culture de son interlocuteur est explicitée, la question qui se pose à nous est la suivante : quels sont les aspects culturels dont l'interlocuteur doit être conscient ? La réponse à cette question est variable et dépend des cultures des locuteurs. C'est-à-dire qu'il faudrait prendre en considération le degré de divergence et de

convergence entre les deux cultures. Plus la différence est grande, plus l'interlocuteur doit faire des efforts. Allwood (1985 : 5) explique que le critère sur lequel l'on doit s'appuyer pour décrire les traits d'une certaine culture est notre intérêt pour cette dernière. Dans notre recherche, nous travaillons sur l'analyse de marqueurs pragmatiques des locuteurs palestiniens. Notre intérêt est donc la manière dont ils communiquent avec autrui. Partant de ce postulat, les traits communicatifs inhérents à la culture palestinienne sont à décrire.

« Different cultural traits can also vary as to how interesting they are from different perspectives. This can also be true for the people whose culture we are concerned with. It is perhaps more important to show cultural uniqueness if one's cultural identity in some way is focused, for example, by being questioned. We may, therefore, expect that people will exhibit cultural traits in their communication to a different degree in different situations. In some contacts with strangers, cultural identity is stressed, while in other contacts it is toned down and is replaced by an adjustment to the culture of the other person. »

Par conséquent, le critère qu'il faudra adopter pour décider des aspects qu'un chercheur va décrire de la culture de ses interlocuteurs est l'intérêt et l'importance de chaque trait. C'est-à-dire que plus le trait culturel est lié à la compréhension interculturelle, plus il est important de le souligner et de l'explicitier. Une fois que nous aurons décidé des aspects à décrire, une autre difficulté surgit : au sein de la même culture, les locuteurs ont des comportements divergents. Autrement dit, chaque locuteur d'une culture X a en quelle que sorte sa propre culture, ou du moins chaque groupe possède la sienne. Nous nous voyons dès lors confronté à un ensemble de sous-cultures.

1.2.2 Quel est le degré de divergence au sein de la même culture en termes de modes de communication et de quoi dépend-il ?

Comme il a été rappelé *supra*, en vue de décrire une culture, il faudrait plutôt se concentrer sur les traits distinctifs, c'est-à-dire les traits qui en font une culture particulière. Or, une deuxième difficulté surgit, à savoir que les individus de la même culture sont différents en termes de modes de communication. Si l'on décide de décrire les traits individuels, l'on risque de se perdre en trop de détails. Allwood (1985 : 5) suggère une issue de sortie à cette difficulté. Il propose que le chercheur se concentre sur la culture au niveau national et la considère comme un héritage national :

« The most common "solution" to these problems is to forget them and proceed as if they did not exist. Culture is then connected to a national state or a national language and a description is given of French, Chinese or Swedish culture on a national level. Obviously, there are many reasons to question this "solution" since it often leads to an oversimplified normative result where the researcher is creating rather than discovering culture and the product of the research really is only a contribution to national political ambitions. »

Nous adoptons la position d'Allwood dans la présente étude car l'objectif n'est pas de décrire les traits communicatifs propres à chaque locuteur. Il est plutôt question ici de décrire les traits communicatifs d'un peuple tout en adoptant les traits les plus généraux et non pas les traits les restrictifs. Par ceci, les lecteurs pourront comprendre les traits communicatifs des locuteurs ayant participé aux conversations de notre corpus. Ainsi, nous décrivons dans les parties à venir les traits de la culture palestinienne qui la distinguent d'autres cultures. Ayant une connaissance suffisante de la culture française, nous proposons au lecteur français les principales caractéristiques dont il doit disposer afin de réussir une communication avec un locuteur palestinien.

Allwood (1985 : 6) explique que les facteurs ci-dessous influent les modes de communication des locuteurs de la même culture :

La profession : un paysan s'exprime différemment d'un professeur d'université.

L'âge : les jeunes s'expriment différemment des personnes âgées.

Le sexe : les femmes s'expriment différemment des hommes.

La région : les locuteurs du Nord s'expriment différemment de ceux du Sud.

La position et le statut : les employés s'expriment différemment de leurs directeurs.

La religion et la politique : les témoins de Jéhovah s'expriment différemment des catholiques ou encore des militants pour l'environnement.

Les traits individuels : Emmanuel Macron s'exprime différemment de Nicolas Sarkozy.

L'objectif et la situation : le locuteur s'exprime différemment lorsqu'il flirte, se dispute, fait des transactions ou lorsqu'il prend la parole dans un contexte académique.

Dans notre étude, nous avons enregistré des locuteurs qui correspondent aux différents facteurs mentionnés ci-dessus. Voici une brève description des participants selon les facteurs d'Allwood. Une description plus détaillée figurera dans le deuxième chapitre consacré au corpus :

- La profession : étudiants, ouvriers, directeurs, femmes au foyer, professeurs d'universités, hommes d'affaires, entrepreneurs et retraités.
- L'âge : l'âge des participants varie entre 6 ans et 90 ans.
- Le sexe : 15 femmes et 19 hommes ont participé aux enregistrements qui sont à la base du corpus.
- La région : tous les locuteurs viennent du Sud des Territoires Palestiniens, à savoir la ville d'Hébron, le village de Dura et le camp de réfugiés d'Al-Fawwar.
- La position et le statut : dix-sept participants sont salariés, quatre participants sont autoentrepreneurs, quatre participants sont étudiants, quatre participantes sont femmes au foyer, un participant est commerçant et deux participants sont retraités.
- La religion et la politique : tous les participants sont de confession musulmane. Aucun participant n'a manifesté ses appartenances politiques dans le corpus.
- L'objectif et la situation : il n'y a pas eu d'objectifs préétablis lors de la constitution du corpus. Les conversations étaient spontanées et la situation était informelle.

1.2.3 Le différentialisme au sein de la même culture

Comme il a été mentionné plus haut (cf. 1.2.2), lors de la description d'une culture, il s'avère que cette tâche est difficile puisqu'au sein de la même culture, il y a « des sous-cultures ». Narcy-Combes (2018 : 60) explique que le recours à la culture dans son versant figé induit trois erreurs :

« Une culture est un corpus de représentations stables dans le temps ; il considère que ce corpus est clos sur lui-même ; il postule que ce corpus détermine une orientation d'actions précise, ce qui est en contradiction avec ce qui précède, puisque tout individu a sa spécificité même dans un groupe apparemment "monoculturel" ».

Ce qu'il faudra retenir de la citation de Narcy-Combes, c'est que le concept de « monoculturel » n'existe pas, même au sein de la même culture. Partant de son constat, il est important donc de rappeler que la culture arabe n'est pas figée et évolue en fonction de différents facteurs comme le contact permanent avec les cultures étrangères et le séjour des arabophones dans des pays étrangers, ce qui fait qu'ils reviennent avec des apports culturels de ces pays. Un simple exemple que nous nous permettons de fournir ici est celui de la ville de Ramallah dans les Territoires Palestiniens. La culture palestinienne y est tellement mélangée que nous ne reconnaissons plus ce qui lui appartient

et ce qui lui est étranger. En effet, il y a une forte présence des cultures étrangères en raison de la représentation diplomatique importante à Ramallah. Ces porteurs de cultures étrangères vont entrer en contact continu avec la culture palestinienne, que ce soit dans les réunions diplomatiques, dans les écoles de langues (françaises, allemandes et anglaises), dans les différents événements culturels et dans les universités.

Par ailleurs, un grand nombre de Palestiniens originaires de Ramallah vivent à l'étranger, notamment aux États-Unis et en Europe. Il s'en suit un mélange culturel dans les deux sens. Et même au sein de cette communauté palestinienne de Ramallah, chaque groupe a ses spécificités culturelles, comme le souligne Nancy-Combes, qui sont plus ou moins différentes d'autres groupes. C'est-à-dire qu'entre les différents groupes sociaux palestiniens, nous trouvera des spécificités propres à chaque groupe. Il en résulte que la description et la généralisation des caractéristiques culturelles des locuteurs de notre corpus sont trop ambitieuses. C'est ainsi que nous nous sommes contraint aux traits les plus généraux de la culture arabe et avons essayé de présenter les traits les plus spécifiques à la culture palestinienne. En effet, étant donné que la culture palestinienne de par la langue est dérivée et originaire de la culture arabe, certains aspects de cette culture restent dans la culture palestinienne. Le but n'est pas d'analyser les pratiques culturelles des individus, mais de mettre en avant les traits culturels les plus influençant sur le plan interactionnel.

1.2.4 Quelques caractéristiques générales de la culture palestinienne

La culture arabe a fait l'objet d'études par de nombreux chercheurs, entre autres occidentaux, pour de diverses raisons (religieuses, culturelles et civilisationnelles). Un certain nombre d'observations relevées par ces chercheurs sera détaillé ci-dessous. La raison de cette illustration de la culture arabe vient du postulat que la culture est un facteur capital influant sur la manière de penser, d'agir et sur le comportement des individus issus de cette culture. Cette dernière est définie selon LAROUSSE comme étant « un ensemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation ».

Dans le cadre de ce travail, l'accent sera mis sur la culture palestinienne. Cette dernière est dérivée de la culture arabe, mais nous essaierons de nous concentrer sur la culture palestinienne et de la décrire de manière à ce que le lecteur comprenne les points linguistiques qui seront étudiés par la suite. Cette culture arabo-palestinienne sera abordée en trois points : le désaccord, le refus et les émotions. Le choix de ne traiter que ces trois points est motivé par deux raisons : ces trois caractéristiques ont été les plus remarquées lors de la constitution de notre corpus et elles influent sur le climat général de la conversation. C'est-à-dire qu'elles peuvent rendre l'ambiance tendue ou amicale. Dans notre corpus, le climat est plutôt amical étant donné la relation entre les locuteurs (proches et amis). Par ailleurs, ces traits culturels représentent un intérêt pour un interlocuteur étranger dans la mesure où ils peuvent être différents de sa culture. Par exemple, pour un locuteur étranger à la culture arabe, exprimer son refus ou son désaccord peut être naturel tandis que ce n'est toujours pas le cas pour un locuteur palestinien, notamment lorsqu'il est en conversation avec des locuteurs étrangers à son entourage. La recommandation d'Allwood (1985) a été prise en compte dans la présentation des traits distinctifs. Notons que les trois traits qui seront décrits *infra* résultent majoritairement de nos propres observations lors de la constitution de notre corpus.

Le désaccord

Étant natif de l'arabe palestinien du sud d'Hébron (désormais APSH), nous avons remarqué que les locuteurs palestiniens optent pour le silence pour ne pas manifester un désaccord explicite. Ce désaccord non verbal a été remarqué également lors de l'enregistrement des conversations auxquelles des locuteurs de différents âges étaient présents. Nous avançons donc l'hypothèse suivante : cette forme de communication non verbale manifestant un désaccord implicite a été employée afin d'éviter les disputes et de ne pas agacer l'interlocuteur puisque le contexte général des conversations était amical. De même, cela pourrait être en rapport avec le concept de respect pour les interlocuteurs âgés ou d'une certaine autorité. Très souvent, les personnes âgées n'aiment pas être contestées dans la culture palestinienne.

Le refus

En discutant avec les étrangers qui se sont rendus en Territoires palestiniens, notamment des francophones, ils ont affirmé le bon accueil et la générosité de ce peuple. Refuser d'offrir son assistance pourrait être conçu comme « une honte ». Cela se répercute également dans la communication. Les locuteurs palestiniens, en raison de leur culture, font en sorte de ne pas se retrouver dans des situations de communication dans lesquelles ils doivent énoncer un refus, que ce dernier soit verbal (non) ou non verbal (secouer la tête).

Les émotions

Dans son livre *Cross Cultural Encounters*, Brislin (1994 : 152) précise que « the intuitive-affective dimension is important in Arab countries. People express their positions through appeals and emotions. Facts seem to take second place to feeling »¹. Nous pouvons confirmer que les Palestiniens optent plus pour des conversations relativement longues et n'ont pas comme priorité de fournir des réponses directes et précises, notamment lorsqu'il s'agit de refuser une demande ou un service, comme expliqué précédemment. C'est d'ailleurs le cas dans notre corpus puisque c'est un corpus dont les conversations ont été enregistrées dans le cadre de visites familiales et soirées entre amis. Ceci dit, nous n'irons pas jusqu'à affirmer que les faits sont négligés dans la culture palestinienne. Tout locuteur de toute culture peut être raisonnable ou émotif. Nous dirons que cela relève plus du caractère personnel et non pas du caractère général d'une langue dont le nombre de locuteurs dépasse les 583 millions².

Cette description du comportement palestinien est très déroutante, surtout pour un étranger. Si ce dernier n'a pas suffisamment de connaissance ou d'expérience pour comprendre ces phénomènes culturels, il risque de se retrouver dans des situations où il interprète mal l'intention de ses interlocuteurs. En conséquence, il ne fait aucun doute que les émotions sont un facteur important pour caractériser les Arabes. C'est-à-dire que si un Arabe se sent émotionnellement à l'aise, sa réaction sera alors positive la plupart du temps (comme l'acceptation, l'approbation, la confirmation, etc.) même envers des sujets qui ne sont pas ses préférés.

¹ Traduction : « la dimension affective et intuitive est importante dans les pays arabes. Les gens expriment leurs positions à travers des émotions. Les faits semblent prendre la deuxième place par rapport au sentiment »

² <https://atlasocio.com/classements/langues/locuteurs/classement-langues-par-nombre-locuteurs-total-monde.php> (consulté 2 février 2021)

1.2.5 Recherche insuffisante sur la culture palestinienne

En tout état de cause, le premier constat de la culture palestinienne est le suivant : aucune recherche n'a été menée selon nos recherches sur les marqueurs pragmatiques palestiniens. La description de la culture communicative arabe au sens large a été étudiée, mais les chercheurs ne se sont pas intéressés à la culture palestinienne en particulier. Samara (2006) s'est intéressé dans sa thèse aux Palestiniens nés en Arabie Saoudite, mais il n'a pas mené de recherche sur les Palestiniens nés et vivant en Territoires Palestiniens, encore moins dans le Sud. Nous avons par conséquent opté pour le recours aux recherches sur la culture arabe en général. De là, nous avons essayé de mettre en évidence les points semblables et différents tout en fournissant des exemples concrets de la communauté palestinienne.

1.3 Langue et culture arabes

Les traits généraux et les plus marquants de la culture palestinienne ont été présentés *supra*. Cette dernière représente une influence majeure sur la communication de ses locuteurs, d'où l'intérêt d'en avoir présenté certains aspects conversationnels ci-dessus. Il est temps à présent de procéder à la mise en évidence du lien entre la culture, la langue et le nationalisme arabes. En effet, le nationalisme arabe est représenté par la langue arabe du fait que les arabophones considèrent l'arabe classique comme étant la langue qui les unifie tous ensemble. De même, les arabophones rejettent les parlers et ne les considèrent pas comme des langues dignes d'études et d'enseignement. De plus, le rapport accordé à la langue classique de la religion la survalorise à un point où les parlers quotidiens sont écartés. L'objectif est donc de démontrer en quoi ces trois éléments sont indissociables pour un locuteur arabophone en général, et palestinien en particulier.

1.3.1 langue et nationalisme

Suleiman (1994 : 3) souligne que la langue est l'air voire même le souffle du nationalisme arabe : « Le traitement de la langue en tant qu'ingrédient principal et la manifestation la plus importante du nationalisme caractérisent le discours de l'arabe sur ce sujet [de l'importance de l'arabe pour l'identité arabe] ». Le nationalisme arabe perçoit la langue en tant que marqueur prééminent de l'identité culturelle commune. A ce sujet, Suleiman (*ibid* : 3) écrit :

« En définissant le contenu de cette position, les nationalistes arabes adoptent comme une preuve de croyance suprême que la langue n'est pas simplement un moyen de communication et de transmission de messages entre interlocuteurs, mais aussi un symbole très éloquent de l'identité de groupe et celui dont la force ultime réside dans sa capacité à fournir le soutien instrumental et culturel de l'objectif légitime du groupe qui est de promouvoir son propre intérêt ethnoculturel ».

La langue arabe ne représente pas simplement un moyen de communication comme toute autre langue, son importance va au-delà et incarne l'unité d'une nation, du moins pour les nationalistes arabes. Suleiman (*ibid* : 6) revient sur le sujet en indiquant que l'arabe a pour vocation d'unifier les Arabes contre « les autres nations » :

« Le rôle important et unificateur de la langue en tant que symbole de l'identité nationale dans la lutte contre ces nations [les Balkans] n'a pas échappé à l'élite arabophone dans ses efforts pour promouvoir les intérêts de leur peuple, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'empire ottoman ».

Hourani (1993 : 341-343) a lui également abordé le nationalisme arabe de nature linguistique. Il explique que le fait que la nation arabe parle la même langue lui octroie une importance capitale, non seulement linguistique, mais aussi unificatrice et politique :

« Le troisième et, en l'occurrence, le plus puissant des trois types de nationalisme était ethnique ou linguistique, basée sur l'idée que tous ceux qui parlaient la même langue constituaient une seule nation et devraient former une unité politique indépendante. Pour le meilleur ou pour le pire, c'est devenu la dominante idée politique au Moyen-Orient ».

Ce nationalisme a été incarné dans la Ligue des pays arabes dont tous les pays parlent arabe. Cela montre, comme le souligne Hourani, l'importance politique de la langue arabe. Ceci dit, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) est aussi une incarnation de cette idée dans la mesure où seuls les pays parlant le français y ont accès en tant que membre. Nous aurons compris que la langue arabe n'est pas une simple langue permettant à ceux qui la parlent de se comprendre, elle possède surtout une valeur politique voire idéologique, à savoir l'unité de la nation arabe. En d'autres termes, il est compréhensible de voir le rapport et la valeur que les Arabes ont envers leur langue du fait que cette dernière représente des valeurs nationalistes qui vont au de-là du simple moyen de communication et de transmission de messages. En conséquence, le lecteur pourrait tolérer l'attachement que les Arabes ont à leur langue commune, à savoir *al fuṣḥā*. L'opposition entre langue classique et dialectes a suscité beaucoup de polémiques dans les deux camps : ceux qui sont pour la valorisation des dialectes et ceux qui sont pour la revalorisation de la langue classique.

Larcher (2008 : 273) essaie d'expliquer le conflit entre l'arabe classique et l'arabe dialectal. Pour cet auteur, deux grands courants idéologiques dominent le monde arabe, à savoir « islamo-centré » et « arabo-centré ». Pour le premier courant, la langue classique *lughā al-fuṣḥā* est celle du Coran. Alors que pour le second, elle est celle de la nation arabe. Il en résulte que tout plaidoyer en faveur du dialecte est une attaque contre l'islam selon les partisans du premier courant, et contre l'unité de la nation arabe pour le second courant. Il s'ensuit que le concept « langue classique » est polémique et possède des connotations bien au-delà de la simple linguistique. Larcher (*ibid* : 273) qualifie ce conflit d'« idéolinguistique ».

Dichy (2002 : 320) souligne le fait que l'origine de ce conflit remonte à l'époque de la Renaissance arabe « *la Nahda* » (XIXe et première moitié du XXe siècle). Les hommes de la *Nahda* se sont attachés au mythe de l'âge d'or de la langue arabe qui permettait un accès au patrimoine. Ces hommes, explique Dichy, se considèrent les « dépositaires d'un héritage » qu'ils doivent transmettre aux générations à venir. Cet héritage se compose de deux éléments : l'arabe littéraire et la culture qui l'accompagne. De là, les hommes de la Renaissance arabe ont instauré une distinction entre l'arabe littéraire et les parlers « corrompus ». Cette pratique se traduit par une dévalorisation massive dans le discours dominant de l'usage des parlers et des variétés autres que le littéraire.³ A savoir que ce dernier correspond, comme l'arabe classique d'ailleurs, à la *fusha*, ce qui est généralement traduit par les linguistes par la langue la plus éloquente et dont le locuteur est le plus éloquent. C'est la forme standard littéraire de la langue arabe qui était utilisée notamment dans les textes littéraires omeyyades et abbassides ainsi que dans la langue liturgique utilisée dans l'islam.

A notre sens, l'opposition entre arabe littéraire et dialectal n'a pas lieu d'être, mais il faudrait plutôt envisager une complémentarité. L'arabe classique est un élément essentiel dans le nationalisme et l'unité des Arabes alors que les dialectes servent de moyens de communication quotidiens. Dans ce sens, nous nous rejoignons à Baccouche (1998 : 50) dans sa position :

« Cependant, l'observation du développement de la diglossie dans le monde arabe d'aujourd'hui nous pousse à croire qu'elle ne s'oriente plus dans le sens d'une plus grande opposition littéral/dialectal, mais plutôt dans le sens du rapprochement et de la complémentarité, le littéral épuré, simplifié et modernisé étant perçu comme un facteur déterminant d'unité à l'échelle du monde arabe. »

Tout compte fait, le conflit peut être attribué à plusieurs raisons : idéologique, religieuse, nationale et linguistique. Les locuteurs s'attachent à la langue classique car elle représente une valeur religieuse pour les musulmans alors que pour les nationalistes, elle représente un moyen d'unification de pays arabes sous une seule et même nation.

1.3.2 langue et culture

Une fois le rapport entre la langue arabe et le nationalisme explicité, nous allons maintenant aborder le rapport entre la langue et la culture arabes. Pour le linguiste structuraliste, Sapir (1964 : 6), la langue est définie comme « un moyen d'expression essentiellement parfait ». Pour Sapir, la langue doit être comprise avant tout comme un moyen de communication. La langue, cependant, est beaucoup plus que de la simple communication de pensées et de sentiments ; c'est la clé pour comprendre les cultures dans leur propre langage :

« Le contenu de chaque culture est exprimable dans sa langue et il n'existe aucun matériel linguistique, que ce soit lié au contenu ou à la forme, qui ne soit pas censé symboliser les sens réels ».

Sapir (*ibid* : 18) explique à quel point la langue sous toutes ses formes est importante pour l'établissement et le maintien de la culture elle-même :

« L'utilisation de la langue dans l'accumulation culturelle et la transmission historique est évidente et importante. [...] Proverbes, formules de médecine, prières, contes populaires, discours, textes de chansons et généalogies sont quelques-unes des formes les plus manifestes de la langue qui représentent des instruments préservant la culture ».

Comme Sapir (*ibid* : 36) le souligne, la cartographie des changements de vocabulaire peut être envisagée pour cartographier les changements culturels et historiques. En effet, cette tâche est possible grâce au vocabulaire qui « est un indice très sensible de la culture d'un peuple et des changements de sens, perte de mots anciens, création et emprunt de nouveaux mots sont tous dépendants de l'histoire elle-même ».

1.4 Langue arabe : diglossie ou polyglossie

Dans le monde arabe, les locuteurs arabophones, lorsqu'ils sont scolarisés, sont dotés de plusieurs variétés. Ils parlent une variété dialectale dans la vie de tous les jours, une autre dans les médias et les journaux et écrivent une troisième. Le locuteur non natif se verra confronté à la diversité et à l'alternance dont fait usage le locuteur natif. En effet, ce dernier peut employer différentes variétés en fonction du contexte d'énonciation où il se trouve. Dans le cadre de la présente recherche, il est

judicieux de mettre en évidence les frontières entre ces différentes variétés de la langue arabe afin de pouvoir situer le parler de notre corpus.

Freeman (1996) souligne que l'arabe possède principalement deux variétés principales, à savoir l'arabe classique (AC) et l'arabe dialectal (AD). Selon lui, AD se divise en quatre groupes principaux :

- i. Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie et Ouest de la Libye)
- ii. Égyptien (Libye orientale, Égypte et Soudan)
- iii. Levantin (Syrie, Liban, Jordanie et Palestine)
- iv. Arabe de la péninsule arabique et du golfe Persique (Irak, Arabie saoudite, Yémen, Oman, Qatar, Bahreïn, Émirats arabes unis et Koweït).

Les locuteurs de ces différents groupes connaissent des difficultés de communication entre eux. Ceci peut être en raison des différences lexicales, grammaticales et phonologiques. Par exemple, au niveau lexical, *mara* en APSH signifie « femme », mais cela signifie en Égypte « femme lâche ». Sur le plan phonologique, « où » est *fēn* en Égypte et *wein* en APSH⁴. De même, « homme » est *rağul* en APSH et *riyyāl* au Koweït. Notons que la communication n'est pas entièrement impossible entre ces groupes, mais les locuteurs sont constamment amenés à faire des efforts, que ce soit au niveau grammatical, lexical ou phonologique. Dans notre contexte, étant résident en France, lors de l'échange avec d'autres locuteurs arabophones venant d'autres régions, nous avons dû faire des va-et-vient entre notre parler palestinien et l'arabe standard moderne afin de nous faire comprendre et de comprendre nos interlocuteurs. Cela prouve, en quelque sorte, ce besoin de faire plus d'efforts lorsque la communication est entre des locuteurs de différentes régions.

Concernant l'arabe classique, selon Larcher (2017), c'est la langue « idéale » des classes sociales élevées dont l'acquisition se fait à l'école. Elle est employée dans la littérature et dans la lecture du Coran. Dans le cadre de la recherche menée et pour comprendre la diversité de l'analyse de la langue arabe, il sera question de mettre en évidence deux théories analysant la situation actuelle de l'arabe : la diglossie et la polyglossie. Ces dernières permettent de mieux comprendre l'évolution de la langue arabe. En outre, elles permettront de voir la place que l'APSH occupe parmi toutes ces formes.

La diglossie

Selon Badawi, Carter et Gully (2004), il existe généralement deux points de vue principaux sur la nature de l'arabe : la diglossie et la polyglossie. La diglossie est la notion la plus ancienne qui remonte en littérature au travail du linguiste allemand Karl Krumbacher (1902) dans son livre *Das Problem der Modernen Griechischen Schriftsprache*. Dans ce livre, Krumbacher discute de la nature, origine et développement de la diglossie avec une référence particulière à l'arabe et au grec. Une autre référence de la diglossie est proposée par le linguiste français Marçais (1930) dans son article « La diglossie arabe » dans lequel il fournit une définition formelle du phénomène.

Boyer (1997 : 150) souligne que la diglossie vise à définir les situations de communication des sociétés dans lesquelles deux langues ou variétés de langue cohabitent. Le contexte communicatif déterminera l'usage de langue. Ferguson (1959), dans son article « Diglossia », qui est une

⁴ Arabe Palestinien du Sud d'Hébron

référence en la matière, publié dans la revue *Word*, démontre que la diglossie se résume en l'emploi de deux systèmes linguistiques différents au sein d'une société donnée formant un contexte de coexistence. Boyer (1997 :10) confirme que, malgré l'emploi en parallèle de deux systèmes, une hiérarchisation sociale domine dans laquelle il y a une variété haute et une variété basse. Selon lui, la diglossie est une caractéristique du monde arabe. L'arabe classique *al-fuṣḥā* est la langue utilisée pour écrire, mais ce n'est la langue maternelle de personne. Ferguson (1959 : 325-37) discute de la notion de diglossie dans le contexte de quatre langues, à savoir l'arabe, le grec moderne, le suisse allemand, le créole haïtien et fournit la définition suivante du phénomène :

« DIGLOSSIA is a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard and regional standards) there is a divergent, highly codified (often grammatically complex) superposed variety, the vehicle of a large and respected body of written literature, either of an earlier period or in another community. Which is learned by formal education and is used for most written and formal spoken purposes but is not used by any sector of the community for ordinary conversation».⁵

Garmadi (1981 : 139) définit également la diglossie en s'inspirant de Ferguson :

« La diglossie est une situation linguistique relativement stable où, en plus de la ou des variétés acquises en premier (variétés qui peuvent compter un standard ou des standards régionaux), on trouve aussi une variété superposée, très divergente et hautement codifiée, souvent plus complexe au niveau grammatical et qui est le support d'une vaste littérature écrite et prestigieuse ».

Selon ces définitions, il existe deux variétés de la langue utilisée côte à côte - *la variété élevée* et les principaux dialectes qui représentent *la variété basse*. Chaque variété est utilisée à des fins différentes et dans des contextes différents. Pour l'arabe, *la variété élevée* s'appelle *al-fuṣḥā* et *la variété basse* s'appelle *al-`āmmiyya* ou *al-dāriġa*. *La variété élevée al-fuṣḥā* est utilisée à des fins officielles, cérémonies religieuses, discours politiques, conférences universitaires, télévision, bulletins d'information et entrevues à la radio. Elle est également utilisée à des fins écrites. L'histoire et la littérature de la nation arabe sont écrites en *al-fuṣḥā*. *La variété basse* est utilisée à des fins informelles telles que des lettres personnelles, des feuilletons et des conversations spontanées avec la famille, les amis et les collègues.

La coexistence des variétés haute et basse donne lieu à des conflits linguistiques. Sanonouattara (2005 : 111) conteste la définition de la diglossie fournie par Ferguson et suppose qu'il peut y avoir d'autres variétés autres que les deux variétés principales :

« Les modifications de Fishman sur les propositions de Ferguson reposent sur deux points essentiels : tout d'abord, il affirme qu'en situation de diglossie, il peut y avoir plus de variétés linguistiques, même si en général la situation se ramène à deux variétés. Ensuite, il affirme que dès lors qu'il existe une différence fonctionnelle entre deux langues, on peut

⁵ « Une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les dialectes primaires de la langue (pouvant inclure un langage standard ou des normes régionales), il existe des variétés superposées très divergentes, très codifiées (souvent grammaticalement plus complexes). Elles sont apprises et utilisées dans la plupart des communications écrites et formelles mais ne sont utilisées par aucun secteur de la communauté dans des conversations ordinaires » (Ferguson, 1959, p. 245, trad. fr. Achard, 1993, p. 37)

parler de diglossie et ajoute que la relation génétique (lien génétique entre les deux langues) n'est pas une obligation ».

Cuq (2003 : 72) estime que la théorie de la diglossie a connu une évolution importante grâce à la prise en considération du conflit qui met en opposition deux langues au sein d'un contexte linguistique. Ces dernières, qui ne sont pas perçues de la même manière, ont un statut différent et leur emploi en valorise une par rapport à l'autre. Dans l'objectif d'explicitier la notion de la diglossie, l'exemple de l'opposition arabe classique/dialectal sera donné. C'est d'ailleurs l'opposition qui fait de l'arabe une langue diglossique selon cette théorie.

L'arabe classique représente une valeur religieuse importante pour la religion musulmane puisque c'est la langue dans laquelle le Coran a été révélé. Le Coran a par conséquent largement contribué à la conservation de l'arabe classique. Ce dernier est aujourd'hui majoritairement en usage à l'écrit et peut être oralisé dans des cas très particuliers. Très peu de locuteurs arabophones peuvent le parler. De l'autre côté, il y a eu la présence de maints dialectes arabes qui sont les parlars maternels des arabophones. Blachère (2004 : 11) fournit la description suivante de la langue arabe :

« L'arabe se révèle sous deux aspects. L'un, dit *arabe dialectal* (ou *vulgaire*), est représenté par la multitude des parlars usités depuis l'Iraq jusqu'en Mauritanie. L'autre, dit *arabe classique* (ou *littéral*) (l'appellation : *arabe régulier* est à bannir), se distingue du précédent en ce qu'il a été et est employé pour la fixation écrite de la pensée ou dans les discours, les conférences tendant à revêtir une forme littéraire. Cette langue offre donc un exemple de diglossie très caractérisé ».

Certains chercheurs en langue arabe vont plus loin dans la classification et considèrent qu'il y a une troisième forme de l'arabe, à savoir l'arabe moderne. Ce dernier se situe entre l'arabe classique et l'arabe dialectal. Baccouche (1998 : 52) affirme qu'il ne s'agit pas de dialectes ou de parlars. Ce seraient plutôt des langues :

« Si nous examinons de près d'une manière comparative les structures du littéral et du dialectal, à tous les niveaux, nous concluons qu'il s'agit typologiquement de deux langues différentes bien que nettement apparentées. Cependant, ces deux langues sont bien vivantes et connaissent une dynamique certaine qui les fait évoluer et s'influencer sensiblement. Elles sont soumises en même temps à des facteurs de divergence consacrant la diglossie (tels que l'étanchéité relative des frontières entre les pays arabes, la préférence affective du littéral considéré comme plus noble, etc.) et à des facteurs de convergence de plus en plus importants (tels que l'enseignement, les moyens de culture et d'information, les mouvements et les contacts sociaux, etc.) ».

Selon Baccouche (1998 : 52), il s'agit des langues arabes à part entières. Il s'en suit que de nouvelles formes linguistiques, qui ne relèvent pas intégralement de l'arabe classique ni des dialectes, sont désignées par « registres intermédiaires ». Deux registres sont à souligner en particulier :

- Un dialectal littérisé qui emprunte à l'arabe classique une partie de son vocabulaire et un certain nombre d'expressions et de tournures.
- Un arabe moderne simplifié, notamment au niveau syntaxique.

Baccouche (1998 : 52) considère que l'arabe moderne a à la fois des similitudes et des différences avec l'arabe classique et dialectal. Ce niveau est appelé *lu ġatu-lmuṭaqqafīn*, ce qui veut dire « la

langue des cultivés ». Il est également appelé arabe standard moderne (ASM). L'ASM diffère de l'AC en ce qu'il a mis à jour sa forme morphosyntaxique et lexicale. Ziadeh et Winder (2003 : 122) rapportent que l'ASM est largement utilisé dans « les médias, documents officiels, correspondance, éducation et comme langue liturgique », contrairement à l'arabe dialectal selon la théorie de la diglossie.

Baize-Robache (2017 :18) dans son article « l'arabe moyen, support d'évolution sur Internet ? » explique que « la seule norme existante est celle de l'arabe classique », d'où la présence de maintes grammaires de cet arabe. Elle poursuit en expliquant que cet arabe n'a que « des usages réels » qui gouvernent et fabriquent ses règles. Il faudrait plus de recherches sur l'ASM en vue d'en déterminer les caractéristiques et d'en constituer sa propre norme grammaticale du fait que l'apprentissage se base essentiellement sur la norme de l'arabe classique dans la majorité de pays arabes. Notons que l'AC et l'ASM ne sont pas spontanés et nécessitent des efforts de la part du locuteur. Ils sont soignés et employés dans des contextes bien précis comme mentionné *supra*.

Le second avis sur la situation actuelle de la langue arabe est lié à l'idée que plusieurs registres se trouvent sur un continuum. C'est le phénomène de la pluriglossie.

La pluriglossie

Les adeptes de la diglossie, comme on vient de le voir, ont essayé d'expliquer la diversité de la langue arabe. Ces chercheurs ont avancé la théorie selon laquelle il y aurait une variété haute et une autre basse. Or, Dichy (1996) est l'un parmi de nombreux chercheurs en langue arabe qui ont critiqué la diglossie. Il a même proposé d'écarter le concept de la diglossie et d'opter pour la pluriglossie. Nous allons essayer d'expliquer pourquoi il faudrait opter pour la pluriglossie et ce qui est reproché à la théorie de la diglossie.

Pinon (2013 : 40) souligne que non seulement l'arabe est un exemple parfait de la pluriglossie, mais qu'il serait également « doublement pluriglossique ». De ce fait, elle parle d'une *pluriglossie diachronique* dans la langue arabe d'aujourd'hui « car des états antérieurs y survivent en des proportions assez conséquentes pour faire partie intégrante de la langue “moderne” ». Dans ce cas de figure, elle fait allusion à l'arabe préclassique ou préislamique, l'arabe classique conservé par le Coran et les textes musulmans à caractère religieux. De même, la poésie ancienne a joué un grand rôle dans ce processus de conservation. Cet arabe est appris à l'école et est perçu comme la version parfaite de toute autre variété de l'arabe comme l'arabe moderne ou dialectal.

Pinon (2013 : 40) indique la présence d'une autre pluriglossie qu'elle qualifie de *synchronique*. Elle défend en cela la théorie selon laquelle la langue maternelle de tout locuteur arabophone natif est son dialecte. Les dialectes, qu'ils soient régionaux ou locaux, sont classés par famille. Pinon fait valoir que « leur répartition n'est pas liée aux frontières politiques actuelles. De ce fait, l'étendue du domaine arabe sur un vaste territoire où se parlent de nombreux dialectes ainsi que d'autres langues (entre autres, le berbère, le kurde, l'hébreu, *etc.*) contribue à enrichir le nombre de ces variétés ».

Se fondant sur le concept de la pluriglossie, Dichy (1996 : 3) propose la classification suivante pour la langue arabe :

- L'arabe littéraire ; classique et moderne
- Le parler régional : parlé dans la grande région (ex. sud, est, ouest, nord) du locuteur

- Le parler local : parlé dans la ville ou le quartier du locuteur
- L'arabe moyen : mixte d'arabe littéraire moderne et d'arabe régional

Tout locuteur arabophone parle un arabe local en tant que langue maternelle et a accès à d'autres variétés voisines de sa langue maternelle grâce notamment à la télévision, internet et l'école. Dichy (1996 : 3) en conclut qu'« il apparaît difficile, de ce fait, de se contenter du terme de “di-”, voire de “triglossie” ». Qualifier l'arabe de langue pluriglossique ne prétend à aucun moment qu'il correspond à une gamme de langues arabes. Bien au contraire, Dichy (1996 :3) souligne qu'il « correspond à une seule et même langue constituée d'un ensemble de variétés, ou *glosses* incluses dans la compétence communicative du locuteur : ce dernier fait le choix de la glose appropriée — ou apprécie celle utilisée par ses interlocuteurs — en fonction de la situation de communication ». En d'autres termes, tout locuteur dispose de plusieurs variétés de l'arabe : son dialecte maternel, l'arabe moderne et l'arabe classique. Mais, il n'emploie pas toutes les variétés à la fois et n'en a pas la même maîtrise. Il peut maîtriser son dialecte maternel, parler et comprendre l'arabe moderne et comprendre l'arabe classique. Cependant, en fonction du contexte communicatif, il optera pour la variété la plus propice de sorte que son interlocuteur le comprenne.

Il est important de faire savoir, ou du moins de rappeler, que l'opposition arabe classique/dialectal fait toujours débat au sein de la communauté arabophone. Ce conflit, qualifié par Larcher (2008) *d'idéolinguistique*, a été qualifié par Pinon (2013 : 40) de *schizoglossie*⁶ :

« Selon la théorie de la « corruption de la langue » (*fasād al-luġa*) chère à la tradition arabe, cette vision mythologique de l'arabe ne tient pas à l'épreuve de la linguistique historique, mais prédomine encore dans le monde arabe, où l'arabe classique est survalorisé et écrase les dialectes à tel point que beaucoup de locuteurs pensent que leur dialecte « n'est pas une vraie langue », « n'a pas de grammaire », *etc.* Il s'en suit une attitude face à la langue que d'aucuns ont qualifiée de *schizophrénie de l'arabe* ou encore de *schizoglossie*. Notons cependant que selon les pays, les locuteurs considèrent plus ou moins mal leur Dialecte ».

1.5 Quelle classification de la langue arabe ?

La situation de la langue arabe, comme explicité *supra*, est délicate dans la mesure où elle contient une gamme de variétés au sein d'elle, ce qui constitue à la fois sa richesse et sa diversité. Il sera question à présent d'explicitier au mieux la classification de la langue arabe selon deux grandes approches, celle de Badawi (1973) et celle de Dichy (2003, 2007). De même, une comparaison sera mise en œuvre en vue d'en dégager les convergences et les divergences.

Badawi (1973 : 67-123) reconnaît cinq styles d'arabe contemporain en Égypte :

1) *fushā al-turāt*, ce qui veut dire « l'arabe classique ou littéraire du patrimoine ». C'est l'arabe classique traditionnel comme enseigné, par exemple, à Al-Azhar⁷.

2) *fushaa-l'asr*, ce qui veut dire « le classique de l'époque » ou « l'arabe littéraire moderne » ou même « l'arabe standard moderne ». Il est appelé « classique » tel que modifié en réponse aux demandes de la civilisation moderne. Il est parlé dans les bulletins d'information radiophoniques et lors des discours politiques.

⁶ Cf. les concepts de schizoglossie ou de schizophrénie de l'arabe, Calvet, L.-J., (1999)

⁷ Institution islamique d'enseignement qui se trouve au Caire en Égypte.

- 3) *'āmmiyyatu l-muṭaqqafīn*, ce qui veut dire « le langage familial des intellectuels ». Le langage formel qui est utilisé pour mener une discussion sérieuse sans référence à aucun texte écrit.
- 4) *'āmmiyyatu l-mutanawwirīn*, ce qui veut dire « le langage familial des éclairés » ou des personnes instruites. Il est influencé par la vie contemporaine et non pas par la grammaire de l'AC ou de l'ASM. Il est employé dans la conversation quotidienne des personnes instruites avec leurs familles et leurs voisins.
- 5) *'āmmiyyatu l-'ummiyyīn*, ce qui veut dire « le langage familial des analphabètes » ou « le langage courant » ou encore « la langue maternelle ». Sans influence de l'AC ni de l'ASM ou de la civilisation moderne, il se produit, par exemple, à la télévision dans des émissions pour enfants et dans des comédies.

Dichy (2007 :2), contrairement à Badawi qui a travaillé sur l'arabe en Égypte, mène ses recherches sur la langue arabe dans le monde arabe et non pas dans un seul pays. Il présente sa propre classification de l'arabe en quatre parties :

- 1- L'arabe littéraire⁸ : il se divise en deux sous-parties :
 - 1.1 L'arabe littéraire classique (ALC) : Il s'agit de la glose des textes arabes médiévaux, dont les plus anciens, qui remontent au Moyen-âge, sont la poésie préislamique et le Coran. L'ALC est exclusivement en usage en reconnaissance (ou en reproduction, avec ou sans mémorisation).
 - 1.2 L'arabe littéraire moderne (ALM) : L'ALM correspond à l'état actuel de la glose précédente. C'est la glose des médias, de l'administration, de la littérature contemporaine, des sciences et des techniques.
- 2- L'arabe moyen : il se divise en deux sous-parties :
 - 2.1 L'arabe moyen du type 1 (AMT1) : il est le produit de l'insertion de syntagmes appartenant au parler régional du locuteur dans des phrases dont la morphologie et la syntaxe relèvent globalement de l'arabe littéraire moderne.
 - 2.2 L'arabe moyen du type 2 (AMT2) : il est caractérisé très schématiquement, à l'inverse de la glose précédente, par l'insertion de syntagmes de l'ALM dans des phrases dont la morphologie et la syntaxe relèvent globalement du parler régional du locuteur.

Notons que l'arabe moyen du type 1 et 2 varient selon la situation de communication et changent d'une grande région à une autre dans le monde arabe.

- 3- Le parler arabe : il se divise en deux sous-parties :
 - 3.1 Le parler régional (PR) : Le PR est la *glose de référence* d'un pays ou d'une *grande région* donnée du monde arabe. Le choix de la glose de référence est souvent lié au prestige associé, dans un pays donné, au parler de la capitale.
 - 3.2 Le parler local (PL) : Pour un locuteur donné, c'est la glose de son quartier, village ou circonscription. C'est par exemple le cas du parler de notre corpus.
- 4- Parlers d'autres grandes régions du monde arabe : Il s'agit des dialectes en usage dans une autre « grande région » du monde arabe que celle où vit le locuteur. Ce dernier est en effet également susceptible d'avoir accès, en reconnaissance mais pas en production, à d'autres

⁸ L'expression *arabe littéraire* est utilisée par les francophones du Moyen-Orient comme équivalent de *al-'arabbiyya l-fusha* ; celle d'*arabe littéral* correspond à la tradition – vénérable – de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales.

parlers arabes, voisins du sien ou encore devenus pour lui relativement familiers notamment grâce à la télévision (cas par exemple des feuilletons égyptiens, mais également aujourd'hui du libanais ou du syrien, visionnés dans d'autres pays du monde arabe).

Voici une illustration de la pluralité de la langue arabe adaptée de la classification de Dichy (2007)

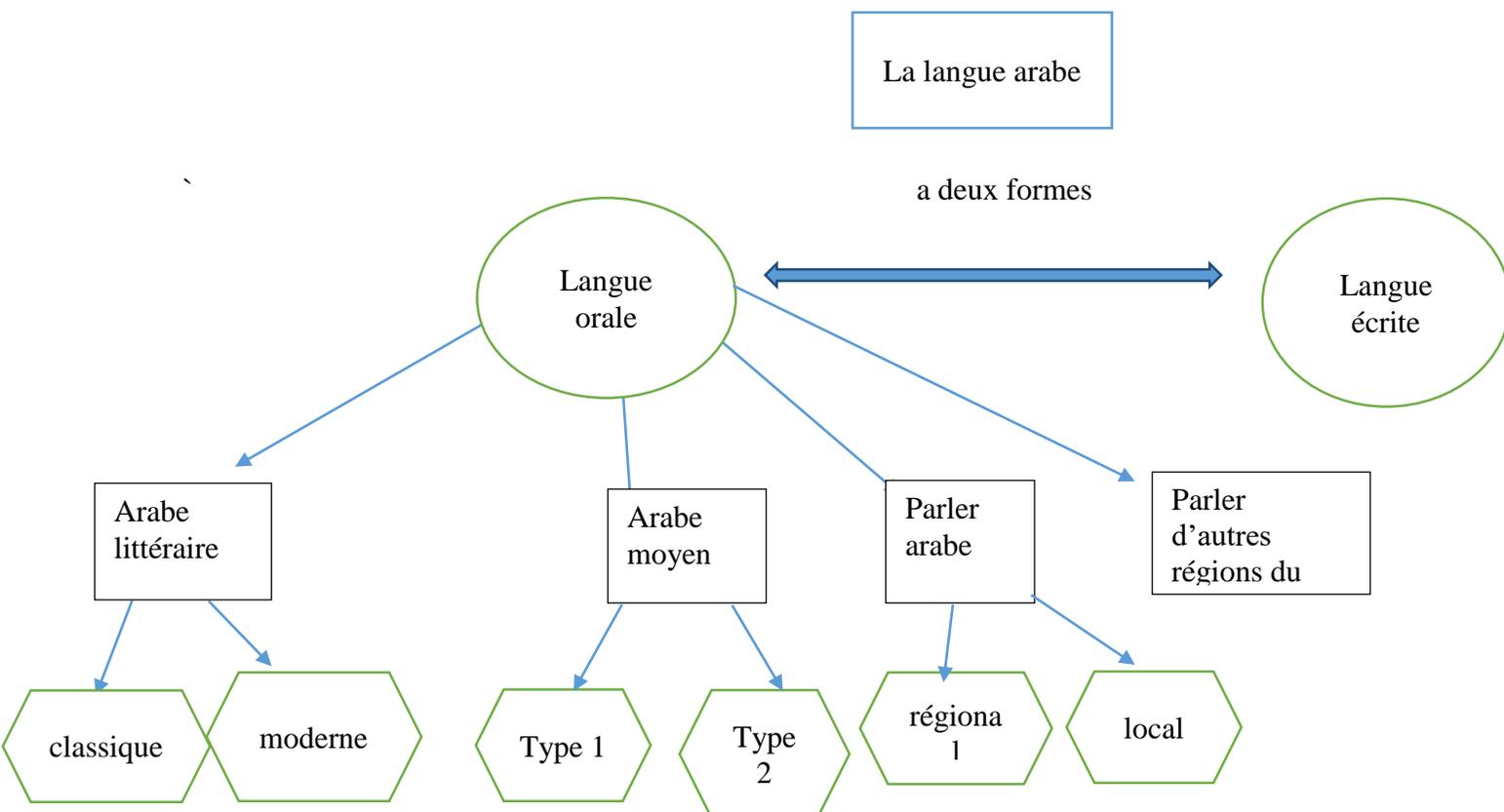


Figure 1 : la classification de la langue arabe selon Dichy (2007)

Dichy (2007 : 2) souligne dans sa classification de la langue arabe que ce système complexe « correspond à *une seule et même langue* constituée d'un ensemble de variétés ou glosses incluses dans la compétence communicative du locuteur ». C'est au locuteur d'opter pour la glose qu'il apprécie et qui convient à la situation de communication. Cette remarque n'a pas été soulignée par Badawi même s'il a travaillé sur l'arabe égyptien. Nous pensons que ce n'est pas judicieux d'avancer que tous les parlers correspondent à une seule langue. Les différences remarquées, encore plus aujourd'hui qu'auparavant, entre les différents parlers régionaux et locaux sont très frappantes. A titre d'exemple, un locuteur dont le parler local est celui d'un quartier dans la capitale N'Djamena du Tchad aurait d'immenses difficultés à communiquer avec un autre locuteur dont le parler local est celui de Dura, un village dans le sud des Territoires Palestiniens. C'est pourquoi nous optons pour le terme « langue maternelle » des locuteurs en vue de bien souligner l'existence, du moins pour l'instant, des sous-langues qui seraient en voie de devenir des langues distinctes. Nous reviendrons plus tard dans ce chapitre sur ce point.

Concernant les classifications présentées ci-dessus, la classification de Badawi concerne uniquement l'Égypte en synchronie et n'est donc pas applicable sur le monde arabophone dans son

ensemble tandis que celle de Dichy est synchronique et concerne le monde arabe. En outre, Dichy explique que l'arabe littéraire, qu'il soit classique ou moderne, et les parlers arabes, qu'ils soient régionaux ou locaux, sont souvent identifiables et distinguables. L'arabe littéraire renvoie plutôt à l'identité de la grande nation arabe alors que les parlers arabes renvoient à la dimension géographique de chaque parler. L'arabe moyen (du type 1 et 2) est constitué des *glosses mixtes*. Le locuteur, lorsqu'il fait usage de l'arabe moyen, fait ce que Dichy (2007) appelle « l'alternance codique ». C'est-à-dire qu'il alterne constamment entre les différentes glosses en fonction de ses besoins communicatifs et linguistiques. Ainsi, le locuteur arabophone est en processus permanent d'ajustement de son langage en fonction du contexte de communication et d'interaction.

Parmi toutes les glosses mentionnées ci-dessus (celles de Badawi et de Dichy), la plus pertinente pour la langue parlée telle qu'observée dans le corpus est celle décrite en point (5) par Badawi (1973). Or, connaissant le corpus ainsi que les locuteurs, nous ne sommes pas d'accord avec sa description qui s'applique, il est à rappeler, au parler égyptien. Il est certain que cette glose est la langue maternelle des locuteurs, mais aucun d'entre eux n'est illettré. En outre, certains des locuteurs sont diplômés (Licence, Master), d'autres sont banquiers, directeurs et enseignants de secondaire. Cela ne correspond donc pas à la description de Badawi. La définition que nous proposons et que nous adoptons ici est celle du parler local donné par Dichy (2003, 2007) *supra*.

1.6 L'arabe palestinien

1.6.1 sa géographie et son histoire

La langue arabe dispose d'un certain nombre de variétés selon la région, comme celle du Proche-Orient (*al-mašriq*)⁹. Ce phénomène est appelé la pluriglossie (cf. Dichy 2007) qui considère qu'un ensemble de glosses est présent dans le monde arabe ou encore la polyglossie (Dichy 2017) qui considère qu'un locuteur arabophone dispose d'un ensemble de variétés dont il se sert en fonction du contexte d'énonciation. Par exemple, c'est le cas dans les pays du Maghreb où des langues officielles sont reconnues, à savoir le français et l'arabe moderne, alors que d'autres parlers sont en usage à l'oral. Dans les Territoires Palestiniens, les langues officielles sont l'arabe moderne et l'anglais. Ajoutons à cela la pratique assez importante de l'hébreu, mais son statut administratif et officiel est vague pour les raisons suivantes : il est pratiqué dans des contextes économiques et diplomatiques, figure sur les cartes d'identités palestiniennes et le permis de conduire, mais ne figure pas sur le passeport palestinien, ni sur les certificats de scolarité ou sur les diplômes universitaires, ni sur les documents officiels délivrés par l'administration palestinienne. De même, l'arabe parlé est le parler quotidien alors que d'autres variétés sont employées dans la presse, à l'université ou dans l'administration.

La glose palestinienne, quant à elle, est parlée par les habitants de la Cisjordanie et de Gaza (cf. carte 1) et par les réfugiés dispersés partout dans le monde, notamment dans les camps de réfugiés au Liban, en Syrie et en Jordanie. Elle est également parlée par les Palestiniens vivant dans les Territoires Palestiniens occupés, c'est-à-dire dans les villes qu'Israël a occupées entre 1948 et 1967 comme, à titre d'exemple, Jaffa, Acre et une partie de Jérusalem. Notons que ces habitants-là parlent aussi l'hébreu. En outre, elle est parlée par les Palestiniens qui ont fui les guerres de 1948

⁹ Appelé aussi [al-šām] pour désigner le Liban, la Jordanie, la Syrie et les Territoires Palestiniens.

et de 1967 et sont partis s'installer en Europe, dans le Golfe ou dans les continents américains. Ce qu'il faudra retenir, c'est que la plupart des Palestiniens nés à l'étranger ne parlent pas la variété palestinienne telle qu'elle est parlée dans les Territoires Palestiniens. Cela est dû à l'influence de la langue du pays dans lequel ils sont nés. A titre d'exemple, les enfants des Palestiniens partis en Algérie dans les années 1980 parlent la glosse algérienne, ou du moins font un mixte du palestinien et de l'algérien. En conséquence, en vue d'étudier et d'analyser le parler palestinien, il nous a fallu constituer notre corpus de Palestiniens nés et vivant dans les Territoires Palestiniens.



(Carte 1 : Les parties en vert sont considérées comme étant les Territoires Palestiniens)¹⁰

Dans les Territoires Palestiniens, nous constatons la présence de quatre principales variétés de l'APSH : le parler bédouin, le parler des réfugiés, le parler rural et le parler citadin. En général, le parler bédouin est en usage dans le désert au sud des Territoires Palestiniens (cf. carte 2).

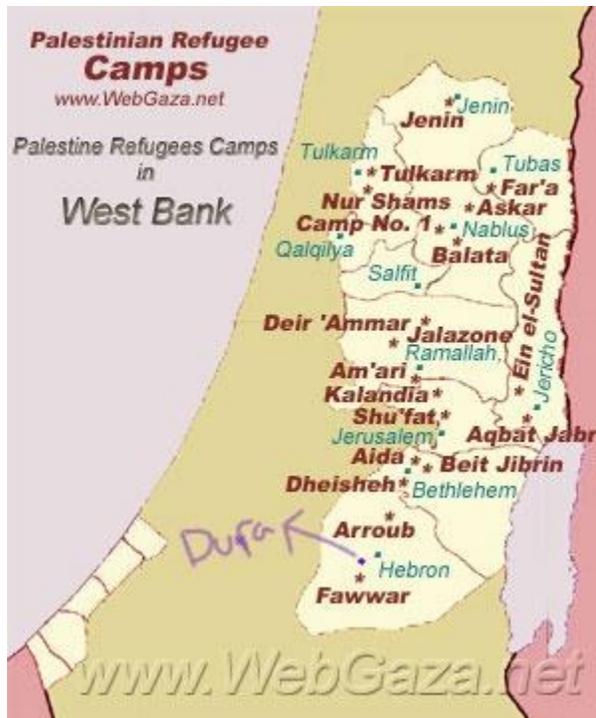
¹⁰ Source http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/090/article_52842.asp (consulté le 04.04.2019)



(Carte 2 : le désert palestinien se trouve dans toute la partie sud)¹¹

Le parler des réfugiés, malgré sa proximité de l'arabe parlé dans les villages ou dans les villes voisines, est tout de même différent. Par exemple, un réfugié habitant au camp de réfugiés d'Al-Fawwar parle une glosse proche de celle parlée à Dura, le village proche (cf. carte 3).

¹¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_Palestine (consulté le 4.4.2019)



(Carte 3 : camp de réfugiés Al-Fawwar et village voisin Dura)¹²

Ceci est dû au contact commercial, éducatif et administratif quotidien avec les habitants du village voisin. Une autre raison pourrait être l'origine des réfugiés. En d'autres termes, si une famille réfugiée est originaire d'un village dont elle a été chassée en 1948, elle parlera cette variété et la transmettra à ses membres. Même si l'arabe rural est l'arabe parlé dans tous les villages, des différences lexicales sont à souligner entre le sud et le nord ainsi qu'entre l'est et l'ouest. Et finalement, l'arabe citadin est parlé dans les grandes villes palestiniennes. Similaire au cas de l'arabe rural, des différences sont remarquées entre la variété parlée dans les différentes villes. A titre explicatif, voici quelques exemples :

Premier exemple : village de Dura (dans le sud) et celui de Bit Our à Ramallah (dans le centre).

| Exemple | Dura | Bit Our |
|----------|---------------|-------------|
| Mange ! | <i>Kūl</i> | <i>Tšūl</i> |
| La figue | <i>ḥamaṭa</i> | <i>Tyn</i> |

Tableau 1 : différences lexicologiques

Deuxième exemple : Hébron (dans le sud) et Ramallah (dans le centre)

| Exemple | Hébron | Rammalh |
|----------------------------------------------------------|----------------|--------------|
| Maintenant | <i>hal'yty</i> | <i>hall'</i> |
| Quelqu'un qui n'est pas fiable ou qui fait des problèmes | <i>mfallaḥ</i> | <i>Dāšir</i> |

Tableau 2 : différences lexicologiques

¹² <http://www.webgaza.net/background/Palestinian-Refugee-Camps/West-Bank/index.htm> (consulté le 4.4.2019)

1.6.2 la glosse palestinienne dans la littérature scientifique

De nombreux auteurs se sont intéressés à l'arabe dans son état actuel, c'est-à-dire sous ses diverses gloses. Parmi eux, Bergstrasser (1915), un écrivain allemand, dont l'intérêt était de présenter l'APSH. Son projet était de décrire les langues parlées dans la Palestine historique¹³. Entre autres, il a décrit les différents types d'accents et le lexique employé. Notons qu'il a fait des cartes de la Palestine historique qui faisait partie avec la Syrie, le Liban et la Jordanie de ce qui est appelé aujourd'hui le Proche-Orient.

La glosse palestinienne : le fruit de l'immigration

Miller (2007 : 17) affirme que l'immigration a fortement impacté les gloses vernaculaires urbaines arabes, notamment au Proche-Orient. Abdel Jawad (1986 : 53-63) avance qu'au début des années 1980, les études variationnistes ont commencé à étudier de près le phénomène dialectal dans le contexte urbain, en particulier en Jordanie et en Palestine. Cet intérêt croissant à l'égard des dialectes urbains a fait surgir le courant sociolinguistique de l'étude de l'arabe urbain. Il en résulte, selon Miller (2007 : 17), que différents modèles et approches sociolinguistiques ont été développés au Maghreb et au Proche-Orient. De manière globale, l'approche dialectale historique a été adoptée dans les études francophones sur les villes nord-africaines. Tandis que la majorité des études menées sur les villes du Proche-Orient ont opté pour une approche variationniste, c'est-à-dire qu'elles ont étudié la variation linguistique en fonction de l'âge, du sexe, de la classe sociale et de l'éducation. Enfin, et comme mentionné *supra*, des facteurs politiques, comme le pan-nationalisme arabe, ont empêché le développement des études dialectales et sociolinguistiques. Les gloses vernaculaires ne sont pas perçues comme étant des sujets légitimes de recherches dans la majorité des pays arabes.

Au sujet de la Jordanie et de la Palestine, Miller (2007 : 17) souligne que c'est l'une des rares régions où le contact dialectal induit par la migration / l'urbanisation a été traité en détails¹⁴. La région avait connu un mouvement considérable de migration à cause des guerres dans les Territoires Palestiniens en 1948, 1967 et 1973. Une grande partie de réfugiés palestiniens se sont donc enfuis en Jordanie vu qu'ils parlaient la même langue, partageaient la même culture et faisaient partie de la même région.

Ce mouvement a fait entrer en contact des Palestiniens urbains, ruraux et bédouins avec des Palestiniens et Jordaniens bédouins et ruraux. Cette fusion a conduit à une mixité complexe de la variété liée au sexe, à l'ethnie et à la religion. Parmi les différentes tendances qui ont été enregistrées, les femmes avaient tendance à garder ou à adopter de manière dominante les variantes urbaines palestiniennes. Quant aux hommes, soit ils passaient à une certaine prononciation de l'arabe standard moderne¹⁵, soit ils maintenaient, notamment dans le cas des Jordaniens, leurs variantes phonologiques rurales et bédouines¹⁶. Les chrétiens, quant à eux, utilisaient davantage des variantes urbaines.¹⁷

¹³ C'est la Palestine sous l'empire Ottoman et dont la frontière est le Liban du nord, la Syrie et la Jordanie de l'est, la Mer Rouge et l'Égypte du sud et la Mer Méditerranée de l'ouest.

¹⁴ Cf. aussi Sawai (2006 : 498-505)

¹⁵ Cf. Amara (2005)

¹⁶ Cf. Abdel Jawad (1986) et Sawai (2006)

¹⁷ Cf. Miller (2007 :28) et Amara (2005) pour la ville de Bethléem

La plus grande différence entre les différents types de l'APSH, comme indiqué plus haut, semble se situer entre la variété urbaine¹⁸, comme par exemple à Al-Quds (Jérusalem), Al-Khalil (Hébron), Naplouse, Ramallah et les parlers ruraux¹⁹ ou bédouins comme à Dura, l'un des villages où des locuteurs ont été enregistrés dans le cadre du présent corpus. Le contraste peut être très flagrant entre ces parlers. A titre d'exemple, la variété urbaine parlée à Al-Khalil est plus proche de la variété parlée à Ramallah (à 75km d'Hébron) ou encore à Jérusalem (à 45 km d'Hébron) que celle parlée à Dura qui se trouve à moins de 20 km ou encore à Halhuol qui se trouve à moins de 5 km. A titre d'exemple, ce tableau ci-dessous montre la différence entre trois villes différentes :

| Exemple | Dura | Hébron | Jérusalem |
|----------------|-----------------|----------------|----------------|
| Maintenant | <i>halḥyn</i> | <i>hal'yty</i> | <i>hall'</i> |
| Il m'a raconté | <i>ḥarrafny</i> | <i>ḥakāly</i> | <i>ḥakāly</i> |
| M'allonger | <i>'nbaṭiḥ</i> | <i>'tla'ah</i> | <i>'tla'ah</i> |

Tableau 3 : différences lexicologies

Plusieurs hypothèses pourraient être à l'origine de cela. Selon l'une d'elles, en 1948, un grand nombre de familles palestiniennes ont été chassées de chez elles. Il y a eu l'immigration externe, c'est-à-dire que des familles sont parties se réfugier dans les pays étrangers, en Europe, aux États-Unis ou encore dans les pays du Golfe. Il y a eu aussi l'immigration interne. C'est-à-dire qu'une autre partie des familles qui ne pouvaient pas quitter les Territoires Palestiniens pour diverses raisons se sont installées dans les camps de réfugiés. Une dernière partie a immigré en interne pour diverses raisons : liens familiaux, commerce, enseignement, éducation et religion. L'exemple le plus frappant se trouve à Jérusalem où la variété d'Hébron est presque audible partout dans la ville dû à la forte présence des hébronites dans la ville sacrée alors que la ville d'Hébron se trouve à 45km.

Étant donné que Jérusalem présente une particularité historique et religieuse, il existe plusieurs grammaires de la glosse qui y est parlée dont celle de Durant (1996) écrite en italien. Une autre étude qui aborde la glosse des bédouins a été réalisée par Rosenhouse (1984) ; elle a également écrit un article en 1995 dans lequel elle analyse la structure du discours oral qu'elle a enregistré. Le locuteur présent dans son enregistrement est un bédouin natif parlant la glosse bédouine. Blanc (1953) recueille un certain nombre de textes des Palestiniens vivants dans le nord des Territoires Palestiniens appelés « Druzes »²⁰. Hoyt (2000) a publié une grammaire descriptive du parler palestinien. Il avance que le parler palestinien a autant en commun avec le libanais. Shahin (2000) décrit une variété rurale de l'APSH de 'abū šūša, autrefois parlée près de Lydda et Ramla dans la Palestine historique.

1.6.3 Quel classement pour l'arabe palestinien ?

Une fois que le portrait géographique et historique de ce parler a été présenté, est-ce que l'APSH peut être considéré linguistiquement parlant comme une langue à part entière ? ou bien reste-t-il une variété dépendante de la langue arabe ?

¹⁸ La variété de l'APSH parlé dans les grandes villes.

¹⁹ La variété parlée dans les villages et les camps de réfugiés en Palestine

²⁰ Ils parlent le palestinien et l'hébreu.

Une langue contient plusieurs variétés. C'est-à-dire qu'une langue contiendra toutes les variétés qui en découlent. Un autre facteur qui, selon Hudson (1980), distingue une langue d'une variété est la question de statut et d'application. L'anglais standard, par exemple, est plus prestigieux que l'anglais du Yorkshire ou l'anglais indien car il est utilisé en écriture formelle alors que les autres variétés ne le sont pas et sont principalement parlées. La distinction entre « langue » et « variété », selon cet auteur, repose sur l'existence ou pas de la forme écrite. Hudson (1980 : 32) écrit à ce propos : « Si une variété est appelée une langue ou un dialecte dépend du prestige qu'on pense avoir, et pour la plupart des gens, c'est un critère indiscutable ». Si nous acceptons ce critère, le roman *al-muḥayym* (le camp) est sorti en 2018 en Territoires Palestiniens dont l'auteur Ibrahim FINO est natif de l'arabe palestinien et vit lui-même dans un camp de réfugiés dans le nord des Territoires Palestiniens. Ce roman a été écrit en arabe palestinien. Devrions-nous alors dire que le parler palestinien, puisqu'il est employé à l'écrit, est une langue ?

Dans le monde arabe, notamment dans l'image que nous avons d'une langue dans la culture arabe, *al-'arabbiyya l-fusha* est la seule « vraie » langue considérée comme telle. Quant aux dialectes parlés comme moyen de communication quotidienne des locuteurs arabophones, comme le parler palestinien, ils ne sont pas qualifiés de langues qui pourraient être enseignées, apprises ou même étudiées puisqu'ils sont « corrompus » comme expliqué *supra*. Dichy (2007 : 1) déplore cela en écrivant qu'« on entend communément dire de "l'arabe parlé" qu'il n'a "pas de grammaire" (ce serait donc, symboliquement, une "non-langue") ». La mauvaise représentation ne concerne pas uniquement les parlers arabes et touche également l'arabe moderne. Cet arabe serait aussi une version corrompue et simplifiée de la dite « vraie » langue arabe. Par conséquent, il ne pourra pas lui non plus faire l'objet d'une recherche ou d'une analyse scientifique. Si nous prenons en considération ce qui vient d'être expliqué, le parler palestinien serait indigne d'étude et ne représente pas une variété voire une langue à analyser.

Selon Dichy (2007 : 1), deux réponses sont fournies par les linguistes au sujet de cette question. La première réponse est que « les variétés de l'arabe constitueraient autant de langues distinctes, dont les locuteurs ne se comprennent pas toujours entre eux ». La seconde réponse est opposée à la première et stipule qu'« il y aurait entre les différentes variétés d'arabe un « continuum », comme dans les parlers créoles par exemple ».

Prenons d'abord la seconde opinion, à savoir que les différentes variétés sont un continuum, cela signifie que toutes les variétés découlent de la même langue, ce qui explique la compréhension possible entre les différents locuteurs de différents pays. Larcher (2008 : 269) plaide pour la supposition selon laquelle l'arabe serait passé d'une vision « continuiste de l'arabe, en termes de variantes, régionales ou tribales, bonnes ou mauvaises, d'une seule et même langue, à une vision discontinuiste, en termes de variétés ». Autrement dit, l'arabe ne serait plus dans un continuum, mais se serait éclaté en différentes variétés. Pour soutenir sa théorie, il cite Ibn Khaldûn (1377) dans la *Muqaddima*, chapitres 47 et 48 respectivement intitulés : *fî 'anna lughat al-'Arab li-hâdhâ l-'ahd lughâ mustaqilla mughâyira li-lughat Muḍar wa-lughat Ḥimyar* (« De ce que la langue des Arabes (= Bédouins) de ce temps est une langue différente de celle de Muḍar et de celle de Ḥimyar ») et *fî 'anna lughat 'ahl al-ḥadar wa-l-'amṣâr lughâ qâ'ima bi-nafsihâ mukhâlifa li-lughat Muḍar* (« De ce que la langue des sédentaires et citadins est une langue autonome, divergente de celle de Muḍar »). Pour le dire autrement, Larcher se joint à Ibn Khaldûn qui distingue, sous le même nom de *lughâ* (langue), pl. *lughât* (langues), trois variétés. Ces variétés sont à la fois différentes et séparées les unes des autres. Ils ne parlent plus de simples variantes

d'une seule et même langue : d'une part, la « langue de Muḍar » et, d'autre part, les parlers nomades et sédentaires contemporains d'Ibn Khaldûn. En conséquence, les deux auteurs optent pour le terme « variété » pour souligner qu'il n'y a pas une seule langue arabe, mais des langues arabes.

La première opinion considère les parlers comme étant des langues distinctes et que les locuteurs des différents parlers ne se comprennent pas. Un irakien dont la langue maternelle est le parler local Irakien ne pourra pas communiquer avec un Mauritanien dont la langue maternelle est le parler local mauritanien. Les deux locuteurs sont dans l'obligation de faire appel à leur compétence communicative (cf. Dichy 2007) et de faire usage de l'arabe moderne afin de se comprendre. Cela vient donc appuyer la théorie selon laquelle il y aurait des langues distinctes. Notons que plus les langues maternelles sont proches géographiquement, moins le besoin de faire appel à l'ASM se fait ressentir. Se fondant sur cette théorie, il y aurait une langue maternelle des locuteurs palestiniens (un parler local dans les termes de Dichy) et une langue nationale du pays (un parler régional dans les termes de Dichy).

Dichy (2007 : 1) critique les positions prises par les deux parties. Pour lui, les deux avis ne tiennent pas « suffisamment compte de la notion de compétence de communication ». Il opte pour considérer les différentes glosses de l'arabe comme des composantes d'une compétence de communication pluriglossique d'un locuteur donné. Cette notion de pluriglossie privilégie la théorie selon laquelle un locuteur arabophone scolarisé a la possibilité d'avoir recours à un système de connaissances complexe, à savoir les différents niveaux de l'arabe (parler, moderne et classique), et de s'y appuyer pour réussir son activité langagière. C'est-à-dire qu'il dispose d'un éventail de compétences communicatives dont son parler maternel, l'arabe moderne (auquel il est habitué grâce aux médias) et l'arabe classique étudié à l'école. Sa maîtrise de ces trois compétences peut être variée, mais cela ne l'empêche pas d'y avoir recours dans son activité langagière avec son interlocuteur.

A notre sens, malgré ce que nous pourrions reprocher à la théorie qui plaide pour la présence des langues distinctes, ses avancées se heurtent à l'unité de la nation arabe. En d'autres termes, admettre la pluralité des langues arabes, et non pas une seule langue arabe, serait une atteinte idéologique au nationalisme arabe. Dichy (2002 : 322) affirme que « les systèmes linguistiques des dialectes arabes diffèrent en bien des points assez fortement entre eux, et l'intercompréhension n'est pas toujours assurée ; l'arabe littéraire doit, quant à lui, faire l'objet d'un long apprentissage ». Il est compréhensible que les arabophones craignent pour leur langue et que la seule langue qui les unit s'éclate en différentes langues, ce qui pourrait expliquer la tendance à ne pas admettre la présence d'une pluralité de langues arabes.

1.6.4 Qu'en est-il du parler palestinien de notre corpus ?

Dans notre corpus, les locuteurs disposent de deux glosses : le parler régional qui relève du Proche-Orient ou le Levantin. C'est le parler qui est pratiqué dans les pays suivants : la Jordanie, la Syrie, le Liban et les Territoires Palestiniens. De plus, ils disposent d'un parler local, à savoir celui du lieu d'habitation de chaque locuteur comme la ville d'Hébron, le village de Dura et le camp de réfugiés d'Al-Fawwar. Chaque locuteur interagit avec ses interlocuteurs dans son propre parler local. Ce dernier ne génère aucune difficulté de compréhension ni de communication puisqu'il relève dans sa globalité du même parler régional. D'ailleurs, les trois lieux d'habitations des locuteurs cités ci-dessus sont dans la même région.

La différence entre les parlers du même pays se complique encore plus lorsqu'il s'agit des régions. A titre d'exemple, le parler régional du Sud palestinien est différent de celui du Centre et de celui du Nord. Un locuteur palestinien saura rapidement la région dont vient son interlocuteur dès les premiers mots prononcés. C'est-à-dire que le parler régional, au niveau national, est facilement reconnaissable. C'est le cas dans plusieurs pays arabes où un certain nombre de parlers sont en usage selon la région. Au sein de la région même, des parlers locaux sont aussi indétectables. Par exemple, lorsqu'un locuteur sédentaire de la ville d'Hébron interagit avec un locuteur du camp de réfugiés d'Al-Fawwar, il identifiera très facilement son lieu d'habitation grâce à son parler. C'est également le cas entre les locuteurs ruraux et citadins.

Le parler palestinien, en nous fondant sur la classification de Dichy (2007), dispose de trois glosses : le parler local, le parler national et le parler régional. Le terme *parler national* est proposé par nos soins car chaque pays possède son propre parler national qui est différent d'autres parlers de la même région. Le parler national est une composante du parler régional mais avec des spécificités propres à chaque pays de la même région. Un Jordanien parlant le régional du Levantin saura qu'il est en interaction avec un Libanais grâce à la reconnaissance du parler national. Le parler national, comme détaillé plus haut, diffère phonétiquement, morpho-syntaxiquement et lexicalement d'un pays à un autre dont le parler régional est le même. Il est impossible de trouver un Syrien ou un Libanais qui parle le même parler qu'un Palestinien en dépit du fait qu'ils soient tous de la même région. Cela n'empêche pour autant pas que la compréhension et la communication restent fluides.

Concernant le parler local, nous le remplaçons par le terme « langue maternelle du locuteur ». C'est la première langue que le locuteur parle et acquiert. Nous défendons le terme « langue maternelle » dans la mesure où si un Palestinien entre en interaction avec un Tunisien, un Soudanais ou un Tchadien alors que chacun fait usage uniquement de sa langue maternelle, la communication est vite vouée à l'échec, ou au mieux chacun devra faire énormément d'efforts. Et nous répondons à ceux qui disent qu'un Palestinien peut comprendre un Libanais par le fait que le facteur géographique réduit considérablement la différence entre les deux langues du fait que c'est le même parler régional pour les deux locuteurs, comme c'est le cas avec un Marocain et un Algérien vivant à la frontière.

Chapitre 2 : Corpus et méthodologie

2.1 Introduction

Pour mener cette recherche, un corpus authentique a été collecté et analysé. Dès l'introduction, il est important d'informer le lecteur que nous étions présent dans tous les enregistrements. Notre présence était, non seulement en tant qu'observateur, mais aussi en tant que participant. En effet, participer aux enregistrements permet de rétablir les informations manquées, les gestes et les expressions faciales que la langue ne retranscrit pas. De même, le fait de connaître les participants permet de comprendre l'implicite et les sujets évoqués lors des enregistrements. Le dictaphone, employé comme moyen d'enregistrement, était invisible lors de la constitution du corpus. En effet, comme le dit Labov (1972 : 69), si le participant sait qu'il est enregistré, il changera sa manière de parler et censurera obligatoirement son langage. C'est ainsi que le choix a été fait de dissimuler le dictaphone et d'enregistrer toutes les conversations sans que les participants ne le sachent. Pour ce qui est de l'organisation de ce chapitre, seront présentés le corpus ainsi que la méthodologie d'analyse adoptée dans cette étude.

2.2 Langue de corpus :

Avant d'aller plus loin dans la description de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de cette recherche, il nous semble judicieux de tracer précisément les contours linguistiques de la variété employée. En effet, compte tenu du caractère polyglossique de la langue arabe au sens large comme cela a été explicité dans le premier chapitre, nous pourrions nous demander : de quel arabe s'agit-il ici ?

Comme il a été exposé au premier chapitre, la langue arabe englobe de maintes variétés qui sont parlées sur un territoire étendu. Cette richesse dont atteste la langue arabe peut, selon Pinon (2010 : 39), poser un problème d'ordre méthodologique lorsqu'un chercheur arabisant s'attelle à étudier un corpus d'une langue avec de telles caractéristiques. Pour sortir de ce dilemme, Pinon (*ibid* : 39) suggère que le chercheur prenne le soin de bien définir ce qu'il entend par *l'arabe*. Dans le cas de notre recherche, l'APSH, sujet d'analyse pragmatique et objet du corpus, est :

- Parlé par les locuteurs nés et vivant en Territoires Palestiniens. En sont exclus donc les Palestiniens nés à l'étranger du fait de leur absence dans le corpus.
- Parlé dans le sud des Territoires Palestiniens, à savoir Hébron, Dura et Al-Fawwar bien qu'il puisse y avoir des ressemblances avec le parler d'autres régions palestiniennes.
- Enregistré entre août et septembre 2018.
- Employé en usage quotidien par ses locuteurs.

2.2.1 Linguistique de corpus

Depuis l'apparition ou plutôt l'invention de nouveaux outils multimédias, le paysage de la linguistique de corpus a radicalement changé. Ces outils ont permis l'étude d'un éventail de phénomènes linguistiques et interactionnels très vastes et variés. Le monde de la recherche a assisté à la mise en œuvre des corpus collectifs de données entre les différentes équipes de recherche dans les différentes disciplines comme notamment l'analyse du discours. L'analyse conversationnelle a très prématurément insisté sur l'importance de constituer des corpus, de les transcrire et d'étudier à partir de ceux-là les phénomènes y existant. C'est en effet le corpus transcrit qui permet au

chercheur de décrire, analyser et théoriser les phénomènes qui l'intéressent. Mais qu'entendent les chercheurs par linguistique de corpus ?

Wolfgang (2009 :185) définit le corpus comme étant :

« a corpus being a principled collection of real language data. Part of applied linguistics, it made little claim to its own theoretical framework. Nevertheless, it has provided a new way to look at language. Corpus linguistics situates meaning in the discourse, in the interaction between people, rather than in the minds of speakers. Only words embedded in their contexts have meaning, and what they mean is determined by their contextual collocates »²¹

Les résultats tirés de celui-ci sont issus de l'interaction langagière réelle entre les différents locuteurs. Ce mode d'enregistrement de langage a connu plusieurs changements et modifications. Traverso (2012 : 7) indique deux changements majeurs : le premier changement est relatif à la qualité des outils de constitution de corpus. C'est-à-dire que la qualité du son des conversations enregistrées s'est améliorée, ce qui a eu un impact sur la qualité des transcriptions. Il en résulte des analyses plus précises et plus fiables. De même, un certain nombre de logiciels et d'outils technologiques ont vu le jour, ce qui a permis de mieux traiter les données collectées. En outre, les chercheurs ont pris conscience des exigences juridiques et déontologiques liées à l'enregistrement non déclaré. Le second changement est relatif à la place que la linguistique des corpus s'est appropriée dans le champ des sciences humaines. Cela a permis de multiplier les recherches, de les conserver et de créer des bases de données mises à disposition des chercheurs.

L'une des principales méthodes d'étude de la langue parlée consiste à étudier un corpus de données orales retranscrites. En effet, le chercheur tend à retranscrire tout ce qu'il entend par écrit : lettres, chiffres, blancs, etc. La linguistique de corpus fait référence à l'étude du langage basée sur un ensemble d'exemples naturels de « la vie réelle »²². L'utilisation de données naturelles est l'un des principaux critères de tout corpus. Baker (2010 : 94) avance que des exemples naturels de langage peuvent aider à « *derive rules or explore trends about the ways in which people actually produce language* »²³. Les corpus sont, d'après Biber (1993), conçus de manière à représenter la langue telle que parlée par ses locuteurs natifs. Traverso (2008 : 214) voit les corpus comme étant des données collectées dans des « situations sociales naturelles », c'est-à-dire que le chercheur n'a pas ajusté ses données en fonction d'objectifs de sa recherche. Ces données collectées par le chercheur permettent l'analyse des pratiques interactionnelles des locuteurs.

Hunston (2002 : 215-244) énumère sept types de corpus couramment utilisés :

- *Specialized corpora*²⁴ : il contient des textes d'un type particulier comme les éditoriaux de journaux ;

²¹ « Un corpus étant un ensemble collecté et ordonné de données langagières réelles. Faisant partie de la linguistique appliquée, la linguistique de corpus n'a jamais revendiqué réellement de cadre théorique propre. Cependant, elle a procuré une manière nouvelle de regarder le langage. La linguistique de corpus situe la signification dans le discours, dans l'interaction entre les gens, plutôt que dans l'esprit des locuteurs »

²² Baker (2010), Hunston (2002) et McEnery et Wilson (1996)

²³ « Établir des règles ou à explorer les tendances concernant la manière dont les gens produisent réellement un langage »

²⁴ Corpus spécialisés

- *General corpora*²⁵ : il est constitué de textes de nombreux types comme les corpus comparables contenant deux ou plusieurs corpus dans différentes langues ou différentes variétés de la même langue : ex. anglais britannique et anglais américain ;
- *Parallel corpora*²⁶ dans lequel les mêmes textes sont produits en deux langues ou plus ;
- *Learner corpora*²⁷ qui comprend des textes produits par les apprenants d'une langue ;
- *Pedagogic corpora*²⁸ constitué de toute la langue (manuels de cours, lectures, etc.) à laquelle un apprenant a été exposé ;
- *Historical corpora*²⁹ dans lequel sont rassemblés des textes de différentes époques ;
- *Monitor corpora*³⁰ qui est conçu pour suivre les changements dans une langue.

Le principal corpus utilisé dans cette étude est un corpus général de l'APSH. Il remplit également le critère proposé par Baker, à savoir « des exemples naturels » collectés sans règles prédéfinies. Toutes les données ont été obtenues grâce à l'enregistrement des conversations quotidiennes des locuteurs natifs de l'APSH. En outre, des efforts considérables ont été déployés pour que les participants échantillonnés soient représentatifs du palestinien parlé dans les villes et les villages du sud des Territoires Palestiniens.

Notre tâche de construire un corpus parlé d'une langue dont aucun corpus n'existe prend beaucoup de temps. En effet, nous avons fait une recherche assez approfondie sur des corpus en arabe palestinien, mais cette recherche n'a pas porté ses fruits. De ce fait, nous avons opté pour la constitution de notre propre corpus pour pouvoir répondre aux questions de recherche posées dans cette thèse. D'ailleurs, Pinon (2010 : 45) est favorable à l'utilisation de la linguistique de corpus en vue d'élaborer « une grammaire réaliste » de l'emploi réel de la langue telle qu'elle est pratiquée par ses locuteurs. Elle regrette que les grammaires que nous avons aujourd'hui, comme celle de E. Badawi, M. Carter et A. Gully (2004), soient basées sur des corpus d'arabe de presse. Autrement dit, ces grammairiens ne se basent pas sur les parlers arabes et négligent ces derniers dans l'élaboration des grammaires. Cette tendance, explique Pinon (*ibid* : 53), est liée au fait que constituer un corpus oral pose un certain nombre de problèmes comme : transcription, enregistrement et coût de traitement. La plupart des chercheurs se tournent donc vers des corpus écrits.

Cette recherche ouvrira à d'autres chercheurs un large éventail de possibilités de comparaison de l'APSH avec d'autres variétés d'arabe parlés dans le monde arabe. De même, il permettrait d'étudier d'autres phénomènes, que ce soit en termes de MP ou d'autres caractéristiques linguistiques.³¹ D'ailleurs, il n'a été retranscrit que des exemples de chaque MP dans le cadre de ce travail. Ceci est dû au fait que nous avons eu un certain nombre de difficultés liées au temps, au matériel ainsi que certains problèmes de santé.

²⁵ Corpus généraux

²⁶ Corpus parallèles

²⁷ Corpus d'apprenants

²⁸ Corpus pédagogiques

²⁹ Corpus historiques

³⁰ Corpus de surveillance

³¹ Un CD est fourni avec la présente recherche contenant l'intégralité du corpus

2.2.2 Choix de la transcription :

Étant donné les raisons explicitées ci-dessus et le fait que nous travaillons sur des séquences dont le processus de transcription phonétique prendrait un temps considérable, nous avons fait le choix d'effectuer une transcription non surchargée de rire, toux, intonations, etc. car nous pensons que ces annotations n'auront pas d'effet sur le phénomène linguistique analysé, à savoir les marqueurs pragmatiques. Cela a permis d'ailleurs d'obtenir des séquences plus claires et plus audibles pour notre étude. Cela étant, certaines interférences orales peuvent avoir une valeur pragmatique. De ce fait, tout élément qui a rapport à l'analyse de MP a été précisé dans les transcriptions de sorte à faciliter le processus interprétatif.

2.2.3 difficultés de la transcription

L'une des difficultés de la transcription que Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987 : 102) soulignent est le fait que le chercheur, de par ses habitudes linguistiques et de la norme à laquelle il est habitué, tend à reconstruire le discours qu'il transcrit : « on écoute ce qu'on s'attend à écouter ». Pour faire face à cette problématique, nous avons réécouté l'enregistrement à plusieurs reprises. Et là où des doutes s'installaient, nous avons demandé au participant concerné de clarifier ce qu'il a dit dans la séquence en question. Notons que notre présence physique dans les enregistrements nous a largement facilité la compréhension et en conséquence la transcription de ces données.

Caddéo (2012 : 31) souligne que l'étape de la transcription constitue le premier pas de l'analyse. Le chercheur, à ce stade, doit faire face à sa propre conception de la norme de sa langue, mais il doit aussi la trahir. C'est-à-dire qu'il doit mettre à l'épreuve « sa propre acceptabilité » des faits linguistiques. Dans notre cas de figure, étant habitué à l'arabe de presse et encore plus à l'arabe classique comme norme linguistique, nous avons éprouvé, notamment lors des premières analyses et transcriptions, des difficultés liées à la transcription d'une langue vue comme « agrammaticale ». Même si la norme grammaticale est celle de l'arabe classique, il faudra souligner que chaque variété a sa propre grammaire. Donc, plus nous nous sommes efforcé de mettre de côté la norme de l'arabe classique, plus notre attention s'est portée sur les faits linguistiques analysés de la variété palestinienne qui fait l'objet de notre analyse. Et c'est justement pour cette raison que nous avons effectué plusieurs transcriptions et analyses à des périodes séparées. Cela a eu pour effet de nous permettre, d'une part, d'affiner nos travaux et, d'autre part, de nous séparer de cette norme classique dont nous étions prisonnier. Reste à souligner que la norme adoptée ici dans les transcriptions est celle de la revue *Arabica*. La transcription, selon Larousse, signifie « action de noter les mots d'une langue en une écriture différente » alors que translittération signifie « opération qui consiste à transcrire, lettre à lettre, chaque graphème d'un système d'écriture correspondant à un graphème d'un autre système, sans qu'on se préoccupe de la ponctuation ».

Blanche-Benveniste (1991 : 53) explique que la ponctuation, qui est habituelle de l'écrit, ne peut pas être appropriée telle qu'elle est pour l'oral du fait que ce dernier comporte beaucoup plus de ponctuation. Cela étant, nous avons fait le choix de ne pas ponctuer la transcription, sauf :

- Trois points pour marquer les silences
- Un point pour marquer la fin de l'intervention
- Sauter une ligne pour marquer le tour de parole
- Point d'interrogation pour marquer les questions
- Point d'exclamation pour marquer l'exclamation

Ce choix a été fait pour ne pas surcharger la translittération et permettre ainsi une meilleure visibilité du phénomène étudié. Il est motivé par les conseils de Blanche-Benveniste (2002 : 111) qui appelle les linguistes à ne pas ponctuer la translittération sauf lorsque cette dernière est destinée à un public non spécialisé. Le choix d'opter pour une translittération est fondé sur le fait que la translittération est la transcription d'un système d'écriture, l'arabe palestinien dans notre cas de figure, à un autre, lettre par lettre. Dans notre recherche, c'est en français.

2.3 L'analyse contrastive des MP

Dans le cadre de cette recherche, l'analyse contrastive a été adoptée car elle permet d'analyser les MP d'une langue dont peu de recherches sont faites en s'appuyant sur une autre langue dont les recherches sont abondantes. Dans notre recherche, le fait d'opter pour cette méthode vient du fait qu'aucune étude n'a analysé les MP en APSH. D'un point de vue intralinguistique, les MP peuvent être comparés et analysés en termes de similitudes et de différences. Smith et Jucker (2000) analysent *actually*, *in fact* et *well* sur la base de leur fonction de marquer un écart entre les propositions et les attitudes. Une autre étude contrastive intra-langue est l'analyse de Jucker et Smith (1998) de *yeah*, *like* et *you know*. *Yeah* peut être analysé du point de vue du destinataire en tant que marqueur de réception, *like* est un marqueur de présentation centrée sur l'information et orientée vers le locuteur et *you know* est un marqueur de présentation orienté vers le destinataire.

Les comparaisons inter-linguistiques permettent de déceler les convergences et les divergences. En effet, les MP peuvent avoir des points de comparaisons avec d'autres langues. Les langues germaniques en sont la preuve. Un exemple en est le suédois *alltsa* (Aijmer 2007), le norvégien *altsa* (Vasko et Fretheim 1997) et l'allemand *also* (Fernandez-Villanueva 2007). Il est donc intéressant de les comparer sémantiquement et pragmatiquement. Des similitudes sont donc possibles dans toutes les langues de la même famille en raison de l'emprunt effectué entre elles pour diverses raisons. Simon-Vandenberg et Willems (2011) étudient le développement sémantique et pragmatique de l'anglais *actually* et le français *actuellement*, et l'anglais *in fact* et le français *en fait* en favorisant ou en entravant la grammaticalisation. Par ce dernier, nous entendons l'étude d'un changement linguistique, qui peut être lié à l'évolution d'une langue, qui consiste à analyser la transformation d'une entité autonome en morphème grammatical.

Les mots non apparentés qui sont des équivalents sémantiques-pragmatiques ont été l'objet d'études contrastives. Fleischman et Yaguello (2004) souhaitaient montrer que *genre* en français et *like* en anglais avaient développé les mêmes fonctions pragmatiques bien que leur origine lexicale soit différente. Que les marqueurs dans différentes langues puissent se développer de manière similaire est également montré dans une étude de Fraser et Malmaud-Makowski (1996). Ces chercheurs ont étudié les MP en anglais et en espagnol et ont montré que les fonctions de déni et de contraste correspondaient étroitement. Tous ces exemples, parmi tant d'autres, montrent l'intérêt de mener cette recherche : comparer les fonctions pragmatiques de trois MP palestiniens avec leurs synonymes en français. Ce travail peut servir, entre autres, à l'enseignement de deux langues ainsi qu'à l'exercice de l'interprétation.

La recherche contrastive dans ce domaine a montré donc que les relations entre les soi-disant équivalents (apparentés ou non) sont complexes et qu'il existe le plus souvent des chevauchements

sémantiques et pragmatiques partiels plutôt qu’entiers. C’est par exemple le cas avec des marqueurs relationnels tels que l’anglais *the contrary* et le français *au contraire* (Lewis 2006a). Comme l’a démontré Angela Downin (2006), les apparentés étymologiques ne sont pas une garantie de similitudes fonctionnelles. En effet, Downin avance que les correspondances de l’anglais *surely* ne sont sûrement pas de la même origine que les mots espagnols tels que *seguro*, *seguramente*, mais nous devons rechercher des équivalents qui ne sont pas étymologiquement liés. Bien que l’anglais *actually* et le français *actuellement* ont la même origine, le premier, contrairement au second, est devenu un marqueur pragmatique bien qu’il y ait des signes de pragmaticalisation émergente en français parlé comme le montrent Simon-Vandenberg et Willems (2011). Willems et Demol (2006) ont utilisé un corpus multilingue (anglais, français, néerlandais) pour réaliser une analyse contrastive, non seulement de *really* et *vraiment*, mais aussi de leurs homologues hollandais *echt* et *werkelijk*.

Le chercheur peut opter pour une méthodologie qui implique l’utilisation de corpus parallèles ou contrastifs. Sur la base du corpus parallèle anglo-norvégien, Hasselgard (2006) compare l’anglais *now* et le norvégien *na* en utilisant le cadre de la linguistique fonctionnelle systémique. *Allora* en italien et *alors* en français sont étudiés en termes de convergence et divergence par Bazzanella et al. (2007). Romero-Trillo (2007) montre que des marqueurs d’implication en anglais tels que *I mean*, *you know* et *you see* sont utilisés différemment en anglais et en espagnol.

Ce que nous essayons de montrer par toutes ces études, c’est que l’intérêt pour une étude comparative et contrastive qui met en comparaison un ensemble de MP et examine leurs fonctions pragmatiques dans les deux langues en question n’est pas récent. Mais aucune étude, à notre connaissance, n’a examiné les convergences et les divergences entre l’APSH et le français en considérant les trois MP choisis dans le cadre de cette recherche.

2.4 Collecte et description des données

Dans la présente recherche, le choix a été fait de s’appuyer sur l’analyse d’un corpus authentique de l’APSH. D’après Lüdeling & Kytö (2008), les corpus donnent dans de nombreux cas trois types de données : support empirique, information et méta-information de fréquence concernant les participants et les données de la source. Selon les chercheurs (2008 : IX), « *a corpus may provide extra-linguistic information (or meta-data) on such factors as the age or gender of the speaker/writer, text genre, temporal and spatial information about the origin of the text, etc [...] [which] allows comparisons between different kinds of text or different groups of speakers* »³². Aijmer et Simon-Vandenberg (2011) soulignent que l’utilisation de corpus permet d’étudier la distribution des MP dans la parole, dans l’écriture et dans différents registres. Aijmer (2002: 3) souligne que « *corpora represent actual performance and provide the opportunity to study the distribution and function of particles in extensive text extracts representing different registers* »³³.

³² « Un corpus peut fournir des informations extralinguistiques (ou métadonnées) sur des facteurs tels que l’âge ou le sexe du locuteur/auteur, le genre du texte, des informations temporelles et spatiales sur l’origine du texte, etc. [...] [qui] permet des comparaisons entre différents types de texte ou différents groupes de locuteurs »

³³ « Les corpus représentent la performance réelle et permettent d’étudier la distribution et la fonction des particules dans de longs extraits de textes représentant différents registres »

Biber (1993 :243) définit la représentativité d'un corpus comme étant « *the extent to which a sample includes the full range of variability in a population* »³⁴. Cependant, compte tenu des contraintes de temps, de financement pour ce projet, des difficultés géopolitiques, il était impossible de représenter toutes les régions et toutes les villes palestiniennes. Ainsi, la représentativité de nos résultats est réduite au sud des Territoires Palestiniens. Cela dit, ce corpus inclut des données parlées provenant de trois lieux d'habitations palestiniens différents, à savoir Hébron (une ville), Dura (un village) et Al-Fawwar (un camp de réfugiés). Notre corpus constitue le premier corpus à inclure des données parlées par des locuteurs palestiniens de sexe différent (hommes et femmes).

2.4.1 Enregistrements : paramètres et difficultés

Les données utilisées pour la présente recherche ont été recueillies entre le 10 août 2018 et le 26 septembre 2018. Tous les participants sont de nationalité palestinienne. Ces derniers sont nés et vivent dans les Territoires Palestiniens depuis leur naissance. Le rôle du doctorant consistait à ne participer que s'il était directement concerné ou si une question lui était posée. Cela est dans le but de laisser parler les participants qui ne savaient pas, au moment de l'enregistrement, qu'ils étaient en train d'être enregistrés. Cependant, quelques difficultés peuvent être notées :

- 1- Lorsque le nombre de participants est élevé, comme c'est le cas du premier enregistrement dont le nombre de participants est de dix, il est arrivé que plusieurs participants parlaient en même temps, s'interrompaient. Il est également arrivé que des microcycles de conversation se formaient. Ces interruptions ont eu un impact sur la qualité de l'écoute.
2. La télévision était restée parfois allumée alors que les participants à l'enregistrement se parlaient et ce sans qu'elle ne soit gênante. C'est le cas par exemple du deuxième enregistrement. Notons que tous les participants à cet enregistrement étaient de la même famille, ce qui pourrait expliquer le fait que laisser la télévision allumée alors que des conversations se formaient entre les visiteurs et les accueillants n'a pas été perçu comme irrespectueux.
3. Dans le quatrième enregistrement, la présence des enfants et leur « contre » conversation en même temps que la conversation des participants adultes était un obstacle lors de la retranscription. Nous avons choisi d'éluder la conversation des enfants car elle était trop courte et difficilement audible.
4. Lorsque l'enregistrement avait lieu en dehors de la maison (ex. sur la terrasse), le vent était quelque peu gênant pour l'enregistrement. Mais cela ne pesait que peu sur la qualité d'enregistrement et n'avait pas d'effets graves sur la qualité finale du corpus.
5. Comme ce sont des conversations familiales et amicales, il n'y a pas eu beaucoup de débats vifs. Les thèmes abordés n'incitaient pas à débattre.
6. Certains participants sont partis durant le dernier enregistrement et sont revenus plus tard. D'autres participants sont arrivés en cours d'enregistrement. En conséquence, de nombreux changements de sujets de conversation ainsi que de locuteurs ont eu lieu. De ce fait, il y a eu un certain nombre de blancs.

³⁴ « La mesure dans laquelle un échantillon inclut toute la gamme de variabilité dans une population »

2.4.2 Description des enregistrements

Dans cette partie, une description détaillée sera faite de chaque enregistrement du corpus sous forme de tableau. Ce dernier contient les informations suivantes : date, durée, lieu, nombre de participants et thèmes abordés.

| # | Date | Durée | Lieu | # de participants | Thèmes abordés |
|---|------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | 10.08.2018 | 0 :34 :33 | Salon/village | 10 | La maladie de la tante, la nourriture, les problèmes professionnels de la tante, l'achat d'un réfrigérateur |
| 2 | 02.09.2018 | 0 :45 :02 | Salon/village | 8 | Le temps, des nouvelles des voisins, un mariage, les enfants, commentaires sur une émission de télévision |
| 3 | 02.09.2018 | 0 :21 :19 | Salon/village | 4 | Les relations tendues entre les proches de la famille, les frais de scolarité, les démarches administratives pour obtenir un acte de naissance |
| 4 | 03.09.2018 | 01 :44 :05 | Salon/village | 8 | Un meurtre d'un Palestinien, un fait-divers en Jordanie, le travail, la corruption dans l'administration, problèmes liés au système scolaire, les nouvelles des voisins, jeu de devinette, la maladie de la petite-fille, l'anniversaire d'un cousin |
| 5 | 10.09.2018 | 0 :32 :47 | Terrasse/ville | 3 | Les problèmes entre les familles de la ville, la polygamie, le commerce, le respect de la femme, l'occupation, les problèmes liés à la malbouffe |
| 6 | 15.09.2018 | 0 :43 :55 | Salon/village | 10 | L'opération chirurgicale de l'oncle, les aventures des ouvriers dans le bâtiment, un grave accident de la route |
| 7 | 17.09.2018 | 0 :57 :07 | Salon/village Avec la présence de trois locutrices du camp de réfugiés d'Al-Fawwar | 9 | Le mauvais niveau des élèves, la profession de l'enseignant et ses difficultés, la construction de la maison d'un cousin, les remèdes naturels aux maladies |

| | | | | | |
|----|------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8 | 18.09.2018 | 1 :03 :08 | Salon/village Salon/ville (à partir de la 33 ^{ème} minutes, arrivée des locuteurs de la ville dans l'enregistrement). | 14 | Les conflits politiques internationaux, le coût de la vie en Turquie et dans les Territoires Palestiniens, les taxes et les voitures en Territoires Palestiniens, l'emprisonnement d'un collègue de travail, l'organisation de mariage, les souvenirs des enfants |
| 9 | 21.09.2018 | 0 :22 :07 | Terrasse/ville | 5 | Les problèmes du marché du travail |
| 10 | 23.09.2018 | 0 :23 :10 | Terrasse/village | 6 | La nourriture, des faits-divers, un accident de voiture, des souvenirs du travail du père, le marché du travail |
| 11 | 26.09.2018 | 1 :25 :28 | Terrasse/ville | 7 | Le marché du travail, la chasse aux trésors, les dettes de la famille, l'achat d'une voiture, l'achat d'un magasin |

Tableau 4 : description des enregistrements

Comme le tableau le montre, huit enregistrements sur onze ont été enregistrés dans le village et les trois restantes ont été enregistrées en ville. Sept enregistrements ont uniquement des participants villageois. Alors que les participants aux autres trois enregistrements habitent en ville. Le huitième enregistrement met en scène des participants habitant en ville et au village. En conséquence, concernant la question de la représentativité, le corpus est globalement représentatif du langage des locuteurs du village et représentatif à un moindre degré des locuteurs de la ville. Quant au camp de réfugiés d'Al-Fawwar, la présence de trois locutrices y habitant est notée dans le septième enregistrements, mais cela ne fait pas de notre corpus une représentation du parler des camps de réfugiés.

La durée des enregistrements varie entre vingt-et-une minutes et une heure quarante-quatre minutes. Le nombre de participants varie entre trois, comme c'est le cas du cinquième enregistrement, à quatorze participants, comme c'est le cas dans le huitième enregistrement. Les thèmes abordés varient également.

2.4.3 Description des participants

Après avoir décrit les enregistrements et leurs caractéristiques, il est question à présent de décrire les participants aux différents enregistrements. Pour chaque participant, les caractéristiques suivantes seront détaillées : sexe, âge, nationalité, religion, niveau d'éducation, profession, revenus (de manière approximative) et situation familiale. Notons que cette classification sera effectuée pour chaque participant dans chaque enregistrement. Les participants seront nommés par les lettres de l'alphabet latin selon leur ordre d'apparition. Les abréviations suivantes seront employées pour faciliter ce travail :

| Sigle | Abréviation |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Sexe Homme Femme | Sexe H F |
| Age | Age |
| Nationalité Palestinienne | Nat Pal |
| Confession Musulmane | Conf Mus |
| Niveau d'éducation Pas de baccalauréat Baccalauréat Diplôme Licence Master | Educ -Bac Bac Diplôme Licence Master |
| Profession Salarié Au chômage Femme au foyer Retraité Étudiant | Prof Salarié(e) Chômage FAF Retraité Étudiant |
| Revenus Élevés (+ de 4000 Nis) Moyens (entre 2500 et 4000 Nis) Faibles (- de 2500) Pas de revenus | Rev Élevé Moyen Faible O |
| Situation familiale Marié Veuf Fiancé Célibataire Divorcé | S.F. Marié(e) Veuf Fiancé Célibataire Divorcé(e) |

Tableau 5 : abréviations

| Enregistrement | Participant | Sexe | Âge | Educ | Conf | Nat | Prof. | Rev | S.F. |
|----------------------|-------------|------|-----|---------|------|-----|----------|--------|--------|
| 1 | A | H | 63 | Licence | Mus | Pal | Retraité | Faible | Marié |
| 10 participants | B | F | 65 | -Bac | Mus | Pal | FAF | Faible | Mariée |
| Lieu : salon/village | C | F | 51 | Bac | Mus | Pal | Salariée | Faible | Mariée |
| | D | H | 28 | Master | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |

| | | | | | | | | | |
|--|---|---|----|---------|-----|-----|----------|--------|-------------|
| | E | H | 22 | Diplôme | Mus | Pal | Salarié | Moyen | Célibataire |
| | F | H | 90 | -Bac | Mus | Pal | Retraité | Faible | Marié |
| | G | F | 25 | Licence | Mus | Pal | Salariée | Faible | Célibataire |
| | H | H | 17 | -Bac | Mus | Pal | Étudiant | O | Célibataire |
| | J | H | 24 | Bac | Mus | Pal | Salarié | Faible | Célibataire |
| | K | H | 11 | -Bac | Mus | Pal | Étudiant | O | Célibataire |

Tableau 6 : description du premier enregistrement

Le premier enregistrement a lieu dans un salon à Dura avec la participation de dix locuteurs. Sept hommes et trois femmes sont présents. Leur âge varie entre onze ans et quatre-vingt-dix ans avec une forte présence des jeunes, soit six participants ont moins de trente ans (D, E, G, H, J et K). Leur niveau d'éducation varie aussi entre ceux qui n'ont pas le Baccalauréat, ceux qui ont un diplôme (Baccalauréat +2), ceux qui ont une Licence (la durée de Licence est de quatre ans en Territoires Palestiniens) et ceux qui ont un Master. La présence de ceux qui n'ont pas le Baccalauréat est forte, soit six participants. Ils sont tous de confession musulmane et de nationalité palestinienne. Cinq participants sont actifs, deux sont retraités, deux sont étudiants et une seule est femme au foyer. Leur niveau de revenu est faible avec six participants qui gagnent moins de deux mille cinq cents Nis³⁵, soit six cents euros par mois et deux participants qui n'ont pas de revenus. Concernant leur situation familiale, nous notons la présence de cinq mariés et de cinq célibataires.

| Enregistrement | Participant | Sexe | Âge | EDUC | Conf | NA T | Prof. | Rev | S.F. |
|----------------------|-------------|------|-----|---------|------|------|----------|--------|-------------|
| 2 | C | F | 51 | Bac | Mus | Pal | Salariée | Faible | Mariée |
| 8 participants | L | F | 48 | -Bac | Mus | Pal | Salariée | Faible | Veuve |
| Lieu : salon/village | H | H | 17 | -Bac | Mus | Pal | Étudiant | O | Célibataire |
| | A | H | 63 | Licence | Mus | Pal | Retraité | Faible | Marié |
| | D | H | 28 | Master | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |
| | G | F | 25 | Licence | Mus | Pal | Salariée | Faible | Célibataire |
| | M | H | 6 | -Bac | Mus | Pal | Étudiant | O | Célibataire |
| | N | F | 26 | Diplôme | Mus | Pal | Salariée | Moyen | Célibataire |

Tableau 7 : description du deuxième enregistrement

Le deuxième enregistrement a lieu dans un salon à Dura avec la participation de huit locuteurs. Quatre hommes et quatre femmes sont présents. Leur âge varie entre six ans et soixante-trois ans avec une forte présence des jeunes, soit cinq participants qui ont moins de trente ans. Leur niveau

³⁵ La monnaie locale : un euro égale quatre Nis.

d'éducation varie aussi entre ceux qui n'ont pas le Baccalauréat, ceux qui ont un diplôme, ceux qui ont une Licence et ceux qui ont un Master. La présence de ceux qui n'ont pas le Baccalauréat ou n'ont que le Baccalauréat est équivalente à ceux qui ont fait des études supérieures, soit quatre participants pour chaque catégorie. Ils sont tous de confession musulmane et de nationalité palestinienne. Cinq participants sont actifs, un retraité et deux étudiants. Leur niveau de revenus est faible avec six participants qui gagnent moins de deux mille cinq cents Nis, soit six cents euros par mois. Concernant leur situation familiale, ils sont majoritairement célibataires avec la présence de quatre participants célibataires, trois mariés et une veuve.

| Enregistrement | Participant | Sexe | Âge | EDUC | Conf | NA T | Prof. | Rev | S.F. |
|-------------------------|-------------|------|-----|---------|------|---------|----------|--------|-------------|
| 3 | D | H | 28 | Master | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |
| 4 participants | A | H | 63 | Licence | Mus | Pal | Retraité | Faible | Marié |
| Lieu : salon/village | C | F | 51 | Bac | Mus | Pal | Salariée | Faible | Mariée |
| | H | H | 17 | -Bac | Mus | Pal | Étudiant | O | Célibataire |

Tableau 8 : description du troisième enregistrement

Le troisième enregistrement a lieu dans un salon à Dura avec la participation de quatre locuteurs. Trois hommes et une femme sont présents. Leur âge varie entre dix-sept ans et soixante-trois ans. Leur niveau d'éducation varie aussi entre ceux qui n'ont pas le Baccalauréat, ceux qui ont une Licence et ceux qui ont un Master. La présence de ceux qui n'ont pas le Baccalauréat ou n'ont que le Baccalauréat est égale à ceux qui ont fait des études supérieures avec deux participants pour chaque catégorie. Ils sont tous de confession musulmane et de nationalité palestinienne. Deux participants sont actifs, un retraité et un étudiant. Leur niveau de revenus est faible avec deux participants qui gagnent moins de deux mille cinq cents Nis, soit six cents euros par mois, et un dont les revenus sont de zéro. Concernant leur situation familiale, ils sont majoritairement mariés avec la présence de trois participants mariés et un célibataire.

| Enregistrement | Participant | Sexe | Âge | EDUC | Conf | NA T | Prof. | Rev | S.F. |
|-------------------------|-------------|------|-----|---------|------|---------|----------|--------|--------|
| 4 | O | H | 35 | Licence | Mus | Pal | Salarié | Moyen | Marié |
| 8 participants | C | F | 51 | Bac | Mus | Pal | Salarié | Faible | Mariée |
| Lieu : Salon/village | P | F | 34 | Diplôme | Mus | Pal | Salariée | Moyen | Mariée |
| | D | H | 28 | Master | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |
| | A | H | 63 | Licence | Mus | Pal | Retraité | Faible | Marié |

| | | | | | | | | | |
|--|---|---|----|---------|-----|-----|----------|--------|-------------|
| | M | H | 6 | -Bac | Mus | Pal | Étudiant | O | Célibataire |
| | H | H | 17 | -Bac | Mus | Pal | Étudiant | O | Célibataire |
| | G | F | 25 | Licence | Mus | Pal | Salariée | Faible | Célibataire |

Tableau 9 : description du quatrième enregistrement

Le quatrième enregistrement a lieu dans un salon à Dura avec la participation de huit locuteurs. Cinq hommes et trois femmes sont présents. Leur âge varie entre six ans et soixante-trois ans. Leur niveau d'éducation varie aussi entre ceux qui n'ont pas le Baccalauréat, ceux qui ont une Licence et ceux qui ont un Master. La présence de ceux qui ont fait des études supérieures est élevée avec cinq participants. Ils sont tous de confession musulmane et de nationalité palestinienne. Cinq participants sont actifs, un participant est retraité et un autre est étudiant. Leur niveau de revenus est faible avec trois participants qui gagnent moins de deux mille cinq cents Nis, soit six cents euros par mois, et deux dont les revenus sont de zéro. Concernant leur situation familiale, ils sont majoritairement mariés avec la présence de cinq participants mariés et trois célibataires.

| Enregistrement | Participant | Sexe | Age | EDUC | Conf | NAT | Prof. | Rev | S.F. |
|------------------------|-------------|------|-----|---------|------|-----|------------------|-------|-------|
| 5 | D | H | 28 | Master | Mus | Pal | Salarié | Elevé | Marié |
| 3 participants | Q | H | 38 | Diplôme | Mus | Pal | Autoentrepreneur | Elevé | Marié |
| Lieu : terrasse /ville | R | H | 55 | -Bac | Mus | Pal | Commerçant | Elevé | Marié |

Tableau 10 : description du cinquième enregistrement

Le cinquième enregistrement a lieu sur une terrasse de maison à Hébron avec la participation de trois locuteurs qui sont tous de sexe masculin. Leur âge varie entre vingt-huit ans et cinquante-cinq ans. Leur niveau d'éducation varie aussi entre un participant qui n'a pas le Baccalauréat, un participant qui a un diplôme et un participant qui a un Master. Ils sont tous de confession musulmane et de nationalité palestinienne. Les trois locuteurs sont actifs avec un niveau de revenus élevé, soit plus de quatre mille Nis par mois, soit mille euros. Concernant leur situation familiale, ils sont tous mariés.

| Enregistrement | Participant | Sexe | Âge | EDUC | Conf | NA T | Prof. | Rev | S.F. |
|----------------------|-------------|------|-----|--------|------|------|---------|-------|--------|
| 6 | S | F | 45 | -Bac | Mus | Pal | FAF | O | Mariée |
| 10 participants | T | H | 50 | -Bac | Mus | Pal | Salarié | Elevé | Marié |
| Lieu : salon/village | D | H | 28 | Master | Mus | Pal | Salarié | Elevé | Marié |

| | | | | | | | | | |
|--|---|---|----|---------|-----|-----|----------|--------|-------------|
| | A | H | 63 | Licence | Mus | Pal | Retraité | Faible | Marié |
| | C | F | 51 | Bac | Mus | Pal | Salariée | Faible | Mariée |
| | H | H | 17 | -Bac | Mus | Pal | Étudiant | O | Célibataire |
| | G | F | 25 | Licence | Mus | Pal | Salariée | Faible | Célibataire |
| | U | H | 24 | Diplôme | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Fiancé |
| | V | H | 25 | Bac | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Fiancé |
| | W | F | 20 | Licence | Mus | Pal | Étudiant | O | Célibataire |

Tableau 11 : description du sixième enregistrement

Le sixième enregistrement a lieu dans un salon à Dura avec la participation de dix locuteurs. Sept hommes et trois femmes sont présents. Leur âge varie entre dix-sept ans et soixante-trois ans avec une majorité de six locuteurs qui ont moins de trente ans. Leur niveau d'éducation varie aussi entre ceux qui n'ont pas le Baccalauréat, ceux qui ont une Licence et ceux qui ont un Master. La présence de ceux qui ont fait des études supérieures est égal à ceux qui n'en ont pas fait, soit cinq participants pour chaque catégorie. Ils sont tous de confession musulmane et de nationalité palestinienne. Six participants sont actifs, un participant est retraité, une participante est femme au foyer et deux participants sont étudiants. Leur niveau de revenus est faible avec six participants qui gagnent moins de deux mille cinq cents Nis par mois, soit six cents euros, et trois dont les revenus sont de zéro. Concernant leur situation familiale, cinq participants sont mariés, deux sont fiancés et trois sont célibataires.

| Enregistrement | Participant | Sexe | Âge | EDUC | Conf | NA T | Prof. | Rev | S.F. |
|----------------------|-------------|------|-----|---------|------|------|----------|--------|-------------|
| 7 | A | H | 63 | Licence | Mus | Pal | Retraité | Faible | Marié |
| 7 participants | X | F | 53 | Bac | Mus | Pal | Salariée | Faible | Mariée |
| Lieu : salon/village | D | H | 28 | Master | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |
| | Y | F | 19 | Bac | Mus | Pal | FAF | O | Célibataire |
| | Z | F | 23 | Diplôme | Mus | Pal | FAF | O | Mariée |
| | C | F | 51 | Bac | Mus | Pal | Salariée | Faible | Mariée |
| | H | H | 17 | -Bac | Mus | Pal | Étudiant | O | Célibataire |

Tableau 12 : description du septième enregistrement

Le septième enregistrement a lieu dans un salon à Dura avec la participation de sept locuteurs. Trois hommes et quatre femmes sont présents. Leur âge varie entre dix-sept ans et soixante-trois ans avec quatre participants qui ont moins de trente ans. Leur niveau d'éducation varie aussi entre ceux qui n'ont pas le Baccalauréat, ceux qui ont une Licence et ceux qui ont un Master. La présence

de ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures est élevée, soit quatre participants. Ils sont tous de confession musulmane et de nationalité palestinienne. La présence des participants inactifs est majoritaire avec quatre participants contre trois participants qui sont actifs. Leur niveau de revenus est faible avec six participants qui gagnent moins de deux mille cinq cents Nis par mois, soit six cents euros, ainsi que deux femmes au foyer et un étudiant. Concernant leur situation familiale, ils sont majoritairement mariés avec la présence de cinq participants qui sont mariés et deux qui sont célibataires.

| Enregistrement | Participant | Sexe | Âge | EDUC | Conf | NA | Prof. | Rev | S.F. |
|-------------------------|-------------|------|-----|---------|------|-----|-------------------|--------|-------------|
| 8 | P | F | 34 | Diplôme | Mus | Pal | Salariée | Moyen | Mariée |
| 14 participants | L | F | 48 | -Bac | Mus | Pal | Salariée | Faible | Veuve |
| Lieu : village et ville | D | H | 28 | Master | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |
| | A | H | 63 | Licence | Mus | Pal | Retraité | Faible | Marié |
| | C | F | 51 | Bac | Mus | Pal | Salariée | Faible | Mariée |
| | N | F | 26 | Diplôme | Mus | Pal | Salariée | Moyen | Célibataire |
| | O | H | 35 | Licence | Mus | Pal | Salarié | Moyen | Marié |
| | AS | F | 26 | Master | Mus | Pal | Salariée | Moyen | Mariée |
| | AJ | H | 61 | -Bac | Mus | Pal | Autoentrepreneur | Élevé | Marié |
| | EJ | F | 53 | -Bac | Mus | Pal | FAF | O | Mariée |
| | SJ | F | 38 | Diplôme | Mus | Pal | Autoentrepreneuse | Élevé | Divorcée |
| | MR | H | 23 | Diplôme | Mus | Pal | Salarié | Faible | Célibataire |
| | G | F | 25 | Licence | Mus | Pal | Salariée | Faible | Célibataire |
| | H | H | 17 | -Bac | Mus | Pal | Étudiant | O | Célibataire |

Tableau 13 : description du huitième enregistrement

Le huitième enregistrement a lieu dans un salon à Dura avec la participation de quatorze locuteurs. Mais notons qu'à partir de la trente-troisième minutes, quatre participants citadins de la ville d'Hébron sont arrivés (AS, AJ, EJ, SJ). La présence des femmes est majoritaire avec huit femmes contre six hommes. Leur âge varie entre dix-sept ans et soixante-trois ans. Leur niveau d'éducation varie aussi. La présence de ceux qui ont fait des études supérieures est élevée, soit neuf participants. Ils sont tous de confession musulmane et de nationalité palestinienne. La majorité des participants est active, soit onze participants. Leur niveau de revenus est variable, soit sept participants dont les revenus sont faibles, quatre participants dont les revenus sont moyens, trois participants dont les

revenus sont élevés et deux participants dont les revenus sont de zéro. Concernant leur situation familiale, ils sont majoritairement mariés, soit huit participants mariés, trois célibataires, une veuve et une divorcée.

| Enregistrement | Participant | Sexe | Âge | EDUC | Conf | NA T | Prof. | Rev | S.F. |
|------------------------|-------------|------|-----|---------|------|------|------------------|-------|-------|
| 9 | HJ | H | 40 | Bac | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |
| 5 participants | Q | H | 38 | Diplôme | Mus | Pal | Autoentrepreneur | Élevé | Marié |
| Lieu : terrasse /ville | D | H | 28 | Master | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |
| | KJ | H | 45 | Bac | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |
| | HJ | H | 28 | Bac | Mus | Pal | Autoentrepreneur | Élevé | Marié |

Tableau 14 : description du neuvième enregistrement

Le neuvième enregistrement a lieu en terrasse dans une maison à Hébron avec la participation de cinq locuteurs qui sont tous de sexe masculin. Leur âge varie entre vingt-huit ans et quarante-cinq ans. Leur niveau d'éducation varie aussi. La présence de ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures est élevée, soit trois participants. Ils sont tous de confession musulmane et de nationalité palestinienne. Ils sont tous actifs. Leur niveau de revenus est élevé, soit plus de quatre mille Nis par mois, ce qui équivaut mille euros. Concernant leur situation familiale, ils sont tous mariés.

| Enregistrement | Participant | Sexe | Âge | EDUC | Conf | NA T | Prof. | Rev | S.F. |
|-------------------------|-------------|------|-----|---------|------|------|----------|--------|-------------|
| 10 | A | H | 63 | Licence | Mus | Pal | Retraité | Faible | Marié |
| 7 participants | C | F | 51 | Bac | Mus | Pal | Salariée | Faible | Mariée |
| Lieu : village/terrasse | D | H | 28 | Master | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |
| | J | H | 24 | Bac | Mus | Pal | Salarié | Faible | Célibataire |
| | G | F | 25 | Licence | Mus | Pal | Salariée | Faible | Célibataire |
| | H | H | 17 | -Bac | Mus | Pal | Étudiant | O | Célibataire |
| | L | F | 48 | -Bac | Mus | Pal | Salariée | Faible | Veuve |

Tableau 15 : description du dixième enregistrement

Le dixième enregistrement a lieu en terrasse dans une maison à Dura avec la participation de sept locuteurs. Quatre hommes et trois femmes sont présents. Leur âge varie entre dix-sept ans et soixante-trois ans. Leur niveau d'éducation varie aussi. La présence de ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures est élevée, soit quatre participants. Ils sont tous de confession musulmane et de nationalité palestinienne. Ils sont majoritairement actifs, soit cinq participants qui sont actifs, un participant qui est retraité et un participant qui est étudiant. Leur niveau de revenus est faible, c'est-à-dire que six participants gagnent moins de deux mille cinq cents Nis euros, soit six cents euros, et un participant dont les revenus sont de zéro. Concernant leur situation familiale, trois participants sont mariés, trois célibataires et une veuve.

| Enregistrement | Participant | Sexe | Âge | EDUC | Conf | NAT | Prof. | Rev | S.F. |
|------------------------|-------------|------|-----|---------|------|-----|------------------|-------|--------|
| 11 | Q | H | 38 | Diplôme | Mus | Pal | Autoentrepreneur | Élevé | Marié |
| 7 participants | MJ | H | 36 | Diplôme | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |
| Lieu : terrasse /ville | D | H | 28 | Master | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |
| | HJ | H | 28 | Bac | Mus | Pal | Autoentrepreneur | Élevé | Marié |
| | AJ | H | 61 | -Bac | Mus | Pal | Autoentrepreneur | Élevé | Marié |
| | AS | F | 26 | Master | Mus | Pal | Salariée | Moyen | Mariée |
| | KJ | H | 45 | Bac | Mus | Pal | Salarié | Élevé | Marié |

Tableau 16 : description du onzième enregistrement

Le onzième enregistrement a lieu en terrasse à Hébron avec la participation de sept locuteurs dont la majorité est de sexe masculin, soit six hommes et une femme. Leur âge varie entre vingt-six ans et soixante et un ans. Leur niveau d'éducation varie aussi. La présence de ceux qui ont fait des études supérieures est élevée, soit quatre participants. Ils sont tous de confession musulmane et de nationalité palestinienne. Ils sont tous actifs avec un niveau de revenus élevé, soit six participants qui gagnent plus de quatre mille Nis par mois, ce qui est égal à mille euros. Concernant leur situation familiale, ils sont tous mariés.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif de tous les participants et de leurs caractéristiques. Ils sont notés selon l'ordre d'apparition dans le corpus.

| Participant | Lieu d'habitation | Sexe | Âge | NAT | CONF | EDUC | Prof. | REV | S. F |
|-------------|-------------------|------|-----|-----|------|---------|----------|--------|--------|
| A | Village | H | 63 | PAL | MUS | Licence | Retraité | Faible | Marié |
| B | Village | F | 65 | PAL | MUS | -Bac | FAF | Faible | Mariée |
| C | Village | F | 51 | PAL | MUS | Bac | Salariée | Faible | Mariée |
| D | Village | H | 28 | PAL | MUS | Master | Salarié | Élevé | Marié |

| | | | | | | | | | |
|----|-----------------|---|----|-----|-----|---------|-------------------|--------|-------------|
| E | Village | H | 22 | PAL | MUS | Diplôme | Salarié | Moyen | Célibataire |
| F | Village | H | 90 | PAL | MUS | -Bac | Retraité | Faible | Marié |
| G | Village | F | 25 | PAL | MUS | Licence | Salariée | Faible | Célibataire |
| H | Village | H | 17 | PAL | MUS | -Bac | Étudiant | 0 | Célibataire |
| J | Village | H | 24 | PAL | MUS | Bac | Salarié | Faible | Célibataire |
| K | Village | H | 11 | PAL | MUS | -Bac | Étudiant | 0 | Célibataire |
| L | Village | F | 48 | PAL | MUS | -Bac | Salariée | Faible | Veuve |
| M | Village | H | 6 | PAL | MUS | -Bac | Étudiant | 0 | Célibataire |
| N | Village | F | 26 | PAL | MUS | Diplôme | Salariée | Moyen | Célibataire |
| O | Village | H | 35 | PAL | MUS | Licence | Salarié | Moyen | Marié |
| P | Ville | F | 34 | PAL | MUS | Diplôme | Salariée | Moyen | Mariée |
| Q | Ville | H | 38 | PAL | MUS | Diplôme | Autoentrepreneur | Élevé | Marié |
| R | Ville | H | 55 | PAL | MUS | -Bac | Commerçant | Élevé | Marié |
| S | Village | F | 45 | PAL | MUS | -Bac | FAF | 0 | Mariée |
| T | Village | H | 50 | PAL | MUS | -Bac | Salarié | Élevé | Marié |
| U | Village | H | 24 | PAL | MUS | Diplôme | Salarié | Élevé | Fiancé |
| V | Village | H | 25 | PAL | MUS | Bac | Salarié | Élevé | Fiancé |
| W | Village | F | 20 | PAL | MUS | Licence | Étudiant | 0 | Célibataire |
| X | Camp de réfugié | F | 53 | PAL | MUS | Bac | Salariée | Faible | Mariée |
| Y | Camp de réfugié | F | 19 | PAL | MUS | Bac | FAF | 0 | Célibataire |
| Z | Camp de réfugié | F | 23 | PAL | MUS | Diplôme | FAF | 0 | Mariée |
| AS | Ville | F | 26 | PAL | MUS | Master | Salariée | Moyen | Mariée |
| AJ | Ville | H | 61 | PAL | MUS | -Bac | Autoentrepreneur | Élevé | Marié |
| EJ | Ville | F | 53 | PAL | MUS | -Bac | FAF | 0 | Mariée |
| SJ | Ville | F | 38 | PAL | MUS | Diplôme | Autoentrepreneuse | Élevé | Divorcée |
| MR | Village | H | 23 | PAL | MUS | Diplôme | Salarié | Faible | Célibataire |
| KJ | Ville | H | 45 | PAL | MUS | Bac | Salarié | Élevé | Marié |

| | | | | | | | | | |
|----|-------|---|----|-----|-----|---------|------------------|-------|-------|
| HJ | Ville | H | 28 | PAL | MUS | Bac | Autoentrepreneur | Élevé | Marié |
| MJ | Ville | H | 36 | PAL | MUS | Diplômé | Salarié | Élevé | Marié |

Tableau 17 : récapitulation des caractéristiques de tous les participants

Ce tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques de tous les participants dont voici les traits principaux :

- Le nombre total des participants dans tous les enregistrements est de trente-trois locuteurs.
- La majorité des participants habitent dans un village, soit vingt participants habitent dans un village, dix participants habitent dans une ville et trois participants habitant dans un camp de réfugiés.

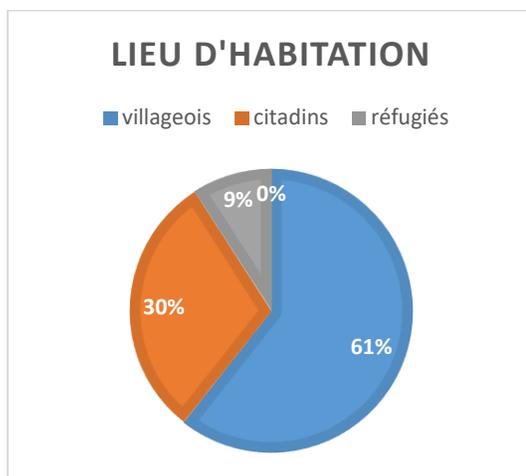


Figure 2 : lieux d'habitation des participants

- En ce qui concerne leur sexe, dix-neuf participants sont de sexe masculin contre quatorze de sexe féminin.

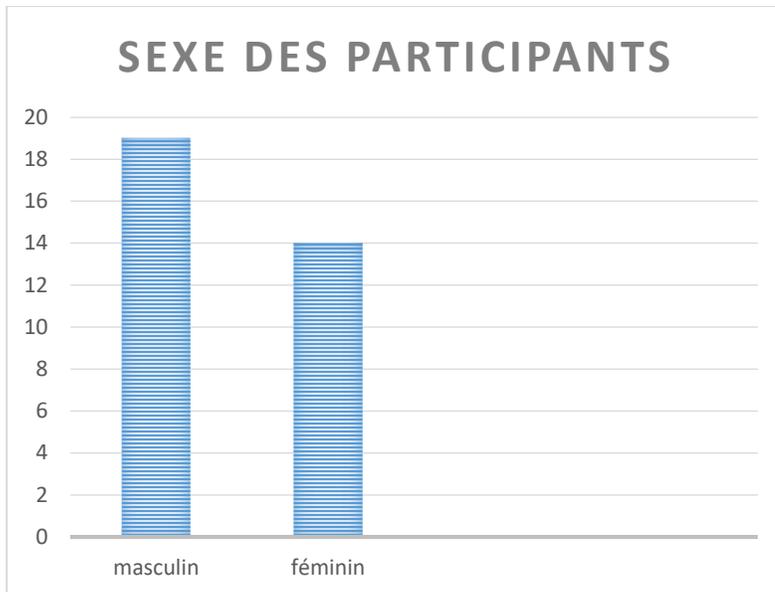


Figure 3 : sexe des participants

- Les tranches d'âge sont les suivantes : quatre participants ont moins de vingt ans, douze participants ont entre vingt et vingt-neuf ans, cinq participants ont entre trente et trente-neuf ans, trois participants ont entre quarante et quarante-neuf ans, cinq participants ont entre cinquante et cinquante-neuf ans, trois participants ont entre soixante et soixante-neuf ans et un seul participant a entre quatre-vingt-dix et quatre-vingt-dix-neuf ans.

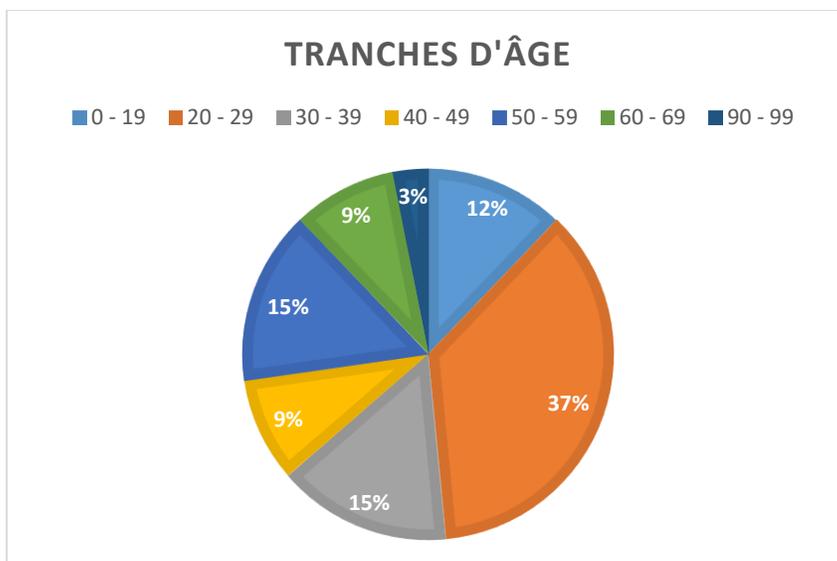


Figure 4 : tranches d'âge des participants

- Tous les participants sont de nationalité palestinienne.
- Tous les participants sont de confession musulmane.
- Le niveau d'éducation des participants est variable et se résumé ainsi : onze participants n'ont pas le Baccalauréat ou ne l'ont pas encore (sont lycéens), neuf participants ont obtenu un diplôme (deux ans d'études supérieures après le Baccalauréat), quatre participants ont

obtenu leur Licence (quatre ans d'études supérieures) et deux participants ont obtenu leur Master (deux ans d'études supérieures après la Licence).

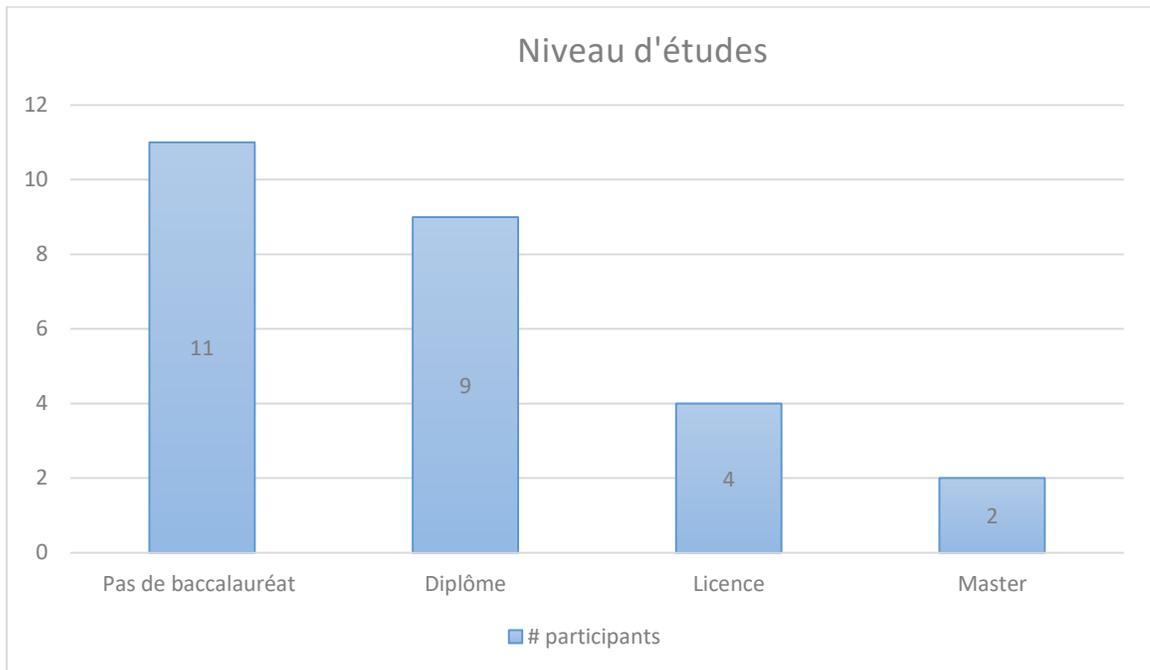


Figure 5 : niveaux d'études des participants

- Leur situation professionnelle est la suivante : dix-sept participants sont salariés, quatre participants sont autoentrepreneurs, quatre participants sont étudiants, quatre participantes sont femmes au foyer, un participant est commerçant et deux participants sont retraités.

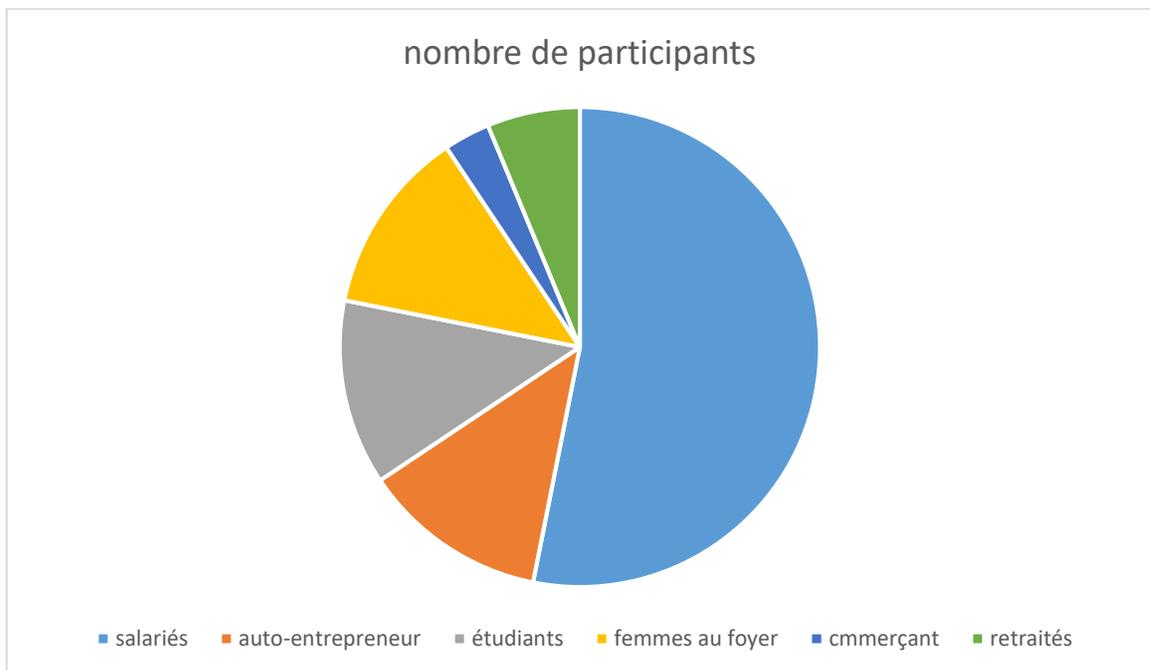


Figure 6 : situation professionnelle des participants

- Concernant la situation familiale, dix-neuf participants sont mariés, dix participants sont célibataires, deux participants sont fiancés, une participante est veuve et un participant est divorcé.

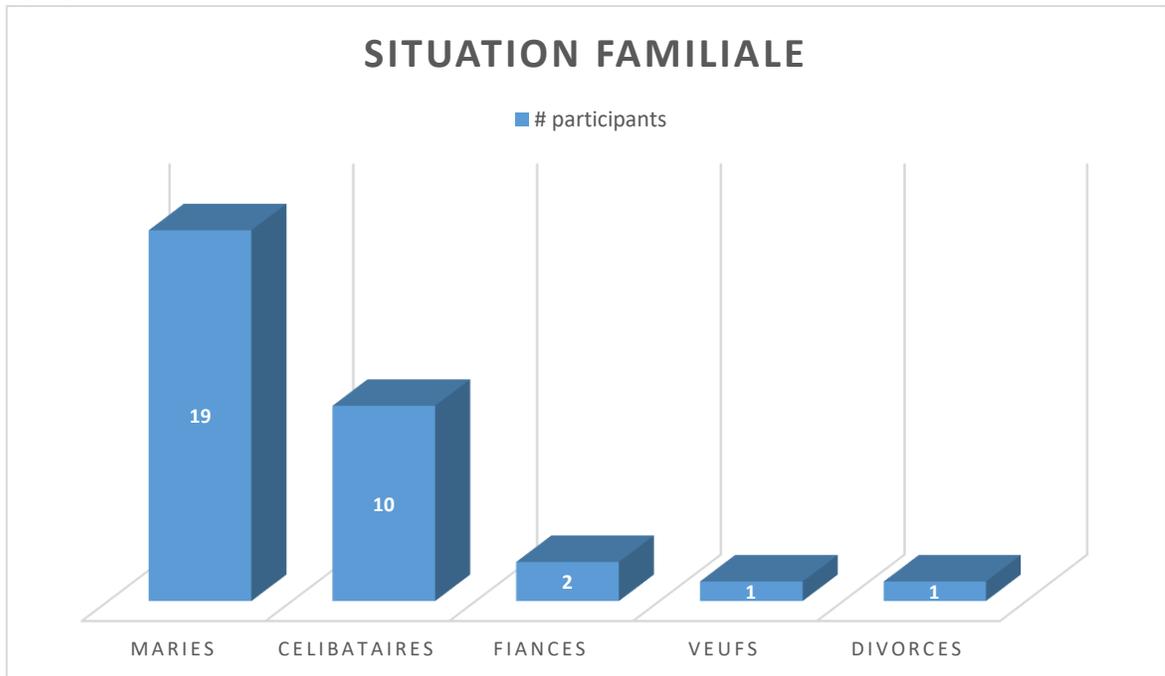


Figure 7 : situation familiale des participants

2.5 Méthodologie d'analyse

2.5.1 La méthode inductive pour l'analyse qualitative des données brutes

Blais et Martineau (2006 : 3) la définissent comme étant « un ensemble de procédures systématiques permettant de traiter des données qualitatives, ces procédures étant essentiellement guidées par les objectifs de recherche ». En vue d'arriver à cette fin, le chercheur se doit de passer par une lecture détaillée et rigoureuse de son corpus brut. Ainsi, il pourra établir des catégories de ses données brutes. L'approche inductive peut se résumer et se comprendre, d'après Blais et Martineau (*ibid* : 5), de la manière suivante :

« En tant que réforme des théories, hypothèses ou intuitions à la lumière de l'expérience et de son analyse [...]. Ainsi, l'induction est définie comme un type de raisonnement qui consiste à passer du spécifique vers le général ; cela signifie qu'à partir de faits rapportés ou observés (expériences, événements, etc.), le chercheur aboutit à une idée par généralisation et non par vérification à partir d'un cadre théorique préétabli ».

Thomas (2006) récapitule les étapes importantes de l'analyse qualitative dans son article intitulé « A General Inductive Approach for Analyzing Qualitative Evaluation Data ». Thomas (*ibid*: 238) fournit une vue d'ensemble de ces étapes: « *The primary purpose of the inductive approach is to*

allow research findings to emerge from the frequent, dominant, or significant themes inherent in raw data, without the restraints imposed by structured methodologies ». ³⁶

Miles et Huberman (2003) résument les étapes de l'analyse qualitative en trois points : la réduction des données, la condensation et la présentation de ces données. Quant à Paillé et Mucchielli (2003), ils évoquent de manière similaire à celle de Miles et Huberman les trois étapes mais avec des termes un peu différents : phases de transcription-traduction, de transposition-réarrangement et de reconstitution-narration.

Blais et Martineau (2006 : 2), dans un article intitulé « l'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », essaient d'aborder cette méthode en accentuant davantage la notion de sens :

« Bien que l'analyse inductive générale soit cohérente avec la démarche de ces différents auteurs, nous mettons davantage l'accent sur le processus de réduction des données en décrivant un ensemble de procédures visant à donner un sens à un corpus de données brutes mais complexes, dans le but de faire émerger des catégories favorisant la production de nouvelles connaissances en recherche, peu importe le domaine privilégié par le chercheur. Bien que la notion de sens n'ait pas été directement abordée par Thomas (2006), elle nous semble être au cœur de l'analyse inductive ».

Les auteurs (*ibid* : 3) précisent dans la suite de leur article ce qu'ils entendent par « donner un sens ». Ils expliquent que le sens ne vient qu'« après coup ». C'est-à-dire que le chercheur ne le perçoit pas d'emblée. Au contraire, plus il avance dans ses analyses, plus le sens émerge et devient clair. En effet, donner du sens à son corpus repose sur la mise en relation de ses anciennes expériences et connaissances avec les nouvelles expériences afin d'aboutir à une modification ou affirmation de celles-ci. C'est au chercheur de reconstruire le sens que l'acteur a voulu transmettre depuis sa réalité. Comme le mentionne Savoie-Zajc (2000), la valeur d'une recherche qualitative repose en grande partie sur la capacité du chercheur à donner un sens aux données. Ainsi, le fait d'extraire ce sens permet, en quelque sorte, d'aller au-delà de ce que les données brutes disent *a priori*³⁷.

2.5.2 Que permet l'analyse inductive ?

Elle permet tel que le mentionne Thomas (2006 : 237-246) de :

1. Condenser des données brutes, variées et nombreuses dans un format résumé.
2. Établir des liens entre les objectifs de la recherche et les catégories découlant des données brutes.
3. Développer un cadre de référence ou un modèle à partir de nouvelles catégories émergentes.

Blais et Martineau (2006 : 3) définissent l'analyse inductive comme permettant de mener à bien une recherche à caractère exploratoire. Par exemple, le chercheur établit des catégories qui n'existaient pas dans les théories de son domaine. Paillé et Mucchielli (2003 : 147-148) définissent ce qu'est une catégorie, définition que nous adoptons ici : « nous pouvons définir la catégorie comme une production textuelle se présentant sous forme d'une brève expression et permettant de

³⁶ « L'approche inductive a pour principal objectif de permettre aux résultats de la recherche d'émerger des thèmes dominants ou significatifs inhérents aux données brutes, sans les contraintes imposées par des méthodologies structurées ».

³⁷ Cf. Denzin, Lincoln et al. (2005)

dénommer un phénomène perceptible à travers une lecture conceptuelle d'un matériau de recherche. (...) À la différence de la rubrique ou du thème, elle va au-delà de la désignation de contenu pour incarner l'attribution même de la signification ».

Notons qu'il ne faut pas confondre l'analyse inductive et l'analyse déductive. Cette dernière vient confirmer, modifier ou nier des catégories déjà constatées alors que l'analyse inductive vise à établir des catégories non identifiées auparavant. Dans le cadre de notre recherche, il est question d'analyser des données brutes qui n'avaient pas jusqu'à présent été analysées et pour lesquelles aucune catégorie n'est établie. Il est par conséquent logique d'opter pour l'analyse inductive pour parvenir à nos fins de recherche.

Dans ce but, une première analyse a été réalisée afin de relever les fonctions pragmatiques sans avoir recours à un cadre théorique. Nous nous sommes basé sur nos propres observations, le contexte de l'énonciation, nos propres connaissances de la langue étudiée et sur une écoute à plusieurs reprises de l'échange dans lequel le MP est produit. Une fois ce travail réalisé, nous sommes passé dans un deuxième temps à la comparaison. En effet, nous comparons nos résultats avec l'interprétation des participants natifs dans le corpus enregistré. En d'autres termes, nous extrayons de manière aléatoire 30% de MP avec leurs contextes. Nous les présentons aux locuteurs palestiniens et nous leur demandons de les traduire. Cela permet de vérifier si la traduction correspond à l'usage de ces locuteurs. Par la suite, nous faisons la même chose, mais cette fois-ci en choisissant des extraits traduits en français et en les envoyant à des Francophones pour vérifier ces analyses. Cette double vérification permet de valider nos analyses à la fois de l'APSH vers le français et du français vers l'APSH.

Ce travail, quoi que coûteux en temps et en énergie, permet d'augmenter la probabilité de la justesse de l'analyse. Par la suite, une comparaison avec des MP synonymes en français est effectuée afin de mettre en avant les convergences et les divergences entre les fonctions pragmatiques dans les deux langues. Cette dernière opération vient répondre à la demande de Schiffrin (1987) qui incitait les chercheurs à analyser les MP dans leurs langues d'origines et comparer leurs résultats à d'autres langues afin de voir si une universalité à ce niveau est à confirmer ou à écarter.

2.5.3 Les principes de l'approche inductive

Après avoir présenté les intérêts et l'objectif pour cette approche, nous essaierons dans la suite de ce chapitre de présenter les principes de cette approche. A cet effet, Thomas (2006) esquisse ces derniers qui permettent au chercheur de mener son analyse efficacement :

1. L'analyse des données doit être guidée par les objectifs ou les questions de recherche qui ciblent spécifiquement les objets devant être étudiés par le chercheur.

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons procédé à un repérage général de tous les MP présents dans notre corpus. Ensuite, nous avons sélectionné les trois MP qui sont les plus statistiquement présents. Au départ, nous ne savions pas quels MP feraient l'objet d'une analyse approfondie. Nous l'avons su qu'une fois la première étape terminée.

2. L'analyse se fait en prenant soin de lire à plusieurs reprises les données brutes et de les interpréter, ce qui en fait la composante principale de l'analyse justement nommée « inductive ».

Ce principe a été appliqué dans le sens où trois analyses ont été effectuées des fonctions pragmatiques, soit une analyse tous les trois mois. Ceci a permis à la fois de vérifier et de revoir

notre analyse. Une comparaison entre les résultats des analyses a été faite afin de voir la marge d'erreurs dans les résultats.

3. Bien que l'analyse soit influencée par les objectifs de recherche au départ, les résultats proviennent directement de l'analyse des données brutes et non pas de réponses souhaitées par le chercheur. Ainsi, les objectifs de recherche, tels qu'ils sont formulés, fournissent un point de vue, une perspective au chercheur pour conduire l'analyse de ses données, mais ils ne constituent pas une série d'attentes à produire, c'est-à-dire des résultats spécifiques à obtenir à tout prix.

Ce principe a été appliqué et respecté dans le sens où les MP n'avaient pas été analysés dans l'APSH. L'objectif principal de la recherche était d'examiner de près les fonctions de trois MP choisis sans avoir eu recours à des catégories établies auparavant.

4. L'objectif principal de l'analyse inductive est de développer des catégories à partir des données brutes pour les intégrer dans un cadre de référence ou un modèle. Ce modèle contient habituellement les catégories clés et les procédures identifiées et développées par le chercheur pendant son processus d'analyse.

Ce principe a été respecté dans le sens où nous avons établi des catégories des fonctions pragmatiques de nos MP et y avons mis des étiquettes descriptives à chaque catégorie. Notons que cette étape a été atteinte après une classification de tous les MP qui figuraient dans le corpus avec leurs fonctions.

5. Les résultats proviennent des multiples interprétations du chercheur qui est responsable du codage des données. Inévitablement, ces résultats sont construits à partir de la perspective et de l'expérience du chercheur qui doit prendre des décisions à propos de ce qui est plus pertinent et moins pertinent dans les données collectées.

Comme nous sommes natif de la variété analysée, l'interprétation s'est basée sur nos connaissances intuitives. Par ailleurs, il a été décidé d'exposer les résultats aux participants présents dans le corpus afin de comparer et d'en assurer la fiabilité. Dans ce sens, sept participants ont consulté notre analyse et ont confirmé l'analyse que nous en faisons. De même, une fois les analyses terminées, nous les avons remises à deux groupes, un groupe de francophones natifs et un autre groupe d'arabophones natifs d'APSH. L'objectif étant que les locuteurs palestiniens traduisent un ensemble représentatif d'énoncés. Quant au groupe de francophones natifs, il leur a été demandé de traduire les énoncés traduits par les locuteurs palestiniens. Cette double traduction, une fois de l'arabe en français et une autre fois du français en arabe, permet une double vérification de nos traductions des énoncés analysés dans le cadre de la présente recherche.

6. La confiance dans les critères de rigueur des résultats *trustworthiness* peut être évaluée en utilisant des techniques similaires à celle qui sont employées avec d'autres types d'analyse qualitative (Lincoln et Guba, 1985).

Malheureusement, l'absence d'autres études qualitatives sur l'APSH nous a obligé à opter pour une comparaison avec d'autres études sur les mêmes MP dans d'autres parlars et avec le français. Parmi ces parlars, nous pouvons citer le parler syrien, libanais et jordanien. Nous avons opté pour la mise en place de comparaison entre le parler palestinien et les parlars cités ci-dessus du fait que ces derniers sont proches géographiquement et ont par conséquent plus de chance d'avoir des similitudes d'emploi de ces trois MP. Quant au français, le choix a été en raison de la présence importante de recherches faites en cette langue.

2.5.4 Le processus inductif de codification menant à la réduction des données

Blais et Martineau (2006 : 6-8) expliquent qu'il y a quatre étapes à prendre en considération lors d'une démarche d'analyse inductive allant de la codification à la réduction des données.

Étape 1 : Préparer les données brutes : pour aménager ses données brutes, le chercheur doit les préparer dans un format commun. Dans le cadre de la présente recherche, les MP ont été classés selon la seconde à laquelle ils ont été mentionnés dans des fichiers Excel, soit douze fichiers, un fichier par enregistrement.

The screenshot shows an Excel spreadsheet with the following data:

| | A | B | C | D | E | F |
|----|------------------|-------------------------------|------------------------------------------|---|---|--------|
| 4 | | | accepter, hésitation, ne pas comprendre. | | | finale |
| 5 | ENREGISTREMENT 2 | | | | | |
| 6 | 00:04 | sù | incompréhension | | | |
| 7 | 00:14 | la' | | | | |
| 8 | 00:33 | wallah | | | | |
| 9 | 00:36 | koùd | hypothèse | | | |
| 10 | 00:41 | bi güdrett wahad ahd | détermination | | | |
| 11 | 00:49 | ah | continuation | | | |
| 12 | 00:57 | 3ainak ma tshoof ella el noor | catastrophe, action dramatique | | | |
| 13 | 01:10 | tayreb hada benfa' haik? | | | | |
| 14 | 01:12 | benfa'esh | | | | |
| 15 | 01:37 | ya'ni | | | | |
| 16 | 01:39 | la' | | | | |
| 17 | 01:54 | ah wallah | | | | |
| 18 | 01:55 | wallah | | | | |
| 19 | 02:13 | yemken | hypothèse/incertitude | | | |
| 20 | 02:18 | yemken | | | | |
| 21 | 02:20 | wallahi | | | | |
| 22 | 02:31 | wallahi | | | | |
| 23 | 02:53 | wallahi | | | | |
| 24 | 03:16 | wallahi ana 'anjad | | | | |
| 25 | 03:32 | absar sù 'mlo | | | | |
| 26 | 03:51 | sho malak? | | | | |
| 27 | 03:55 | wallah | | | | |
| 28 | 03:59 | ya'ni | | | | |

Figure 8 : préparation des données brutes

Étape 2 : Procéder à une lecture attentive et approfondie. Une fois le corpus prêt à être analysé, il est lu avec attention à plusieurs reprises jusqu'à ce que le chercheur soit familier avec son contenu et qu'il ait une vue d'ensemble des sujets abordés dans le corpus. Le chercheur peut produire, par exemple, des résumés pour faciliter la rétention des informations pour chaque participant de l'étude et en discuter avec d'autres chercheurs s'il fait partie d'une équipe de recherche.

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons procédé à l'écoute à plusieurs reprises de la même séquence afin de mieux comprendre le sujet ou les sujets abordés ainsi que définir les fonctions pragmatiques des MP employés dans cette séquence. Ensuite, quelques mois plus tard, la même séquence a été réécoutée et ré-analysée. Dans un troisième temps, les résultats ont été exposés aux participants en vue de valider ou de modifier l'interprétation que nous avons tirée de chaque emploi de chaque MP.

Étape 3 : Procéder à l'identification et à la description des premières catégories. Le chercheur identifie des segments de texte qui présentent en soi une signification spécifique et unique (unité de sens). Il crée une étiquette (un mot ou une courte phrase) pour nommer cette nouvelle catégorie

à laquelle l'unité de sens est assignée. Il en fait de même pour les autres unités de sens. D'autres segments de texte sont intégrés dans les catégories déjà étiquetées pour lesquelles les unités sont significatives. À certains moments dans le processus de codification, le chercheur peut développer une description initiale de la catégorie émergente, modifier les mots de l'étiquette décrivant cette catégorie ou écrire un mémo (courte description avec des mots clés facilitant la mémoire du chercheur) à propos de cette catégorie. Habituellement, le premier niveau de catégories devrait être directement lié aux objectifs ou aux questions de recherche. Les autres niveaux proviennent des lectures répétitives des données brutes qui sont souvent liées à un codage. Ainsi, dans le processus de codification inductif, les catégories sont généralement créées à partir des phrases ou des sens trouvés dans les portions de texte. Plusieurs procédures peuvent être utilisées pour créer ces catégories. Certains chercheurs préfèrent utiliser une grille d'analyse fabriquée manuellement pour faciliter le codage des données.

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons commencé par relever les fonctions pragmatiques de nos trois MP dans des fichiers Excel. Et au fur et à mesure, nous remplissons et établissons des catégories en fonction des interprétations et des résultats de l'analyse en cours. Lors de la deuxième analyse, nous avons procédé à la modification et à la confirmation de nos étiquettes en plus d'une description plus détaillée de la fonction de chaque MP. Il y a eu une troisième analyse dont le but était d'en confirmer ou d'en infirmer certaines.

| | conv. 1 | conv.2 | conv.3 | conv.4 | conv.5 | conv.6 | conv.7 | conv.8 | conv.9 | conv.10 | conv.11 | total | | |
|------------------------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|-------|---------|-----|
| marqueur | | | | | | | | | | | | | | |
| fonctions pragmatiques | conv. 1 | conv.2 | conv.3 | conv.4 | conv.5 | conv.6 | conv.7 | conv.8 | conv.9 | conv.10 | conv.11 | total | | |
| c'est-à-dire | 17 | 15 | 12 | 60 | 13 | 37 | 32 | 27 | 4 | 10 | 17 | 244 | | |
| auto-refomulation | 9 | 5 | 6 | 38 | 12 | 35 | 20 | 20 | 4 | 7 | 10 | 166 | 68,0328 | |
| hétéro-reformulation | 5 | 9 | 6 | 22 | 1 | 2 | 12 | 7 | 0 | 2 | 7 | 73 | 29,918 | |
| correctif | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 5 | 2,04918 | 100 |

Figure 9 : identification des premières catégories

Étape 4 : Poursuivre la révision et le raffinement des catégories. À l'intérieur de chaque catégorie, le chercheur est appelé à rechercher des sous-catégories, incluant des points de vue contradictoires ou de nouvelles perspectives. Il est aussi fortement recommandé de sélectionner des citations ou des portions de texte appropriées qui illustrent l'essence même de la catégorie. Notons aussi que des catégories peuvent être combinées ou liées sous une autre catégorie quand leur signification semble similaire. Le but visé est de créer un nombre restreint de catégories afin

que le chercheur puisse avoir une vue d'ensemble des aspects clés qui ont été identifiés dans les données brutes et qui sont considérés comme étant les plus importants, étant donné les objectifs visés de recherche. Si le processus de codification se termine avec un nombre important de catégories, c'est-à-dire plus de huit catégories, le chercheur devra soit regrouper certaines catégories, inclure des sous-catégories ou juger de l'importance relative de chacune des catégories.

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons, suite à la deuxième analyse, établi pour chaque marqueur un certain nombre de catégories. À titre d'exemple, nous avons établi pour le marqueur *ya'ni* « c'est-à-dire » une catégorie pragmatique générale, à savoir la reformulation, dont découlent des sous-catégories qui peuvent être relevées en fonction du contexte d'énonciation.

2.5.5 Forces et limites de l'approche d'analyse inductive générale

Comme pour toute approche d'analyse, l'approche décrite par Thomas (2006) et adoptée dans le cadre de la présente recherche comporte ses forces et ses limites. Nous nous sommes inspiré de Blais et Martineau (2006) afin d'en dégager les avantages et les inconvénients.

L'approche générale d'analyse inductive décrite par Thomas (2006) se veut relativement simple et détaillée, qu'il s'agisse d'analyser des entretiens, des documents ou des notes d'observation. Enfin, elle se veut transparente et explicite dans ses critères de validation des résultats afin de nous guider dans la production de connaissances crédibles et signifiantes pour les acteurs, les lecteurs et les utilisateurs de la recherche.

Toutefois, l'approche de Thomas (2006) comporte certaines limites. Elle peut être perçue par certains chercheurs qualitatifs comme une série d'opérations linéaires qui fait peu appel à l'esprit et à la créativité du chercheur, ce que Paillé et Mucchielli (2003) appellent « le piège de la technicisation ». C'est-à-dire que nous réduisons l'acte d'analyser à des questions de méthodes ou à une opération essentiellement logico-pratique. Bien qu'il réduise les données brutes à l'essentiel par différentes tâches de classification, de regroupements et de validation, c'est au chercheur que revient la tâche fondamentale de faire émerger une mise en ordre compréhensive et un sens explicatif global des données collectées en utilisant les étapes de cette approche d'une façon cyclique plutôt que linéaire.

D'ailleurs, comme le mentionnent Paillé et Mucchielli (2003), le travail d'analyse qualitative, dans son ensemble, doit reposer sur quelques règles de méthode et quelques principes de référence afin d'éviter que nous fassions de ce travail une réécriture personnelle déconnectée des faits observés ou rapportés.

2.5.6 Les étapes de l'analyse

Le projet principal de la présente recherche, nous le rappelons, est d'étudier les fonctions pragmatiques de trois MP en APSH. Nous avons opté pour l'analyse de trois marqueurs, à savoir *ya'ni*, *bass* et *šū*. Cette démarche, d'opter pour tel ou tel phénomène, souligne Traverso (2008 : 318), consiste en l'étude approfondie d'un phénomène constaté dans une série de séquences. Le choix se fait donc sur la récurrence de ce phénomène dont le chercheur va mettre en évidence les différentes variations. Cette analyse, qui est locale à ce niveau, permet au chercheur de généraliser ses résultats.

En effet, nous sommes passé par plusieurs étapes avant d'en arriver à ce choix. En vue de mieux illustrer notre démarche, les étapes sont les suivantes :

- A. Nous avons commencé par recenser tous les marqueurs apparaissant dans le corpus en indiquant pour chaque marqueur la minute à laquelle il apparaît. Sur la base des caractéristiques identifiées par Brinton (1990, 1996) et Schiffrin (1987), nous considérons les MP comme des éléments linguistiques qui :
- sont syntaxiquement optionnels
 - sont difficiles à placer dans une classe de mots grammaticale traditionnelle
 - sont multifonctionnels
 - sont principalement utilisés dans le discours oral
 - ont peu ou pas de signification propositionnelle
 - peuvent se produire au début, au milieu ou à la fin d'une unité de discours ou former une unité de discours qui leur est propre.

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
|----|----------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | ENREGISTREMENT 8 | | | | | | | | | | | |
| 6 | 00:04 meš X2 | | | | | | | | | | | |
| 7 | 00:09 meš | | | | | | | | | | | |
| 8 | 00:20 ittali' | | | | | | | | | | | |
| 9 | sü | | | | | | | | | | | |
| 10 | 00:29 meš 'aref | | | | | | | | | | | |
| 11 | ya haram | | | | | | | | | | | |
| 12 | 00:33 ah | | | | | | | | | | | |
| 13 | 01:11 ya'ni | | | | | | | | | | | |
| 14 | 01:35 alhamdulillah | | | | | | | | | | | |
| 15 | allah yteeha elseeha | | | | | | | | | | | |
| 16 | ya rab | | | | | | | | | | | |
| 17 | inshallah | | | | | | | | | | | |
| 18 | 01:42 ittali' | | | | | | | | | | | |
| 19 | 02:08 b'an | | | | | | | | | | | |
| 20 | halhin | | | | | | | | | | | |
| 21 | 02:34 leeb? | | | | | | | | | | | |
| 22 | meš | | | | | | | | | | | |
| 23 | 02:46 bass | | | | | | | | | | | |
| 24 | 03:01 ya'ni | | | | | | | | | | | |
| 25 | 03:09 halhin | | | | | | | | | | | |
| 26 | wallah | | | | | | | | | | | |
| 27 | ta' | | | | | | | | | | | |
| 28 | 03:24 bass | | | | | | | | | | | |
| 29 | sü | | | | | | | | | | | |
| 30 | meš | | | | | | | | | | | |
| 31 | 03:42 ogsem billah | | | | | | | | | | | |
| 32 | 04:02 b'an | | | | | | | | | | | |
| 33 | 04:14 y'ni | | | | | | | | | | | |
| 34 | y'ni | | | | | | | | | | | |
| 35 | 04:39 y'ni | | | | | | | | | | | |
| 36 | ah | | | | | | | | | | | |
| 37 | ah | | | | | | | | | | | |
| 38 | 05:03 ah | | | | | | | | | | | |
| 39 | wallah | | | | | | | | | | | |
| 40 | 05:19 y'ni | | | | | | | | | | | |
| 41 | 05:44 ah | | | | | | | | | | | |
| 42 | y'ni | | | | | | | | | | | |
| 43 | y'ni | | | | | | | | | | | |
| 44 | y'ni | | | | | | | | | | | |
| 45 | meš | | | | | | | | | | | |
| 46 | meš | | | | | | | | | | | |

Figure 10 : recensement de tous les MP

- B. Tous les MP ont été relevés dans tous les enregistrements.
 C. Nous avons compté le nombre d'apparition de chaque marqueur dans tous les enregistrements.

| marqueur | conv. 1 | conv. 2 | conv. 3 | conv. 4 | conv. 5 | conv. 6 | conv. 7 | conv. 8 | conv. 9 | conv. 10 | conv. 11 | total | traduction approximative |
|--------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|----------|----------|-------|--------------------------|
| yā'ni | 11 | 14 | 14 | 61 | 11 | 46 | 35 | 28 | 4 | 10 | 12 | 246 | c'est-à-dire |
| sāh/ sāhyh | 2 | 0 | 1 | 5 | 2 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 16 | correct/ c'est ça |
| māhū | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 3 | parce que |
| šān/ mīšān | 8 | 2 | 6 | 9 | 13 | 4 | 8 | 10 | 3 | 4 | 11 | 78 | parce que |
| wa-Al-lah(ī) | 10 | 44 | 2 | 36 | 14 | 25 | 36 | 50 | 14 | 30 | 44 | 305 | Je jure par Allah |
| hād Al-lah | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | qu'Allah soit témoin d |
| la' / la | 40 | 19 | 14 | 71 | 12 | 17 | 32 | 18 | 10 | 11 | 38 | 282 | non |
| 'billa | 2 | 1 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | si |
| ah | 90 | 69 | 20 | 193 | 53 | 85 | 100 | 129 | 22 | 31 | 78 | 870 | oui |
| fīs(ī) | 1 | 8 | 1 | 31 | 4 | 18 | 4 | 18 | 1 | 2 | 17 | 105 | il n'y a pas |
| hālāš | 4 | 0 | 8 | 17 | 5 | 11 | 9 | 10 | 10 | 4 | 21 | 99 | arrête! C'est bon! Sigr |
| (')ngād/gd | 3 | 2 | 0 | 5 | 0 | 1 | 7 | 2 | 0 | 1 | 12 | 33 | vraiment |
| (ya) hāram | 4 | 0 | 0 | 7 | 0 | 0 | 2 | 13 | 0 | 0 | 0 | 26 | signe de pitié |
| lyš | 2 | 4 | 5 | 23 | 3 | 2 | 2 | 10 | 11 | 1 | 10 | 73 | pourquoi |
| tāyyb / tāb | 5 | 10 | 9 | 25 | 1 | 4 | 12 | 8 | 0 | 1 | 23 | 98 | ok/ d'accord |

Figure 11 : nombre d'apparitions de chaque MP

Comme cela est indiqué, tous les marqueurs sont notés dans la première colonne, soit 101 marqueurs. Dans la colonne « M », le nombre total d'apparition de chaque marqueur est noté. Par ailleurs, une traduction approximative est fournie pour chaque MP dans la colonne N.

- D. Suite à cette opération, nous avons constaté que cinq marqueurs apparaissent le plus dans le corpus, à savoir *ah*, *la'*, *ya'ni*, *bass* et *šū*. Voici donc leurs statistiques
- ah* (= oui) est apparu 870 fois.
 - la'* (=non) est apparu 282 fois
 - ya'ni* (= c'est-à-dire) est apparu 246 fois.
 - bass* (plusieurs sens mais le plus souvent « mais ») est apparu 247 fois.
 - šū* (=quoi) est apparu 333 fois.

- E. Afin de choisir des marqueurs dont le nombre d'occurrences est proche, nous avons opté pour les trois marqueurs suivants : *ya'ni*, *bass* et *šū*. Leur apparition (236, 247 et 333 respectivement) donne assez de matière à l'analyse pragmatique de fait de leur fréquence élevée en APSH. De plus, le fait que la fréquence d'un marqueur soit élevée dans le corpus augmente la probabilité que toutes ses fonctions pragmatiques, ou du moins une bonne partie d'elles, soient représentées.

Le choix de *ya'ni* est basé sur le fait que ce marqueur est observable dans toutes les formes de l'arabe, que ce soit classique, moderne, moyen ou dialectal. Alors que le choix de *bass* et *šū* est lié à leur usage unique en arabe dialectal et parfois en arabe moyen. En conséquence, l'objectif est de voir si les fonctions pragmatiques de *ya'ni* changent en APSH ou bien si elles restent intactes. De même, il est question de voir quelles fonctions pragmatiques remplissent les deux autres marqueurs réservés à l'arabe dialectal proche oriental dans notre cas, à savoir *bass* et *šū*.

Vérification de traductions

Voici comment nous avons procédé dans la vérification des traductions que nous avons faites de ces trois MP :

- Pour le MP *ya'ni*

Ce MP se caractérise par sa forte présence dans les parlers du Proche-Orient. De même, il est en usage en arabe standard et classique. Il est parmi les rares MP qui s'emploient dans plusieurs registres de l'arabe. Rieschild (2011: 319) confirme que « *ya'ni is found in classical texts and regional colloquial Arabic dialects, in casual spoken Arabic contexts, and public settings like media interviews* ». ³⁸

Pour pouvoir comparer ses fonctions pragmatiques à celles de « c'est-à-dire », nous l'avons soumis aux locuteurs natifs de l'APSH qui parlent à la fois l'APSH et le français. Il a été traduit de différentes manières dont une seule majeure : « c'est-à-dire ». En effet, il a été traduit par « c'est-à-dire » 106 fois sur un total d'apparition de 139 fois dans le corpus. Ensuite, nous avons demandé aux locuteurs francophones parlant l'arabe, que ce soit le palestinien ou proche du palestinien comme le jordanien, le libanais ou le syrien, de traduire des extraits de notre corpus contenant ce MP. Malheureusement, la majorité de ces francophones parle un arabe dialectal autre que le palestinien. Deux sur cinq locuteurs francophones parlent le syrien, un parler proche du palestinien. Le reste de ces francophones parle des dialectes maghrébins. Ils ont traduit ce MP par « c'est-à-dire » 108 fois sur un total de 139 occurrences. Compte tenu de ces traductions, nous avons décidé d'opter pour le marqueur pragmatique français qui est sémantiquement équivalent, à savoir « c'est-à-dire ». D'ailleurs, ce choix d'opter pour son homologue français « c'est-à-dire » est confirmé dans les recherches de Traverso (2000) qui affirme que les deux MP remplissent les mêmes fonctions pragmatiques dans les deux langues.

Voici un tableau regroupant les traductions des locuteurs palestiniens :

| Traductions | Nombre d'occurrences |
|----------------------------|----------------------|
| « C'est-à-dire » | 106 sur 139 |
| « je veux dire » | 15 fois sur 139 |
| « Pour le dire autrement » | 4 fois sur 139 |
| « Cela veut dire » | 14 fois sur 139 |
| | Total = 139 sur 139 |

Tableau 18 : récapitulation des traductions de locuteurs palestiniens

Nous remarquons que la traduction par « c'est-à-dire » est la plus fréquente avec 106 occurrences. Notons aussi que celles de « cela veut dire » et « je veux dire », malgré leur fréquence faible, pourraient justement renforcer l'idée d'explication et d'illustration.

³⁸ « *y'ni* se trouve dans les textes classiques, les dialectes arabes régionaux, les contextes familiaux privés et les contextes publics tel que dans les interviews dans les médias »

Voici un tableau regroupant les traductions des locuteurs francophones :

| Traductions | Nombre d'occurrences |
|----------------|----------------------|
| <i>ya'ni</i> | 115 fois sur 139 |
| <i>Gasdi</i> | 11 fois sur 139 |
| <i>Ma'nato</i> | 13 fois sur 139 |
| | Total = 139 sur 139 |

Tableau 19 : récapitulation des traductions de locuteurs francophones

Dans ce tableau, il est à remarquer que la traduction de « c'est-à-dire » par *y'ni* est très récurrente avec 115 occurrences, celle de *gasdi* est de 13 occurrences et celle de *ma'nato* est de 11 occurrences.

- Pour le MP *bass*

Nous avons commencé par demander, comme c'était le cas avec les autres MP de notre recherche, aux Palestiniens parlant le français de traduire ce MP dans des énoncés extraits de notre corpus. En effet, il leur a été fourni un fichier où toutes les occurrences étaient marquées : enregistrement, minutes et le MP employé. Ils avaient donc comme tâche d'écouter l'enregistrement et de noter sa fonction pragmatique. Suite à ce travail, nous avons eu 68 apparitions de « mais », 34 apparitions de « ne que », 18 apparitions de « juste » et 5 apparitions de « quand ».

Nous avons demandé par la suite aux locuteurs francophones natifs qui parlaient l'arabe, que ce soit l'APSH ou une variété proche (jordanien, libanais ou syrien), de le traduire et nous avons eu les résultats suivants : 80 « mais », 30 « ne que », 12 « juste » et 5 « quand ». Nous remarquons une augmentation de sa traduction par « mais », mais les différences dans la traduction restent tout de même minimes.

Voici un tableau illustratif des résultats des traductions

| Locuteurs palestiniens natifs parlant le français | Locuteurs francophones natifs parlant un parler arabe proche-oriental |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Mais = 68 fois | <i>bass</i> = 80 fois |
| Ne que = 34 fois | <i>fāqāt</i> = 42 fois |
| Juste = 18 fois | <i>Lāmma</i> = 3 fois |
| Quand = 5 fois | |

Tableau 20 : récapitulation des traductions

- Le MP *šū*

Suite aux traductions fournies par les locuteurs arabophones et francophones, nous avons obtenu les résultats suivants : pour la traduction de l'APSH en français par des arabophones et par des francophones, il a été traduit par « quoi » 125 fois sur 140 apparitions par les locuteurs arabophones et 113 par les locuteurs francophones. Les locuteurs arabophones ont fourni une autre traduction, à savoir « qu'est-ce que c'est », 15 fois alors que les locuteurs francophones ont fourni la traduction *'ayš* 27 fois. Ces deux traductions sont minimes comparées au nombre d'apparition de « quoi » et de *šū*. Ces résultats viennent donc confirmer nos traductions.

| Locuteurs natifs de l'APSH | Locuteurs natifs du français |
|---------------------------------------|------------------------------|
| Quoi = 125 fois sur 140 | šū = 113 fois sur 140 |
| Qu'est-ce que c'est = 15 fois sur 140 | 'ayš = 27 fois sur 140 |

Tableau 21 : traductions des locuteurs

Nous avons mis au clair la méthode inductive d'analyse qualitative qui a été adoptée dans le but d'analyser les données collectées dans le cadre de la présente recherche et avons montré le processus de vérification de nos traductions de ces trois MP. Nous allons à présent tenter d'explicitier la démarche d'analyse fonctionnelle pour laquelle nous avons opté dans l'interprétation des fonctions pragmatiques de nos MP.

2.5.8 L'analyse fonctionnelle de marqueurs pragmatiques

Par analyse fonctionnelle, nous entendons une analyse de fonctions que peuvent avoir les MP au sein du discours. Elle permet de souligner ces fonctions et de les classer en grandes catégories. De diverses approches fonctionnelles ont été mises en œuvre dans l'analyse de MP : elles peuvent être divisées en deux types, à savoir *corpus-based* et *corpus-driven*. Cela dépend si le chercheur part du cadre théorique vers l'analyse de son corpus ou bien s'il part de ses observations dans le corpus vers le choix d'un cadre théorique adapté à ses données. Le choix pour telle ou telle approche est motivé par l'intention du chercheur et la finalité de la recherche.

L'approche *corpus-based* signifie que le corpus est principalement utilisé pour « exposer, tester ou illustrer des théories et des descriptions qui ont été formulées avant que les grands corpus ne deviennent disponibles pour l'étude et l'analyse des langues »³⁹. En revanche, dans l'approche *corpus-driven*, Xiao (2008) explique que les linguistes s'engagent pour « l'intégrité des données dans leur ensemble »⁴⁰ et visent à construire une théorie à partir des observations. Gast (2006 : 114) affirme que lorsque les linguistes sont axés sur le corpus et veulent aborder les données, ils doivent être totalement exempts de théories antérieures au corpus car « toutes les informations pertinentes sont contenues dans le corpus lui-même et la tâche du linguiste est d'extraire ces informations et les rendre visibles ».

Ainsi, dans le but de présenter un compte rendu complet des fonctions pragmatiques de MP, l'approche suivie dans cette thèse est *un corpus-driven*. Étant donné qu'aucune étude analysant les fonctions pragmatiques de MP en question n'a été réalisée sur l'APSH, il est donc préférable d'opter pour cette approche afin d'observer et d'analyser ces marqueurs dans leur usage oral dans les enregistrements spontanés et de pouvoir par la suite théoriser les résultats.

S'agissant de la multifonctionnalité et de la détermination de la fonction pragmatique principale de MP, d'après Fraser (1999) et Aijmer (2002), l'interprétation de la fonction principale d'un marqueur peut être identifiée sur la base des indices contextuels disponibles dans l'énoncé. Fraser (1999) souligne que chaque MP a une signification centrale spécifique. Aijmer (2002 : 23) affirme que la fonction essentielle d'un MP est définie en fonction de ce qu'il fait au niveau textuel ou interpersonnel. Même si Pichler (2010) reconnaît deux fonctions pour le même MP, cette approche n'est pas adoptée ici car se concentrer sur la fonction principale facilite l'obtention de la cohérence et de la comparabilité dans l'ensemble de l'analyse.

³⁹ Cf. Tognini-Bonelli, (2001 : 65)

⁴⁰ Cf. Tognini-Bonelli, (2001 : 84)

En vue de mieux illustrer notre démarche d'analyse, en voici deux exemples :
Premier exemple du deuxième enregistrement de notre corpus :

Exemple (01) :

00 :00 :19

Sujet : la facture d'électricité

L : Qadīš btšḥanū 'ntū ya 'm fī 'ššahar ?

Combien payez-vous de charges d'électricité par mois mon oncle ?

A : 150

L : 150 ?

L : bas 'ddarīn **y' nī** ?

*Mais pour les deux maisons **c'est-à-dire** ?*

A : (hoche la tête en signe d'approbation)

L : **y' nī** 100 'ntū au 50 dar Ossama

***C'est-à-dire** 100 pour vous et 50 pour la maison d'Ossama.*

C : mhū dar Ossama 'šan kahrabath tafūfir

Dans cet exemple, le marqueur *ya 'ni* est apparu deux fois, une fois en position finale et une fois en position initiale. Notons que le marqueur est syntaxiquement libre. Par ailleurs, la suppression de ce marqueur n'impacterait pas le sens de l'énoncé et l'interlocuteur comprendrait l'intention communicative de son locuteur. Et la suppression de ce MP n'aura pas d'effets sur l'interprétation de l'énoncé. Notons que le marqueur *ya 'ni* dans l'exemple ci-dessus a deux valeurs : la première est une valeur interrogative (hétéro-reformulation), mais pourrait aussi être une demande de confirmation. Nous avons opté, suite à l'analyse, pour la première valeur, à savoir interrogative. La deuxième valeur relève de la reformulation et cela remplit le critère de la multifonctionnalité. Notons que la locutrice (L) a beaucoup insisté afin de connaître la réponse alors que l'interlocuteur (A) ne s'est pas montré coopératif (il répond par un simple hochement de tête). D'ailleurs, c'est la locutrice (C) qui prend le relais afin de coopérer avec la locutrice (L) qui est une invitée.

Regardons maintenant un second exemple du septième enregistrement

Exemple (02)

00 :00 :42

Sujet : la dégradation de l'écriture de l'arabe sur les réseaux sociaux

A : 'na baṭṭalla' marrat ba' rīš aqra, y' nī mīš 'la 'l-f īsbūk baṭṭalla' 'līh ba' rīš aqra, **šū** al-kītabih haī !

*Je regarde des fois, je ne sais pas le lire (ce qui y est écrit par les utilisateurs), c'est-à-dire sur Facebook, je regarde je ne sais pas le lire, c'est **quoi** cette écriture !*

Dans l'exemple ci-dessus, le locuteur exprime son avis et sa surprise du niveau de l'écriture des gens sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook. Pour ce faire, il a employé le marqueur *šū* qui se traduirait en français par « quoi ». Ce qui est intéressant à noter aussi, c'est que ce marqueur est inhérent à l'énoncé et à son interprétation. En d'autres termes, sa suppression introduirait des difficultés d'interprétations, des incompréhensions, voire même de l'agrammaticalité. Dans ce cas de figure, ce marqueur ne remplit pas la condition de la liberté syntaxique ni celle de l'optionalité. Ceci dit, ce marqueur est multifonctionnel comme ce sera

expliqué dans la partie consacrée à son analyse. Enfin, il peut difficilement appartenir à une catégorie grammaticale précise en raison de sa multifonctionnalité.

Les étapes précédentes ont été adoptées pour que l'analyse soit faite de manière cohérente. La dernière étape était de nous assurer que la fiabilité de l'analyse était aussi élevée que possible. Les mesures suivantes ont été prises pour rechercher une interprétation cohérente des fonctions pragmatiques de trois marqueurs. Un certain nombre de procédures ont été utilisées pour établir les catégories de fonctions pragmatiques avant l'analyse complète.

Premièrement, les fonctions principales de chaque MP ont été analysées. Deuxièmement, des exemples du corpus ont été utilisés pour illustrer chacune de ces fonctions. Enfin, le codage des données a été fait deux fois avec un décalage systématique entre chaque codage. Le taux de concordance entre les deux codages était d'environ 95%. Selon Müller (2005 : 28), lorsque le taux de la fiabilité atteint 70%, il est considéré comme suffisant pour fournir des résultats fiables.

En ce qui concerne la partie quantitative de l'étude et la fréquence de MP, les marqueurs ont été comptés manuellement. Lors du comptage, il y a eu les cas de figures suivants :

- Répétition du même marqueur : nous avons compté le marqueur chaque fois qu'il a été prononcé séparément et de manière audible et distincte.
- Chevauchement : lors du chevauchement et de la prononciation du marqueur, le marqueur a été compté si et seulement si le marqueur et son contexte d'énonciation étaient clairs et audibles.
- Qualité de l'enregistrement : comme nous n'informions pas nos participants de notre enregistrement, nous devons poser délicatement et discrètement notre dictaphone sans attirer leur attention. Si nous sommes en mesure de comprendre l'enregistrement et d'entendre clairement la séquence où est employé le marqueur, ce dernier est compté. À défaut, il n'est pas compté.

Conclusion :

Ce chapitre avait pour objectif de présenter le corpus qui a été analysé dans cette recherche ainsi que la méthode d'analyse de données. Après avoir explicité le contexte de recueil, il a été question de présenter les participants à chaque enregistrement ainsi que les sujets de ces derniers. Les sujets ont été vastes et variés et relevaient de sujets de tous les jours : la santé, le travail, les enfants, la maison et les relations familiales. Cela confirme le caractère familier de ce corpus et le langage quotidien de ces locuteurs. Ensuite, la translittération de données illustratives de ce corpus a été présentée et explicitée. En effet, nous avons explicité les choix que nous avons faits et qui nous ont conduit à opter pour ces trois MP qui feront l'objet de la recherche poussée dans la dernière partie. De même, nous avons expliqué notre choix de ne retranscrire que des exemples illustratifs qui seront analysés, c'est-à-dire qu'un exemple illustratif de chaque fonction sera présenté. Enfin, nous avons présenté la méthode d'analyse pour laquelle nous avons opté et qui sera appliquée à tous les exemples qui seront analysés dans la dernière partie.

Deuxième partie : cadre théorique

La communication et les marqueurs pragmatiques

Chapitre 3 : la communication

Dans ce chapitre, il sera question de traiter deux points importants dans l'analyse de MP. Tout d'abord, la communication, les communicateurs, l'intention communicative et les moyens de communication seront présentés. Ces éléments constituent la chaîne communicative au sein de laquelle les MP fonctionnent et relient des énoncés. Suite à la présentation de ces éléments, il sera question de comprendre les principes de la théorie qui a présenté les MP d'un point de vue communicatif. Ce sont, entre autres, les controverses concernant la théorie de Grice qui nous ont amené à exposer la théorie de la pertinence.

3.1 Définition de la communication

La communication est un composant crucial dans nos vies car chaque individu faisant partie d'un groupe social doit toujours baser son comportement sur les informations disponibles en vue d'interagir avec autrui. La communication est un élément qui permet le partage d'informations entre des locuteurs qui interagissent les uns avec les autres. Le but premier de la communication est donc de rendre les informations disponibles pour être partagées avec les autres communicants du même groupe.

Le mot « communication » est historiquement dérivé du latin *communicatio*, ce qui signifie « transmettre »⁴¹. Hinde (1972 : 3-4) écrit au sujet de la communication : « *we can speak of communicating rooms, and the Apostle, as Mackay exemplified, (in the classical English of the Authorized Version [of the Bible?]) can admonish us not to “forget to do good and to communicate”*. In this general sense, A communicates with B if anything is shared between A and B or transferred from A to B ».⁴² Ce qu'il faut surtout retenir des propos de Hinde, c'est le mot clé dans le processus de communication, à savoir le partage d'information. La communication humaine n'est donc pas simplement composée d'une phrase ou d'une expression, mais c'est plutôt l'exécution de certains types d'actes de langage : poser des questions, donner des ordres, faire des déclarations, s'excuser, remercier, expliquer, faire des demandes, féliciter, etc.

Lyons (1977 : 32) examine les termes *communication* et *communiquer* et conclut que les deux termes sont utilisés dans un sens préthéorique⁴³ dans un éventail assez large de contextes. Nous parlons aussi facilement de la communication de sentiments, d'humeurs et d'attitudes que nous le faisons pour la communication d'informations factuelles. Lyons essaie de circonscrire le terme *communication* : le terme est limité à la transmission intentionnelle d'informations par le biais d'un système de signalisation établi.

Smith (1977 : 13) décrit la communication par rapport aux signaux. Pour lui, parler de la communication impliquerait nécessairement le renvoi à l'emploi de signaux spécialisés. Il précise

⁴¹ Cf. <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/communiquer>

⁴² La traduction en français : « on peut parler d'espaces de communication. L'Apôtre, comme le montre l'exemple de Mackay (en anglais classique de la version autorisée [de la Bible]), peut nous avertir de ne pas oublier de faire le bien et de communiquer. Dans ce sens général, A communique avec B si quelque chose est partagé entre A et B ou transféré de A à B ».

⁴³ Cela veut dire que ces deux termes ont été utilisés avant que la théorie de communication ne voie le jour.

que la communication pourrait simplement se définir comme étant tout partage d'information. Smith affirme que tout type de communication doit commencer par des signaux. Ces derniers sont les moyens via lesquels les informations sont partagées. Dans cette perspective, si la communication doit avoir lieu, l'information doit être partagée entre un locuteur et un interlocuteur. Par conséquent, des signaux trompeurs ou la rétention d'informations nécessaires au bon déroulement du processus de communication conduisent à une communication incomplète.

Parler ou faire des gestes, c'est effectuer des actions et interagir avec autrui. Allwood (1976) souligne que la communication linguistique repose sur l'interaction et la coopération entre les différents locuteurs. Comme notre recherche relève du champ de l'analyse du discours, il est important de mettre en évidence le rapport entre la communication et le discours. C'est ainsi que le lecteur pourra comprendre la fonction et le rôle de marqueurs pragmatiques au sein de la chaîne communicative.

3.2 La communication en tant que phénomène de discours

Etant donné la présente étude relève du domaine de l'analyse du discours⁴⁴, il faut souligner que le discours fait partie intégrante de la communication. Par exemple, les locuteurs utilisent des énoncés pour transmettre des informations à leurs interlocuteurs et les conduire vers une interprétation correcte des significations et des intentions. L'analyse du discours porte sur plusieurs approches de la communication comme celle des actes de langage, telle que formulée par Austin (1962) et Searle (1969). Ce champ de recherche influence d'autres disciplines comme la sociologie⁴⁵, l'ethnographie de la communication, la pragmatique gricéenne, la théorie de la pertinence et l'analyse conversationnelle. Toutes ces théories s'intéressent à l'étude de la manière dont le discours est construit et dont les informations sont transmises entre les différents locuteurs.

Allwood (1995) décrit, dans les unités de base de la communication, l'unité en tant que « contribution » et la définit comme « *an instance of communicative behaviour bounded by lack of activity or another communicator's activity* »⁴⁶. Allwood a suggéré deux contributions en ce qui concerne la langue parlée, c'est-à-dire d'une part les expressions dans lesquelles une contribution peut être exprimée par des moyens linguistiques ou des gestes ; et d'autre part, le contenu dans lequel une contribution peut également être classée de différentes manières comme son degré de clarté. Selon Allwood, plusieurs niveaux sont pertinents pour l'étude de la communication. Ces niveaux permettent de voir les communicateurs comme des agents rationnels poursuivant divers motifs et objectifs dont certains sont coopératifs et éthiques. En fait, la communication semble, de différentes manières, s'appuyer sur la capacité humaine à effectuer une interaction rationnelle coordonnée et coopérative.

⁴⁴ L'analyse du discours est une approche méthodologique des sciences humaines et sociales. L'analyse du discours est une approche multidisciplinaire qualitative et quantitative qui étudie le contexte et le contenu du discours oral ou écrit. Et « le discours » peut être défini comme étant une suite d'énoncés oraux ou écrits.

⁴⁵ cf. Habermas (1984) et Leech (1983)

⁴⁶ « une instance de comportement communicatif lié au manque d'activité ou à une autre activité du communicateur »

3.3 Différents composants de la communication

3.3.1 Participants dans la communication : définition et rôles

Lorsque nous parlons des participants à la communication humaine, nous entendons par cela le locuteur et l'interlocuteur. La plupart des spécialistes s'accordent pour dire que le processus de communication implique au moins deux participants qui changent de rôles constamment. Cependant, ils ne sont pas d'accord sur la nature de ces rôles et leur contribution à ce processus.

La communication est axée sur l'envoi et la réception d'informations. L'expéditeur pourrait jouer le rôle de locuteur, d'écrivain, de prêcheur, etc. Quant au destinataire, il pourrait prendre le rôle d'auditeur, de lecteur, de spectateur, etc. Allwood (1976) souligne que les termes « expéditeur » et « récepteur » ne sont pas utilisés dans leur sens le plus général en tant qu'entités émettant ou recevant des informations, mais uniquement pour désigner les agents qui, à ce titre, sont capables d'un certain degré de conscience ou d'intentionnalité.

Pour approfondir les propos de Allwood sur la conscience et l'intentionnalité, l'exemple suivant peut être considéré : si le locuteur A dit quelque chose à l'interlocuteur B, il doit avoir le degré minimum de conscience et d'intention afin de parvenir à une interaction réussie entre lui en tant qu'expéditeur d'informations et B en tant que destinataire. La même chose se passe lorsque le locuteur A insère un marqueur dans son énoncé. L'interlocuteur B doit être en mesure de saisir la fonction pragmatique que ce marqueur vient mettre en avant. Ou bien, B en tant qu'interlocuteur insère un marqueur dans son énoncé. Ce marqueur aura comme objectif de rendre claire la relation entre l'énoncé du locuteur A et celui de l'interlocuteur B.

Plusieurs termes pour désigner et parler de *sender*⁴⁷ et *recipient*⁴⁸ ont été donnés par de nombreux chercheurs comme Smith (1977), Martinich (1984), Cameron (1987), Allwood (1976), etc. A titre d'exemple, ces termes parmi d'autres ont été donnés : *speakers*⁴⁹, *issurers*⁵⁰, *agents*⁵¹, *communicators*⁵², *informants*⁵³, *recipients*⁵⁴ et *receivers*⁵⁵. Nous tenterons de définir plus clairement ces termes, à savoir *sender* et *recipient*.

L'expéditeur

L'expéditeur est l'agent qui envoie le message. Selon Allwood (1995), il effectue principalement un acte communicatif qui fait de lui un agent dont les actes communicatifs peuvent être : énoncer, demander, s'excuser, souhaiter, etc. Allwood (1976) a discuté de plusieurs concepts communicatifs (par exemple : indicateurs, comportement indicatif, manipulation, montrer, etc.) pour présenter et décrire la fonction de l'expéditeur. D'ailleurs, dans le chapitre 7 « *implicative relations* » (sous-section 7.7.1), il trace une figure décrivant les relations implicatives entre indicateurs, comportements, indicateurs comportementaux et manipulation. Pour « l'indicateur », il suggère

⁴⁷ Expéditeur

⁴⁸ Destinataire

⁴⁹ Locuteurs

⁵⁰ Émetteurs

⁵¹ Agents

⁵² Communicateurs

⁵³ Informateurs

⁵⁴ Destinataires

⁵⁵ Récepteurs

trois manières dont un individu peut être un indicateur, un afficheur et un signalant d'informations, à savoir :

- i) À travers tous les objets et caractéristiques observables avec lesquels il est connecté.
- ii) Par tous ses comportements non intentionnels observables.
- iii) À travers toutes ses actions intentionnelles observables. (Allwood, 1976 : 85-86)

Le récepteur

Le récepteur, selon Allwood (1995 : 11), est l'agent qui perçoit le message. Dans ce rôle, les récepteurs sont des agents d'actes communicatifs tels que percevoir, comprendre, évaluer et réagir. Ces rôles sont complémentaires aux actes effectués par l'expéditeur.

Allwood (1976 : 102) trace une figure qui montre la relation entre l'influence et l'appréhension, c'est-à-dire appréhension et hésitation à agir, et il semble que, par influence, il entende la stabilité et le contrôle. Il affirme que trois types de réactions, à savoir émotions, attitudes et comportements, découlent souvent d'une forme d'influence, mais ce n'est pas toujours le cas. Elles ne doivent pas non plus toutes venir de l'appréhension. Elles peuvent aussi survenir directement de l'influence subconsciente. Allwood suggère que les émotions, les attitudes et les comportements peuvent s'affecter réciproquement.

Allwood ajoute que, ce qui est important dans la transmission d'informations, c'est le fait que l'expéditeur envoie son message peu importe si le destinataire le comprend ou non. En d'autres termes, un expéditeur ne s'inquiète pas autant que le destinataire montre ou non sa compréhension des informations qu'il a reçues, ce qui signifie que le plus important pour un expéditeur est d'envoyer ces informations. De même, la compréhension de la fonction pragmatique⁵⁶ d'un marqueur dans l'énoncé du locuteur par l'interlocuteur importe peu le locuteur selon ce point de vue. C'est-à-dire qu'il est tout à fait possible que la fonction pragmatique soit claire pour le locuteur dans son énoncé, mais pas pour autant pour l'interlocuteur qui se verra obligé de demander des informations complémentaires. Dans ce cas de figure, la fonction pragmatique de ce marqueur est ambiguë et demande plus d'éclaircissement de la part du locuteur.

3.3.2 Intentions communicatives : le message

Une interprétation simple du message survient quand un locuteur partage une information avec un autre locuteur que ce dernier n'avait pas auparavant. Selon Martinich (1984), Taylor et Cameron (1987), les messages non verbaux, qu'ils soient oraux ou écrits, constituent les « intentions communicatives », à savoir ce qu'un interlocuteur croit ou veut.

Aborder le message en tant qu'aspect essentiel de la communication conduit à porter l'attention sur quelque chose qui ne peut pas être prédit et qu'il attendre que cette information soit transmise pour pouvoir l'interpréter. La seule personne qui peut l'expliquer, c'est le locuteur lui-même qui a l'intention. Alors que l'interprétation de l'interlocuteur repose sur sa prédiction et probablement son intuition.

C'est ainsi que le travail des marqueurs prend de la valeur. C'est-à-dire qu'un énoncé sans marqueur demanderait à l'interlocuteur de prédire le sens, voire de placer sa confiance en son

⁵⁶ L'analyse pragmatique est le domaine de la linguistique étudiant les rapports entre la langue et son usage en situation de communication.

intuition pour essayer de comprendre le rapport entre les deux énoncés. Alors qu'un énoncé contenant un marqueur indiquant clairement et explicitement la fonction pragmatique et le rapport existant dans celui-ci guidera l'interlocuteur dans son interprétation du sens et lui facilitera la tâche de décryptage.

3.3.3 Moyens de communication

Pour qu'un message soit transmis, il est obligatoire d'opter pour un moyen de transmission. Ce moyen peut être oral (conversation orale, appel téléphonique, etc.) ou écrit (un courriel, un texto, etc.). L'interprétation du message dépend du moyen de communication mis en œuvre. Malgré la tendance commune des linguistes à se concentrer principalement sur la langue en tant que « moyen de communication », de nombreux chercheurs comme Schiffrin (1994) ont opté pour l'étude des canaux verbaux et non verbaux comme moyens de communication. La question suivante peut donc être posée : en cas d'interprétation, faut-il considérer l'interprète comme un moyen de communication ? Dans le cas de l'interprétation, l'interprète a en effet un triple rôle : expéditeur, destinataire et moyen de communication.

3.3.4 Coopération dans la communication

Allwood (1976) a donné une explication générale du terme « coopération ». Les principes de coopération visent à saisir les aspects de la compétence sociale d'un individu, ce qui joue un rôle important dans la communication. Allwood s'est préoccupé du terme « coopération » du type d'interaction impliquant deux ou plus d'agents rationnels. Ces agents possèdent les caractéristiques suivantes :

1. Ils se considèrent mutuellement. Ce qu'Allwood voulait probablement dire par « considérer » est que les participants à une interaction ou à une conversation doivent prêter attention les uns aux autres.
2. Ils essaient d'atteindre un ou plusieurs objectifs communs. Ils peuvent être spécifiques ou changer au cours de la coopération.

Principalement, le terme « coopération » signifie d'après Allwood (1976 : 50) « vouloir et pouvoir partager les efforts et les informations avec quelque chose ou quelqu'un ». Allwood poursuit :

« it is not enough that a common purpose be achieved, however, if actions are individually performed by two agents without any interaction between them then we do not have true cooperation »⁵⁷.

A priori, nous sommes d'accord avec l'argument d'Allwood, mais nous nous demandons si la coopération pouvait être vraie ou fausse. Par exemple, nous pouvons faire des efforts pour coopérer avec autrui dans une conversation, mais nous pouvons malgré cela ne pas réussir, alors cela signifie-t-il que notre coopération était fausse ? La coopération devrait être plutôt soit réussie, soit ratée plutôt que vraie ou fausse.

Dans ce sens aussi, un marqueur dont la fonction pragmatique est de guider l'interlocuteur à comprendre l'intention du locuteur est une marque de coopération entre le locuteur et son interlocuteur. À défaut, le locuteur ne serait pas coopératif avec son interlocuteur en lui complicant la tâche de l'interprétation de l'intention communicative. D'ailleurs, si la fréquence de

⁵⁷ « Ce n'est pas suffisant qu'un but commun soit atteint. Cependant, si les actions sont individuellement effectuées par deux agents sans aucune interaction entre eux, nous ne parlons alors pas d'une véritable coopération ».

l'incompréhension est trop élevée, la conversation se voit avouée à l'échec. C'est ainsi que l'insertion de MP dans nos discours est importante étant donné l'impact que cela peut avoir sur l'interaction. Et le fait que la fonction pragmatique de ces MP ne soit pas explicite rendrait les rapports instaurés entre les différents énoncés ambigus.

Le lien entre la coopération et la communication est très important. Un fort besoin de coopération est nécessaire pour le succès de la communication. Dans une section dans laquelle il tente de définir la « coopération idéale », Allwood (1976 : 56-57) essaie de lier l'interaction, la considération mutuelle et l'objectif commun en vue de produire la définition suivante de la coopération :

« A number of interacting normal rational agents are said to be engaged in ideal cooperation to the extent that:

1. They are voluntarily striving to achieve the same purpose

2. They are ethically and cognitively considering each other in trying to achieve these purposes

3. They trust each other to act according to 1 and 2 unless they give each other explicit notice that they are not ».⁵⁸

Dans une certaine mesure, Allwood fournit une définition dans laquelle les trois critères qu'il présente constituent la base pour l'établissement de tout type de communication réussie entre les interlocuteurs. Simplement, si l'interaction n'est pas engagée par au moins deux participants, il est impossible qu'elle se produise. Et s'il n'y a pas de compréhension mutuelle (qu'Allwood appelle « considération mutuelle »), il est alors très difficile de procéder à tout type de coopération. Par ailleurs, s'il n'y a pas de but dans un acte de langage, c'est alors absurde de le commencer. En vue d'approfondir la compréhension du principe de la coopération mis en avant dans les travaux d'Allwood, la lumière sera mise sur la théorie de Grice.

3.4 Théorie de la conversation de Grice

3.4.1 Le principe de coopération et les maximes conversationnelles

La théorie de la conversation proposée par Grice a pour but de souligner le fait qu'il n'existe pas de « *one-to-one mapping*⁵⁹ » entre la forme linguistique et la signification de l'énoncé. C'est clairement Grice (1967) qui fait la distinction entre « dire » et « sous-entendre ». Dans cette préoccupation, Grice analyse comment les locuteurs peuvent livrer leurs messages implicites et comment les interlocuteurs sont capables de comprendre et interpréter ces messages, y compris les intentions implicites. Pour expliquer ce processus, Grice (1967 : 45-46) introduit ce qu'il appelle le principe de coopération et ses quatre maximes⁶⁰ conversationnelles :

« Make your contribution such as required, at the stage at which it occurs, by the accepted purpose or direction of the talk exchange in which you are engaged »⁶¹.

⁵⁸ « On considère qu'un certain nombre d'agents rationnels en interaction sont engagés dans une coopération idéale dans la mesure où : 1. Ils s'efforcent volontairement à atteindre le même but. 2. Ils se considèrent mutuellement, éthiquement et cognitivement en essayant d'atteindre les objectifs de la conversation. 3. Ils se font confiance pour agir conformément aux points 1 et 2 à moins de se donner mutuellement une notification explicite qu'ils ne le font pas »

⁵⁹ Cela peut vouloir dire « correspondance exacte ».

⁶⁰ Une maxime veut dire un principe ou une loi qui devrait être respectée lors de la conversation

⁶¹ « Le principe coopératif : faites votre contribution telle que requise, au stade où elle se produit, par le but accepté ou la direction de la conversation dans laquelle vous vous trouvez engagé »

Les quatre maximes conversationnelles sont les suivantes :

- Quantité : rendez votre contribution aussi informative que nécessaire. Ne rendez pas votre contribution plus informative que ce qui est requis.
- Qualité : ne dites pas ce que vous croyez être faux. Ne dites pas ce dont vous manquez de preuves suffisantes.
- Relation : soyez pertinent
- Manière : Soyez clair, bref et ordonné ! Évitez les ambiguïtés !

Grice (1967) suppose qu'il existe une méthode de communication verbale acceptée par les locuteurs et les interlocuteurs qui la considèrent comme un « comportement normatif ». En conséquence, lorsque des énoncés sont produits, les interlocuteurs sont en droit de supposer que les énoncés du locuteur expriment ce que le locuteur croit être vrai, qu'ils offrent la bonne quantité d'informations, ni plus ni moins, qu'ils sont pertinents et qu'ils sont produits de manière claire et compréhensible. Si un certain énoncé ne se conforme pas aux maximes présentées par Grice, cela ne signifie pas que l'énoncé est vide de sens et que le locuteur n'est pas coopératif, mais cela signifie plutôt qu'il y a un sens implicite qui doit être déduit par l'interlocuteur. C'est ce qu'appelle Grice « *maxim flouting* ». Autrement dit, si le locuteur ne respecte pas l'une de ces maximes, cela voudra dire qu'il entend transmettre un message implicite à son interlocuteur.

Notons que Grice établit un lien clair entre le principe coopératif et les maximes d'une part et la dérivation du sous-entendu de la conversation d'autre part. Grice (1967) souligne que les locuteurs sont parfois incapables de respecter les maximes. Dans ce sens, ils laissent entendre un sous-entendu que l'interlocuteur est censé comprendre.

Grice soutient que le non-respect des maximes donne lieu à des cas de sous-entendus conversationnels. Une fois que les maximes sont bafouées, elles seront exploitées par les interlocuteurs. Regardons l'exemple suivant :

(L'exemple : 03)

A : quand passera-t-il te voir ?

B : le mois prochain.

Dans ce dialogue, (A) demande à (B) quand (C), qui envisage de venir le voir, viendra. À première vue, la réponse de (B) viole la première maxime de quantité car elle est moins informative que ce qui est requis par la question du locuteur (A). Cependant, la réponse de (B) ne doit pas être considérée comme inadéquate car la violation de cette maxime s'explique par le fait que si la réponse de (B) est plus informative que ce qu'elle est, elle va se heurter à la deuxième maxime de la qualité (ne dites pas ce pourquoi vous manquez de preuves suffisantes). Donc, le message implicite communiqué par l'énoncé de (B) est :

(L'exemple : 04)

« Je ne sais pas exactement quand il passera nous voir ».

Considérons l'exemple de Grice (1967) dans lequel la maxime de quantité n'est pas respectée : un enseignant écrit une lettre de référence à son élève qui postule à un emploi comme enseignant de philosophie. La lettre de l'enseignant se lit comme suit :

(L'exemple : 05)

Dear Sir, Mr. X's command of English is excellent and his attendance at tutorials has been regular.

Cher Monsieur, la maîtrise de l'anglais par M. X est excellente et sa présence aux tutorats a été régulière.

Cette lettre semble être moins informative que ce qui est requis comme une lettre de référence pour un travail. Cependant, on ne peut pas dire que l'enseignant se désiste ou refuse de coopérer. L'enseignant a en fait plus d'informations sur l'élève que ce qu'il a écrit dans la lettre de référence, mais il ne veut inclure aucune information qu'il hésite à écrire parce que l'élève est le sien. Compte tenu de cela, le message implicite de la lettre de l'enseignant est (6) :

(L'exemple: 06)

The student is not good at philosophy

L'élève n'est pas bon en philosophie.

Sperber et Wilson (1981) s'opposent à l'affirmation de Grice selon laquelle tout cas de sous-entendu conversationnel est le résultat direct du non respect d'une ou de plusieurs maximes conversationnelles. Ils soutiennent qu'il existe des cas dans lesquels la maxime est bien bafouée sans aboutir à un message implicite. Considérons leur exemple (1981 : 173) :

(L'exemple : 07)

a. Mary ate peanut.

a. Mary a mangé des cacahuètes.

b. Mary put a peanut in her mouth, chewed and swallowed it.

b. Mary a mis une cacahuète dans sa bouche, l'a mâchée et l'a avalée.

Selon la sous-maxime de qualité de Grice (soyez bref), (7-a) est plus approprié que (7-b). Si le locuteur utilise (7-b) plutôt que (7-a), il enfreint la maxime de brièveté et le résultat devrait donc être un message implicite. Mais comme cela peut être remarqué, le locuteur de (7-b) n'a pas d'implicite. Il donne en effet un message explicite du fait que Mary a juste mangé des cacahuètes. On pourrait se poser la question : comment distinguer l'implicite de l'explicite ? quelle frontière entre eux ?

3.4.2 Explicite vs implicite

Dans sa théorie pragmatique de la conversation, Grice vise à fournir un cadre de travail dans lequel chaque aspect de l'interprétation de l'énoncé peut être adapté. Il fait une distinction entre ce qui est « réellement dit » et ce qui est « implicitement sous-entendu ». Selon Grice, « ce qui est dit » est déterminé par la sémantique. Il s'agit de la « sémantique linguistique » ou de la sémantique des expressions linguistiques, c'est-à-dire « le sens codé linguistiquement » dans un énoncé qui est supposé être véridictionnel⁶². En revanche, « ce qui est sous-entendu » est déterminé par une inférence pragmatique (facteurs contextuels et maximes conversationnelles). Le sous-entendu couvre tous les aspects de sens qui ne sont pas codés linguistiquement et ne sont donc pas sémantiques. Prenons un des exemples de Grice et voyons comment cette distinction entre « ce qui est dit » et « ce qui est sous-entendu » est tracée.

Supposons que A demande à B comment C se sent dans son travail. B prononce (6) en réponse à la question de (A) :

(L'exemple: 08)

⁶² Ce qui a rapport aux conditions de vérité ou de fausseté d'un énoncé

Oh, quite well, I think: he likes his colleagues, and has not been to prison yet.
Oh, très bien, je pense : il aime ses collègues et n'est pas encore allé en prison.

Selon Grice, ce qui est dit dans (8) est déterminé par le sens conventionnel des mots utilisés dans l'énoncé. Cependant, Grice (1967) mentionne quelques cas dans lesquels le sens conventionnel des mots utilisés dans l'énoncé participe à déterminer ce qui est sous-entendu plutôt qu'à ce qui est dit. Il qualifie ces cas de « sous-entendus conventionnels ».

A présent, si nous supposons que l'interlocuteur de (8) connaît l'anglais et qu'il n'a aucune connaissance préalable des circonstances dans lesquelles cette phrase est prononcée, il pourra comprendre ce qui suit : une personne particulière X exprime une certaine pensée sur une personne particulière Y au moment de l'énonciation. La pensée stipule que Y a de bonnes relations avec les gens avec qui il travaille et que Y n'a pas encore été emprisonné, signification littérale codée par les expressions linguistiques de (8). Grice soutient que ce qui est communiqué n'est pas simplement ce qui est dit (le sens littéral des mots), mais un mélange de ce qui est dit et de ce qui est sous-entendu.

Compte tenu des circonstances et du contexte dans lequel (8) est prononcé, l'interlocuteur reconnaîtra que l'intention communicative exprimée va au-delà du message codé selon lequel il existe une personne de sexe masculin qui a de bonnes relations avec ses collègues et que cette personne n'a pas encore été en prison.

Cet aspect de ce qui est voulu par le locuteur (le sens de l'énoncé) n'est pas linguistiquement codé par les expressions linguistiques utilisées dans l'énoncé. Comme Grice le dit, ce qui est communiqué dans ce cas ne fait pas partie du sens conventionnel des mots utilisés dans l'énoncé, mais plutôt du sous-entendu qui est déduit de manière pragmatique. La dérivation de l'implicite dans la théorie de Grice est liée à un ensemble de maximes conversationnelles et au principe de coopération. Grice soutient que, chaque fois qu'une ou plusieurs maximes conversationnelles ne sont pas respectées, cela débouchera sur un message implicite.

La distinction gricéenne entre « ce qui est dit » et « ce qui est sous-entendu » semble être simple et directe : ce qui est linguistiquement codé est sémantiquement dit et ce qui est pragmatiquement dérivé est sous-entendu. Cependant, les théoriciens de la pertinence soutiennent qu'il existe des cas, et peut-être assez fréquemment, où la distinction de Grice entre « ce qui est dit » et « ce qui est sous-entendu » ne tient pas. Ce sont des cas où « ce qui est dit » n'est pas déterminé par le sens conventionnel de l'énoncé, mais plutôt déterminée de manière pragmatique, comme nous le verrons dans le chapitre quatre.

La distinction de Grice entre « ce qui est dit » et « ce qui est sous-entendu » est mutuellement exclusive. C'est-à-dire que ce qui est dit linguistiquement ne peut être ce qui est sous-entendu pragmatiquement. D'une part, Grice soutient que toute proposition exprimée par un énoncé est le résultat du décodage des expressions linguistiques utilisées dans cet énoncé. Ceci est supposé construire le côté explicite de l'interprétation de l'énoncé. En revanche, il affirme que tout sous-entendu communiqué par l'énoncé est considéré comme dérivé de manière pragmatique en utilisant les maximes de conversation. Ceci est supposé construire le côté implicite de l'interprétation de l'énoncé. La pragmatique, selon les termes de Grice, est « post-sémantique ». En d'autres termes,

le sous-entendu n'est pas dit, mais il est plutôt déduit. Il faut donc « ce qui est dit » avant de pouvoir accéder à « ce qui est sous-entendu ».

Sperber et Wilson (1981) sont en désaccord avec Grice dans sa corrélation de la distinction explicite/implicite. De même, ils rejettent la distinction entre « ce qui est codé linguistiquement » et « ce qui est dérivé pragmatiquement ». Ils argumentent que cette corrélation ne peut pas rendre compte des cas où la proposition explicitement communiquée n'est pas déterminée par la sémantique, mais plutôt déduite de manière pragmatique. Sperber et Wilson (1981) suggèrent que la corrélation de Grice devrait être réexaminée pour tenir compte de tels cas qu'ils considèrent assez présents dans la communication.

3.5. La communication dans le cadre de la théorie de la pertinence

3.5.1. Pertinence : communication, ostension et inférence

Sperber et Wilson (1995 : 23) soulignent qu'il existe deux méthodes différentes de transmission des informations :

- a) En fournissant une preuve directe des informations à transmettre.
- b) En témoignant directement de l'intention du communicateur à transmettre l'information.

Sperber et Wilson ne considèrent pas le premier moyen de transmission d'informations comme une forme de communication car tout état de fait fournit des preuves directes d'une certaine hypothèse sans communiquer cette hypothèse. Cette méthode est utilisée uniquement avec des informations pour lesquelles des preuves peuvent être fournies. Ce qui compte comme forme de communication dans leur modèle, c'est la seconde méthode car elle implique, d'une part, l'intention du communicateur et, d'autre part, la reconnaissance par l'interlocuteur de cette intention. Cette méthode peut être utilisée pour n'importe quelle information à condition que la preuve directe de l'intention du communicateur puisse être donnée. Sperber et Wilson appellent cette méthode de communication « *inferential communication* »⁶³ ou « *ostensive-inferential communication* »⁶⁴.

Considérons maintenant les deux scénarios suivants pour démontrer la différence entre les deux méthodes de transmission d'information :

(i) Première méthode : Sarah et Cécile sont assises dans une brasserie. Elles sont en train de se donner des nouvelles le temps que le serveur vienne prendre leur commande. Sarah veut informer Cécile qu'elle s'est blessée au cou. Elle peut simplement le faire en pointant son pansement de sorte que Cécile le voie. De cette manière, elle lui fournit des preuves directes et tangibles qu'elle s'est fait mal au cou. Dans ce cas, l'intention de Sarah est communiquée peu importe que Cécile en soit consciente ou pas. Elle est capable de se rendre compte que Sarah s'est fait mal au cou peu importe qu'elle sache que c'est l'intention de Sarah ou non.

(ii) Deuxième méthode : Sarah et Cécile viennent de finir leur journée à l'université. Cécile voudrait aller à la piscine. Elle demande à Sarah si elle veut y aller avec elle. Sarah montre le pansement sur son cou pour l'informer qu'elle s'est blessée au cou. En faisant cela, Sarah fournit une preuve directe de son intention de ne pas aller avec Cécile à la piscine à cause de sa blessure.

⁶³ La communication inférentielle

⁶⁴ La communication ostensive-inférentielle

Cécile reconnaîtra l'intention de Sarah et en déduira qu'elle ne pourra pas nager. Dans ce cas, le comportement de Sarah est un comportement ostensif.

Comme nous pouvons le constater, la seconde méthode décrit le processus de communication en termes d'intention et d'inférence. L'intention est représentée par un comportement ostensif que le communicateur fournit au public. Tandis que l'inférence est l'ensemble du processus entrepris par l'interlocuteur pour reconnaître le sous-entendu du comportement ostensif du communicateur. Pour savoir comment ce processus de communication est mené à bien et comment la pertinence joue un rôle majeur, considérons le scénario suivant donné par Sperber et Wilson (1995 : 48) :

*« Mary and Peter are sitting on a park bench. He leans back, which alters her view. By leaning back, he modifies her cognitive environment; he reveals to her certain phenomena, which she may look at or not, and describe to herself in different ways. Why should she pay attention to one phenomenon rather than another, or describe it to herself in one way rather than another? In other words, why should she mentally process any of the assumptions which have become manifest or more manifest to her as a result of the change in her environment? Our answer is that she should process those assumptions that are most relevant to her at the time ».*⁶⁵

Sperber et Wilson (1995) soulignent que la cognition humaine vise toujours à améliorer la connaissance de l'individu sur le monde en ajoutant de nouvelles informations qui sont plus précises, facilement récupérables et capables de changer l'environnement cognitif de l'individu. Ils considèrent la pertinence comme la propriété unique qui fait que les informations sont dignes d'être traitées par les interlocuteurs. En ce qui concerne l'idée de la pertinence, ils (*ibid* : 48) identifient trois types d'informations :

*« Some information is old: it is already presented in the individual's representation of the world. Unless it is needed for the performance of a particular cognitive task, and easier to access from the environment than from memory, such information is not worth processing at all. Other information is not only new but entirely unconnected with anything in the individual's representation of the world. It can only be added to this representation as isolated bits and pieces, and this usually means too much processing cost for too little benefit. Still other information is new but connected with old information. When these interconnected new and old items of information are used together as premises in an inference process, further new information can be derived: information which could not have been inferred without this combination of old and new premises. When the processing of new information gives rise to such a multiplication effect, we call it relevant. The greater the multiplication effect, the greater the relevance ».*⁶⁶

⁶⁵ « Mary et Peter sont assis sur un banc de parc. Il se penche en arrière, ce qui modifie la vue de Mary. En se penchant en arrière, il modifie son environnement cognitif ; il lui révèle certains phénomènes, qu'elle peut regarder ou non, et se décrire de différentes manières. Pourquoi devrait-elle prêter attention à un phénomène plutôt qu'à un autre, ou se le décrire d'une manière plutôt qu'une autre ? En d'autres termes, pourquoi devrait-elle traiter mentalement l'une des hypothèses qui lui sont devenues manifestes à la suite du changement de son environnement ? Notre réponse est qu'elle devrait traiter les hypothèses qui sont les plus pertinentes pour elle à ce moment-là ».

⁶⁶ « Certaines informations sont anciennes : elles sont déjà présentées dans la représentation de l'individu sur le monde. Sauf si elles sont nécessaires pour la performance d'une tâche cognitive particulière et plus accessibles depuis l'environnement que depuis la mémoire, une telle information ne vaut pas la peine du traitement. D'autres informations sont non seulement nouvelles, mais aussi entièrement sans lien avec quoi que ce soit dans la représentation de l'individu sur le monde. Il ne peut être ajouté à cette représentation que de petits détails de manière isolée, ce qui signifie

Supposons que, à la suite du mouvement de Peter, Mary puisse voir ce qui suit : un vendeur de crème glacée, une poussette et William. Ces trois entités parmi d'autres sont plus ou moins manifestes pour Mary.

Sperber et Wilson proposent la classification suivante : le vendeur de crème glacée est une ancienne information parce qu'elle l'avait déjà remarqué quand Mary est entrée dans le parc. Cela n'a aucune incidence sur son environnement cognitif. La poussette est une nouvelle information parce qu'elle ne l'avait pas vue auparavant mais cela ne lui fait pas changer sa vision du monde car cela est déconnecté de toute information ancienne dans son environnement cognitif. L'arrivée de William est la nouvelle information qui va impacter l'environnement cognitif de Mary parce que cette information est connectée à une ancienne information. En effet, cette personne est très stupide et ennuyeuse. Cela comptera comme l'information la plus pertinente pour Mary parmi les trois et elle vaut donc la peine d'être traitée. Mary ne considère pas le traitement des deux autres informations parce qu'elles ne lui semblent pas assez pertinentes.

Sperber et Wilson soutiennent que c'est la garantie de la pertinence qui fait que Mary peut en déduire que le comportement de Peter est ostensif, c'est-à-dire que cela a été intentionnellement rendu manifeste par Peter. Le processus d'inférence pourrait se faire comme suit : Mary remarque le comportement de Peter et reconnaît que ce comportement a délibérément attiré son attention sur de nouvelles informations pertinentes d'une manière ou d'une autre. Elle regarde la zone qui est devenue visible à la suite du mouvement de Peter en arrière et voit le vendeur de glace, la poussette et William. Elle ignore le vendeur de glace et la poussette car aucune hypothèse ne peut en être déduite et se concentre sur l'arrivée de William grâce à laquelle elle peut tirer de nombreuses conclusions. Face à cela, Mary est sûre que l'intention de Peter était d'attirer son attention sur l'arrivée de William qu'elle considère comme l'information la plus pertinente qui mérite son attention.

3.5.2. Intention informative et communicative

Sperber et Wilson (1995 : 54) soulignent que tout modèle de communication est basé sur deux questions : « qu'est-ce qui est communiqué ? » et « comment la communication est faite ? ». La réponse généralement acceptée à la première question est que le sens est ce qui est communiqué bien qu'il y ait eu des désaccords sur une définition unifiée du sens.

Supposons que Sarah rende visite à Cécile un jour d'été où il fait très chaud. Elle arrive chez Cécile et s'installe dans la cuisine où Cécile prépare à manger. Elles commencent à se donner des nouvelles. Sarah enlève sa veste et commence à essuyer ostensiblement la sueur qui coule sur son visage. Cécile remarque que le comportement et l'attitude de Sarah sont ostensifs et délibérés. C'est-à-dire que Sarah veut attirer l'attention de Cécile sur des informations pertinentes. Cécile regarde dans la cuisine et voit que la fenêtre est fermée. Dans ce scénario, une partie du comportement non linguistique de Sarah aurait pu être achevée linguistiquement. En d'autres

généralement beaucoup trop de coûts et d'efforts de traitement pour trop peu de bénéfices. D'autres informations sont nouvelles mais connectées à des informations anciennes. Quand ces nouveaux et anciens éléments interconnectés sont utilisés ensemble comme prémisses dans un processus d'inférence, de nouvelles informations peuvent être dérivées : des informations qui n'auraient pas pu être inférées sans cette combinaison d'anciennes et nouvelles prémisses. Lorsque le traitement de nouvelles informations donne un tel effet de multiplication, nous l'appelons « pertinente ». Plus l'effet de multiplication est grand, plus la pertinence l'est aussi »

termes, elle aurait pu explicitement et simplement dire : « Il fait très chaud ici. Est-ce que tu peux ouvrir la fenêtre ? ». Sarah aurait pu atteindre le même objectif et la même intention communicative en énonçant ces mots.

Comme nous pouvons le constater dans la situation ci-dessus, ce qui n'est pas verbalement communiqué peut être communiqué par des moyens linguistiques en paraphrasant la situation en mots, mais cela ne semble pas toujours être le cas. Imaginez qu'après le comportement de Sarah, Cécile ouvre la fenêtre, allume la climatisation, sert à Sarah un café et continue à prendre des nouvelles. Sarah se souvient de sa dernière crémaillère et soupire de manière exagérée et ostensive en vue d'attirer l'attention de Cécile sur certains événements liés à sa dernière crémaillère. Cécile est consciente de cet acte ostensif et reconnaît qu'il lui apporte certaines informations pertinentes. Cela lui rappelle des événements désagréables associés à cette occasion comme son permis de conduire, le décès de sa grand-mère, sa chute et sa jambe cassée. Tous ces souvenirs, en plus d'autres, sont rappelés par le soupir de Sarah. Contrairement au cas précédent, l'intention communicative de Sarah ne peut pas être paraphrasée de manière explicite en une seule expression linguistique.

Les pragmatistes soutiennent que ce qui est communiqué par un énoncé est un ensemble d'hypothèses. L'une de ces hypothèses est explicitement exprimée, c'est-à-dire que le contenu de cette hypothèse est décodé sur le plan linguistique. Les autres hypothèses sont implicitement transmises par déduction pragmatique.

Nous allons présenter l'exemple (9) pour mieux comprendre les hypothèses explicites et implicites dans ces énoncés :

Cécile : ça te dit de venir manger à la maison aujourd'hui ?

Sarah : J'ai un partiel.

L'hypothèse explicite de Sarah stipule qu'elle passe un examen le lendemain et que cela peut être décodé à travers les expressions linguistiques de son énoncé : « J'ai un partiel »

Cependant, ce n'est pas tout ce qui est communiqué par l'énoncé. Il y a des hypothèses peuvent être inférées de manière pragmatique :

- « Sarah est une étudiante sérieuse »
- « Elle n'aime pas manger chez Cécile »
- « Elle doit absolument réussir son examen ».

Ce que Sperber et Wilson cherchent à démontrer, c'est que l'intention informative ne se borne pas à ce qui est exprimé sur le plan linguistique ; cela pourrait être une pensée, une attitude, un sentiment ou même une impression. Quoi qu'il en soit, la fonction principale de l'intention informative des intervenants est de modifier l'environnement cognitif de l'interlocuteur :

« Informative intention: to make manifest or more manifest to the audience as set of assumptions⁶⁷ » (Sperber et Wilson 1995: 58)

Si nous reprenons l'exemple (9), l'intention informative de Sarah en prononçant « j'ai un partiel » pourrait être décrite comme suit :

⁶⁷ « Intention informative : rendre manifeste ou plus manifeste au public un ensemble d'hypothèses »

Sarah a l'intention d'attirer l'attention de Cécile sur le fait qu'elle a un partielle le lendemain en plus de toute hypothèse supplémentaire qui est nécessaire pour faire cette déclaration pertinente pour Cécile, telles que celles implicitement transmises par (9).

La deuxième question à laquelle Sperber et Wilson veulent répondre est la suivante : comment la communication est-elle réalisée ? Pour répondre à cette question, Sperber et Wilson présentent leur notion de l'intention communicative. Ils soutiennent que, pour une communication réussie, l'intention informative du locuteur devrait être reconnue par l'interlocuteur. Une fois reconnue, l'intention communicative du locuteur est remplie et la communication est réalisée :

« *Communicative intention: to inform the audience of one's informative intention* ». ⁶⁸
(Sperber et Wilson 1995 : 29)

Dans des situations normales, la reconnaissance par l'interlocuteur de l'intention informative du locuteur conduira à la réalisation de l'intention communicative, comme c'est le cas dans l'exemple (9) :

Sarah a l'intention d'informer Cécile qu'elle a un partielle et une fois que Cécile aura reconnu cette intention, elle fera certaines déductions, associera cette intention à sa question et viendra avec la conclusion que Sarah ne sera pas capable d'aller chez elle.

Supposons que Sarah, qui n'est pas bonne en géographie, voudrait que Cécile l'aide à faire ses devoirs. Elle ne veut pas lui demander ouvertement et explicitement de le faire pour elle. Au lieu de cela, elle apporte son livre de géographie, s'assoit en face de Cécile et commence à se gratter la tête. A ce stade, elle ne s'attend pas à ce que Cécile vienne l'aider car elle ne lui a pas directement demandé de le faire. Mais si Cécile décide d'offrir son aide, l'intention communicative de Sarah sera alors réalisée sans la reconnaissance par Cécile de l'intention informative initiale de Sarah.

En fait, ce type de communication n'est pas considéré comme vrai par Strawson (1964) et Schiffer (1972) qui soutiennent que l'intention communicative du locuteur devrait être totalement explicite. Schiffer souligne que l'intention communicative peut être révélée par la notion de connaissance mutuelle, c'est-à-dire que le locuteur et l'interlocuteur la manifestent mutuellement. Ce que nous avons dans la situation ci-dessus, c'est que Sarah a l'intention d'informer Cécile qu'elle a besoin d'aide sans même le demander explicitement. Compte tenu de cela, Sperber et Wilson ont jugé nécessaire de reformuler leur notion d'intention communicative :

« *Communicative intention: to make mutually manifest to audience and communicator that the communicator has this informative intention* » ⁶⁹ (Sperber et Wilson 1995 : 61)

3.5.3. Principe de pertinence

La communication ostensive-inférentielle n'explique pas comment fonctionne l'ostension ni comment le stimulus ostensif traduit l'intention informative du locuteur. Les auteurs de la théorie de la pertinence, Sperber et Wilson (1995 : 155), suggèrent que le meilleur moyen d'expliquer l'ostension est d'utiliser le principe de pertinence.

⁶⁸ « Intention communicative : informer le public de son intention informative »

⁶⁹ « Intention communicative : se manifester mutuellement au public que le communicateur a cette intention informative »

Un acte de communication ostensive ne produira pas ses effets sans attirer l'attention de l'interlocuteur. Ainsi, le stimulus ostensif du locuteur peut être perçu comme une demande d'attention adressée à l'interlocuteur. Si le locuteur demande à l'interlocuteur de se comporter d'une certaine manière, il a alors de bonnes raisons de penser que ce serait dans l'intérêt de l'interlocuteur ainsi que dans le sien de se conformer à la demande. La communication ostensive nécessite la participation de l'interlocuteur sous la forme de « comportement cognitif approprié », comme le disent Sperber et Wilson (1995).

Reprenons l'exemple de Sarah : si Sarah veut attirer l'attention de Cécile en montrant quelque chose, en soulevant quelque chose ou même en parlant de quelque chose, Cécile est donc en droit de penser que le stimulus de Sarah essaie d'attirer son attention sur ce qui est pertinent pour elle.

Sperber et Wilson (1995) affirment qu'un stimulus ostensif est associé aux attentes précises de pertinence. Ainsi, son effet ne serait pas atteint si l'interlocuteur ne fait pas attention à cela. Compte tenu du fait que les êtres humains font attention à des phénomènes qui les concernent, le locuteur, lors de la production du stimulus, doit avoir comme objectif de rendre manifeste à l'interlocuteur ainsi qu'à lui-même que le stimulus est pertinent pour l'interlocuteur. L'intention du locuteur et de l'interlocuteur de se montrer à la fois mutuellement et explicitement que le stimulus ostensif est pertinent constitue la base du principe de pertinence :

« An act of ostensive communication automatically communicates a presumption of relevance. »⁷⁰

(Sperber et Wilson, 1995 : 156)

La conclusion générale qui peut être tirée de notre démonstration jusqu'ici est que la présomption de pertinence communiquée par l'acte communicatif ostensif signifie que le stimulus⁷¹ ostensif doit être suffisamment pertinent pour mériter l'attention de l'interlocuteur. Ainsi, il jugera important le fait de procéder à l'analyse des énoncés. Cependant, la présomption de pertinence est plus spécifique que cela. La pertinence d'un stimulus est déterminée par deux facteurs : l'effort nécessaire pour traiter le stimulus de manière optimale et l'effet cognitif obtenu par le traitement optimal⁷².

Dans la communication ostensive-inférentielle, le locuteur a l'intention de communiquer un ensemble d'hypothèses à l'interlocuteur. L'intérêt de ce dernier est donc de supposer que l'ensemble des hypothèses communiquées par le locuteur sont les informations les plus pertinentes et disponibles pour le locuteur lors de la production du stimulus. Cet ensemble d'hypothèses crée un effet cognitif dans le sens où elles modifient l'environnement cognitif de l'interlocuteur et valent la peine d'être traitées. Cependant, pour atteindre son intention communicative, le locuteur doit choisir plusieurs stimulus possibles pour rendre son intention informative manifeste à l'interlocuteur. Il doit abandonner tout stimulus nécessitant plus de travail de traitement de la part de l'interlocuteur.

Si ces éléments d'effet et d'effort sont acceptés mutuellement par le locuteur et l'interlocuteur, nous pourrions alors dire que nous avons une présomption de pertinence optimale :

⁷⁰ « Un acte de communication ostensif communique automatiquement une supposition de pertinence »

⁷¹ Facteur externe ou interne capable de déclencher une réaction donnée. (Oxford Languages)

⁷² Cf. Sperber et Wilson (1995 : 156)

« Presumption of optimal relevance

(a) The set of assumptions which the communicator intends to make manifest to the addressee is relevant enough to make it worth the addressee's while to process the ostensive stimulus.

(b) The ostensive stimulus is the most relevant one the communicator could have used to communicate »⁷³

(Sperber et Wilson 1995 : 158)

Et sur la base de cette présomption de pertinence optimale, Sperber et Wilson redéfinissent leur principe de pertinence :

« Principle of relevance: Every act of ostensive communication communicates a presumption of its own optimal relevance ».⁷⁴

(Sperber et Wilson 1995 : 158)

3.5.4. Notion de contexte

Sperber et Wilson (1995 : 131) définissent le contexte comme le sous-ensemble d'anciennes hypothèses du locuteur qui se combinent avec de nouvelles hypothèses pour produire une variété d'effets contextuels. Mais la question qu'ils se posent est de savoir si le contexte est choisi ou donné. À cet égard, ils estiment qu'une grande partie de théoriciens supposent que le contexte de la compréhension d'un énoncé donné n'est pas une question de choix mais plutôt une détermination : soit il est donné avant le début du processus de compréhension, soit il est donné à un stade précoce de celui-ci. Ils avancent que les hypothèses explicitement exprimées par un énoncé se combinent avec les anciennes hypothèses de l'interlocuteur au début du processus de la compréhension de l'énoncé. Ceci conduit à la première hypothèse de Sperber et Wilson sur la notion de contexte dans leur modèle :

« The context for the comprehension of a given utterance is the set of assumptions explicitly expressed by the preceding utterance in the same dialogue or discourse »⁷⁵

(Sperber et Wilson, 1995 : 133)

Cela peut être démontré dans le dialogue suivant :

(L'exemple : 10)

- a. Claire : J'ai un rendez-vous chez le dentiste.
- b. John : Si tu as un rendez-vous chez le dentiste, je ferai le ménage en ton absence.

Nous pouvons clairement constater que l'énoncé de John dans le dialogue ci-dessus est intuitivement pertinent. Compte tenu du contexte dans lequel l'hypothèse de Claire est explicitement exprimée. La réponse de John dans (10b) implique qu'il est prêt à faire le ménage dans le logement de Claire pendant son absence.

Considérons maintenant le deuxième dialogue qui est une version modifiée de (10) :

⁷³ « Présomption de pertinence optimale a) L'ensemble des hypothèses que le communicateur a l'intention de formuler manifestement au destinataire sont suffisamment pertinentes pour mériter les efforts du destinataire à traiter le stimulus ostensif. (b) Le stimulus ostensif est le plus pertinent que le communicateur aurait pu utiliser pour communiquer. »

⁷⁴ « Principe de pertinence : chaque acte de communication ostensive communique une présomption de sa propre pertinence optimale »

⁷⁵ « Le contexte pour la compréhension d'un énoncé donné est l'ensemble d'hypothèses explicitement exprimées par l'énoncé précédent dans le même dialogue ou discours »

(L'exemple : 11)

- a. Claire : J'ai un rendez-vous chez le dentiste.
- b. John : Je ferai le ménage en ton absence.

Il semble qu'il y a une légère différence entre la réponse de John dans le premier dialogue et sa réponse dans le second. Cependant, ils sont à peu près pertinents de la même manière même si le second est plus pertinent. Si la première hypothèse de Sperber et Wilson sur le contexte est juste, c'est-à-dire que le contexte de la compréhension d'un énoncé n'est que les hypothèses explicitement exprimées par l'énoncé précédent, les deux réponses de John doivent être traitées différemment. En d'autres termes, la réponse de John dans (18b), contrairement à celle de (17b), ne produit aucun effet contextuel et, pour cette raison même, elle devrait être impertinente alors qu'elle ne l'est pas.

Sperber et Wilson reviennent sur leur théorie et appliquent une autre modification à leur notion de contexte. Dans cette version, ils supposent que le contexte nécessaire à la compréhension d'un énoncé n'est pas seulement les hypothèses explicitement exprimées ou sous-entendues par l'énoncé précédent, mais aussi les entrées encyclopédiques⁷⁶ attachées à chaque concept de ces hypothèses. Après plusieurs modifications de la notion de contexte, Sperber et Wilson (1995 : 136) finissent par choisir la version finale :

*« The context for the comprehension of an utterance consists of the assumptions expressed and implicated by preceding utterances, plus the encyclopedic entries attached to any concepts used in these assumptions and in the utterance itself, plus the encyclopedic entries attached to any concepts used in the assumptions contained in the encyclopedic entries already added to the context. ».*⁷⁷

Considérons maintenant l'autre hypothèse qui stipule que le contexte est choisi. Sperber et Wilson (1986 : 76) soutiennent que le contexte pour la compréhension d'un énoncé n'est pas donné, mais choisi par l'interlocuteur pendant le processus de compréhension. En d'autres termes, le contexte préexistant n'est pas une condition préalable au traitement de l'information, mais plutôt un résultat de la communication. Ceci est un argument contre les hypothèses originales sur le contexte.

Dans une grande partie de la littérature pragmatique, le contexte est donné indépendamment de l'énoncé, la compréhension a lieu et la pertinence est établie. Toutefois, d'un point de vue psychologique, cela ne semble pas être un modèle raisonnable de compréhension. Lors de la communication, les locuteurs ne sont pas intéressés par l'établissement de la pertinence de nouvelles informations, mais plutôt par l'obtention d'autant d'effets contextuels que possible pour le moins d'efforts de traitement. C'est-à-dire que l'interlocuteur cherche à obtenir le maximum de compréhension en faisant le minimum d'efforts possible.

⁷⁶ Ce sont les informations générales qui guident l'interlocuteur au sujet dont il est question.

⁷⁷ « Le contexte pour la compréhension d'un énoncé consiste en les hypothèses exprimées et sous-entendues par les énoncés précédents, les entrées encyclopédiques attachées à tous les concepts utilisés dans ces hypothèses et dans l'énoncé même, les entrées encyclopédiques attachées à tous les concepts utilisés dans les hypothèses contenues dans les entrées encyclopédiques déjà ajoutées au contexte »

3.5.6 Effets cognitifs et degrés de pertinence

Selon Sperber et Wilson (1995 : 123), la pertinence est une question de degré. Il ne suffit pas de regarder le degré de pertinence des phénomènes, mais il faudrait également regarder la pertinence de ces phénomènes pour les locuteurs. Le concept de la pertinence est comparé par Sperber et Wilson aux concepts de *productivité* et *rentabilité* dans une entreprise commerciale. Ces deux concepts reposent sur l'analyse des coûts-avantages. Une certaine société commerciale est considérée comme productive si elle est rentable, peu importe sa taille. Cependant, la rentabilité n'est pas le seul facteur qui détermine le degré de productivité dans une société commerciale donnée. Un autre facteur à prendre en compte est *l'input*, ce qui veut dire le coût de production nécessaire pour produire la rentabilité. Ainsi, si deux sociétés commerciales ont la même rentabilité, cela ne signifie pas qu'elles sont productives au même degré. Le coût de production dont chaque entreprise a besoin a une influence sur le degré de productivité. Dans ce cas, la société commerciale la plus productive sera celle qui a le moindre coût de production. De même, une certaine hypothèse avec un certain effet cognitif, aussi petit soit-il, serait considérée comme pertinente. Si deux hypothèses ont la même quantité d'effet cognitif, le coût de *l'input* pour la production de cet effet cognitif sera pris en compte pour évaluer le degré de pertinence que cette hypothèse atteint. Le coût des *inputs* dans la théorie de la pertinence est représenté par l'effort de traitement mental nécessaire pour atteindre l'effet cognitif. Dans ce cas, l'hypothèse qui nécessite moins d'efforts de traitement pour atteindre les effets cognitifs souhaités sera la plus pertinente.

Considérons la notion comparative de pertinence de Sperber et Wilson :

« *Relevance* :

Extent condition 1: an assumption is relevant in a context to the extent that its contextual effects in this context are large.

*Extent condition 2: an assumption is relevant in a context to the extent that effort required to process it in this context is small ».*⁷⁸

Avant de donner un exemple pour montrer la relativité de la pertinence, essayons de mieux comprendre la notion d'effet cognitif. La notion de pertinence est principalement basée sur l'effet cognitif qu'une hypothèse traitée modifie dans l'environnement cognitif de l'individu. Sperber et Wilson (1995 : 132) suggèrent que « *the context used to process a new assumption is, essentially, a subset of individual's old assumption with which the new assumptions combine to yield a variety of contextual effects* »⁷⁹. Comme le système cognitif de l'humain est orienté vers la maximisation de la pertinence, et comme Sperber et Wilson le proposent, les êtres humains vont entreprendre un processus d'amélioration maximale de leurs anciennes hypothèses (représentations du monde) en intégrant de nouvelles hypothèses. Sperber et Wilson (1995) proposent trois manières dont les nouvelles informations peuvent améliorer l'ancienne hypothèse de la personne ou créer un effet cognitif dans son environnement cognitif :

⁷⁸ « Pertinence :

La première condition : une hypothèse est pertinente dans un contexte dans la mesure où ses effets contextuels dans ce contexte sont importants.

La seconde condition : une hypothèse est pertinente dans un contexte dans la mesure où les efforts requis pour la traiter dans ce contexte sont faibles »

⁷⁹ « Le contexte utilisé pour traiter une nouvelle hypothèse est essentiellement un sous-ensemble d'anciennes hypothèses de l'individu avec lesquelles la nouvelle hypothèse se combine pour produire une variété d'effets contextuels »

(i) Une nouvelle information P pourrait produire un sous-entendu contextuel. En d'autres termes, l'hypothèse est dérivée de la synthèse de P et d'une ancienne hypothèse C (information). Nous allons utiliser l'exemple de Blakemore (2002 : 61) pour mieux illustrer ces propos. Supposons qu'il y ait un contexte qui inclut l'hypothèse que si quelqu'un possède un ticket de bus, il va prendre un bus. Dans cette situation, le chauffeur de bus obtiendra le sous-entendu contextuel que la personne ayant un ticket de bus va monter dans le bus. La dérivation du sous-entendu contextuel est la suivante :

- (a) Si quelqu'un a un ticket de bus, il va prendre l'autobus. (Ancienne hypothèse C)
- (b) Une personne a un ticket de bus. (Nouvelle hypothèse P)
- (c) Cette personne va prendre le bus (sous-entendu contextuel dérivé de la synthèse de P et C)

(ii) De nouvelles informations pourraient renforcer une hypothèse existante. Dans le même contexte, l'hypothèse qu'un conducteur voit une personne munie d'un ticket de bus pourrait être renforcée si cette personne traverse la route rapidement.

(iii) De nouvelles informations pourraient contredire une hypothèse existante et éliminer cette supposition. L'hypothèse du conducteur selon laquelle une personne munie d'un ticket veut monter dans le bus pourrait être contredite et éliminée si cette personne donne son ticket à une autre personne qui attend à l'arrêt de bus.

Il faut tenir compte du fait que la dérivation des effets cognitifs dans le traitement de la pertinence est mesurée par rapport à l'effort de traitement requis pour la dérivation de ces effets. Ainsi, plus l'effort de traitement requis pour obtenir les effets cognitifs est grand, moins l'information sera pertinente.

De ce qui a été discuté, nous pouvons constater que l'évaluation de la pertinence est principalement basée sur la notion d'équilibre entre *l'input* et *l'output* - l'effet cognitif et l'effort de traitement mental. Si l'hypothèse traitée produit de plus grands effets contextuels pour un petit effort de traitement, elle est alors plus pertinente. Et si elle produit de petits effets contextuels pour un grand effort de traitement, elle est alors moins pertinente. Prenons l'exemple de Sperber et Wilson (1995: 125-126):

(L'exemple : 12)

- a. People who are getting married should consult a doctor about possible hereditary risks to their children.
 - b. Two people both of whom have thalassemia should be warned against having children.
 - c. Susan has thalassemia.
- a. *Les personnes qui se marient devraient consulter un médecin sur les risques héréditaires pour leurs enfants.*
- b. *Il faut mettre en garde deux personnes atteintes de thalassémie contre le fait d'avoir des enfants.*
- c. *Susan a la thalassémie.*

Traitées dans le contexte de (27), les deux hypothèses suivantes de (28) et (29) seront pertinentes car elles produisent toutes les deux des effets contextuels dans ce contexte :

(28) Susan, who has thalassemia, is getting married to Bill.

(29) Bill, who has thalassemia, is getting married to Susan.

(28) *Susan, atteinte de thalassémie, va épouser Bill.*

(29) *Bill, atteint de thalassémie, va épouser Susan.*

L'effet contextuel produit par les hypothèses de (28) et (29) dans le contexte de (27) est représenté par le sous-entendu contextuel dans (30) :

(30) Susan and Bill should consult a doctor about possible hereditary risks to their children.

(30) Susan et Bill devraient consulter un médecin au sujet des risques héréditaires possibles pour la santé de leurs enfants.

Cependant, (29) est plus pertinent que (28) car (29) a des effets contextuels qui manquent dans l'énoncé (28). Ceci est représenté par (31) :

(31) Susan and Bill should be warned against having children.

(31) Susan et Bill devraient être avertis contre le fait d'avoir des enfants.

Sperber et Wilson soutiennent que, puisque les deux énoncés (28) et (29) ont la même structure conceptuelle, ils nécessitent la même quantité d'effort mental pour être traités dans le contexte de (27). Étant donné que le traitement du sous-entendu contextuel de (30) nécessite certains efforts mentaux, ces efforts devraient être faits dans le traitement de l'hypothèse (29) qui comprend le sous-entendu contextuel et non pas dans (28) qui ne le comprend pas.

Afin d'examiner comment les efforts de traitement peuvent influencer sur le degré de pertinence, comparons (29) et (32) :

(29) Bill, who has thalassemia, is getting married to Susan.

(32) Bill, who has thalassemia, is getting married to Susan, and 1967 was great year for French wine.

(29) Bill, atteint de thalassémie, va épouser Susan.

(32) Bill, atteint de thalassémie, va épouser Susan et l'année 1967 fut une année formidable pour le vin français.

Lorsqu'ils sont traités dans le contexte de (27), (29) et (32) ont le même effet contextuel. Les informations supplémentaires dans (32) ne sont pas liées au contexte et, par conséquent, elles n'ont aucun effet contextuel dans ce contexte. Cependant, le traitement de l'information supplémentaire dans (32) nécessite un certain effort de traitement. Donc, selon la définition comparative de la pertinence, (32) serait moins pertinent que (28) car il produit les mêmes effets contextuels, mais avec davantage d'efforts de traitement.

3.6 Comment la théorie de la pertinence perçoit la communication verbale ?

La communication se réalise sous deux formes : verbale et non verbale. Dans la présente recherche, l'accent est plutôt mis sur la communication verbale car notre corpus ne permet pas l'analyse des formes non verbales du fait qu'il s'agit d'un corpus d'enregistrement vocal. Lors de la communication verbale, deux sortes de communication se réalisent : explicite et implicite.

3.6.1. Intention explicite et intention implicite selon la théorie de la pertinence

Carston (1991) aborde le problème de la distinction entre la proposition communiquée explicitement de celle qui est implicitement transmise par un certain énoncé. Dans la théorie de la conversation de Grice, la proposition explicitement communiquée par l'énoncé équivaut à « ce qui est dit » ou codé linguistiquement et toute autre interprétation implicite compterait comme « ce qui

est sous-entendu ». Il semble que la figure des hypothèses communiquées dans le rapport de la théorie de Grice soit la suivante :

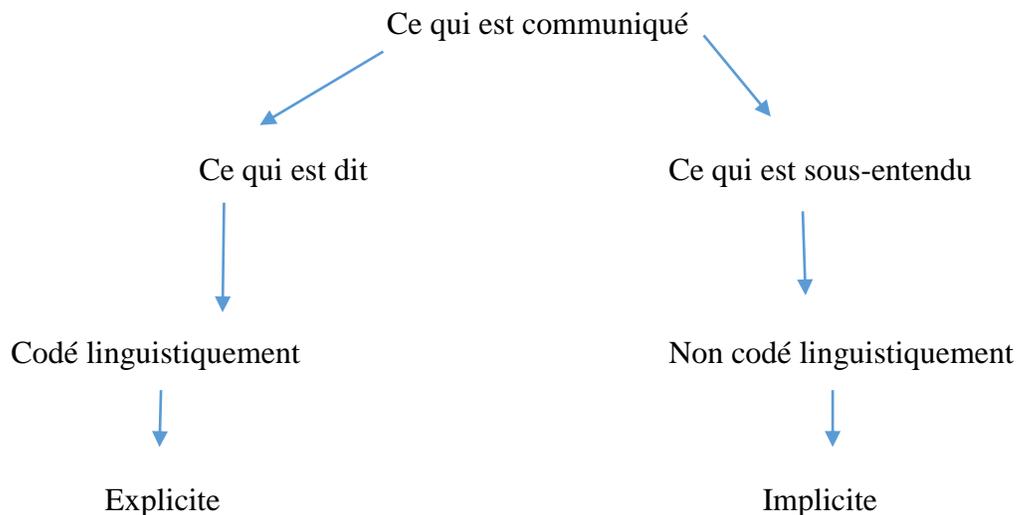


Figure 12 : Types de contenu communicationnel dans la théorie de Grice

Carston (1991 : 33) soutient, contrairement à la figure ci-dessus présentée par Grice, que ce qui est explicitement communiqué par un énoncé n'est pas « ce qui est dit ». Analysons l'exemple suivant illustrant les propos de Carston:

(L'exemple: 13)

- a. How does John feel about his new job?
- b. He did not pass his probationary period.
- a. *Que pense John de son nouveau travail ?*
- b. *Il n'a pas passé sa période d'essai.*

Nous pouvons remarquer que l'ensemble des hypothèses suivantes peut être communiqué par l'énoncé de (33b) :

(L'exemple: 14)

- a. **John** did not do well in his new job.
- b. John **failed** his preliminary phase of his job.
- c. The manager is not satisfied with John's work experience.
- d. John cannot continue in his new job.
- e. John is not happy.
- a. *John n'a pas bien fait dans son nouveau travail.*
- b. *John n'a pas passé sa phase préliminaire de son travail.*
- c. *Le responsable n'est pas satisfait de l'expérience de travail de John.*
- d. *John ne peut pas continuer dans son nouvel emploi.*
- e. *John n'est pas content.*

Compte tenu de l'ensemble des hypothèses ci-dessus (34 a-e), la question qui se pose maintenant est de savoir si ces hypothèses contribuent à l'explicite de l'énoncé et quelles hypothèses sont sous-

entendues. Il n'y a aucun doute que (34e) est le sous-entendu communiqué par (33b) puisqu'il n'est pas codé linguistiquement et ne fait pas partie de ce qui est explicitement communiqué.

Grice suppose que le sens explicite d'un énoncé est le résultat du fait d'accéder au sens conventionnel des expressions linguistiques utilisées dans cet énoncé. Mais comme nous pouvons le constater, (34 a-b) ne font pas partie de ce sens conventionnel mentionné par Grice. Ils sont élaborés en appliquant des principes pragmatiques : désambiguïser le mot « passer » et assigner un référent au pronom « il ». Selon Carston (1991), (34a) ne pourrait pas être un sous-entendu de (33b) mais plutôt une partie du contenu explicite.

Carston (1991) vise à établir un critère qui distingue le sous-entendu de l'explicite pour spécifier quels aspects de l'interprétation de l'énoncé contribuent à ce qui est explicitement transmis et quels aspects contribuent à ce qui est sous-entendu. Le critère introduit par Carston s'appelle le principe de l'indépendance fonctionnelle (PIF). Selon le PIF, Carston affirme que l'explicite d'un énoncé ne doit pas nécessairement être arbitrairement limité au codage linguistique, à la désambiguïstation et à l'assignation de référence, mais doit aller au-delà de ce qui est codé linguistiquement. Prenons l'exemple suivant :

(L'exemple : 15)

He is ready.

Il est prêt.

Connaître le sens conventionnel du mot « prêt » et assigner un référent au pronom « il » dans (35) ne suffiront pas pour que le lecteur puisse décider de la proposition communiquée par (35). Le lecteur doit aller au-delà de ce qui est codé linguistiquement pour pouvoir comprendre le message que l'énoncé contient.

Carston (1991) affirme que le sous-entendu est distinct de l'explicite. Autrement dit, ils ne se chevauchent pas. Le sous-entendu a une forme propositionnelle et des conditions de vérité distinctes de celles de l'explicite. Selon Carston, le sous-entendu fonctionne indépendamment de l'explicite en tant que prémisses et conclusions. Analysons l'exemple suivant :

(L'exemple : 16)

a. What about *osso bucco* for lunch?

b. I am vegetarian.

a. *Qu'est-ce que vous diriez d'un osso bucco pour le déjeuner ?*

b. *Je suis végétarien.*

A. Prémisses sous-entendues : L'*osso bucco* n'est pas un plat végétarien.

b. Conclusion sous-entendue : le locuteur de (36b) ne mange pas d'*osso bucco*.

3.6.2. La notion de Grice de l'implicite conventionnel

Lorsque Grice (1967) a introduit pour la première fois la notion de l'implicite, il a fait référence à des cas tels que l'implicite conversationnel où certaines inférences non vériditionnelles sont calculées sur la base des maximes conversationnelles. Ensuite, Grice envisageait un type totalement différent d'inférence non vériditionnelle qu'il a appelé « implicite conventionnel ». Ce type d'inférence n'est pas dérivé via les principes pragmatiques tels que les maximes, mais elle est plutôt générée à travers le sens conventionnel de certaines expressions lexicales. Grice mentionne à titre

d'exemple des cas d'expressions linguistiques telles que « *but, therefore et moreover.* ». Cependant, la liste pourrait être élargie pour inclure d'autres expressions telles que « *although, nevertheless, however, anyway, moreover, even, after all, still, yet, besides, since et while* » (Carston, 2002 : 53). Considérons l'exemple célèbre de Grice (1967 : 44) sur l'implicite :

(L'exemple est répété ici comme 17)

He is English; he is, **therefore**, brave.

Il est anglais ; il est, donc, courageux.

Grice affirme que l'énoncé (46) sous-entend que « être courageux » est une conséquence de « être anglais ». Ce sous-entendu ne découle d'aucun principe pragmatique ou connaissances contextuelles antérieures, mais il est généré par le biais du sens du mot « *therefore* ». L'import conventionnel du marqueur pragmatique « *therefore* » ne contribue pas au contenu véridictionnel de l'énoncé dans lequel il est utilisé. Si « *therefore* » est remplacé par « *and* », le contenu véridictionnel de l'énoncé restera le même, mais l'implicite conventionnel généré par « *therefore* » sera perdu. En d'autres termes, « *therefore* » n'affecte pas la vérité ou la fausseté de l'énoncé où il se produit, mais il affecte le rapport entre les deux énoncés.

Carston (2002 : 107) commente brièvement la notion de Grice de l'implicite et souligne que cette proposition est une preuve évidente que tous les sens codés ne déterminent pas « ce qui est dit ». En effet, il y a des cas où le sens codé ne contribue pas à « ce qui est dit ». Ces cas sont qualifiés par Grice d'implicites conventionnels.

Carston présente une analyse alternative des cas de Grice concernant l'implicite. Elle affirme que « ce qui est dit » dans un énoncé est la proposition composante des actes de langage de base. L'implicite conventionnel est généré par le sens conventionnel de certaines expressions linguistiques qui lient les actes de langage de base. Cette relation conduira à des actes de langage moins centraux tels que « expliquer, contraster ou ajouter ». Considérons « *but* » dans (47) :

(L'exemple : 18)

a. John failed his syntax exam **but** he is clever.

b. John failed his syntax exam.

c. John is clever.

d. There is a contrast between (b) and (c).

a. *John a échoué à son examen de syntaxe, **mais** il est intelligent.*

b. *John a échoué à son examen de syntaxe.*

c. *John est intelligent.*

d. *Il y a un contraste entre (b) et (c).*

Comme nous pouvons le constater, les énoncés (b) et (c) sont deux affirmations simples. Ils traduisent « ce qui est dit » dans l'énoncé de (46a), alors que (d) est un acte de langage du niveau supérieur qui définit le type de relation entre (b) et (c) qui est ici « le contraste ».

La notion d'implicite conventionnel a été travaillée par Sperber et Wilson (1995). Ces derniers, ainsi que Blakemore (1987, 2002) ont remplacé cette notion par « sens procédural ». Cela a été développé dans le cadre théorique de pertinence qui soutient que les expressions linguistiques telles que « *but, therefore et so* » (analysées par Grice comme cas d'implicite conventionnel) codent des procédures qui contraignent la pertinence de l'énoncé dans lequel elles se produisent. Les procédures codées par ces expressions aident l'interlocuteur à rechercher la pertinence optimale de

l'énoncé en maximisant les effets contextuels et en minimisant les efforts de traitement pour atteindre l'interprétation la plus accessible et la plus conforme au principe de pertinence. De telles expressions ne contribuent pas au contenu véridictionnel de l'énoncé, mais mettent plutôt des contraintes sur la phase d'inférence de l'interprétation de l'énoncé.

Conclusion :

Ce chapitre, malgré le fait qu'il aborde plus globalement la communication, a visé à montrer le chemin que nous avons emprunté dans notre étude de MP. En effet, c'est en nous basant sur la théorie de la communication que nous avons décelé l'importance de ces éléments linguistiques dans la compréhension du discours. Et en essayant de déterminer leur rôle via les travaux de Grice qui a essayé d'explicitier l'importance des MP dans la compréhension des rapports entre les différents énoncés, il est devenu clair que ces MP mettaient en évidence le rapport pragmatique que le locuteur cherchait à instaurer et le rendaient compréhensible et facilement détectable par l'interlocuteur. Ceci dit, ces éléments ne portent pas en eux-mêmes le rapport, mais ils participent à l'explicitier et à mettre la lumière sur lui. Autrement dit, le fait d'éradiquer un MP d'un contexte d'énonciation ne détruit pas le rapport existant, mais ce dernier devient moins évident et demande plus d'efforts. C'est d'ailleurs ce qu'avancent Sperber et Wilson : le rapport entre les deux énoncés est implicite et les MP le rendent explicite. Les réflexions et les travaux de Grice ont suscité beaucoup d'intérêts pour ces éléments linguistiques. Sperber et Wilson ont présenté, à leur tour, la théorie de la pertinence qui a visé à revoir les points faibles de la théorie de Grice et à proposer un modèle d'analyse des énoncés plus complet. Il a également été question dans ce chapitre de présenter les points divergents entre les deux théories et montrer comment chaque théorie analyse le processus communicatif. Le chapitre suivant mettra davantage l'accent sur la théorie de la pertinence en montrant comment elle analyse les marqueurs pragmatiques dans le discours et leur fonctionnement dans les énoncés.

Chapitre 4 : Théorie de la pertinence et marqueurs pragmatiques

4.1 Introduction

L'interaction verbale est un domaine qui permet de relever les phénomènes linguistiques émergeant des conversations. Le changement progressif au sein des langues se manifeste à travers l'intégration de nouveaux concepts, l'apparition de nouvelles expressions ou le mouvement d'unités linguistiques d'une catégorie à une autre, multipliant ainsi leurs rôles au sein des conversations. Une communauté linguistique est constituée de normes conversationnelles ainsi que d'un ensemble d'implications pragmatiques que les locuteurs développent et cultivent en fonction de leur culture. Le contexte culturel est un facteur pertinent qui permet à ces expressions, dont le fonctionnement est nouveau, d'intégrer la langue et d'enrichir les interactions verbales. Tel est le cas des marqueurs pragmatiques (désormais MP).

Toute langue contient un certain nombre d'expressions sur lesquelles les interlocuteurs s'appuient dans la réalisation de leurs divers actes de langage. Les unités linguistiques telles que *y'ni*, *bāss*, *šū*, sont indispensables dans les échanges verbaux en APSH. De même, les expressions *c'est-à-dire*, *mais* et *quoi* sont très récurrentes dans les interactions verbales en français. Ce type d'expressions est appelé « marqueurs pragmatiques ».

Les marqueurs pragmatiques ont en commun, comme le dit PERRIN (2019 : 199) « certaines propriétés dont la linguistique cherche à saisir les enjeux ». De ce fait, deux sortes de marqueurs pragmatiques, selon PERRIN (*idem* : 199), sont étudiés :

« D'un côté l'on admet communément que les énoncés représentent des états de choses, au plan de leur contenu propositionnel, par le moyen de prédications descriptives à visées référentielles. Mais d'un autre côté les connecteurs et autres marqueurs discursifs seront analysés comme des expressions extra-prédicatives consistant à *montrer* conventionnellement diverses propriétés énonciatives assurant l'intégration discursive, sous la forme de points de vue subjectifs orientés, de telles prédications dans leur portée ».

Ces marqueurs pragmatiques, d'après PERRIN (*idem* : 199), « ne consistent plus à *méta*-représenter un dire que l'on prescrit ou que l'on réfute, [...] mais simplement à modaliser les propriétés énonciatives d'une prédication à visée argumentative ».

La variation des traditions linguistiques sur le sujet de marqueurs pragmatiques en syntaxe, en sémantique ou en pragmatique nous offre toute une panoplie d'appellations : *sentence connective*, Halliday et Hasan (1976) ; *binary operators*, Van Dijk (1980) ; *pragmatic connectives*, Holmes et Stubbs (1983) ; *conjuncts*, Quirk *et al.* (1985) ; *Discourse markers*, Schourup (1985), Schiffrin (1987), Jucker et Ziv (1998), Dostie (2004), Andersen (2000) ; *discourse connectives*, Blakemore (1987) ; *discourse signalling devices*, Erman (1987) ; *pragmatic markers*, Fraser (1990a, 1999, 2008) ; *particules énonciatives*, Fernandez-Vest (1994) ; *Discourse particles*, Abraham (1991), Aijmer (1997, 2002) ; *marqueurs métadiscursifs*, Mosegaard Hansen (1997) ; *petits mots*, Bruxelles

et Traverso (2001) ; *pragmatic expressions*, Erman (2001) ou encore *pragmatic particles*, Beeching (2002), Wierzbicka (1976).

Cette diversité terminologique peut être en raison de l'approche théorique adoptée. Une revue de la littérature révèle que les termes les plus largement employés sont *marqueur discursif* et *marqueur pragmatique*. Kristin Fischer (2006a: 05) affirme que « *The term discourse marker was regarded to be a purely functional term. The term was furthermore suggested to be the most wide-spread and considered to be the most inclusive* ».

Ces entités sont récurrentes et leur fréquence est élevée à l'oral, comme le remarque d'ailleurs Brinton (1996 : 33) : « *pragmatic markers appear with high frequency in oral discourse, sometimes with more than one occurring in a single sentence* ». Diana Lewis (2011 : 419–420), dans sa recherche sur l'émergence de MP, estime que leur statut reste incertain :

« *The status of discourse markers remains uncertain. There is little consensus on whether they are a syntactic or a pragmatic category, on which types of expressions the category includes, on the relationship of discourse markers to other posited categories such as connectives, interjections, modal particles, speaker-oriented sentence adverbials, and on the term 'discourse marker' as opposed to alternatives such as 'discourse connective' or 'pragmatic marker' or 'pragmatic particle'.* »

Le but de cette présente recherche est d'étudier les fonctions pragmatiques de MP dans les interactions verbales en APSH et de les comparer aux fonctions pragmatiques de leurs synonymes en français. Cette comparaison théoriquement riche, du fait de l'absence d'étude et de l'intérêt à ces éléments en arabe, permet de mettre en avant les fonctions pragmatiques remplis par nos trois MP étudiés.

4.2 Un aperçu des recherches précédentes sur les marqueurs pragmatiques

Depuis les années 1970, les MP ont fait l'objet de nombreuses études. Comme Schourup (1999 : 228) le confirme, ces études se sont intéressées à la façon dont les MP sont produits par les locuteurs et reçus par les interlocuteurs. Cependant, selon Lenk (1998 : 37), le domaine de la recherche sur les MP est loin d'être homogène ou unifié. Les chercheurs ne sont toujours pas d'accord sur la définition de cette classe d'expressions linguistiques. Examinons les commentaires suivants de Lenk (1998 : 38) sur la description de MP que Levinson (1983 : 87) fournit :

« *There are many words and phrases in English, and no doubt most languages, that indicate the relationship between an utterance and the prior discourse. Examples are utterance-initial use of but, therefore, in conclusion, to the contrary, still, however, anyway, well, besides, actually, all in all, so, after all, and so on. It is generally conceded that such words have at least a component of meaning that resists truth-conditional treatment [...] what they*

*seem to do is indicate, often in very complex ways, just how the utterance that contains them as a response to, or a continuation of, some portion of the prior discourse ».*⁸⁰

Cette citation donne une description assez précise de MP. Cependant, dans cette citation, Levinson (1983) ne donne pas de nom à ces mots et expressions en anglais. Les chercheurs dans le domaine de MP ne sont pas toujours d'accord sur la manière de se référer à l'objet de leur intérêt ou aux éléments qu'ils devraient étudier. Ces désaccords ont donné lieu à des perspectives différentes sur les MP et à différentes approches à travers lesquelles ils sont étudiés. La littérature sur les MP montre que certaines études ont examiné plus d'un MP (par exemple, Aijmer, 2002 ; Fraser, 1990 ; Lenk, 1998 ; Schiffrin, 1987 ; Schourup, 1985) tandis que d'autres recherches se sont concentrées sur un seul MP (Erman, 2001 ; Müller, 2005). De plus, il y a eu des différences dans les modèles utilisés pour analyser ces MP. Certaines études sont « descendantes », axées sur la manière dont les MP examinés pourraient s'inscrire dans un cadre théorique particulier ou pourraient le confirmer (par exemple, Lenk, 1995, 1998). Dans d'autres cas, les MP ont été étudiés selon une approche « ascendante » ou axée sur les données. Cette approche analyse chaque instance avant de procéder à une généralisation (voir, par exemple, Müller, 2005). Notons que dans notre recherche, l'approche ascendante est favorisée du fait qu'elle est appliquée à des données jamais analysées. D'ailleurs, aucun cadre théorique n'a été établi sur ces données. Nous aborderons plus en détail les approches relatives à l'étude de MP après un aperçu de la terminologie, des caractéristiques et des fonctions des MP.

4.2.1 Terminologie

Le terme « marqueur pragmatique » peut être considéré comme un « concept flou »⁸¹ en raison de la diversité des définitions appliquées par les spécialistes. Par exemple, les termes pour désigner les MP sont des phrases de repère (Knott et Dale, 1994), des mots de repère (Horn et al, 2001), des connecteurs de discours (Blakemore, 1987 et 1992), des opérateurs de discours (Redeker, 1990 et 1991), des particules de discours (Aijmer, 2002 ; Hansen, 1997 et 1998), connecteurs pragmatiques (Van Dijk, 1979), marqueurs pragmatiques (Anderson, 2001 ; Brinton, 1996 ; Fraser, 1996) et marqueurs du discours (Fraser, 2008 ; Müller, 2005 ; Schiffrin, 1987).

Dans cette recherche, le terme « marqueur pragmatique » sera employé. Schourup (1999 : 228) avance que « the term discourse marker used in this review is merely the most popular of a host of competing terms used with partially overlapping reference »⁸². En d'autres termes, elle ne confirme pas le fait qu'il soit le plus approprié, mais qu'il soit bien le plus populaire.

⁸⁰ « ... il y a beaucoup de mots et de phrases en anglais, et sans doute la plupart des langues, qui indiquent la relation entre une parole et le discours antérieur. Des exemples sont l'utilisation initiale des énoncés comme *but, therefore, in conclusion, to the contrary, still, however, anyway, well, besides, actually, all in all, so, after all* et ainsi de suite. Il est généralement admis que de tels mots ont au moins une composante de sens qui résiste au traitement vériditionnel [...]. Ce qu'ils semblent faire, c'est indiquer, souvent de manière très complexe, à quel point l'énoncé qui les contient est une continuation d'une partie du discours précédent ».

⁸¹ Cf. Jucker & Ziv, (1998 : 2)

⁸² « Le terme marqueur discursif utilisé dans cette revue est tout simplement le plus populaire des nombreux termes concurrents utilisés avec des références qui se chevauchent partiellement ».

Lors d'une conversation orale, les MP agissent en tant que signes fournis par le locuteur à l'interlocuteur afin de les reconnaître. Ces éléments, comme précisé précédemment, sont importants dans la compréhension des rapports entre les différents énoncés. Nous allons essayer de comprendre les caractéristiques de ces éléments.

4.2.2 Caractéristiques des marqueurs pragmatiques

Quels que soient les différents termes appliqués aux MP, Brinton (1996) et Schiffrin (1987) affirment que les MP partagent certaines caractéristiques. Il s'agit notamment de l'indépendance syntaxique par rapport à la structure de l'énoncé, de la position initiale dans la clause, d'un sens référentiel vague ou inexistant et de la réduction phonologique, c'est-à-dire abrégés et produits avec un « dépassement articulatoire ». ⁸³ La citation suivante de Schiffrin (1987 : 31) introduit deux caractéristiques importantes des MP :

« Although markers often precede sentences, [...] they are independent of sentential structure. Removal of a marker from its sentence initial position, in other words, leaves the sentence structure intact. Furthermore, several markers – y'know, I mean, oh, like – can occur quite freely within a sentence at locations which are very difficult to define syntactically ». ⁸⁴

Les MP tels que « *you know, well, right, ok, I mean, etc.* » sont généralement utilisés pour « signaler les transitions, [...] indexer la relation d'un énoncé avec le contexte précédent et indiquer une relation interactive entre le locuteur, l'auditeur et le message » ⁸⁵. Hölker (1991) fournit quatre caractéristiques des MP. Sémantiquement, ils n'affectent pas l'aspect véri-conditionnel d'un énoncé et n'ajoutent rien au contenu propositionnel d'un énoncé. Pragmatiquement, ils sont liés à la situation de l'énonciation, c'est-à-dire au contexte de l'énoncé. Ils peuvent également être définis fonctionnellement car ils ont tendance à avoir une fonction émotionnelle, expressive plutôt qu'une fonction référentielle, dénotative ou cognitive.

Brinton (1996 : 33-35) indique les caractéristiques importantes définissant les MP. Il faut qu'ils

- Soient généralement utilisés à l'oral plutôt qu'à l'écrit ;
- Forment une unité de tonalité distincte ;
- Soient syntaxiquement optionnels ;
- Soient difficiles à placer dans une classe de mots grammaticale traditionnelle ;
- Soient multifonctionnels.

⁸³ Cf. Brinton, (1996 : 33–35), Schiffrin (1987 : 328) et Gahl et al. (2012).

⁸⁴ « Bien que les marqueurs précèdent souvent les phrases, ils [...] sont indépendants de la structure de la phrase. En d'autres termes, le retrait d'un marqueur de sa position initiale laisse la structure de la phrase intacte. De plus, plusieurs marqueurs – « *y'know, I mean, oh, like* » - peuvent apparaître assez librement dans une phrase à des endroits très difficiles à définir syntaxiquement ».

⁸⁵ Fung & Carter, (2007 : 411)

Comme c'est le cas avec la terminologie de MP, leurs fonctions sont d'une importante variété. Ces éléments linguistiques ont attiré l'attention des spécialistes et ont été analysés selon différentes méthodes. Dans ce qui suit, l'accent sera mis sur leurs propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques.⁸⁶

4.2.2.1 Caractéristiques syntaxiques

Lenk (1998 : 51) affirme que « la caractéristique la plus remarquable » liée à leur position syntaxique est que les MP se produisent en position initiale. Pour certains chercheurs, tels que Fraser (1990 ; 1996), Redeker (1991), Hansen (1997) et Schiffrin (2001), cette caractéristique est l'une des caractéristiques déterminantes de cette classe d'expressions linguistiques. Cependant, il a été avancé que ce n'est pas nécessairement toujours le cas car certaines de ces expressions peuvent également apparaître en position médiale ou finale⁸⁷.

La majorité de MP jouissent d'une liberté syntaxique, c'est-à-dire qu'ils peuvent s'employer en position initiale, médiane ou finale sans pour autant entraîner d'agrammaticalité. De même, ils jouissent d'une indépendance grammaticale, c'est-à-dire qu'ils sont indépendants de la proposition dans laquelle ils sont employés et leur disparition n'aura pas d'impact sur la grammaticalité de cette proposition. C'est d'ailleurs ce qu'affirme Schiffrin (1987) dans ses travaux d'analyse en soulignant que ces unités linguistiques ne sont pas obligatoires et sont facultatives.

Bien que la production de MP en position initiale dans les énoncés semble être la norme, il est tout à fait possible de les employer en position médiane ou finale. Dans ces cas, la fonction peut être différente de celle de la position initiale de la phrase. Schiffrin (1987) l'a démontré avec le MP « *y'know* » quand il apparaît en début d'énoncé, il précède et introduit de nouvelles informations ; dans la position finale de la phrase, il résume d'anciennes informations (Schiffrin, 1987). Crystal (1988) suggère d'autres fonctions pour « *y'know* ». Il déclare que lorsque le MP « *y'know* » apparaît au début d'une phrase, il atténue la force de l'énoncé, comme dans l'avertissement de l'exemple (2a) ou clarifie ou amplifie le sens de ce que l'on vient de dire lorsqu'il se situe au milieu, comme dans (2b). Sinon, il agit comme une sorte de question de balise ou de vérification que l'auditeur comprend ce qui est dit, comme dans (2c) :

(L'exemple: 19)

(l'exemple 2 dans CRYSTAL)

a) ***Y'know***, you should be more careful.

T'sais, tu devrais être plus prudent.

b) He's just got a new BMX – ***you know***, one of those tough little bikes ...

Il vient d'avoir un BMX neuf- tu sais, l'un de ces petits vélos durs...

⁸⁶ Pour en savoir plus, cf. Östman 1981 ; Fraser 1990b ; Foolen 1991 ; Lenk 1998 ; Erman 2001 ; Dostie 2004 ; Evers-Vermeul 2005 ; Fischer 2006 ; Bazzanella 2006 ; Celle *et al.* 2007 ; Celle et Huart 2007 ; Dehe et Wichmann 2010b ; Buysse 2012 et Sarda *et al.* 2014

⁸⁷ Cf. Andersen, (2001) ; Fung et Carter, (2007) ; Müller, (2005) ; (Romaine) et Lange (1991) et Schourup (1999)

c) He's bought a BMX – *you know*?
Il s'est acheté un BMX- tu sais ? (Crystal, 1988 : 47)

Dans les exemples cités ci-dessus, le MP surgit dans des positions différentes. Des recherches supplémentaires sont nécessaires dans ce domaine pour expliquer comment la position dans laquelle les MP sont énoncés peut avoir une incidence sur la signification. En attendant, cette étude considérera les MP se produisant dans les trois positions : initiale, médiale et finale.

Outre le désaccord sur la terminologie, les chercheurs ne sont pas encore parvenus à un consensus sur les éléments à inclure dans la classe de MP⁸⁸. Par exemple, si nous regardons la liste non exhaustive de MP donnée par Schiffrin (1987 ; 2001), nous constatons qu'elle comprend *oh, well, but, and, or, so, because, now, then, I mean* et *y'know*. D'autre part, si nous examinons une autre étude de Lenk (1998), nous constatons qu'elle inclut *anyway, actually, however, incidentally, still* et *what else*. Cette différence en termes d'inclusion ou d'exclusion de marqueur est essentiellement basée sur des définitions différentes de ce qui constitue un MP ou des choix d'analyse et de méthode. Un autre exemple est celui de Fraser (1990 : 392) qui exclut deux expressions de Schiffrin (1987) - *y'know* et *I mean* - parce qu'il s'agit pour lui de mots contenus qui ne sont pas relationnels alors que les MP doivent signaler les relations de discours et n'ont pas de contenu propositionnel. Cependant, indépendamment de tout désaccord sur des questions telles que la terminologie, les caractéristiques et l'appartenance à une classe grammaticale, la plupart des chercheurs semblent s'accorder sur une propriété qui est leur fonction de connexion des unités de discours.⁸⁹

Comme mentionné précédemment, selon Brinton (1996), les MP sont difficiles à placer dans une classe de mots grammaticale traditionnelle. Siepmann (2005 : 44) soutient qu'il n'existe aucun critère morphosyntaxique ou sémantique permettant de définir les MP en tant que classe de mots au sens traditionnel. Schiffrin (1987 : 64) montre que les MP sont syntaxiquement divers. Par exemple, ils peuvent être classés en adverbes (*now, then*), en verbes (*say, like*), en conjonctions de coordination (*and, but, however*), en interjections (*well, oh*) ou peuvent inclure des phrases et des clauses entières (*you know, I mean*).

L'oralité

Stylistiquement parlant, il est généralement admis que l'utilisation de MP est répandue à l'oral et est un élément important dans les conversations familières⁹⁰. Ainsi, la capacité de les employer et de les appliquer de manière appropriée est sans aucun doute un aspect important de la compétence de communication sociolinguistique et interculturelle. En ce qui concerne la compétence de la communication, Celce-Murcia et al. (1995) considèrent qu'il existe quatre composantes de la compétence communicative :

⁸⁸ Cf. Brinton, (1996 : 31); Jucker (1993 : 436); Lenk (1998 : 39)

⁸⁹ Cf. Blakemore, (1987: 125); Biber, (2006: 66); Fraser, (1990: 387); Fraser, (1998: 21); Fung & Carter, (2007 : 411); Goldberg, (1980: 141); Redeker, (1990: 372); Redeker, (1991: 1168); Schiffrin, (1987: 31).

⁹⁰ Cf. Brinton, (1996) ; Sankoff et al, (1997) ; Schiffrin, (1987) ; Schiffrin, (2001)

- Le premier élément est la compétence grammaticale qu'ils définissent simplement comme une connaissance du code de la langue. Cette composante est la pierre angulaire de la compétence communicative.
- Le deuxième élément est la compétence sociolinguistique qui fait référence à la manière dont la langue doit fonctionner socialement, c'est-à-dire comprendre le contexte social dans lequel la langue est utilisée⁹¹.
- Le troisième élément est la compétence discursive qui peut être interprétée comme la capacité à employer le langage dans son contexte.
- Le dernier élément est la compétence stratégique, ce qui signifie la capacité d'adapter le langage dans une situation de communication authentique.

La nature des relations entre langue parlée et écrite a fait l'objet de nombreuses recherches⁹². Cependant, depuis les années 1980, il semble de plus en plus admis que la relation n'est pas une opposition absolue, mais plutôt une échelle ou un continuum allant de la conversation informelle à la prose la plus formelle (officielle ou académique) à l'autre extrémité⁹³. Les styles parlés se caractérisent par un niveau plus élevé d'interactivité et un niveau moins élevé de planification et d'édition. Inversement, les styles écrits se caractérisent par un style moins interactif et plus impersonnel, mettant davantage l'accent sur la présentation ou la discussion d'informations et sur des niveaux de planification supérieurs. Même s'il existe des cas de chevauchement au sein de ce continuum (par exemple, un discours politique sera probablement édité avec plus de soin et impersonnel qu'un mémo de bureau), les différences entre les caractéristiques linguistiques du langage parlé et de celui de l'écrit sont assez fortes comme le montrent des études de corpus telles que celle de Biber et al, (1999). C'est particulièrement le cas pour les MP.

Bien que quelques MP, notamment *en outre* et *néanmoins*, se limitent à un discours formel écrit, il est clair, comme le notent Brown et Yule (1983) et Carter et al (2000), que la grande majorité de MP sont limités aux discours parlés. Le discours quotidien de tous les jours contient un grand nombre de « bouche de trous », telles que « *eah, eum, vous savez, etc.* », qui remplissent diverses fonctions, telles que donner au locuteur le temps de planifier son énoncé.

Les MP sont généralement considérés comme un élément important de l'organisation du discours des locuteurs natifs⁹⁴. En effet, Aijmer (2002 : 2) dit :

« Discourse particles seem to be dispensable elements functioning as signposts in the communication facilitating the hearer's interpretation of the utterance on the basis of various contextual cues. This does not mean that discourse particles are meaningless

⁹¹ (Alptekin, 2002 : 58)

⁹² Cf. Biber et Conrad, (2009) ; Brown et Yule, (1983) ; Chafe et Danielewicz, (1987).

⁹³ Cf. Baron (2000) ; Biber et Conrad (2009) ; Chafe et Danielewicz (1987) ; Leech (1982).

⁹⁴ Cf. Carter et McCarthy, (2006) ; Hellermann et Vergun, (2007)

decorations or a verbal “crutch” in discourse indicating a lack of speaker proficiency, but they are better dealt with in pragmatics or in discourse analysis than in semantics ».⁹⁵

Weydt (2006 :208) considère que les locuteurs qui utilisent de MP sont perçus comme amicaux et sociables alors qu'un discours sans MP semble étrange. Crystal (1988 :48) considère les MP comme « l'huile qui nous aide à effectuer la tâche complexe de production et d'interaction spontanées de la parole ».

L'utilisation appropriée de MP est l'un des critères, selon Hlavac (2006 : 1872), permettant à un locuteur non natif de ressembler à un natif. En outre, Sankoff et al., (1997 : 191) ont affirmé que la fréquence d'utilisation de MP est « la marque du locuteur qui parle couramment ». Quant à Müller (2005 : 13), il avance que la sous-utilisation de MP rend le discours peu naturel ou de type non autochtone⁹⁶. Comme Müller l'avance (2005 : 26), l'utilisation répétée de MP peut être aussi perçue comme « irritante » et cela s'applique aussi bien aux locuteurs natifs qu'aux non natifs.

Les caractéristiques phonologiques

Östman (1982 : 149 ; 1995) et Brinton (1996) affirment que les MP sont des éléments courts et toujours réduits phonologiquement. Schiffrin (1987 :328) l'exprime d'une autre manière et souligne qu'ils ont de manière prototypique une gamme d'indices prosodiques tels que « le stress tonique, suivis d'une pause et réduction phonologique ».⁹⁷ Cette caractéristique a été reconnue par d'autres chercheurs (voir Aijmer, 2002 ; Müller, 2005 ; Traugott, 1995). À l'instar de ces chercheurs, Andersen (2001 : 39) commence par définir les MP comme « une classe d'articles linguistiques courts et récurrents qui ont généralement peu d'importance lexicale, mais qui remplissent des fonctions pragmatiques importantes dans la conversation ».

L'optionalité

L'optionalité est une autre caractéristique que la plupart des études attribuent aux MP. Par exemple, Schiffrin (1987 : 64) souligne que les MP ne sont jamais obligatoires, c'est-à-dire qu'« une déclaration précédée d'un marqueur peut également s'être produite sans ce marqueur » (Schiffrin, 2001 : 57). De même, Schourup (1999) considère que les MP sont facultatifs sur le plan syntaxique et sémantique. Fraser (1988 : 22) souligne que l'absence de MP ne rend pas la phrase dépourvue de grammaire ou incompréhensible, même si elle supprime un indice puissant entre l'énoncé actuel et le discours antérieur.

⁹⁵ « Les particules du discours semblent être des éléments indispensables servant de points de repère dans la communication, ce qui facilite l'interprétation de l'énoncé par l'auditeur sur la base de divers signaux contextuels. Cela ne signifie pas que les particules du discours sont des décorations sans signification ou une « béquille » verbale dans le discours indiquant un manque de maîtrise de la parole, mais elles sont mieux traitées en pragmatique ou en analyse du discours que dans la sémantique »

⁹⁶ Cf. Siepmann, (2005 : 245)

⁹⁷ Cf. aussi Fung et Carter (2007)

Cependant, le caractère optionnel de MP ne diminue pas leur importance communicative. Brinton (1996 : 35-36) affirme qu'« ils ne sont pas pragmatiquement optionnels ou superflus, mais remplissent diverses fonctions pragmatiques ». Elle ajoute que lorsque les MP sont absents du discours, même si le discours reste grammatical, il sera jugé dans le contexte communicatif comme étant « non naturel », « maladroit », « décousu », « impoli », « hostile » ou « dogmatique ». En outre, Fraser (1990 : 390) souligne que l'absence de MP peut augmenter les risques de « rupture de la communication ».

4.2.2.2 Caractéristiques sémantiques

Comme cela a été mentionné ci-dessus, les MP n'affectent pas la structure grammaticale de l'énoncé ni son contenu propositionnel. En d'autres termes, l'emploi de MP est périphérique et n'entraîne pas de conséquences sur l'aspect véri-conditionnel de l'énoncé dans lequel ils se trouvent.⁹⁸ Dans ses travaux, Blakemore (2002 : 149) explique :

*« Expressions classified as discourse markers are said to be non-truth conditional, which means that they play a role in discussions of the non-unitary nature of linguistic meaning and the relationship between semantics and pragmatics. On the other hand, they are generally claimed to signal connections in discourse, which means that they play a role in the discussion of how we account for the unitary of discourse ».*⁹⁹

Ce qu'il faut retenir, c'est que les MP sont procéduraux et ne sont pas conceptuels. C'est-à-dire qu'ils ne jouent pas de rôle dans le contenu propositionnel. Mais ils interviennent sur la manière dont l'interprétation de la relation entre les énoncés se réalise.¹⁰⁰ Dostie (2004 : 58) explique que les MP donnent « des instructions au co-énonciateur sur la façon dont il doit comprendre certaines représentations mentales ». Il en résulte qu'un MP a comme objectif l'introduction et la mise en évidence de l'interprétation de la relation qui relie deux énoncés. Kerbrat-Orecchioni (2002 : 206) insiste sur le fait qu'en vue de comprendre un énoncé, il est essentiel de pouvoir saisir son contenu propositionnel et son but pragmatique. Schiffrin (1987 : 2-31), quant à elle, montre que les MP peuvent fonctionner et avoir des effets à différents niveaux :

*« Markers could work at different levels of discourse to connect utterances on either a single plane or across different planes ».*¹⁰¹

⁹⁸ Pour en savoir plus, cf. Brinton (1996) ; Foolen (1996) ; Fraser (1998) ; Mosegaard Hansen (1998a) ; Dostie (2004) et Sarda *et al.* (2014)

⁹⁹ « Les expressions classées comme marqueurs du discours. Ils sont considérés comme étant non véri-conditionnels, ce qui signifie qu'ils jouent un rôle dans les discussions sur la nature non unitaire de la signification linguistique et la relation entre la sémantique et la pragmatique. Par contre, ils signalent généralement les connexions dans le discours, ce qui signifie qu'ils jouent un rôle dans la discussion sur la manière dont nous rendons compte de l'unitaire du discours ».

¹⁰⁰Cf. Yule (1996) ; Blakemore (2002) ; Fraser (2006)

¹⁰¹La traduction en français : « Les marqueurs peuvent fonctionner à différents niveaux du discours pour connecter les énoncés sur un seul plan ou à travers différents plans ».

4.2.2.3 Caractéristiques pragmatiques

Comme cela a été mentionné auparavant, les MP sont multifonctionnels. Mais avant d'expliquer ce que l'on entend par multifonctionnalité, il convient de souligner ce que Jucker et Ziv (1998a : 4) disent à propos de MP :

*« Whether a specific linguistic element is monofunctional or polyfunctional is not a useful criterion in deciding whether it is a discourse marker or not because of the obvious analytical vicious circularity it entails. Many studies actually set out to argue explicitly for the monofunctionality or polyfunctionality of specific markers, thus nullifying this as a valid criterion ».*¹⁰²

Cependant, Müller (2005) affirme que même si Jucker et Ziv (1998a) ont raison de s'opposer à la multifonctionnalité en tant que critère déterminant, les recherches ont montré que de nombreux MP remplissent plus d'une fonction, ou du moins, ont des sous-fonctions.

Fraser (1988 : 23) examine ainsi la fonction de « *so* » dans six énoncés et conclut que « *so* as a discourse marker permits a wide range of interpretations, all of which arguably emerge from a core sense. Starting with this core meaning, the specific interpretation [...] in a given instance is the result of enriching this general signal in light of the details of the particular discourse context ».¹⁰³

Brinton (1996) soutient que les MP sont multifonctionnels en ce sens qu'ils peuvent fonctionner simultanément aux niveaux local et global ainsi que textuellement et inter-personnellement au sein de la composante pragmatique. De même, Schiffrin (1987) souligne que pour qu'un élément soit un marqueur pragmatique, il doit fonctionner à la fois localement et globalement. C'est ce que Hansen (1998 : 73) a noté en définissant les MP comme étant « des éléments linguistiques non propositionnels dont la fonction première est connective et dont la portée est variable ». « Portée variable » signifie, selon les auteurs, que l'énoncé qui contient un MP peut être de petite taille (deux énoncés) comme de grande taille (un ensemble d'énoncés, un paragraphe, etc.).

Sous les propriétés fonctionnelles des MP, Aijmer (1996 : 222) examine les MP globaux et locaux. Elle souligne que la distinction entre eux est fondamentale :

« Global discourse markers comment on the relationship between larger discourse units. They accompany the introduction of new topics, serve a role in turn-taking and segment discourse into larger units; they mark the opening of conversation, order points in a discussion sequentially, etc. Local discourse markers signal inter-sentential connections

¹⁰² « Si un élément linguistique spécifique est monofonctionnel ou polyfonctionnel, cela n'est pas un critère utile pour décider s'il s'agit ou non d'un marqueur du discours en raison de la circularité vicieuse analytique et évidente qu'il implique. De nombreuses études ont en réalité pour but de plaider explicitement en faveur de la monofonctionnalité ou de la poly-fonctionnalité d'un certain nombre de marqueurs, ce qui l'annule comme critère valable »

¹⁰³ « *so* permet ainsi un large éventail d'interprétations, qui émergent toutes d'un sens fondamental. Partant de ce sens fondamental, l'interprétation spécifique [...] dans un cas donné est le résultat de l'enrichissement de ce signal général à la lumière des détails du contexte discursif particulier »

and comment on the expectedness or validity of the new message; they underline its importance or simply facilitate the transition from one turn to another ».¹⁰⁴

En ce qui concerne les MP locaux, elle explique qu'ils aident le locuteur à clarifier ou à préciser un point qu'il a récemment fait valoir. En ce qui concerne les marqueurs pragmatiques globaux, Aijmer (1996) soutient qu'ils aident le locuteur à guider l'interlocuteur vers des aspects globaux de l'énoncé et à résoudre des problèmes de communication. Globalement, les MP sont utiles lorsque le locuteur « apporte des corrections, ajoute un point à la discussion, insère un commentaire ou une digression, résume une information, récapitule ou clarifie un point » (Aijmer, 1996 : 226). Par exemple, le MP « *briefly* » aide le locuteur à résumer les informations de manière globale, comme dans l'exemple (20) ci-dessous :

A: now *briefly*

These four members of staff at the moment

Three of us

Have ongoing research

A : maintenant brièvement

Ces quatre membres du personnel en ce moment

Trois de nous

ont des recherches en cours

(Aijmer, 1996 : 227, exemple 50)

Les MP ne constituent pas une classe grammaticale distincte et sont difficilement définis en termes de catégories grammaticales. Ils sont originaires d'une vaste gamme grammaticale, telle que les verbes, adverbes, adjectifs, etc.¹⁰⁵ Leur fonction dans la situation de l'énonciation dans laquelle ils agissent est déterminée par le contexte. Fraser (1990b :393) confirme que ces unités linguistiques ne sont pas de l'ordre du contenu informationnel, mais elles assument plutôt des fonctions pragmatiques. Aijmer (2002 : 03) indique que les MP sont divers en termes de fonctions pragmatiques. De même, Fischer (2006a : 12) affirme que « les marqueurs du discours sont reconnus polyfonctionnels ». Brinton (1996) distingue deux types de catégories : la première catégorie concerne les MP qui fonctionnent au niveau de la structuration de discours. Dans ce cas de figure, ils ont une fonction structurelle. La seconde catégorie concerne les MP qui ont des

¹⁰⁴ « Les marqueurs du discours globaux commentent la relation entre les plus grandes unités de discours. Ils accompagnent l'introduction de nouveaux sujets, jouent un rôle dans la prise de parole et segmentent le discours en unités plus larges ; ils marquent l'ouverture de la conversation, ordonnent les points d'une discussion de manière séquentielle, etc. Les marqueurs du discours locaux signalent les connexions inter-énoncés et commentent le caractère attendu ou la validité du nouveau message ; ils soulignent son importance ou facilitent simplement la transition d'un tour à l'autre »

¹⁰⁵ Cf. Östman (1981, 1995) ; Fraser (1990a, 1990b, 1999) ; Andersen et Fretheim (2000) ; Muller (2005) ; Redeker (2006) et Fischer (2006)

fonctionnalités interpersonnelles ; elle est concernée par les attitudes des participants dans la conversation. Dans ce cas de figure, ils ont une fonction relationnelle.

Ces unités linguistiques sont donc dépendantes en termes d'interprétation des énoncés auxquels elles sont associées. A ce propos, Leech (1983 : 06) dit :

*« The meaning in pragmatics is defined relative to a speaker or user of the language, whereas meaning in semantics is defined purely as a property of expressions in a given language, in abstraction from particular situation, speaker, or hearer ».*¹⁰⁶ Autrement dit, le rôle des MP est défini en contexte et non pas en dehors de celui-ci.

Pour résumer, les MP ont globalement les caractéristiques suivantes :

- Être syntaxiquement optionnel,
- Se produire au début, au milieu ou à la fin de l'unité du discours,
- Avoir peu ou pas de sens propositionnel,
- Être multifonctionnel,
- Se produire plus dans un discours oral que dans un discours écrit.

Si une définition de ces MP doit être donnée, j'adopterai la définition de Reboul et Moeschler (1998 : 77) :

« Un connecteur pragmatique est une marque linguistique, appartenant à des catégories grammaticales variées (conjonctions de coordination, conjonctions de subordination, adverbes, locutions adverbiales), qui

- a) articule des unités linguistiques maximales ou des unités discursives quelconques ;
- b) donne des instructions sur la manière de relier ces unités ;
- c) impose de tirer de la connexion discursive des conclusions qui ne seraient pas tirées en leur absence.

Cette définition attribue trois propriétés aux connecteurs pragmatiques, concernant respectivement leur *domaine*, la *nature de leur contenu* et les *effets* de leur usage. Les deux premières propriétés sont celles pour lesquelles les théories sémantiques et pragmatiques de l'énonciation et du discours ont fait le plus de propositions. En revanche, l'idée qu'un connecteur impose un effet (cognitif) qui ne serait pas possible de tirer en son absence est une idée plus récente, dont la première apparition est liée aux travaux de Blakemore (1987), reprise dans Luscher (1994, 1999) ».

¹⁰⁶ « La signification en pragmatique est définie par rapport à un locuteur ou à un utilisateur de la langue, alors que la signification en sémantique se définit uniquement comme une propriété d'expressions dans un langage donné, indépendamment d'une situation particulière, d'un locuteur ou d'un auditeur »

4.3 Fonctions pragmatiques des marqueurs

L'analyse de MP a révélé de maintes fonctions pragmatiques selon les théories mises en œuvre pour les étudier comme la théorie de la cohérence, la théorie de la pertinence, etc. Aijmer (1996 : 210) suggère que les MP « servent de repères ou de guides pour l'interprétation de l'auditeur ». Pour Schiffrin (2001), les MP peuvent indiquer des relations sémantiques, pragmatiques et sociales. Selon l'analyse de MP par Östman (1981 : 5), ils « ancrent implicitement l'énoncé dans lequel ils surgissent aux attitudes du locuteur vis-à-vis des aspects de l'interaction en cours ». Dans un autre article (1995 : 100), elle soutient que la fonction de MP est liée à la culture et à la société. Les MP ancrent des énoncés « aux contraintes de communication d'une culture et d'une société » telles que la politesse, la cohérence du discours ou la participation.

Briton (1996) fournit une liste plus précise des fonctions qui intègre également les fonctions les plus communément reconnues de MP. Suivant les composants sémantiques-fonctionnels de Halliday et Hasan (1976, : 26-28), Briton (1996) classe les fonctions en deux catégories : textuelles et interpersonnelles (ou en interaction, comme l'appelle Müller (2005)).

Voici les fonctions de deux catégories selon Briton (1996) :

Les fonctions textuelles :

- a) ouvrir et clôturer le discours.
- b) marquer une limite dans le discours.
- c) servir de remplisseurs de silence ou de tactiques de réflexion (prendre son temps pour réfléchir avant de répondre).
- d) aider le locuteur à maintenir la parole.
- e) réparer son propre discours ou celui des autres.
- f) faire des parenthèses dans le discours de façon cataphorique ou anaphorique.
- g) mettre les accents sur des informations à venir ou déjà dites.

Les fonctions interpersonnelles :

- h) préface d'une réponse ou d'une réaction,
- i) effectuer une interaction ou un partage entre le locuteur et l'interlocuteur.

Textuellement, selon Briton (1996), la nécessité d'initier et de clore le discours, de marquer les changements de sujet, d'indiquer des informations nouvelles et anciennes et de limiter la pertinence des énoncés adjacents font partie des fonctions textuelles de MP. Dans le mode textuel du langage, l'utilisation de MP aide le locuteur à structurer le sens en tant que texte, à créer des passages de discours cohérents et à relier le langage au contexte. Sur le plan interpersonnel, les MP sont considérés comme un moyen permettant aux locuteurs d'exprimer leurs attitudes, évaluations, jugements, attentes et exigences ainsi que la nature de l'échange social, le rôle du locuteur et le rôle attribué à l'auditeur. Pour Jucker et Ziv (1998 : 4), les MP sont analysés en tant que dispositifs

de structuration de texte, en tant que modalité ou indicateurs comportementaux, en tant que marqueurs des intentions et des relations entre locuteur et auditeur et enfin comme instructions sur la manière dont les énoncés donnés doivent être traités. Dans son article, *Pragmatic Markers in Spoken Interlanguage*, Aijmer (2004 : 177) attribue certaines fonctions tactiques à ce qu'elle appelle des « marqueurs pragmatiques ». Elle avance qu'ils ont pour fonction de « vérifier que les participants sont sur la même longueur d'onde ou de créer un espace pour planifier ce qu'il faut dire, faire des révisions, etc. ».

Nous avons essayé dans les précédents paragraphes de définir les différentes caractéristiques de MP. Nous nous sommes basé sur leurs caractéristiques sémantiques et pragmatiques afin d'établir un cadre général de repérage qui nous permettra de savoir si un élément linguistique peut être considéré comme un MP ou pas. Ce travail nous a été utile dans le sens où cela nous a facilité la démarche de repérage et d'analyse de MP se trouvant dans le corpus. Nous allons dans la suite de ce chapitre expliciter l'analyse des MP selon la théorie de la pertinence.

4.4 Théorie de la pertinence dans l'analyse des MP

De nombreuses recherches ont été menées sur les MP en se basant sur la théorie de la pertinence. Blakemore (1987) et Sperber et Wilson (1986) sont les pionniers de cette théorie. Ils considèrent la théorie de la pertinence comme une théorie générale de la communication basée sur des principes cognitifs.

4.4.1 Les MP comme contraintes sémantiques de la pertinence

L'argument principal de Blakemore (1987) est que les MP jouent un rôle important dans le processus d'interprétation de l'énoncé en fournissant aux lecteurs un guide dans la phase inférentielle d'interprétation de l'énoncé et recherche d'une pertinence optimale. Blakemore fait référence à la nature « procédurale » de MP. Elle soutient que certains MP ne contribuent pas au contenu véridictionnel et sémantique des énoncés dans lesquels ils se produisent ; ces expressions sont procédurales dans le sens où ils limitent le processus d'interprétation de l'énoncé. L'utilisation de telles expressions aide le lecteur à comprendre le côté implicite de l'interprétation de l'énoncé où le décodage linguistique seul ne le fait pas, comme nous le verrons plus loin dans cette section (Blakemore, 1987 : 18, 2002 : 464).

Andersen (1998 : 150) souligne que, dans la théorie de la pertinence, les énoncés sont considérés comme « des intrants dans des processus inférentiels qui affectent l'environnement cognitif de l'auditeur ». La théorie de la pertinence insiste sur les processus cognitifs impliqués dans les interprétations d'énoncés et le rôle des MP dans la contrainte de ces interprétations. Blakemore (1987 : 105) affirme que ces éléments ont pour rôle de contraindre « l'interprétation de l'énoncé qui les contient en raison des liens inférentiels qu'ils expriment ».

Blakemore (1992 : 138) soutient en outre que la théorie de la pertinence permet de faire une affirmation plus spécifique de la structure linguistique et de l'interprétation pragmatique. Les informations véhiculées par un énoncé peuvent être pertinentes de trois manières :

- 1) Elles peuvent permettre de déduire une implication contextuelle
- 2) Elles peuvent renforcer une hypothèse existante (en en fournissant de meilleures preuves)
- 3) Elles peuvent contredire une hypothèse existante

Dans cette perspective, selon Blakemore (1992 : 138-142), trois types de MP ont été identifiés, chacun étant présenté et illustré à l'aide de l'exemple (22) ci-dessous :

a) Des MP qui introduisent des implications contextuelles (*so, therefore*) :

A: Your clothes smell of perfume.

Vos vêtements sentent le parfum.

B : So (what) ?

Alors (quoi) ?

(Blakemore, 1992 : 139, exemple 20)

Dans cet exemple, Blakemore (1992) suppose que le locuteur B demande au locuteur A quelle conclusion il est censé tirer sur la base de l'énoncé A.

b) Les MP qui sont concernés par le renforcement (*after all, besides, moreover, furthermore, utterance-initial also, indeed*) :

Exemple (23) :

Locuteur A: Will you make pancake?

Allez-vous faire des crêpes ?

Locuteur B: I haven't really got time tonight. Besides there's no milk.

Je n'ai pas vraiment le temps ce soir. En plus, il n'y a pas de lait.

(Blakemore, 1992 : 140, exemple 25)

L'objectif du locuteur B qui utilise « *besides* » est de renforcer son propre engagement à partir de l'hypothèse véhiculée dans le premier énoncé selon laquelle la demande « allez-vous faire des crêpes ? » sera satisfaite.

c) Les MP qui introduisent des refus (*however, still, nevertheless, but*):

Exemple (24) :

(10) David is here. However, you can't see him.

David est ici. Cependant, vous ne pouvez pas le voir.

(Blakemore, 1992 : 141, exemple 30)

Blakemore (1992) considère cet exemple comme un cas dans lequel le locuteur doit indiquer que son énoncé est pertinent en tant que démenti. Blakemore (1992 : 141) souligne que, dans cet exemple, « *however* indique que la proposition qu'il introduit est incompatible avec une proposition

selon laquelle le locuteur suppose que l'auditeur l'a déduite du premier énoncé comme une implication contextuelle ».

Le modèle de Blakemore sur la signification procédurale est une réaction à la notion d'implicite conventionnel de Grice (1967) évoquée plutôt dans cette recherche. Grice soutient que certaines expressions linguistiques ont une signification conventionnelle codée qui donne lieu à une signification implicite, donc à un implicite conventionnel. Tel sens codé linguistiquement ne contribue pas au contenu véridictionnel des énoncés dans lesquels il est employé.

Considérons l'exemple célèbre de Grice :

Exemple (25) dans le cadre de la présente recherche :

He is English ; he is, therefore, brave.

*Il est anglais ; il est **donc** courageux.*

Dans cet exemple, Grice soutient que le sens conventionnel de *therefore* fait référence à l'implicite qu'« être courageux » est une conséquence de « être anglais ». Blakemore (1987) s'appuie sur cela et soutient que l'expression linguistique *therefore* et des expressions similaires telles que *but*, *so* et *after all* ne donnent pas lieu à l'implicite conventionnel, comme le suppose Grice, mais codent plutôt le sens procédural.

Blakemore (1987 : 75, 2000 : 472) analyse la signification codée par les MP comme *therefore*, *so*, *after all* et *but* en tant que procédures qui limitent la pertinence des énoncés dans lesquels ils se produisent. En d'autres termes, la signification codée par de tels MP contrôle le choix du contexte dans lequel les énoncés qui les contiennent sont pertinents. L'utilisation de ces MP joue un rôle dans l'établissement de la pertinence optimale de leurs énoncés en guidant l'interlocuteur à dériver l'effet cognitif et contextuel souhaité.

Prenons l'exemple suivant à titre d'illustration :

Exemple (26):

a. He did not prepare well for the chemistry exam. **So**, he failed

*Il ne s'est pas bien préparé à l'examen de chimie. **Donc**, il a échoué.*

b. He did not prepare well for the chemistry exam. **After all**, he failed.

*Il ne s'est pas bien préparé à l'examen de chimie. **Après tout**, il a échoué.*

c. He did not prepare well for the chemistry exam. He failed.

Il ne s'est pas bien préparé à l'examen de chimie. Il a échoué.

La présence de MP dans ces énoncés ci-dessus contraint l'interprétation des relations entre les deux énoncés alors que leur disparation laisse l'interlocuteur sans indice et il devra alors s'appuyer sur ses propres connaissances pour déduire le sens.

Blakemore soutient que l'utilisation de « *so* » et « *after all* » dans (62a) et (62b) respectivement limite le contexte dans lequel ces énoncés sont pertinents. En conséquence, « *so* » dans (62a) demande à l'interlocuteur de comprendre que ce qui suit est donc pertinent en tant que « conclusion » et ce qui précède en tant que « prémisses ». Alors que les instructions données par « *after all* » dans (62b) indique que ce qui suit est pertinent en tant que « prémisses » et ce qui précède est pertinent en tant que « conclusion ». Cependant, si ni « *so* » ni « *after all* » n'est utilisé dans (62a) et (62b), c'est-à-dire qu'aucun contexte ni contrainte n'est fourni, l'énoncé sera alors ouvert aux deux interprétations comme on peut le voir en (62c). En d'autres termes, la signification procédurale codée par « *so* » et « *after all* » permet à l'interlocuteur de comprendre le message implicitement communiqué qui n'est pas atteint par le décodage linguistique seul.

4.4.2 Le modèle de Blakemore d'analyse de MP

À la lumière des recherches ultérieures de Sperber et Wilson (1995) sur la relation entre la forme linguistique et la pertinence, Blakemore (2002) revoit certains points sur les MP et la distinction conceptuelle-procédurale.

Blakemore (1987) soutient que le sens linguistiquement codé peut être conceptuel ou procédural. Elle affirme que l'information conceptuelle codée linguistiquement est l'information vériditionnelle qui joue un rôle dans l'établissement de l'explicite de la signification de l'énoncé ; tandis que l'information procédurale codée linguistiquement est l'information non-vériditionnelle qui fonctionne dans l'implicite de l'interprétation de l'énoncé. En d'autres termes, Blakemore (1987) soutient que ce qui est conceptuel devrait toujours contribuer au contenu vériditionnel et ce qui est procédural ne devrait jamais contribuer au contenu vériditionnel. Donc, conceptuel et procédural sont mutuellement exclusifs.

Il découle de cet argument que ce qui est conceptuel ne devrait pas contribuer à l'explicite de l'interprétation de l'énoncé et ce qui est procédural ne devrait pas contribuer qu'à l'implicite. En conséquence, tous les MP analysés par Blakemore (1987) sont considérés comme des éléments procéduraux qui fonctionnent de manière implicite dans l'interprétation des énoncés dans lesquels ils se produisent. L'image générale des informations codées linguistiquement dans le modèle de Blakemore (1987) sont décrite ci-dessous :

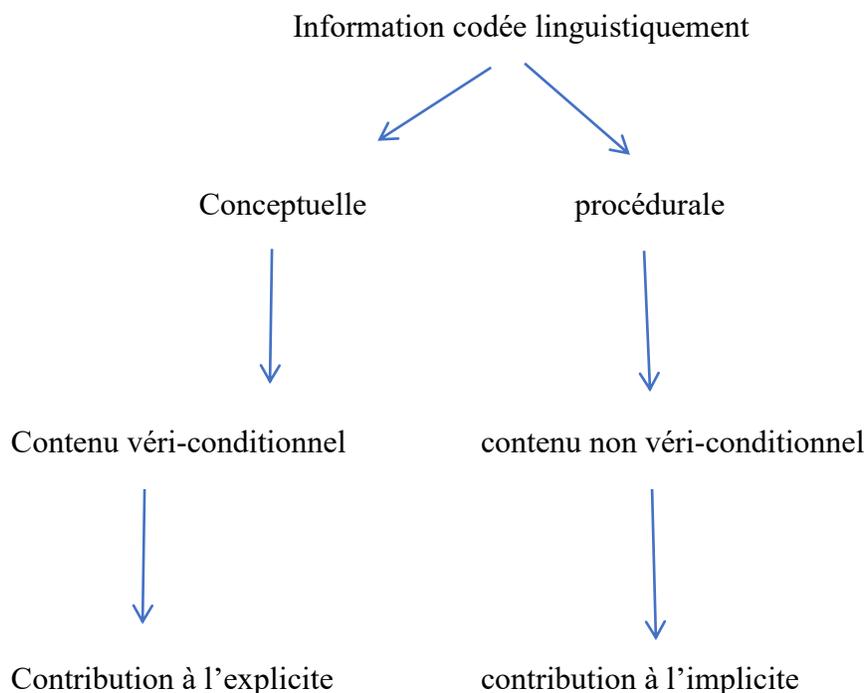


Figure 13 : Les informations codées linguistiquement (Blakemore, 1987)

Cependant, Sperber et Wilson (1995 : 2) soutiennent que la distinction établie ci-dessus est invalide. Ils proposent que la distinction conceptuelle / procédurale ne soit pas parallèle avec la distinction contenu véri-conditionnel / non-véri-conditionnel. Leur revendication est que, d'une part, il existe des expressions linguistiques qui codent des informations conceptuelles qui ne contribuent pas au contenu véri-conditionnel de l'énoncé dans lesquels elles se produisent comme c'est le cas des adverbess de phrase tels que « *frankly* et *unfortunately* ». D'autre part, il existe des expressions linguistiques qui jouent un rôle dans la détermination du contenu véri-conditionnel de leur énonciation sans codage d'informations conceptuelles. C'est le cas de certains pronoms personnels.

Sperber et Wilson (1995 : 2) veulent faire valoir que ces deux distinctions se recourent les unes des autres et ne sont pas isomorphes. En d'autres termes, certaines constructions véri-conditionnelles codent des concepts alors que d'autres codent des procédures. Par exemple, les adverbess illocutoires tels que « *seriously* et *frankly* » codent des informations conceptuelles qui ne contribuent pas au contenu véri-conditionnel de l'énoncé dans lequel ils se produisent. La suppression de tels adverbess n'affectera pas la vérité ou la fausseté des énoncés qui les contiennent. Dans cette préoccupation, Sperber et Wilson (1995 : 19) concluent qu'il existe quatre types d'expressions linguistiques :

A. Expressions linguistiques qui codent des informations conceptuelles qui ne contribuent pas au contenu véri-conditionnel de l'énoncé dans lequel elles se produisent. Ces expressions incluent des adverbess illocutionnaires tels que « *seriously* et *frankly* » et des adverbess attitudinaux tels que « *unfortunately* ».

Exemple (27):

(i) **Seriously**, I am not coming to your birthday party.

Sérieusement, je ne viens pas à votre fête d'anniversaire.

(ii) **Frankly**, I am not coming to your birthday party.

Franchement, je ne viens pas à votre fête d'anniversaire.

(iii) **Unfortunately**, I am not coming to your birthday party

Malheureusement, je ne viens pas à votre fête d'anniversaire

B. Expressions linguistiques codant des informations conceptuelles qui contribuent au contenu véridictionnel des énoncés tels que les adverbes de manière. C'est le cas des adverbes de « *seriously* et *frankly* » :

Exemple (28) :

(i) She told me **seriously** that she is not coming to my birthday party.

Elle m'a dit sérieusement qu'elle ne viendrait pas à ma fête d'anniversaire.

(ii) Claire told John **frankly** that she is not coming to his birthday party.

Claire a dit franchement à John qu'elle ne viendrait pas à sa fête d'anniversaire.

C. Expressions linguistiques qui codent des informations procédurales mais qui ne contribuent pas au contenu véridictionnel de l'énoncé qui les contient. Selon Blakemore (1987), de telles expressions (*so, but, after all, therefore, etc.*) imposent des contraintes implicites dans l'interprétation de l'énoncé :

Exemple (29):

(i) He did not prepare well for the chemistry exam. **So**, he failed.

Il ne s'est pas bien préparé à l'examen de chimie. Alors, il a échoué.

(ii) He did not prepare well for the chemistry exam. **After all**, he failed.

Il ne s'est pas bien préparé à l'examen de chimie. Après tout, il a échoué.

D. Expressions linguistiques qui contribuent au contenu véri-conditionnel des énoncés dans lesquels elles se produisent. Elles codent pourtant une information procédurale. Des exemples de ces expressions sont les pronoms personnels tels que moi « I » et lui « *he* ».

En fait, le quatrième type d'expressions linguistiques est un défi de taille pour le modèle de Blakemore (1987). Sperber et Wilson (1995) soutiennent que les pronoms sont des expressions linguistiques qui codent des informations procédurales qui jouent un rôle dans la détermination du contenu véri-conditionnel de l'énoncé. En outre, les informations procédurales codées par les pronoms imposent des contraintes à l'explicite plutôt qu'à l'implicite dans le sens où l'utilisation d'un pronom guide l'interlocuteur vers le référent prévu de ce pronom qui fait partie du contenu propositionnel.

Prenons l'exemple suivant (30) :

He is very optimistic.

Il est très optimiste.

Les informations codées par le pronom « *he* » contribuent au contenu véri-conditionnel de l'énoncé du fait qu'il affecte la vérité ou la fausseté de l'énonciation. En outre, les informations codées par le pronom « *he* » sont procédurales dans le sens où elles guident l'interlocuteur dans le processus d'interprétation de l'énoncé. Autrement dit, elles permettent de déterminer le référent prévu de « *he* ».

L'image générale établie par Sperber et Wilson (1995) sur la distinction conceptuelle / procédurale est donnée ci-dessous :

their referents. If this is right, it would seem that there are expressions which encode procedures but which contribute to what is traditionally regarded as truth conditional content. In other words, it would seem that it is not the case that all procedural meaning is non-truth conditional ». ¹⁰⁷

Dans sa nouvelle version, Blakemore (2002 : 103) revient sur son ancien modèle de *but* où il a été utilisé pour coder deux significations : « contraste » et « déni d'attente ». La nouvelle analyse de *but* proposée par Blakemore va pour un sens unifié dans lequel il n'y a qu'un seul sens procédural, à savoir « opposition ».

Dans le modèle de Blakemore, un point reste à préciser : est-ce que les informations procédurales codées par certains MP mettent des contraintes sur la dérivation de l'effet cognitif ou est-ce qu'elles codent l'effet cognitif lui-même ? En d'autres termes, la procédure codée par un certain MP guide-t-elle la ligne d'interprétation ou encode-t-elle les éléments de cette interprétation ? Il semble que Blakemore (2002 : 95) ne fait aucune distinction entre ces deux cas. À certains endroits de son livre, elle soutient que le sens procédural codé par certains MP impose des contraintes sur la dérivation de l'effet cognitif ; dans d'autres endroits, elle avance que le sens procédural code l'effet cognitif lui-même :

« The analyses just sketched suggest not only that meanings of discourse markers or connectives are linked to cognitive effects, but more particularly, that they directly encode the type of cognitive effect intended. Thus, but is analyzed as encoding the information that the hearer is intended to follow an inferential route which ends in the 'elimination' of a contextual assumption, while after all is analyzed as encoding the information that the intended inferential route is one which results in the 'strengthening' of an existing assumption ». ¹⁰⁸

Il serait plus pertinent selon nous de dire que les informations procédurales codées par certains MP ne jouent qu'un rôle dans la limitation de la dérivation de tels effets cognitifs. Cela se fait en guidant l'interlocuteur vers certaines routes inférentielles via lesquelles il peut atteindre l'effet cognitif

¹⁰⁷ « Cependant, à la suite de Kaplan (1989), Sperber et Wilson (1995) ont fait valoir que les pronoms ne codent pas les constituants d'une représentation conceptuelle, mais uniquement des procédures pour construire de telle représentation. En d'autres termes, ils ne contribuent au contenu vériditionnel que dans le sens où ils contraignent l'auditeur dans la recherche des représentations de leurs référents. Si cela est correct, il semblerait qu'il existe des expressions qui codent des procédures mais qui contribuent à ce qui est traditionnellement considéré comme contenu vériditionnel. En d'autres termes, il semblerait qu'il ne soit pas vrai que tout le sens procédural est un contenu non-vériditionnel ».

¹⁰⁸ « Les analyses que nous venons d'esquisser suggèrent non seulement que la signification des marqueurs du discours ou les connecteurs sont liés aux effets cognitifs, mais plus particulièrement, qu'ils codent directement le type d'effet cognitif prévu. Ainsi, *but* est analysé comme codant l'information selon laquelle l'interlocuteur est destiné à suivre une route inférentielle qui aboutit à « l'élimination » d'une hypothèse contextuelle, tandis que *after all* est analysé comme codant les informations que la voie inférentielle destinée est celle qui aboutit au « renforcement » d'une hypothèse existante »

prévu. En d'autres termes, la présence d'un MP dans une certaine proposition ne nécessite pas la présence de l'effet cognitif et vice versa. La preuve est que l'effet cognitif ne sera pas nécessairement perdu par la suppression de tel ou tel marqueur des énoncés. L'interlocuteur pourra toujours déduire l'effet cognitif même si aucun MP n'est employé. Cela veut dire que l'utilisation de tel ou tel MP dirige seulement l'interlocuteur vers l'effet prévu et voulu par le locuteur et ne code pas l'effet cognitif lui-même.

4.4.3 Marqueurs pragmatiques et pertinence selon Sperber et Wilson

Les théoriciens de la théorie de la pertinence tels que Sperber et Wilson (1995), Sperber et Wilson (1993), Wilson (1998) et Blakemore (1987, 2002) ont conclu que la pertinence est le seul modèle qui puisse rendre compte de tous les aspects de l'interprétation de l'énoncé.

Les théoriciens de la pertinence soutiennent que les relations entre les différents énoncés ne sont pas nécessairement entre les unités linguistiques. Cela pourrait simplement être cognitif comme la pertinence de certaines pensées ou propositions à un individu. C'est ainsi que Blakemore suggère que les MP doivent être considérés comme des contraintes de codage sur la pertinence des énoncés dans lesquels ils se produisent. Les MP ne doivent pas être considérés comme marquant les connexions dans le discours, c'est-à-dire les propositions de connexion exprimées par les énoncés de discours. Blakemore suggère que nous pouvons obtenir une meilleure compréhension de MP s'ils sont considérés comme contribuant à la pertinence de l'énoncé dans lequel ils se produisent en contrôlant le choix du contexte dans lequel ces énoncés sont pertinents.

4.4.4 La cohérence des énoncés constitue-t-elle une relation linguistique ou cognitive ?

Sperber et Wilson (1998 : 57- 65) soutiennent au contraire que la théorie de la pertinence peut rendre compte de l'intuition de la cohérence et la pertinence du discours. Pour soutenir cet argument, ils utilisent les exemples (36) et (37) :

(L'exemple : 36)

Bill, who has thalassemia, is getting married to Susan, and 1967 was a great year for French wines.

Bill, atteint de thalassémie, va épouser Susan, et 1967 était une bonne année pour les vins français.

(L'exemple: 37)

Bill, who has thalassemia, is getting married to Susan. Both he and Susan told me that 1967 was a great year for French wines.

Bill, atteint de thalassémie, va épouser Susan. Susan et lui m'ont dit que 1967 était une excellente année pour les vins français.

Ces deux exemples, d'après la notion d'acceptabilité, sont acceptables. L'acceptabilité, selon Sperber et Wilson, ne signifie pas « la bonne formation » ni « la connectivité », mais elle signifie

plutôt la cohérence avec le principe de la pertinence. Pour le dire autrement, un certain discours est acceptable pour un individu s'il est pertinent pour cet individu.

Sperber et Wilson (1998 : 66) soutiennent que la théorie de la pertinence peut expliquer l'acceptabilité ou la non acceptabilité dans (36) et (37). En d'autres termes, ce modèle peut expliquer pourquoi ces deux énoncés sont pertinents ou non. Pour ce faire, Sperber et Wilson fournissent les scénarios suivants :

Le premier scénario est celui où Peter et Mary, qui sont désireux de prendre des nouvelles, sont en train de débarrasser le placard de la cuisine. Mary porte un journal et est sur le point de parler à Peter du mariage de Bill et Susan. Simultanément, Peter porte une bouteille de vin français avec un regard perplexe. Mary prononce alors l'énoncé (36). Dans ce cas, chaque segment de cet énoncé est pertinent pour Peter. Cependant, ils sont intuitivement sans rapport.

Le second scénario est celui où Pierre et Mary s'informent sur les événements de la journée et Mary a entendu dire que Bill et Susan se marieraient ce jour-là. Ensuite, Mary prononce l'énoncé (37). En entendant cet énoncé, Pierre a accès aux hypothèses contextuelles suivantes :

- a. Les personnes atteintes de thalassémie ne boivent que du vin rouge.
- b. Quand les gens se marient, il est habituel de faire un cadeau.
- c. Une bouteille de vin est un cadeau de mariage approprié.
- d. Le meilleur cadeau est celui qui plaît au destinataire.

Donc, en suivant ces règles déductives, Peter va accéder à l'interprétation implicite que le vin rouge français de 1967 serait un bon cadeau de mariage pour Bill et Susan. L'énoncé (36) est conforme au principe de pertinence. Elle est aussi acceptable et cohérente puisque ses segments sont intuitivement liés. La relation entre les deux segments de (37) peut être expliquée en termes de pertinence : l'interprétation du premier segment influe la pertinence du second segment. C'est-à-dire que nous pourrions avoir différents effets cognitifs si le deuxième segment est traité dans un contexte différent.

Sperber et Wilson (1998 : 68) soutiennent que leur modèle peut expliquer l'acceptabilité du discours. Un discours cohérent et bien formé devrait avoir un sujet principal du discours auquel tous les autres sous-sujets sont liés. À la fois le sujet principal et les sous-sujets doivent être explicitement énoncés. Tout écart par rapport aux exigences de pertinence entre le sujet principal du discours et les sous-sujets doit être indiqué par un marqueur explicite.

Sperber et Wilson soulignent que ce ne sont pas les relations hiérarchiques des sujets du discours qui font qu'un discours soit lié, mais c'est plutôt l'information contextuelle véhiculée comme nous l'avons vu dans (36) et (37). Ainsi, le discours est compréhensible si les propositions qu'il contient apportent des informations contextuelles à l'interlocuteur, que les sujets du discours soient explicites ou non. En outre, Sperber et Wilson (1998 : 71) soutiennent qu'un écart par rapport à l'exigence de la pertinence et les conditions d'informativité graduée ne doit pas être indiqué par un MP explicite comme le suppose Giora. Prenons l'exemple suivant :

L'exemple est répété ici comme (38) :

a. What did you say ?

b. Mind you head.

a. Qu'est-ce que vous avez dit ?

b. Faites attention à votre tête.

Sperber et Wilson (1998 : 72-73) soutiennent que l'acceptabilité ou la non acceptabilité de tous les écarts du discours ne peut pas être expliquées par la cohérence du discours de Giora. Giora considère un énoncé tel que (38) comme bien formé car l'écart de cet énoncé est explicitement indiqué :

L'exemple est répété ici comme (39)

a. What did you say?

b. **Oh**, mind your head.

Sperber et Wilson (1998 : 73) soutiennent que non seulement l'énoncé (38) est ambigu selon les deux interprétations, mais c'est aussi le cas de l'énoncé (39) même s'il dispose d'un marqueur explicite pour marquer la déviation. Dans le cadre de la pertinence, nous pouvons nous demander pourquoi l'énoncé (39) est « bien formé » alors que l'énoncé (38) ne l'est pas. Pour que l'analyse soit efficace, elle doit considérer le discours comme une relation cognitive plutôt que linguistique en maintenant que la cohérence du discours découle de la pertinence du discours pour un individu. Ainsi, l'acceptabilité ou la non acceptabilité de (38) et (39) ne sera pas déterminée par la présence ou l'absence d'un MP explicite, mais plutôt par la notion de la pertinence optimale.

Conclusion

Le rôle que jouent les MP dans la communication a beaucoup attiré l'attention des linguistes travaillant sur des corpus. Cependant, peu d'études ont examiné leur importance dans le discours parlé dans un contexte arabe. Gaddafi (1990), Ghobrial (1993), Al-khalil (2005) et Hussein (2009) ont étudié les MP arabe utilisés par des locuteurs arabes dans différents parlers (libyen, égyptien et syrien, respectivement). Mais, à notre connaissance et suite à nos recherches, aucune étude n'a été faite sur l'APSH. Par conséquent, cette étude tentera de combler cette lacune en effectuant le premier examen approfondi de MP palestinien dans le discours des locuteurs Palestiniens. Ce travail, comme expliqué précédemment, porte sur trois MP palestiniens en comparant leurs fonctions aux fonctions pragmatiques de MP français synonymes afin de mettre en avant les convergences et les divergences dans leurs fonctionnements.

En termes de théories d'analyse de MP, un grand nombre de théoriciens ont tenté d'appliquer diverses théories à l'analyse de données de discours authentiques (Holmes, 1986 ; Knot & Dale, 1994 ; Schiffrin, 1987 ; Schiffrin, 2001), y compris des études sur des corpus (Lenk, 1995 ; Lenk, 1998 ; Risselada et Sporeen, 1998 ; Schiffrin, 1987). Les conclusions de ces études nous ont aidé à comprendre bon nombre de nos propres exemples de corpus en attirant l'attention sur l'utilisation de MP en tant que relations de pertinence reliant des énoncés. La théorie de la pertinence, bien qu'elle ait un certain attrait intuitif et est présente depuis aussi longtemps, n'a pas été appliquée de manière élargie aux textes authentiques parlés ou écrits sous forme de corpus en arabe. Pour cette raison, et pour mener cette recherche innovatrice sur l'APSH, nous la mettrons à l'épreuve dans l'identification de différentes fonctions de nos MP dans ce corpus afin d'explorer sa capacité à expliquer l'emploi de MP dans de corpus authentiques.

En effet, cette théorie considère les MP comme des dispositifs pragmatiques contribuant à l'interprétation et à la compréhension des énoncés en codant des informations procédurales. Ces dernières contrôlent le choix des informations contextuelles. En d'autres termes, ces dispositifs codent des relations pertinentes entre les propositions et l'environnement cognitif des locuteurs de manière à ce que les énoncés prononcés par le locuteur ainsi que le rapport entre ces différents énoncés soient facilement compréhensibles par l'interlocuteur.

L'approche de la pertinence a comme objectif principal d'expliquer comment les locuteurs comprennent le rapport instauré par un MP entre les différents énoncés. Elle stipule que la reconnaissance des relations de cohérence entre les sujets d'un discours n'est pas une condition nécessaire ni suffisante pour construire un discours pertinent et compréhensible. Ce qui est nécessaire pour l'interprétation et la compréhension d'un discours, c'est la reconnaissance de l'effet contextuel et cognitif retenu dans ce discours. Par ailleurs, le modèle de la pertinence rejette la notion de la bonne formation du discours. Elle considère que la bonne formation du discours n'existe que par rapport à un ensemble de règles de bonne formation indépendantes des individus, des situations et des contextes. En outre, la bonne formation, pour les théoriciens de la pertinence, n'existe pas. Les relations selon ce modèle ne sont pas entre des unités linguistiques articulées, mais entre des pensées et des propositions. En d'autres termes, la notion du discours est cognitive plutôt que textuelle. L'acceptabilité du discours n'est pas déterminée par les relations linguistiques ou sémantiques entre les différents énoncés d'un discours, mais par la cohérence avec le principe de la pertinence du discours.

Troisième partie :

Analyse de trois marqueurs pragmatiques

Chapitre 5 : Le marqueur pragmatique *ya 'ni*

5.1 Introduction :

Ce marqueur pragmatique se trouve employé dans différentes variétés de l'arabe, allant de l'arabe classique au parler local. Il est largement employé dans le corpus, ce qui nous a amené à analyser ses fonctions pragmatiques. Son équivalent français, à savoir « c'est-à-dire »¹⁰⁹, servira à les mettre en comparaison.

Pour pouvoir comparer ses fonctions pragmatiques à celles de « c'est-à-dire », nous l'avons soumis aux locuteurs palestiniens qui parlent à la fois l'arabe palestinien et le français. Il a été traduit de différentes manières dont une seule ressort majoritairement : 106 fois « c'est-à-dire » sur un total d'apparition de 139 fois dans le corpus. Ensuite, nous avons demandé aux locuteurs francophones parlant l'arabe, que ce soit le palestinien ou proche du palestinien comme le jordanien, le libanais ou le syrien, de traduire des extraits de notre corpus contenant ce MP. Malheureusement, la majorité des locuteurs francophones consultés parle un arabe dialectal autre que le palestinien. Deux sur cinq locuteurs francophones parlent le syrien. Le reste des francophones parlent des dialectes maghrébins. Ils ont traduit ce MP par « c'est-à-dire » 106 fois sur un total de 139 occurrences. Compte tenu de ces traductions, nous avons décidé d'opter pour le marqueur pragmatique français qui est sémantiquement équivalent, à savoir « c'est-à-dire ». Ce choix d'opter pour son homologue français « c'est-à-dire » est confirmé dans les recherches de Traverso (2000) qui relève que les deux MP remplissent les mêmes fonctions pragmatiques dans les deux langues.

Voici un tableau regroupant les traductions des locuteurs palestiniens :

| Traductions | Nombre d'occurrences |
|----------------------------|----------------------|
| « C'est-à-dire » | 106 sur 139 |
| « Autrement dit » | 15 fois sur 139 |
| « Pour le dire autrement » | 4 fois sur 139 |
| « Cela veut dire » | 14 fois sur 139 |
| | Total = 139 sur 139 |

Tableau 22 : récapitulation des traductions des locuteurs palestiniens

De ce premier tableau, nous remarquons que la traduction par « c'est-à-dire » est la plus présente avec 106 occurrences. Notons aussi que celle de « autrement dit » et « cela veut dire » sont à prendre en compte malgré leur fréquence faible car elles pourraient justement renforcer l'idée d'explication et d'illustration.

¹⁰⁹ La traduction littérale serait « il signifie », mais comme nous cherchons un MP équivalent, nous avons opté pour « c'est-à-dire »

Voici un tableau regroupant les traductions des locuteurs francophones :

| Traductions | Nombre d'occurrences |
|--------------------|------------------------|
| « C'est-à-dire » | 115 sur 139 |
| « Autrement dit » | 11 occurrences sur 139 |
| « Cela veut dire » | 13 occurrences sur 139 |
| | Total = 139 sur 139 |

Tableau 23 : récapitulation des traductions des locuteurs francophones

Dans ce tableau, la traduction par « c'est-à-dire » est bien présente avec 115 occurrences. Cela ne laisse pas beaucoup de place pour d'autres traductions à cause de leur faible fréquence.

5.2 « C'est-à-dire » dans la littérature scientifique :

Comme mentionné dans les objectifs de la recherche, chaque MP analysé en parler palestinien sera comparé à son équivalent français. Nous allons à présent voir les fonctions pragmatiques étudiées de « c'est-à-dire ».

Steuckardt (2005 : 51) montre dans son analyse de *c'est-à-dire* qu'il « requiert la présence de deux énoncés X et Y ». L'énoncé X joue le rôle de support alors que l'énoncé Y représente l'apport explicatif. Autrement dit, ce qui suit le MP explique ce qui le précède. Dans son étude, la linguiste (*ibid* : 52) s'est basée sur les critères suivants pour analyser le MP en question : dans la séquence où X et Y se trouvent, il faut que « Y soit présenté comme une explication de X. Le second critère est de nature pragmatique : l'ajout lexie Y doit avoir une visée explicative ». C'est-à-dire que l'énoncé Y, qui se trouve après « c'est-à-dire », vient éclairer l'énoncé X, qui se trouve avant « c'est-à-dire ».

Steuckardt (2005 : 59) insiste sur la valeur polysémique de « *c'est-à-dire* ». En effet, selon l'auteure, il peut avoir trois emplois : équivalence, restriction et expression d'un refus poli. Steuckardt (2005 : 63) précise que l'énoncé Y peut être soit inférieur, égal ou supérieur à l'énoncé X. C'est-à-dire que l'énoncé Y peut fournir une extension plus restreinte, aussi restreinte ou moins restreinte en termes d'informations que l'énoncé X.

Beeching (2007 : 81) dans son analyse pragmatique du *Corpus Beeching*¹¹⁰ confirme que le MP « c'est-à-dire » sert à « introduire une explication supplémentaire d'un mot ou d'une expression ». Ce MP sert, lorsqu'il est employé dans une séquence, à expliquer ce qui le précède, que ce soit un mot, un énoncé ou une idée complète.

¹¹⁰ C'est une Corpus élaboré par BEECHING pour étudier les différentes occurrences de « c'est-à-dire ».

Fernandez (1994 : 176) place « c'est-à-dire » avec trois autres MP, à savoir *quoi*, *bon* et *hein*, dans la catégorie de « marqueurs de reformulation paraphrastique ». Pour l'auteur, « c'est-à-dire » fonctionnerait de la même manière que « bon » et « hein », à savoir paraphraser un énoncé qui n'aurait pas été clair.

Hölker (1988) le qualifie de « marqueur de reformulation » qui a pour fonction d'introduire une explication supplémentaire d'un énoncé précédent, voire une atténuation. Dans ce sens, il vient apporter une clarification du sens transmis par l'énoncé contenant « c'est-à-dire ».

Biagio et al. (2018 : 87) signalent que la fonction de la reformulation peut varier. Elle peut apporter soit une rectification ou une clarification à ce qui a déjà été dit, soit une reformulation paraphrastique. Elle peut également marquer une prise de distance de la part du locuteur à l'égard de son énoncé, soit une reformulation non paraphrastique¹¹¹.

Dans une perspective conversationnelle, Biagio et al (*ibid* : 88) expliquent que la reformulation peut faciliter la pratique de réparation¹¹². Dans cette perspective, l'on distingue :

- L'auto-reformulation : le locuteur reformule ses propres énoncés.
- L'hétéro-reformulation : l'interlocuteur reformule les énoncés du locuteur.
- La reformulation auto-initiée : le locuteur prend l'initiative de reformuler sans signe manifeste de l'interlocuteur.
- La reformulation hétéro-initiée : l'interlocuteur déclenche la reformulation du discours du locuteur.

Le plus souvent, selon Gülich et Kotschi (1987 : 52), c'est l'auto-reformulation qui prédomine dans les conversations comparées à l'hétéro-reformulation. Cela a été confirmé par l'étude de Kanaan (2011 : 115) qui montre que le taux de présence de l'auto-reformulation auto-initiée s'élève à 87%.

Vaissiliadou (2013 : 02) avance que les MP visent avant tout à construire la scène énonciative de différentes manières et à différents niveaux. Deux éléments sont à prendre en considération pour cela : le sens descriptif et le sens instructionnel. Pour le MP « c'est-à-dire », son sens global est une série de traits permettant de construire la situation d'énonciation. De cette manière, il aura des fonctions pragmatiques qui dépendent du contexte d'apparition et des énoncés qu'il relie.

Parmi ses fonctions pragmatiques, il faudrait d'abord noter sa fonction principale, à savoir celle d'équivalence. En effet, il établit la relation d'équivalence du type : définition, ou traduction. Ces relations peuvent être reformulées par ces équations :

- X signifie Y,
- X est Y
- X est un Y
- X est ce que l'on appelle Y
- X est aussi appelé Y

¹¹¹ Cf. Roulet (1987), C. Rossari (1989, 1992, 1994)

¹¹² Cf. Jefferson (1972) ; Schegloff, Jefferson et Sacks (1977) ; Couper-Kuhlen (1996) ; Curl (2005)

- X doit être compris comme Y
- X au sens de Y

Notons que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, Vaissilidaou (2013 : *ibid*) confirme que « ce type d'emploi n'est pas dominant. Il apparaît surtout dans des discours spécialisés. »

Une autre fonction pragmatique accordée à ce MP par Vaissiliadou est celle d'équivalences. En effet, ce MP peut opérer des équivalences allant du plus paraphrastique (du type jugements, énumération et élaboration) aux moins paraphrastiques (du type relations de dénomination). A titre d'exemple, il pourrait fonctionner pour demander :

- C'est-à-dire comment ?
- C'est-à-dire quand ?
- C'est-à-dire quoi ?
- C'est-à-dire qui ?
- C'est-à-dire où ?
- C'est-à-dire combien ?

La troisième fonction pragmatique que Vaissiliadou accorde à « c'est-à-dire » est celle où il établit des relations « non paraphrastiques en explicitant une inférence¹¹³, en introduisant une conclusion ou une justification » (*ibid* : 02). Dans le cas où il permet de signaler qu'une information est obtenue via l'inférence du locuteur, il ne peut pas être supprimé sans affecter la signification de l'énoncé. En effet, les orientations argumentatives marquées par ce MP indiquent généralement que l'énoncé Y est un argument plus fort pour la conclusion visée. De même, les énoncés X et Y sont co-orientés. Autrement dit, l'énoncé Y ne constitue pas un contre-argument pour l'énoncé X.¹¹⁴

« C'est-à-dire » a également un emploi correctif. Vaissilidaou note que l'instruction corrective de « c'est-à-dire » oblige l'interlocuteur à comprendre le segment introduit par ce MP comme ayant une valeur de vérité différente. Autrement dit, le locuteur ne remet pas en cause l'énoncé qu'il a rectifié par « c'est-à-dire »¹¹⁵. Notons tout de même qu'il y a lieu d'un changement de contenu propositionnel et ce malgré l'acception générale qu'un MP textuel est non véri-conditionnel¹¹⁶. Une autre fonction pragmatique de ce MP est celle où il pourrait se produire en début d'énoncé en guise de début de réponse, ce qui laisse un certain temps de réflexion au locuteur.

Une autre fonction pragmatique de ce MP est celle de la politesse. En effet, le locuteur pourrait y avoir recours afin de ne pas expliciter son refus à une demande présentée par son interlocuteur. Rossi (2001) a mené une étude ethno-méthodologique et contrastive sur « c'est-à-dire » et a conclu que les locuteurs français sont moins agressifs en employant ce MP lorsqu'ils marquent un refus. Pour le dire autrement, lorsqu'un locuteur francophone emploie « c'est-à-dire » en début d'une

¹¹³ Opération logique par laquelle on admet une proposition en vertu de sa liaison avec d'autres propositions déjà tenues pour vraies.

¹¹⁴ Vaissilidaou (2008b)

¹¹⁵ Cf. également Charolles (1987 : 120)

¹¹⁶ Marqueur à valeur non véri-conditionnelle est un marqueur qui ne porte pas de valeur dont on pourra dire que c'est vrai ou c'est faux

réponse, il cherche à ce qu'il n'y ait pas de confrontation directe avec son interlocuteur à propos de ce qu'il va énoncer¹¹⁷.

Vaissilidaou (2013 : 04) stipule qu'il serait difficile d'admettre que toutes les occurrences de « c'est-à-dire » seraient à visée coopérative. Malgré les études antérieures de ce MP, il ne serait pas logique de qualifier la relation entre X et Y de reformulation. Autrement dit, Y reformule les implicites de X. En effet, dans ce cas de figure, le MP « c'est-à-dire » s'appuie sur un énoncé X non-dit préalablement pour introduire une nouvelle information. Donc, « c'est-à-dire » ne reformule pas X, mais il y prend appui pour introduire un énoncé Y. Globalement, ce « c'est-à-dire » est retrouvé dans les réponses négatives ou dans des refus implicites. Ce qui permet d'inférer le refus, c'est l'énoncé « c'est-à-dire Y » et non pas l'énoncé X. C'est l'énoncé Y qui vient expliquer pourquoi le locuteur refuse l'énoncé X. Cela nous amène à dire :

X c'est-à-dire Y où Y constitue à la fois un refus et une explication de ce refus.

Beeching (2002 : 120) considère que « c'est-à-dire » fonctionne comme *un hedge*¹¹⁸ ; en effet, « il nuance la réponse et évite un marquage fort de l'assertion et/ou de l'information ». Rossari (1992 : 141) considère qu'il est alors possible dans ce cas de figure que « c'est-à-dire » commute avec « en fait ».

Vaissilidaou (2013 : 09) s'oppose à ces explications et avance que ce MP « signale les raisons pour lesquelles le locuteur a été amené à faire 'ah, ah' ». Dans ce cas de figure, « c'est-à-dire » fonctionne comme marqueur signalétique qui permet aux interlocuteurs de savoir et de comprendre ce que le locuteur est en train de dire ou de faire.

Vaissilidaou (*ibid* : 09) considère que les locuteurs s'en servent majoritairement pour remplir le rôle d'introduit de réponse. « C'est-à-dire » combine deux fonctions pragmatiques : justification de réponses et annonceur de retours. Lorsqu'il est employé par le locuteur, il permet de corriger une inférence fautive que l'interlocuteur aurait pu déduire de l'énoncé X. De même, il permet à l'interlocuteur de déduire la conclusion « r » attendue. Il permet également de comprendre que le locuteur prend des égards vis-à-vis de l'interlocuteur. Ainsi, l'on pourrait le considérer comme marqueur pragmatique « atténuateur ».¹¹⁹

Vaissilidaou (2013 :10) conclut son étude en disant que le MP « c'est-à-dire » possède deux fonctions pragmatiques principales dont pourraient découler d'autres sous-fonctions : d'une part, il permet au locuteur de signaler que le rapport entre deux énoncés est un rapport d'équivalence, que ce dernier soit visible ou pas. D'autre part, il fonctionne comme justificateur de réponse. En

¹¹⁷ Cf. Beeching (2002).

¹¹⁸ Selon Ken Hyland (1998 :1) : « tout moyen linguistique utilisé pour indiquer soit 1) un manque d'engagement complet envers la valeur de vérité exprimée dans la proposition qui l'accompagne soit 2) le désir de ne pas exprimer cet engagement de manière catégorique »

¹¹⁹ Par ailleurs, en faisant le rapprochement entre « c'est-à-dire » et « *well* », il semblerait que la traduction de « c'est-à-dire » est « *well* » et *vice versa*. Selon les analyses de Schiffrin (1987 : 107-126) et celles de Bäclund (1989 : 32-33), il semble que le MP « *well* » est défini comme un embrayeur « *shifter* » qui s'emploie directement après une question sans pour autant y répondre directement. Par ailleurs, il peut être employé par marquer l'hésitation du locuteur et justifier sa réponse. Le fait que « c'est-à-dire » soit employé fréquemment à l'oral comme initialiseur de réponse atteste de son emploi spontané par les locuteurs.

effet, il permet au locuteur de justifier sa réponse dans le cas où cette dernière demande une explication explicite de la part de ce dernier :

- X et Y ont un rapport d'équivalence sémantique où « c'est-à-dire » permet de l'explicitier
- X « c'est-à-dire » Y où ce MP permet à l'énoncé Y de justifier X

5.3 *Ya 'ni* dans la littérature scientifique

L'emploi de *ya 'ni* a été analysé par un certain nombre de linguistes dont voici les recherches principales :

Gaddafi (1990 : 196) s'est intéressé à son usage en parler libyen. Son axe de recherche était fondé sur le cadre de la participation¹²⁰ qui examine la relation entre le locuteur, ses énoncés et la manière dont le locuteur les modifie. De même, il a analysé le rapport entre le locuteur et son interlocuteur sous un angle interactionnel. Voici ses résultats :

- Ce MP sert à expliquer les intentions du locuteur par l'extension de ses idées.
- Il permet au locuteur de tenir le tour de parole.
- Il sert à indiquer que le locuteur est en train de chercher ses mots.
- Il permet de passer de l'information générale aux détails. Ce faisant, il permet à l'interlocuteur de se focaliser sur les informations soulignées par ce MP.
- Il permet au locuteur d'exprimer un désengagement vis-à-vis de ses énoncés. C'est-à-dire qu'il signale à son interlocuteur qu'il n'est pas en mesure de confirmer ses propos.
- Il permet de reformuler et d'auto-reformuler.

Dans ses emplois, il a un rôle interactionnel permettant une communication aboutie entre le locuteur et l'interlocuteur.

Gaddafi (*ibid* : 196) conclut que, lorsque ce MP se produit en position finale, il satisfait un rôle dans le cadre d'échange selon la théorie de la cohérence : « it contributes substantially to promoting turn transitions, which lead to formulating exchange structure ». Dans ce cas, Gaddafi explique qu'il souligne l'engagement du locuteur à l'égard de son énoncé. Par ailleurs, il pourrait servir en tant qu'incitation à un accord mutuel de la part du locuteur et de l'interlocuteur. Dans les deux cas de figure, comme indicateur d'engagement ou d'accord mutuel, il facilitera le cadre d'échange dans le discours.

Ghobrial (1993 : 46) qui a travaillé sur l'arabe égyptien avance que *ya 'ni* permet d'explicitier le sens des énoncés précédents. Il permet d'éclairer le sens en modifiant les énoncés ou en en ajoutant des nouveaux. Cela dit, Ghobrial insiste sur le fait que la fonction principale de *ya 'ni* est interactionnelle et que son rôle pragmatique s'inscrit dans le principe de coopération de Grice. *Ya 'ni*, selon l'auteur, dans le cadre de l'interaction, permet à l'interlocuteur de contourner la

¹²⁰ Cf. la théorie de la cohérence de Shiffrin (1987)

question qui lui est posée. Dans ce cas de figure, l'interlocuteur considère la question qui lui est posée comme étant inappropriée et qu'il est préférable de ne pas y répondre. Ce MP permet donc de réfuter poliment la question. La dernière fonction soulignée par l'auteur est celle de l'incertitude. Ce MP permet au locuteur d'atténuer ses propos, ajuster sa position et revoir son engagement à l'égard de son énoncé.

Al-Khalil (2005), dans sa recherche sur l'arabe syrien dans laquelle il a adopté l'approche conversationnelle, plaide en faveur de la fonction pragmatique de reformulation de *ya 'ni*. Cette fonction dépend de la position qu'il prend dans l'énoncé. En position initiale, il a comme fonction d'explicitier l'intention du locuteur, d'explicitier le sens de ses énoncés ou de résumer ses énoncés précédents. En position finale, sa fonction est d'assurer la compréhension des énoncés précédents ou de signaler à l'interlocuteur la possibilité de récupérer le tour de parole. En position médiane, il permet de conserver le tour de parole ou de chercher ses mots.

Kanaan (2013 : 12) a analysé l'emploi de *ya 'ni* en parler libanais. Elle a trouvé que « le sémantisme de Y est posé comme équivalent à celui de X ou explicite celui de X. Il s'agit surtout d'une équivalence mise en place et reconnue par le locuteur ». Pour la chercheuse, plusieurs possibilités sont à envisager pour ce MP :

- X et Y sont équivalents ;
- Y est la définition de X ;
- Y explique, élabore X ;
- Y exemplifie X ;
- Y récapitule, résume X ;
- Y nomme X.

Kanaan (*ibid* : 13) revient sur les rôles pragmatiques de ce MP et avance qu'il y en a deux principaux : « celui qui introduit l'explication du sens d'un mot, d'un énoncé ou d'une idée, et celui qui introduit, comme on vient de le voir, l'explication d'une intention ».

Kanaan (*ibid* : 21) confirme, suite à ses analyses de *ya 'ni*, que ses fonctions pragmatiques s'avèrent difficiles à cerner. Malgré le fait qu'il permet de faire avancer le discours, le MP appelle constamment à faire des retours en arrière pour justement expliquer et expliciter des propos.

Owens et Rockwood (2008 : 108) ont analysé l'emploi de *ya 'ni* dans l'arabe libanais et ont trouvé qu'il permettait d'élaborer le sens des énoncés précédents. Son rôle pragmatique est de servir d'indice au locuteur afin qu'il puisse comprendre la relation entre les différents énoncés. Ces derniers présentent des similitudes sémantiques. Dans ce sens, selon la théorie de la pertinence, il est procédural et non pas conceptuel.

Une autre fonction de *ya 'ni* trouvée par les chercheurs est la politesse. Ce MP est employé pour signaler au locuteur que son interlocuteur n'est pas d'accord avec ce qui a été dit. Mais ce désaccord est exprimé de manière indirecte à l'aide de *ya 'ni*.

Dans la même perspective qu'Owens et Rockwood, Rieschild (2011 : 319), dans son analyse de l'arabe libanais, soutient l'idée que *ya 'ni* a pour fonction de relier les différents énoncés. Ce faisant, il contribue à la cohésion et à la pertinence des énoncés : « *ya 'nī expresses a link between the propositions of adjacent Turn Construction Units (hereafter TCUs), and hence provides both backward and forward cohesion and relevance* ».

Kammensjö (2005) s'intéresse à l'analyse des MP en arabe libanais dans le cadre de la théorie de l'analyse fonctionnelle de Halliday et Hansan (1976). Elle (*ibid* : 106) trouve que le MP *ya 'ni* a pour fonction d'indiquer la continuation. Par ailleurs, elle (*ibid* : 64) souligne qu'il s'agit d'un MP pragmatiqué qui est en usage à l'oral.

Kammensjö (*ibid* : 126) conclut que ce MP apparaît généralement avant le segment sur lequel il porte et qu'il contribue à faire avancer le discours. Lorsqu'il se produit en position finale, il a pour fonction de clôturer l'échange. Selon la théorie de la pertinence, Kammensjö (*ibid* : 37) considère le MP en question procédural et non conceptuel. Dans ce sens, il ne participe pas au message, mais guide le locuteur vers la bonne compréhension de l'intention communiquée entre les différents énoncés.

Traverso (2000) analyse les fonctions pragmatiques de *ya 'ni* en parler syrien et conclut qu'il se traduit par « c'est-à-dire ». Selon Traverso (*ibid* : 37), c'est un MP polysémique qui s'emploie dans le discours pour exprimer maintes fonctions interactives. Par ailleurs, Traverso conclut que *ya 'ni* s'emploie fréquemment à l'oral et il est d'ailleurs syntaxiquement libre.

Les principales fonctions pragmatiques qui ressortent des études précédentes sont les suivantes :

| Chercheur | Fonctions pragmatiques |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Gaddafi (arabe libyen) | <ul style="list-style-type: none"> - Expliciter le sens des énoncés précédents - Garder le tour de parole - Chercher ses mots - Passer du général au spécifique - Se désengager, exprimer son incertitude |
| Ghobrial (arabe égyptien) | <ul style="list-style-type: none"> - Expliciter le sens des énoncés précédents - Se désengager - Incertitude |
| Al-Khalil (arabe syrien) | <ul style="list-style-type: none"> - Position initiale : expliciter l'intention (le sens des énoncés) du locuteur - Position médiane : conserver le tour de parole - Position finale : assurer la bonne compréhension |
| Kanaan | <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer le sens d'un mot |

| | |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| (arabe libanais) | - Expliciter l'intention du locuteur |
| Owens et Rockwood (arabe libanais) | - Expliquer le sens des énoncés précédents |
| Kammensjö (arabe libanais) | - Faire avancer le discours - Clôturer l'échange (lorsqu'il se produit en position finale) |

Tableau 24 : principales fonctions pragmatiques de *ya 'ni*

Résumons les fonctions principales :

- Expliciter le sens des énoncés précédents
- Etre incertain et se désengager
- Garder le tour de parole
- Chercher des mots
- Passer du générique au spécifique
- Refuser poliment
- Récapituler
- Faire avancer le discours
- Clôturer l'échange

5.4 Analyse de *ya 'ni* dans le corpus :

Le MP *ya 'ni* a été employé dans le discours des participants de cette étude dans l'objectif de satisfaire certaines fonctions pragmatiques. Certaines fonctions analysées dans le cadre de cette recherche ont des similitudes avec les précédentes études alors que d'autres en sont différentes. Il est dès lors question d'illustrer les différentes fonctions de notre MP tout en fournissant des exemples illustratifs extraits du corpus.

Notons que pour chaque analyse deux tests seront appliqués pour vérifier la fonction pragmatique : le premier test est celui de commutation. Ce test permet de savoir si la fonction pragmatique est impactée par l'absence de ce MP ou si elle reste intacte. Le second test est celui du remplacement. En effet, une fois que l'on aura décidé de l'importance de ce MP, on verra si d'autres MP peuvent le remplacer en gardant la même fonction pragmatique.

- **Équivalence explicative et reformulation**

C'est la fonction la plus présente dans le corpus. En effet, ce MP a servi à présenter une explication ou une reformulation de propos précédents 203 fois sur 239 occurrences, soit 84,9%.

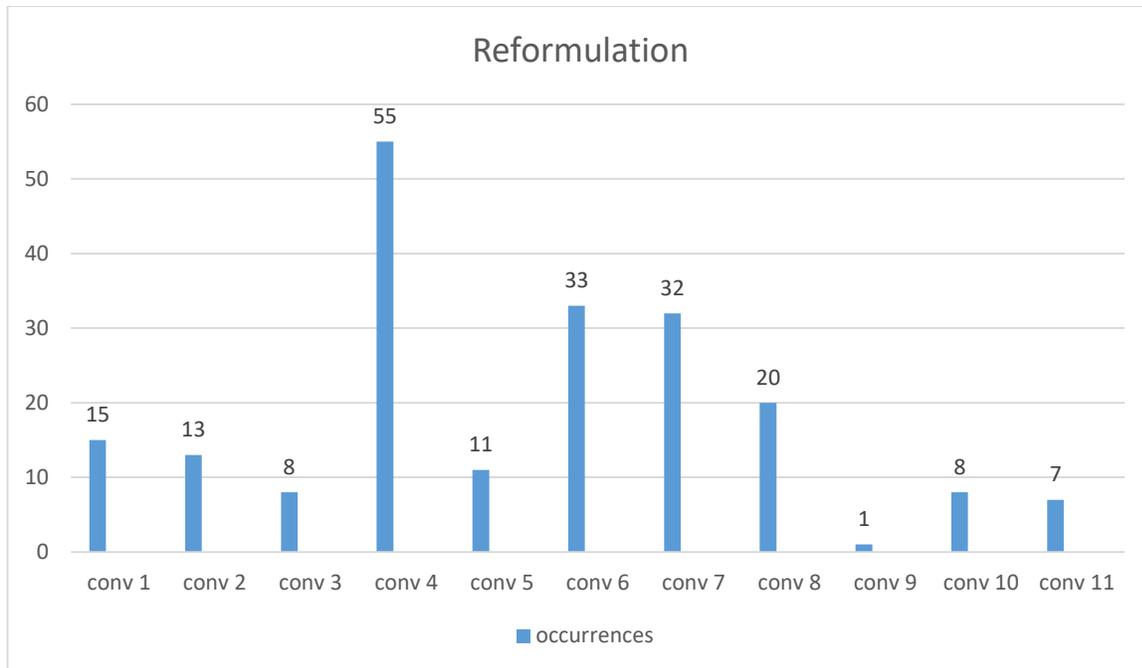


Figure 15 : la fonction d'explication dans le corpus

Pour illustrer cette fonction, voici un exemple :

Exemple (40)

Conversation 1

De 0 :14 :12 à 0 :14 :17

Contexte : les participants parlent de la gourmandise des enfants et de leur goût pour la saveur sucrée, notamment des glaces. C'est à ce moment que la participante (N) intervient pour signaler que sa nièce est gourmande et mange beaucoup de glaces.

N : *muğirmy fy 'kkil al-buza, ya'ni al-buza ma'ha 'la ħamištayn* + rire

(Elle est criminelle (au sens de gourmande) à manger des glaces, c'est-à-dire/ je veux dire qu'elle mange la glace en deux bouchées).

Dans cet exemple, on voit que le MP *ya'ni* est employé en vue d'expliquer la raison pour laquelle l'enfant est considérée comme étant gourmande. C'est-à-dire que ce MP sert à expliciter pourquoi les interlocuteurs devraient être d'accord avec le locuteur sur le fait que cette enfant est gourmande. De même, il sert à reformuler les dires précédemment énoncés dans la première partie de son intervention, à savoir que cette enfant est excessivement gourmande.

Essayons maintenant d'appliquer les tests de remplacement et d'effacement.

N : *muğirmi fī 'akl al-būza, ya'ni maṭalan, al-būza ma'ha 'la ḥamištayn + rire*

(Elle est criminelle (au sens de gourmande) à manger des glaces, e'est-à-dire qu', par exemple, elle mange la glace en deux bouchées).

Ici, le MP *ya'ni* a été remplacé par *maṭalan*, qui signifie « par exemple ». Ce dernier vient fournir un exemple qui défend l'idée présentée : elle est gourmande. Et c'est en présentant un exemple qui prouve sa gourmandise que le locuteur réussit à convaincre ses locuteurs de ses idées. Dans ce cas, ce MP est explicatif.

Essayons maintenant de le remplacer par un autre MP *gasdi*, qui veut dire « je veux dire » :

N : *muğirmi fī 'akl al-būza, ya'ni gasdi, al-būza ma'ha 'la ḥamištayn + rire*

(Elle est criminelle (au sens de gourmande) à manger des glaces, e'est-à-dire qu', par exemple, elle mange la glace en deux bouchées).

En effectuant ce remplacement, nous remarquons que le MP *gasdi* vient opérer une précision sur l'énoncé précédemment dit. En effet, il vient préciser ce qu'entend la locutrice par son énoncé, à savoir que la fille mange toute la glace en deux bouchées. C'est ainsi qu'elle la considère gourmande. En tant qu'interlocuteur, en entendant *gasdi*, on pourrait penser que la locutrice s'est trompée et se corrige. Or, la locutrice ne s'est pas trompée, mais elle vient apporter une précision sur ce qu'elle entend par « gourmande ». Ce MP, quoi qu'il apporte une précision, ne semble pas naturel et l'interlocuteur devra réfléchir avant de comprendre sa fonction. Or, le but premier des MP est justement de rendre explicite et manifeste la fonction pragmatique de manière à ce que l'interlocuteur n'ait pas à déduire un rapport implicite.

Considérons maintenant le test de l'effacement :

N : *muğirmi fī 'akl al-būza, ya'ni al-būza ma'ha 'la ḥamištayn + rire*

(Elle est criminelle (au sens de gourmande) à manger des glaces, e'est-à-dire qu', elle mange la glace en deux bouchées).

En effaçant *ya'ni* de l'énoncé de « N », l'interlocuteur pourra toujours comprendre l'intention communicative. C'est-à-dire que l'interlocuteur, qui entend et reçoit deux énoncés qui ne sont pas liés linguistiquement par des MP, mais qui sont tout de même liés sémantiquement, pourra toujours déduire le rapport entre les deux énoncés, à savoir qu'il pourra dire que le rapport entre les deux énoncés est celui de l'exemplification. C'est donc le second énoncé qui vient appuyer le fait évoqué dans le premier et en donne un exemple.

Étant donné que le test d'effacement, prouve que ce MP peut être effacé sans pour autant que le rapport entre les deux énoncés soit négativement affecté, cette conclusion rejoint les dires de la

théorie de la pertinence qui soutient également que la fonction première des MP est d'explicitier le rapport existant entre les énoncés et non pas de créer un rapport entre les énoncés.

De ces deux tests, nous pourrions conclure que :

- Le MP *ya 'ni* qui sert à expliquer ou à reformuler est important, mais il peut être effacé sans que la compréhension de l'énoncé ne soit affectée. Les interlocuteurs, dans ce cas de figure, devront s'appuyer sur le contexte pour comprendre le rapport entre les différents énoncés.
- L'effacement de ce MP ne nuit donc pas à la compréhension. Ceci dit, un certain effort de déduction sera sans doute demandé à l'interlocuteur pour comprendre le rapport entre les différents énoncés.
- Le remplacement de ce MP est possible. En effet, il peut être remplacé dans l'énoncé par d'autres MP permettant de fournir la même intention communicative.

- **Recherche de mots et gestion de formulation**

Sur 239 occurrences dans le corpus, il y a 27 occurrences dans lesquelles *ya 'ni* fonctionne comme MP qui permet au locuteur de chercher ses mots, soit 11,2 %.

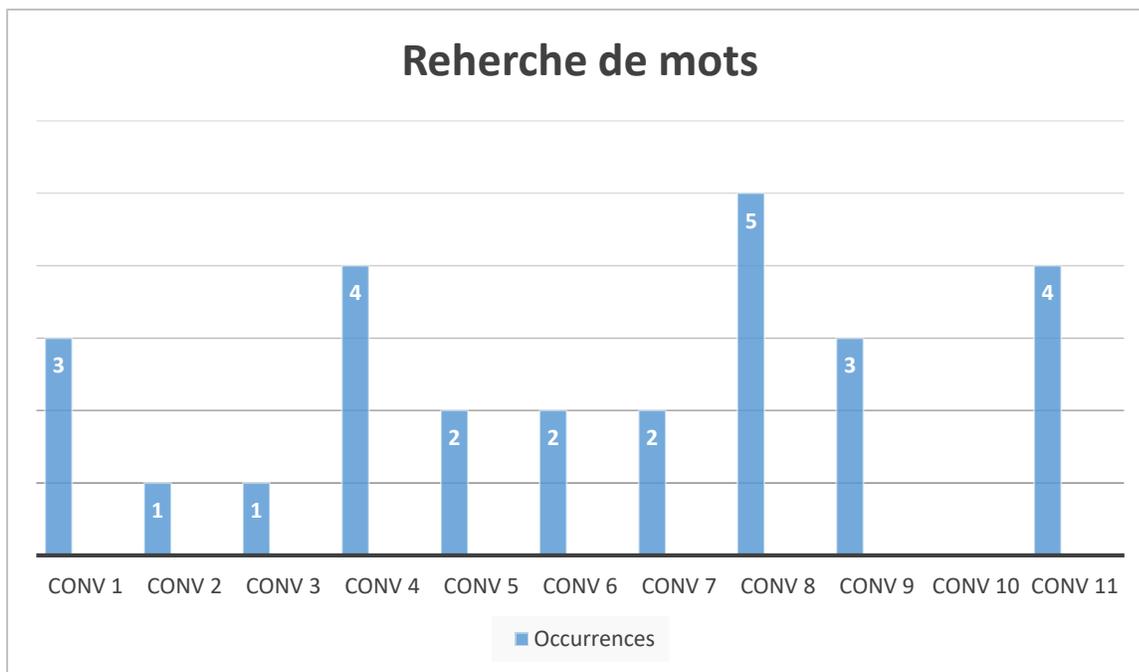


Figure 16 : la fonction de recherche de mots dans le corpus

Exemple illustratif :

Exemple (41)

Conversation 5

De 0 :13 :00 à 0 :13 :10

Contexte : le participant (Q) explique qu'il ne parle pas très bien hébreu malgré son travail avec les Israéliens et qu'il tâtonne lorsqu'il est en conversation avec eux.

Q : *hal'yt yâ hağ 'nâ ba 'rifš aḥky 'ibrâny kwayyis bass sirt ya 'ni ... mmašy*

Maintenant, oh mon oncle, moi, je ne sais pas bien parler l'hébreu mais j'ai c'est-à-dire je me débrouille

R : *ya 'ni (cherche ses mots) ...*

C'est-à-dire...

D : *ya 'ni bitta' 'iš ah bitsallik ḥâlâk*

C'est-à-dire que tu te débrouilles oui tu t'en sors

Dans cet exemple, le MP *ya 'ni*, employé à trois reprises par les locuteurs (Q), (R) et (D), a comme fonction pragmatique la recherche de mots et la reformulation. En effet, le locuteur (Q) n'arrive plus à trouver ses mots. C'est à ce moment-là que le locuteur (R) intervient pour l'aider à finir ses énoncés, mais ses efforts sont vains puisqu'il n'y parvient pas lui non plus. C'est donc au tour du participant (D) qui intervient pour lui proposer une reformulation introduite par le MP *ya 'ni*.

Essayons maintenant d'appliquer les tests de remplacement et d'effacement pour déterminer la valeur pragmatique de ce MP.

Commençons par le test de remplacement :

Q : *hal'yt yâ hağ 'nâ ba 'rifš aḥky 'ibrâny kwayyis bass sirt ya 'ni ... mmašy*

(Maintenant, oh mon oncle, moi, je ne sais pas bien parler l'hébreu mais j'ai *e'est-à-dire* je veux dire je me débrouille)

R : *ya 'ni-gasdi (cherche ses mots) ...*

(C'est-à-dire je veux dire ...)

D : *ya 'ni bitta' 'iš ah bitsallik ḥâlâk*

(C'est-à-dire je veux dire que tu te débrouilles oui tu t'en sors)

Essayons de voir si en arabe palestinien l'énoncé est affecté ou non à la suite du test de remplacement :

Q : *hal'yt yâ hağ 'nâ ba 'rifš aḥky 'ibrâny kwayyis bass sirt ya 'ni ... mmašy*

(Maintenant, oh mon oncle, moi, je ne sais pas bien parler l'hébreu mais j'ai *e'est-à-dire* je veux dire je me débrouille)

R : *ya 'ni-qasdi (recherche ses mots) ...*

(C'est-à-dire je veux dire ...)

D : *ya 'ni-qasdi bitta' 'iš ah bitsallik ḥâlâk*

(~~C'est à dire~~ je veux dire que tu te débrouilles oui tu t'en sors)

Dans ce discours, le MP *ya'ni* a été remplacé par *qasdi*. Que se passe-t-il alors lors de ce remplacement ?

Le MP *qasdi* en arabe palestinien remplit également la fonction de reformulation comme *ya'ni*. C'est-à-dire qu'il vient expliquer un énoncé qui :

- n'a pas été compris
- n'est pas clair
- n'est pas explicite
- un énoncé pour lequel les interlocuteurs ont demandé des exemples

Ce MP vient donc expliciter l'intention communicative du locuteur de manière à ce qu'il n'y ait pas d'ambiguïté à avoir dans ses énoncés.

Essayons maintenant d'appliquer le test d'effacement :

Q : *hal 'yt yâ hağ 'nâ ba 'rifš aħky 'ibrâny kwayyis bass sirt ya'ni ... mmašy*

(Maintenant, oh mon oncle, moi, je ne sais pas bien parler l'hébreu mais j'ai ~~e'est à dire~~ je me débrouille)

R : *ya'ni*-(recherche ses mots) ...

(~~C'est à dire~~ ...)

D : *ya'ni-qasdi bitta' 'iš ah bitsallik hālak*

(~~C'est à dire~~ que tu te débrouilles oui tu t'en sors)

En appliquant le test d'effacement à ce discours, il en ressort que :

- Pour l'énoncé du locuteur (Q) : le locuteur (Q) fait un faux départ en énonçant *bass sirt*. Ensuite, il se reprend et dit *mmaši*. Sans mettre de MP dans cet énoncé, l'interlocuteur pourra toujours comprendre le faux départ du locuteur et sa reprise par la suite. Par conséquent, nous pouvons dire que le MP dans cet énoncé peut s'effacer.

- Pour le locuteur (R) : ce locuteur ne dit qu'un seul mot, à savoir *ya'ni*. C'est un mot-énoncé puisqu'il se traduit par « je ne sais pas et je suis en train de réfléchir à ce que je vais dire ». Dans ce sens, ce MP ne peut pas être traduit car c'est lui-même le seul énoncé produit par le locuteur. Donc, son effacement veut dire l'effacement de toute l'intervention du locuteur (R).

- Pour le dernier locuteur (D), ce locuteur vient clôturer la séquence en donnant les énoncés que le locuteur (Q) cherchait. En disant cela, nous admettons que ses énoncés ne peuvent pas être effacés.

De plus, et en particulier, il a besoin de faire savoir au locuteur et aux interlocuteurs qu'il est en train de reformuler les idées du locuteur (Q) et non pas ses propres énoncés. Alors, comprendrions-nous cela sans ce MP ? nous avons posé la question aux locuteurs palestiniens et ils ont répondu que dans ce contexte, ils pourront comprendre que le locuteur (D) reformule les énoncés du locuteur (Q), d'autant plus que lui-même montre qu'il est en train de chercher ses énoncés en disant :

bitta 'iš ah bitsallik ḥālak

Ce qui veut dire « tu te débrouilles ... oui ... tu t'en sors »

Ce « oui » vient justement demander l'accord du locuteur (Q) et se donner le temps de chercher d'autres énoncés qui reformulent la même idée. D'autant plus que la suite des énoncés et l'aide proposée par les autres locuteurs participant à la conversation prouvent cela.

- Dans le contexte global de toute la conversation, l'effacement du MP *ya 'ni* peut être accepté par les interlocuteurs car ils pourront toujours déduire le rapport entre les énoncés du locuteur (D) et ceux du locuteur (Q). Cela vient encore une fois confirmer que le rapport entre les différents énoncés existe peu importe que les MP soient employés ou pas. Ces derniers viennent uniquement faciliter le travail aux interlocuteurs et expliciter ce rapport.

Étant donné que le test d'effacement prouve que ce MP peut être effacé sans que le rapport entre les deux énoncés soit négativement affecté, cette conclusion rejoint les dires de la théorie de la pertinence qui démontre également que la fonction première des MP est d'explicitier le rapport existant entre les énoncés et non pas de créer un rapport entre les énoncés.

De ces deux tests, nous pouvons conclure que :

-Le MP *ya 'ni* qui sert à expliciter ou à reformuler un énoncé est important pour la compréhension et l'explicitation des idées, mais il peut être effacé sans pour autant que la compréhension de l'énoncé ne soit affectée.

-L'effacement de ce MP ne nuit donc pas à la compréhension des énoncés car le rapport entre les différents énoncés est indépendant. Cela dit, un certain effort de déduction sera sans doute demandé à l'interlocuteur pour déduire le rapport entre les différents énoncés.

-Le remplacement de ce MP est possible comme cela a été démontré par le MP *gasdi*. En effet, il peut être remplacé dans l'énoncé par d'autres MP permettant de fournir la même intention communicative.

- **L'incertitude et le désengagement**

Sur 239 occurrences dans le corpus, il y a 5 occurrences où *ya 'ni* fonctionne comme un MP qui permet au locuteur d'exprimer son incertitude à l'égard de ses énoncés et de se désengager de la confirmation de la véracité de ses propos, soit 2,09%.

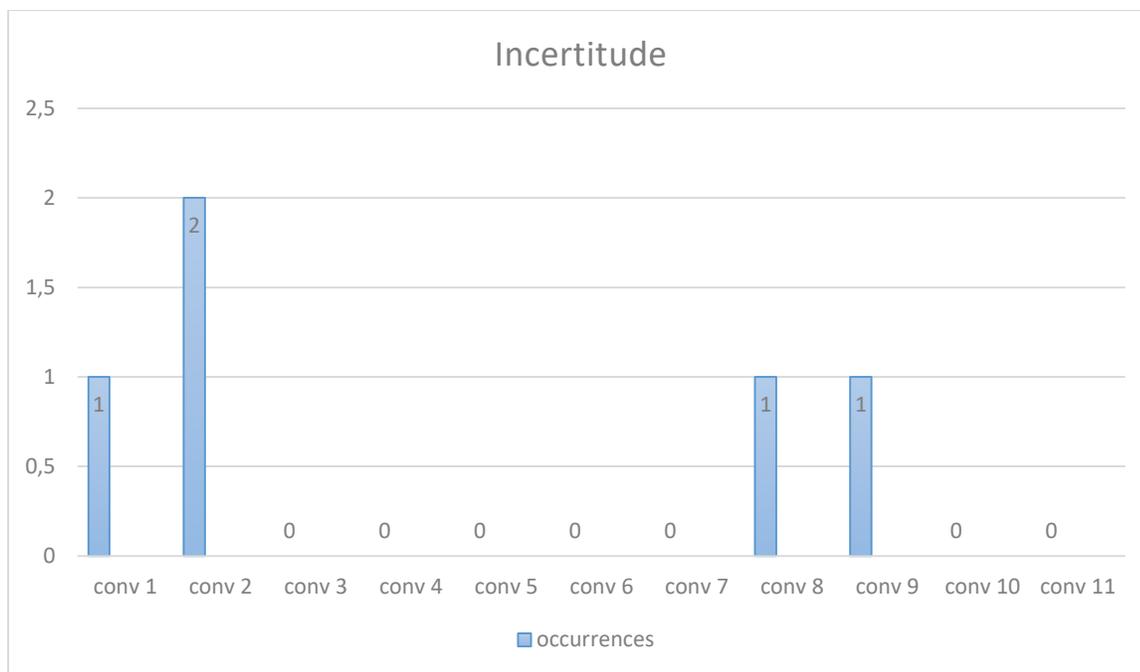


Figure 17 : la fonction d’incertitude dans le corpus

Exemple illustratif :

Exemple (42)

Conversation 2

De 0 :24 :48 à 0 :24 :

Contexte : la participante (G) demande au participant (D) de la déposer.

D : *qaddyš bidky 10 daqāyiq ya'ni ?*
 Tu as besoin de dix minutes à peu près ?

G : ah *ya'ni*
 Oui à peu près

Dans cet exemple, le MP est employé par les locuteurs pour exprimer l’incertitude de la durée (dix minutes) de l’action. En effet, la locutrice (G) répond à la question du locuteur (D) qui lui demande de lui indiquer la durée approximative dont elle a besoin pour être prête. Ainsi, si elle met plus de temps que prévu à se préparer, le locuteur (D) ne pourra pas le lui reprocher car elle ne s’était pas engagée à respecter un temps précis.

Essayons maintenant d’appliquer les tests de remplacement et d’effacement pour déterminer la valeur pragmatique de ce MP.

Commençons par le test de remplacement :

D : *qaddyš bidky 10 daqāyiq ~~ya'ni~~ taqrīban ?*

(Tu as besoin de dix minutes **à peu près** plus au moins ?)

G : *ah ya 'ni taqrīban*

(Oui **à peu près** plus au moins)

En remplaçant *ya 'ni* par *taqrīban*, deux MP qui ne donnent pas une durée précise, la fonction pragmatique reste intacte car les deux MP ont la même. En effet, *taqrīban* remplit dans cet exemple la fonction pragmatique d'incertitude quant au temps de préparation dont la locutrice (G) a besoin. Quant au MP *ya 'ni*, il désengage la locutrice de tout engagement à respecter le temps qu'elle vient de donner. Dans les deux cas, la locutrice (G) ne peut pas être tenue coupable si elle dépasse les dix minutes annoncées au départ.

Prenons un autre exemple :

D : *qaddyš bidky 10 daqāyiq ya 'ni haik eš-šī?*

(Tu as besoin de dix minutes **à peu près** quelque chose comme ça ?)

G : *ah ya 'ni haik eš-šī*

(Oui **à peu près** quelque chose comme ça)

Dans cet exemple, nous avons remplacé le MP *ya 'ni* par *haik eš-šī*, ce qui veut dire « quelque chose comme ça ». Quel est le résultat ?

- Dans la question posée par le locuteur (D), il demande à la locutrice (G) le temps dont elle a besoin. Il finit sa question en indiquant une durée, à savoir dix minutes, qu'il pense convenir à sa locutrice ainsi qu'à lui-même. Mais comme il n'est pas sûr que ce temps convienne à sa locutrice, il fait savoir que ce laps de temps est approximatif et non pas définitif.
- Dans la réponse de la locutrice (G), elle entame son intervention en affirmant que dix minutes lui conviennent : « *ah* ». Ensuite, étant donné qu'elle ne sait pas le temps exact que cela va lui prendre, elle a préféré être prudente et ne pas confirmer qu'elle ne prendra que dix minutes. Pour cela, elle a employé *ya 'ni* que nous avons remplacé par *haik eš-šī*. En analysant ce MP et en ayant interrogé des locuteurs palestiniens sur cet énoncé, ils ont approuvé ce remplacement car ils trouvent que la fonction pragmatique remplie par *ya 'ni*, à savoir l'incertitude et l'approximation, est remplie également par son remplaçant, à savoir *haik eš-šī*. Par conséquent, les deux MP remplissent la même fonction pragmatique et peuvent donc se substituer l'un à l'autre. Cela vient confirmer la fonction pragmatique d'incertitude qui a été trouvée pour *ya 'ni*.

Essayons à présent d'appliquer le test d'effacement :

D : *qaddyš bidky 10 daqāyiq ya'ni?*

(Tu as besoin de dix minutes **à peu près** ?)

G : *ah ya'ni*

(Oui **à peu près**)

En appliquant le test d'effacement à ces énoncés, nous remarquons que :

-Dans la question du locuteur (D), il n'est pas question de donner un temps approximatif dont la locutrice (G) aurait besoin, mais ce temps devient précis et demande à être respecté.

-Dans l'énoncé de la locutrice (G), sa réponse devient plus précise et définitive et elle s'engage à respecter les dix minutes proposées par le locuteur (D).

Par conséquent, nous basculons dans ce contexte dans un temps approximatif qui sous-entend que les deux locuteurs ne sont pas pressés et n'ont pas d'obligations à respecter. Or, dans le contexte de cette conversation, le locuteur (D) est pressé car :

- Il doit se rendre chez sa belle-famille pour récupérer sa fille.
- Il doit se rendre chez le garagiste pour réparer sa voiture.
- Il doit par la suite rentrer chez lui, une ville à 70 km de la maison familiale.

Ces trois raisons, que nous connaissons puisque nous avons participé à la conversation, le poussent à être pressé de déposer la locutrice (G) et de rentrer chez lui.

Dans les deux cas, que ce soit le test d'effacement ou celui de remplacement, nous pourrions conclure que :

- Le MP *ya'ni*, lorsqu'il fonctionne comme un MP d'incertitude et de désengagement, ne pourra pas être effacé car l'interprétation de l'énoncé pourra être affectée. Pour ce MP et pour cette fonction, ce qui représente cinq occurrences, soit 2,09%, le rapport entre les deux énoncés ne peut pas être déduit sans la présence de ce MP.

-Le MP *ya'ni* dans cet emploi fonctionne bien comme un marqueur d'incertitude et permet au locuteur de se désengager du respect d'une condition ou d'une clause. De même, d'après nos analyses, son effacement n'est pas une option, au moins dans les exemples de notre corpus. Encore une fois, cinq occurrences uniquement ont été recensées, ce qui demande l'étude d'un certain nombre d'autres cas pour pouvoir confirmer cette fonction.

-Le remplacement de ce MP est possible. En effet, il peut être remplacé dans l'énoncé par d'autres MP permettant de remplir la même intention communicative.

5.5 Comparaison entre les fonctions pragmatiques de deux MP :

Il sera question à présent de comparer les fonctions pragmatiques remplies par « c'est-à-dire » et celles remplies par le marqueur pragmatique *ya 'ni* dans notre corpus.

Les fonctions similaires :

Ayant analysé le corpus et ayant trouvé les différentes fonctions pragmatiques, voici celles que les deux MP en question remplissent :

- La fonction pragmatique d'explication et de reformulation est commune entre « c'est-à-dire », les analyses précédentes de *ya 'ni* et notre analyse du parler palestinien.
- La fonction pragmatique de recherche de mots est commune entre les analyses précédentes de *ya 'ni* (surtout sur le libanais et le syrien) et notre analyse du parler palestinien. Ceci peut s'expliquer par le fait que les trois parlers viennent de la même région. Cela étant, cette fonction n'est pas remplie par « c'est-à-dire » selon les études consultées dans le cadre de cette recherche.
- La fonction pragmatique du désengagement et de l'incertitude est semblable entre les analyses précédentes de *ya 'ni* et notre analyse du parler palestinien.

Les fonctions pragmatiques spécifiques à « c'est-à-dire » qui n'ont pas été trouvées pour *ya 'ni* dans la présente recherche :

D'abord, regardons celles de « c'est-à-dire » :

- La restriction du générique au spécifique, ce qui s'apparente à la fonction pragmatique d'explication.
- Le refus poli.

Les fonctions pragmatiques de *ya 'ni* qui n'ont pas été remplies dans notre corpus du parler palestinien :

Regardons maintenant les fonctions pragmatiques qui ont été remplies par *ya 'ni* dans les études précédentes mais n'ont pas été remplies par *ya 'ni* dans notre corpus. Il est important de souligner que ce MP n'a pas rempli ces fonctions dans notre étude :

- Conservation du tour de parole
- Passage du générique au spécifique
- Refus poli
- La continuation : Nous considérons que toutes les fonctions pragmatiques de *ya 'ni* permettent la progression discursive, ce qui fait de cette fonction une fonction excessivement générale.
- Clôturer l'échange
- Récapituler

5.6 Conclusion :

Une fois que les fonctions pragmatiques de chaque MP ont été mises en évidence, y a-t-il une fonction principale de *ya 'ni* ? Autrement dit, ce MP remplirait-il une fonction pragmatique dont découleraient des sous-fonctions ?

En regardant les fonctions propres à *ya 'ni*, il est clair que de toutes ses fonctions ressort une fonction principale : la reformulation dont le nombre d'occurrences est à 84,9%. En effet, le locuteur l'emploie pour remplir un vide dû au temps qui lui faut pour reformuler ses idées et retrouver ses mots. Qu'il soit employé pour marquer l'incertitude du locuteur face à l'énoncé ou pour rechercher ses mots ou encore pour reformuler un énoncé, il sert dans tous ces cas de figures à apporter un éclaircissement et à mieux expliciter ce que sous-entend le locuteur en énonçant ses propos. Cela dit, ce MP peut bien évidemment remplir des sous-fonctions qui sont propres à des contextes propres d'énonciation, mais toutes relèvent de sa fonction principale et procédurale, à savoir expliciter le sens voulu par le locuteur.

Chapitre 6 : Le marqueur pragmatique *bass*

6.1 Introduction :

Ce MP est en usage dans les différents parlers arabes, notamment au Proche-Orient. Par ailleurs, il se peut qu'il soit dans certains contextes en usage en arabe moderne. Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi de l'étudier en raison de sa fréquence élevée dans le corpus.

Les études portant sur ce MP sont inexistantes à l'exception du Dictionnaire Intermédiaire « المعجم الوسيط » où une seule fonction est accordée à ce MP, à savoir la demande d'arrêt. Cette dernière vient de la langue perse comme le précise ce dictionnaire :

بَسْ : (حرف/أداة)

بَسْ : بمعنى حَسْب، كَفَى، اسم فعل بمعنى حَسْب بَسْ ثرثرة/ لغو/ لغط فارسية

بَسْ : بمعنى حَسْب. فارسية

المعجم: المعجم الوسيط

Bass : (ħrf/ ādat)

Bass : bim 'nā ḥasb, kafā, āsim f'l bim 'nā ḥsb bass ṭarṭara/laġw/lafz farisyā

Bass : bim 'nā ḥasb. Farisyā

ālmū 'jam alwasīt

Nous avons commencé par demander, comme c'était le cas avec les autres MP de notre recherche, aux Palestiniens parlant français de le traduire dans des énoncés extraits de notre corpus. Il leur a été fourni un fichier où toutes les occurrences étaient marquées : conversation, minutes et le MP employé. Ils avaient donc comme tâche d'écouter la conversation où ce MP était employé et de noter sa fonction pragmatique. Les traductions suivantes nous ont données : 68 apparitions de « mais », 34 apparitions de « ne que », 18 apparitions de « juste » et 5 apparitions de « quand ».

Nous avons demandé par la suite aux locuteurs francophones natifs qui parlaient l'arabe, que ce soit l'arabe palestinien ou une variété proche (jordanien, libanais ou syrien), de le traduire et nous avons eu les résultats suivants : 80 « mais », 30 « ne que », 12 « juste » et 5 « quand ». Nous remarquons une augmentation de sa traduction par « mais », mais les différences dans la traduction restent tout de même minimales.

Ce MP est polyvalent¹²¹ et il serait illogique de lui attribuer une seule fonction pragmatique comme le montre la traduction des locuteurs palestiniens et francophones. Il peut avoir différentes fonctions selon le contexte où il est employé. C'est d'ailleurs ce qui en fait un MP : il est procédural, comme la théorie de la pertinence l'entend, et acquiert sa fonction du fait du contexte. Dans cette

¹²¹ La démonstration de ce caractère sera démontrée dans l'analyse de ses fonctions pragmatiques

recherche, il s'est avéré qu'il remplissait certaines fonctions pragmatiques procédurales, mais également certaines valeurs conceptuelles.

Voici un tableau illustratif des traductions

| Locuteurs palestiniens francophones | Locuteurs francophones natifs |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Mais = 68 fois | Mais = 80 fois |
| Ne que = 34 fois | Ne que = 30 fois |
| Juste = 18 fois | Juste = 12 fois |
| Quand = 5 fois | Quand = 5 fois |

Tableau 25 : récapitulatif de traductions

Cette étude s'appuiera sur les analyses sémantico-pragmatiques, entre autres de « mais », pour analyser l'emploi de *bass* dans le corpus. Pour ce faire, il sera d'abord question d'établir une distinction de ses grandes catégories de fonctions pragmatiques. Ensuite, nous essaierons de rendre compte des contextes d'emploi de chacune de ces fonctions. Puis, nous proposerons pour chaque type de *bass* une valeur sémantico-pragmatique et différentes possibilités d'emploi déterminées en fonction du contexte et de la visée argumentative poursuivie.

6.2 « Mais » dans la littérature scientifique

Laib (2008 :41) confirme que le MP *mais* présente une diversité de valeurs pragmatiques selon le contexte d'apparition. En effet, Laib est pour la poly-fonctionnalité de *mais* et avance que ce MP peut avoir maintes fonctions pragmatiques dépendant du contexte dans lequel il est employé. Nous avons procédé à la comparaison des fonctions pragmatiques de *bass* en parler palestinien aux fonctions pragmatiques de *mais* en français.

Nous allons présenter les différents résultats des études qui ont porté sur *mais*.

- **Fonctions pragmatiques de *mais***
- La fonction pragmatique d'opposition :

Cadiot et al. (1979 : 95) stipulent que *mais* aurait une fonction pragmatique principale, à savoir « l'opposition ». Ils signalent que le point commun entre toutes les fonctions pragmatiques de *mais* est la possibilité de les représenter dans le schéma *P mais Q* où *P* représente une conclusion attendue *r* alors que celle introduite par *Q* va à l'encontre de *r*. Selon ce schéma, *Q* vient apporter un « redressement argumentatif ».

- Construire son discours sur celui d'autrui

Cadiot et al. (1979 : 97) ne sont pas favorables à l'unicité de la fonction pragmatique de *mais*. Par ailleurs, ils reviennent (*ibid* : 98) sur l'analyse de Ducrot (1980 : 38) « contestation d'un acte d'assertion ». Ducrot estime que les segments qui précèdent *mais* représentent un *P*. Ce dernier reprend le discours du destinataire, ce à quoi est opposé *Q* qui vient introduire une nouvelle conclusion *non-r*. Cette analyse serait fondée dans des exemples comme « Ben d'accord mais » ou encore des exemples plus complexes comme « mais justement mais oui mais mais au fond de toi-même tu te diras... ». Or, contestent les chercheurs, d'autres occurrences qui se produisent au milieu des entrelacements, des coupures, des paroles parallèles sont plus problématiques. Ce MP, dans ces occurrences, pose plutôt qu'oppose. Il ne vient pas opérer un redressement argumentatif et introduire un argument *Q*. Ce dernier va vers une conclusion *non-r* alors que le segment introduit par *P* suggérerait une conclusion *r* ; il permet au locuteur de construire son discours sur celui d'autrui, ou encore sur son propre discours. Cela peut être réalisé soit en introduisant des arguments qui vont dans le même sens, soit des arguments qui vont à l'encontre des dires précédents. Voici l'exemple fourni par Cadiot et al. (1979 : 98) :

Exemple (43)

« X. — C'est déjà fait/les gens prennent conscience/mais maintenant il faut/il va falloir encore des années.

Y. — Ça se fera par étapes.

Z. — Mais ça se fera par étapes ».

Dans cet exemple, le MP employé par Z ne vient opposer son énoncé à aucun énoncé. Il vient plutôt renforcer et appuyer l'énoncé de Y.

- Reprendre la parole

Un autre emploi de *mais* est celui d'interrompre et de reprendre le fil du discours, voire recadrer la discussion. Regardons l'exemple suivant présenté par Cadio et al. (1979 : 99) :

Exemple (44)

« X. — J'ai l'impression que tous les gouvernements sont vachement hypocrites.

Y. — Oui mais enfin on demande à un garçon plus d'efforts qu'à une fille.

X. — Non mais j'ai l'impression que les gouvernements sont très hypocrites ».

L'emploi de *mais* par X vient recadrer la discussion et recentrer le débat sur les gouvernements. En insérant *mais*, le locuteur X refuse d'entamer un débat sur les garçons et les filles et maintient sa discussion sur les états et leur hypocrisie.

- Opérateur de disjonction : changement de sujet

Une autre fonction pragmatique de *mais*, toujours selon Cadiot et al. (1979 :99), est celle d'un signal de glissement sur un autre terrain. Dans ce cas de figure, il fonctionne comme opérateur de disjonction. Cette dernière permet au locuteur de prendre la parole et d'introduire une circonstance nouvelle.

Salvan (1996 : 27) avance que ce MP permet d'entamer une discussion possible qui peut être à caractère argumentatif. Cela se réalise à travers l'introduction de deux propositions qui vont l'une à l'encontre de l'autre.

- Concession :

Mais, selon Salvan (1996 : 27), réfute l'orientation argumentative et a pour fonction de signaler la concession. *Mais* introduit, dans ce cas de figure, un segment *Q* qui vient contredire la conclusion tirée *r*, et ce, sans pour autant annuler la validité générale de *P*. Notons qu'il est habituellement accompagné par « sans doute » qui vient atténuer sa force argumentative. Par ailleurs, cette fonction pragmatique illustre parfaitement comment parvenir à convaincre sans pour autant persuader. Autrement dit, l'interlocuteur, lorsqu'il emploie « *mais* sans doute », concède mais ne se montre pas persuadé par les propos du locuteur.

- L'accord pour relancer le débat :

Lorsqu'il est en usage en tête d'énoncé, il fonctionne à deux niveaux : le dit (précédant l'énoncé) et le dire (suivant l'énoncé). Il ne marque pas de désaccord, bien au contraire, il vient souligner un certain accord avec une proposition précédente *P*. Ceci étant, l'accord avec l'énoncé précédent est implicite et « il faut le penser pour se rendre compte de l'opposition qu'il introduit » (*ibid* : 28).

En étudiant cette fonction, d'autres chercheurs s'y sont intéressés sur le plan conversationnel. Ils pensent que ce MP permet de relancer le dialogue. Si un accord était trouvé, cela aurait pour conséquence de clôturer l'échange. Selon Roulet et al. (1985) et Moeschler (1985)¹²², excepté la fonction argumentative de *mais*, il permet de relancer la conversation. Dans ce cas, son rôle est plutôt méta-discursif : « il ne contredit pas le dit (le contenu référentiel) mais le dire (renonciation), c'est-à-dire l'acte de parole accompli ».

Ducrot a également étudié le MP *mais* et en a conclu certaines fonctions pragmatiques :

Argumentation :

Ducrot (1977), cité dans Cadiot et al. (1979 : 96), décrit l'usage de *mais* en français comme suit : lorsque nous avons une certaine conclusion dans l'esprit, *Q* vient en suggérer une autre et infirmer

¹²² Cité dans Salvan (1996 :28)

celle présentée par *P*. C'est-à-dire que les orientations argumentatives de *P* et *Q* sont opposées par le biais de *mais*. Par exemple :

Exemple (45)

Jean est intelligent mais il a échoué à l'examen de grammaire.

Nous voyons dans cet exemple que le MP *mais* vient opposer deux parties : l'intelligence de Jean, qui aurait conduit à sa réussite dans son examen, et son échec à son examen de grammaire.

Ducrot détaille sa description de *mais* en fournissant l'exemple illustratif suivant : quelqu'un me demande s'il peut se rendre facilement à tel endroit dont je lui ai parlé. Je lui réponds : « C'est loin, mais il y a un bus ». « C'est loin » (*p*) suggère la conclusion « Il est difficile d'y aller » (*r*). Et « Il y a un bus » (*q*) suggère, au contraire, qu'« Il n'est pas difficile d'y aller » (*non-r*). La balance penche finalement pour la conclusion *non-r* autorisée par « Il n'est pas difficile d'y aller » (*non-r*). De la description de Ducrot pourra être tirée la fonction pragmatique principale de *mais*, à savoir l'opposition de la conclusion attendue présentée par *P* par le biais du segment introduit par *Q*. Selon Ducrot et al. (1980 : 99), la proposition *Q* représente un « redressement argumentatif » : « tout discours [*P mais Q*] articule deux argumentations, [*P donc r*] et [*Q donc non-r*], de conclusions contraires ».

- *Mais* présente un contre-argument :

Selon Ducrot et al. (1980 : 93-131), *mais* est un MP de contre-argument. Il a deux fonctions pragmatiques, à savoir la réfutation et l'argumentation. Dans le cadre de l'argumentation, il s'agit de prendre en compte les éléments extralinguistiques comme le contexte et les intentions conversationnelles. Ducrot et al. (*ibid* : 98) soulignent que *mais* n'oppose pas *P* à *Q* en tant qu'informations, mais les oppose en rapport argumentatif qui se révèle grâce à la conclusion. Notons que ce MP nécessite une référence à la situation d'énonciation parce que la conclusion *r* du rapport entre *P* et *Q* est déterminée par les informations contextuelles dont disposent les locuteurs. Quant à Roulet et al. (1985 : 111), ils considèrent *mais* comme un connecteur de contre-argument à l'acte directeur de l'intervention.

- *Mais* présente un rapport de substitution :

Ducrot et Vog (1979 : 317-341) soulignent que le rapport de substitution qui s'établit à l'aide de *mais* peut prendre plusieurs formes dont voici les principales :

- La proposition *Q* est plus faible que celle de *P* : *elle n'est pas hors du commun, mais (seulement/juste) belle.*
- La proposition *Q* est plus forte que celle de *P* : *elle n'est pas belle, mais (vraiment) très belle.*
- Les propositions *P* et *Q* appartiennent à des ordres différents : *ce n'est pas de la médecine, mais (plutôt) de la psychologie.*

- La proposition *Q* est contraire à celle de *P* : *elle n'est pas belle, mais laide*.

Parmi les caractéristiques qui permettent de détecter ce *mais* de substitution, c'est le fait qu'il doit être employé par le même énonciateur, celui qui introduit *P* et *Q*.

- Valeur argumentative vs valeur de réfutation :

Ducrot et Vogt (1979, cités par Pelletier (1992 : 27)) mettent en évidence la différence entre la valeur de réfutation et d'argumentation de *mais*. En effet, pour les auteurs, *mais* aurait deux fonctions. Lorsque sa fonction est réfutative, la proposition *P* est négative et doit le précéder, ce qui donne *P = non P'* :

Voici l'exemple (46) que nous fournissons :

Amal n'est pas belle, mais laide.

Pour valider cette idée, nous devons être capable de paraphraser cette négation par *non pas* :

Voici l'exemple (47) fourni par nous :

Amal est non pas belle, mais laide.

Concernant la fonction argumentative, il est possible de faire précéder *mais* d'une proposition positive ou négative. Dans ce cas, nous ne pouvons pas le paraphraser par *non pas* :

Exemple (48) que nous fournissons :

Ce portable n'est pas puissant, mais je l'ai acheté.

*Ce portable est non pas puissant, mais je l'ai acheté.

De même, lorsque la proposition *P* est négative, nous ne pouvons pas exprimer la négation par l'implicite ou par un préfixe :

Exemple (49) :

Ce n'est pas volontaire mais tout à fait inconscient.

*C'est involontaire mais tout à fait inconscient.

Dans un contexte dans lequel la valeur de *mais* est argumentative et où la proposition *P* est à la forme négative, nous pouvons exprimer la négation lexicalement et syntaxiquement :

Exemple (50) :

Ce n'est pas volontaire, mais je ne le regrette pas.

C'est involontaire, mais je ne le regrette pas.

La dernière caractéristique de *mais* concernant la négation est la suivante : lorsqu'une proposition contenant une négation explicite du type « non pas », elle doit nécessairement avoir une suite. L'arrêt immédiat après *P* est impossible :

Exemple (51) :

*Pierre est non pas intelligent.

Pierre est non pas intelligent mais idiot.

Ducrot (1980 :17-26) fournit une classification des fonctions de *mais* :

- A l'intérieur d'une réplique : *P* mais *Q*

Opposition directe : *Q* s'oppose à *P* dans un rapport sémantique

Concession : *Q* réfute la conclusion attendue dans *P*

Insistance : un commentaire, une précision, une restriction ou un ajout sur le sujet dont il est question.

Transition : passage d'un sujet à un autre

Politesse : après un refus sous-entendu

Conclusion : « Mais *Q* » tire des conclusions de « *P* ».

- En tête de réplique et introduit un *Q* explicite (*mais Q*) ou pas de *Q* explicite (*mais...*)

Opposition directe, concession, insistance, transition, opposition à un comportement non verbal, hésitation (introduit pas de *Q* explicite)

- Enchaîne avec une réplique *P* d'un locuteur Y et marque l'opposition de X :

Y : *P*

X : *mais Q*

Adam (1984 : 107-121), dans la même perspective que Ducrot, explicite l'attention de ce dernier au sujet de l'effet argumentatif de *mais*. Lorsque Ducrot dit que *P* *mais Q*, cela sous-entend que le locuteur émet son opposition à la proposition *P* et opte pour celle de *Q*. Faisant ainsi, *mais* lui permet de justifier son choix. Selon Adam, deux possibilités sont offertes par *mais* :

P mais Q où *mais* introduit *non-r*

La première possibilité est plus fréquente. En voici un exemple :

(Exemple : 52)

Jean est sportif mais en surpoids. Il n'a pas pu finir le match.

Dans cet exemple, la relation entre *P* et *non-r* est indirecte. Il faut retrouver la conclusion implicite qui pourrait être « Jean n'a pas pu finir le match ». « Jean est sportif » donnerait une conclusion comme « Jean a fini le match ». Alors que « Jean est en surpoids » donnerait comme conclusion « il n'a pas pu finir le match ».

La seconde possibilité de *mais* est celle où il introduit une conclusion *non-r* :

(Exemple :53)

Samy est sportif, mais il n'a pas pu finir la course.

Ici, le rapport entre la proposition *P* et la conclusion *non-r* est direct et évident. La proposition « Samy est sportif » aurait donné la conclusion attendue : « il a fini la course », ce qui est opposé à la conclusion présentée par *Q* : « il n'a pas pu finir la course ».

La recherche de Léard et Lagagé (1985 : 226) sur les adversatifs¹²³ en français québécois a montré que *mais* peut avoir une fonction restrictive :

Exemple (54) fourni par nous :

Tout le monde est parti, mais Amjad est resté.

Dans cet exemple, nous excluons Amjad des gens qui sont partis.

Léard et Lagacé (1985 : 14) partagent les analyses de Ducrot concernant la valeur de concession de *mais* : « la concession est un acte de langage qui accorde la vérité de *P*, mais l'opposition, la restriction ... concernant la relation *R* entre *P* et *Q* ». Par ailleurs, ils considèrent que lorsque nous employons « certes » ou « bien sûr » ou un adverbe performatif comme « j'admets », cela a pour fonction de confirmer une relation adversative entre *P* et *Q* :

(Exemple :55) :

J'admets qu'il est intelligent, mais il a redoublé quand même.

Certes, il est intelligent, mais il a redoublé quand même.

¹²³ Selon CNRTL, les adversatifs sont des marqueurs pragmatiques qui assure l'expression d'un rapport d'opposition, c'est-à-dire que le second énoncé inverse l'idée avancée par le premier.

Bien sûr, il est intelligent, mais il a redoublé quand même.

Dans ces trois exemples, le rapport d'opposition entre *P* et *Q* est marqué par l'insertion de « mais » qui met en évidence et explicite ce rapport.

Luscher (1988-89) distingue deux fonctions de *mais* : opérateur (qui correspond à la fonction réfutative de Ducrot) et connecteur (qui correspond à la fonction argumentative de Ducrot). Ce MP, lorsqu'il est connecteur, a deux fonctions, à savoir concessive et adversative. Pour ce qui est de la fonction concessive, voici un exemple :

(Exemple : 56)

J'adore les cacahuètes, mais je n'en mange pas car j'y suis allergique.

Selon Luscher, *mais* introduit une proposition qui va à l'opposé de la conclusion attendue *r*. L'interlocuteur s'attend à ce que le locuteur dise qu'il en mange, mais l'implicite *r* est contredit par *Q* à l'aide de *mais* :

« La proposition *q* ou les implications *non-r* tirées de *q* ne mènent pas à l'éradication des implicatures¹²⁴ de *p*. Le locuteur concède la vérité de *p*, mais il propose de la suspendre le temps de l'interprétation de l'énoncé suivant *mais*. » (Luscher 1988-89 : 241)

La seconde fonction est adversative :

(Exemple : 55)

La police cadre les manifestants, mais elle nous empêche d'avancer.

Bien que les conclusions tirées des deux propositions, à savoir *P* et *Q*, pourraient se mêler, la conclusion de *Q* prendra le dessus sur celle de *P*. En effet, en employant *mais*, le locuteur demande à son interlocuteur de ne pas prendre en compte la conclusion émise par *P* et ne tenir compte que de celle véhiculée par *Q*. En conséquence, l'interlocuteur, compte tenu de la fonction adversative de *mais*, penchera vers l'attitude négative exprimée dans le segment *Q*.

Pelletier (1992 : 24), dans une analyse de *mais* dans les écrits universitaires de ses étudiants, conclut que le *mais* de réfutation a pour effet de prolonger une négation polémique. De même, le locuteur l'emploie pour rectifier une assertion que son interlocuteur a refusée :

(Exemple : 56)

Pierre n'est pas intelligent mais idiot.

¹²⁴ Ce sont toutes les hypothèses implicites que l'interlocuteur peut comprendre de l'énoncé et de sa forme linguistique.

Ce que fait le MP ici, c'est qu'il instaure un rapport de substitution où *Q* remplace *P*.

Ducrot (1978 : 116) qualifie cet emploi d'acte de rectification ou de correction. De là, le locuteur rectifie *P*, annule *r* et les remplace par *Q*. Cet acte de rectification, selon Ducrot, devrait faire partie des listes d'actes illocutoires¹²⁵. Ducrot paraphrase cela par « Tu as tort (ou aurais tort) de dire ceci, il faut plutôt dire cela ».

- Changement de sujet : réorientation

Pelletier (1992 : 88), dans son analyse de *mais* et « et », conclut que malgré la possibilité de résumer l'emploi de *mais* à l'équation *P mais Q*, il est possible que *mais* puisse servir comme connecteur de réorientation de débat. Cette fonction est notamment observée lorsqu'il se produit en début d'énoncé ou de tour de parole. Dans ce cas, il n'y pas d'opposition directe à un énoncé adjacent qui précède *mais*. Par conséquent, ce qui semble le précéder, c'est tout le propos qu'il y avait à tenir à propos d'un sujet. Une fois la conversation interrompue, il survient en vue d'introduire un nouveau développement, donc une nouvelle amorce de conversation.

- La restriction

Pelletier (1992 : 78) confirme que *mais*, en plus de sa valeur concessive, possède une fonction de restriction. Cet emploi a pour fonction pragmatique de restreindre la portée d'un énoncé en bornant sa valeur argumentative. Dans ce sens, il introduit une certaine précision sur ce qui a été avancé par la proposition *P*.

Le *mais* argumentatif permet sémantiquement d'opposer *P* à *Q* où *Q* donne lieu à une conclusion inattendue. Pelletier (1992 : 71) confirme que « malgré la diversité des contextes d'emploi du *mais* argumentatif, il n'[est] pas question de distinguer autant de types de *mais* que d'emplois découlant de sa valeur d'opposition ». Pelletier semble pencher vers une valeur unique de *mais*, à savoir celle de l'opposition.

Brezar (2015) a également travaillé sur ce MP et a essayé d'établir une classification de ses fonctions. Voici les fonctions principales qui ont été établies pour *mais* :

Mais de renforcement-renchérissement :

Brezar (2015 : 104) a trouvé dans ses analyses que ce MP apportait un argument additionnel pour la conclusion *r*. *P* est habituellement connu avec la valeur du thème (premier énoncé) alors que *Q* introduit le rhème (le second énoncé).

¹²⁵ Un acte illocutoire est un acte qui désigne l'action exercée sur l'interlocuteur par le locuteur ; ce dernier accomplit un acte en disant, suggérant, ordonnant, informant ou promettant quelque chose.

Mais de réfutation :

Selon les analyses de Brezar (2015 :105), *mais*, lorsqu'il marque la réfutation, est combiné à la proposition *P* à la forme négative. Il est employé généralement dans les dialogues conflictuels.

Mais marquant les segments textuels :

Brezar (2015 : 106) démontre dans son étude que l'une des fonctions pragmatiques de *mais* est de changer le point de vue. Il peut porter sur l'énoncé précédent, mais il porte plus habituellement sur le contexte du dialogue l. Ducrot (cité dans Brezar) affirme que ce MP marque une sorte d'opposition entre ce qui est attendu et ce qui se produit. Par ailleurs, il ne porte pas sur le dit, mais introduit la réaction du locuteur à l'énonciation du co-locuteur.

L'étonnement :

Mais peut servir, selon Brezar (2015 :107), à introduire un énoncé exclamatif marquant la surprise.

Mais concessif :

Une dernière fonction que Brezar (2015 :107) a trouvée dans ses analyses est celle de la concession. *Mais*, dans cet emploi, est souvent accompagné de négation. Cependant, nous ne pouvons pas le paraphraser par « *non pas* » comme c'est le cas avec l'emploi réfutatif. Ici, il marque une contradiction entre les propositions *P* et *Q* : *P* est *non-Q* et *Q* est *non-P*. Les deux propositions sont fondées sur des topoï ou des idées reçues. Par exemple, *elle est blonde mais intelligente* (où l'idée d'être blonde signifierait être idiot).

Voici un récapitulatif des fonctions pragmatiques principales remplies par *mais* dans les différentes recherches consultées :

- Réfutation : réfuter, rectifier, corriger le segment précédent
- Argumentation : *P* suppose la conclusion *r*, *mais* vient introduire la conclusion *non-r* inattendue dans *Q*.

Sous cette fonction, diverses sous fonctions pragmatiques :

- Opposition directe : *Q* s'oppose sémantiquement à *P*
- Restriction
- Transition : passer d'un sujet à un autre
- Politesse : refus poli accompagné par « désolé » ou « je regrette ».
- Argumentation : *mais* + *Q*
- Opposition directe : *Q* s'oppose à l'implicite qui précède « *mais* »
- Concession : souvent accompagné par « quand même », « pourtant », etc.
- Transition : passage d'un sujet à un autre

- Hésitation : la proposition *Q* n'est pas forcément explicitement opposée à *P*.
- Engager une conversation : la fonction ici n'est pas contradictoire mais permet d'ouvrir une conversation.
- Relancer ou recadrer la conversation : recanaliser la discussion
- Renforcement : souvent accompagné par « aussi » ou « également ».

Ce qu'il faut retenir, c'est que la fonction pragmatique principale de *mais* est toujours de signaler un contraste, qu'il soit implicite ou explicite, à savoir une opposition entre *P* et *Q*. Des sous-fonctions de *mais* pourraient être trouvées selon le contexte d'emploi. A ce propos, Ligas (2003 : 443) explique que « la diversité des 'mais' n'est qu'apparente et qu'elle se réduit à la diversité des conditions d'emploi de ce connecteur dont la valeur sémantique reste identique ». Or, il est difficile d'appréhender cette fonction oppositive car, selon Ligas (2003 : *ibid*), cette opposition n'est pas limitée aux unités adjacentes. Cela repose sur le principe de la théorie de la pertinence qui argumente en faveur de la valeur procédurale des MP et non pas de la valeur conceptuelle. Ainsi, leur fonction principale est de fournir des instructions à l'interlocuteur sur la manière dont il doit interpréter le rapport entre les deux énoncés et accéder au rapport instauré entre les différents énoncés.

6.3 Bass dans la littérature scientifique

Bass est un MP en usage à l'oral dans les parlers arabes. De plus, il peut être en usage à l'écrit en situation informelle comme sur les réseaux sociaux. Ses fonctions pragmatiques sont diverses. Dans le cadre de cette recherche, après l'avoir soumis à deux groupes de locuteurs natifs du français et de l'arabe palestinien, le MP *mais* a été choisi comme équivalent puisque c'est la traduction la plus récurrente et qu'il remplit le plus de fonctions pragmatiques semblables à celles de *bass*.

- Critères de validation

Les tenants de la théorie de la pertinence considèrent les MP comme étant des éléments linguistiques possédant un contenu procédural. Cela veut dire qu'ils n'ont pas de valeur conceptuelle contrairement aux éléments lexicaux. Moeschler (2000 : 7) écrit que « les connecteurs donnent l'information sur la manière de traiter l'information conceptuelle associée à la signification des autres types d'expressions linguistiques (notamment les catégories lexicales) ».

Le MP *bass* code, selon la théorie de la pertinence, une procédure qui consiste à optimiser la pertinence de l'énoncé au sein duquel il est employé. Le fait de l'employer réduit le coût de traitement et les efforts déployés dans la mesure où il guide l'interlocuteur vers les effets contextuels transmis et voulus par le locuteur. Autrement dit, il permet à l'interlocuteur de saisir comment le second énoncé est pertinent par rapport au premier énoncé. Ce mécanisme est illustré

par Iten (2005 :147) : « What follows (Q) contradicts and eliminates an assumption that is manifest in the context. »¹²⁶

Parmi les tests de la théorie de la pertinence¹²⁷ pour valider la catégorie d'un MP figure le test d'accès à la conscience. Ce dernier démontre que notre MP n'a pas de sens conceptuel, n'est pas lié à un état du monde, et ce contrairement à *un ordinateur, une tasse*, etc. Autrement dit, il est impossible d'associer un MP à un état du monde comme il est possible d'associer *un ordinateur* à la machine fabriquée qui sert à surfer sur internet, écrire un mail, jouer, etc. De même, si la question « que veut dire *bass* ? » est posée à un arabophone natif, il ne sera pas en mesure d'y répondre en donnant une définition. Il répondra plutôt par « il sert à », autrement dit sa fonction pragmatique. Pour *bass*, non seulement il remplit des fonctions procédurales, mais il remplit également certaines valeurs conceptuelles comme le fait de donner l'ordre de s'arrêter et l'adverbe temporel « quand ». En conséquence, nous trouvons que ce MP dispose à la fois des valeurs procédurales et conceptuelles. Lorsqu'il est procédural, les critères proposés par Sperber et Wilson (1986) s'appliquent à lui. Alors que quand il est conceptuel, ils ne s'appliquent pas à lui.

Le deuxième test est celui de l'évaluation de la vérité. C'est-à-dire qu'il est impossible d'évaluer la vérité de *bass*. Cela est certes recevable lorsqu'il fonctionne comme un MP. Mais ce test n'est pas applicable lorsque ce MP est conceptuel. Pour illustrer sa fonction procédurale, voici un exemple illustratif du corpus :

Exemple (57)

Contexte : la participante (L) explique que son fils se plaint de son travail car il n'a pas de connexion internet.

L : *bīḡu al-šufārīyyīh al-sūbīḥ y'ny būqū 'du sa 'āh sa 'āh uā-nūc bīsāuuū mīnsāuīylhūm ḡāllayīt qāhuīh būqū 'du bīsrābu qāhuīh*

Les chauffeurs arrivent le matin, c'est-à-dire qu'ils arrivent et restent (à l'école) une heure une heure et demie. Ils font, (faux départ), (reprise) nous leur préparons une cafetière (de café) et ils boivent un café.

uā-al-zūhūr nāfīs al-'īšy byḡu bīstālmū qābīl al-dāwam uā -bīt'anāsu bass 'āyš tāuyl al-māsafīh
Et le midi c'est la même chose. Ils arrivent et reprennent le travail (avant que les enfants finissent les cours) et font passer le temps avant de prendre le travail, **mais** quoi, c'est long.

Dans cet exemple, le MP *bass* sert à expliciter le rapport d'opposition entre les deux énoncés, à savoir que son fils a de quoi s'occuper et le nombre important d'heures qu'il fait. Le fait de supprimer *bass*, traduit ici par *mais*, ne rendra pas les énoncés agrammaticaux bien que cela ne puisse pas paraître naturel et demandera à l'interlocuteur un travail important de déduction du rapport entre les deux énoncés.

Iten (2005 : 132) confirme que les représentations conceptuelles peuvent se combiner avec d'autres MP en vue d'aboutir à des représentations plus larges et plus complexes. Le MP *bass* ne peut pas

¹²⁶« Ce qui suit (Q) contredit et élimine une supposition qui est manifeste en contexte »

¹²⁷ Cf. Sperber et Wilson (1995)

se combiner avec d'autres expressions linguistiques. Pour illustrer ces propos, Iten (*ibid* : 132) fournit l'exemple suivant :

(39) *Sheila is rich [I strongly suggest this contrasts] she is unhappy.*

(Sheila est riche (je suggère fortement le contraire) elle est malheureuse)

(40) *Sheila is rich [I don't suggest this contrasts] she is unhappy.*

(Sheila est riche (je ne suggère pas fortement le contraire) elle est malheureuse)

(41) **Sheila is rich strongly but she is unhappy.*

(*Sheila est riche fortement mais elle est malheureuse)

(42) **Sheila is rich not but she is unhappy.*

(*Sheila est riche non mais elle est malheureuse)

La chercheuse (*ibid* : 132) souligne que *but* ne peut en aucun cas avoir des similitudes avec les expressions entre parenthèses. Ces expressions seraient les synonymes de *but* sur des bases conceptuelles. Elle montre que (39) et (40) sont acceptables contrairement à (41) et à (42). En conséquence, les trois tests de Sperber et Wilson (1995) valident *bass* en tant que MP procédural.

- **Les MP sont monosémiques :**

Bass code une procédure inférentielle. Borderia (2008 : 1419), lors de son analyse des éléments procéduraux, avance que les MP à sens procédural ne sont pas polysémiques mais plutôt monosémiques. C'est-à-dire qu'ils ont un sens général dont découle une gamme de variétés. Selon elle, tout MP procédural possède une fonction pragmatique basique qui subit des effets contextuels. Ces derniers résultent de la mise en évidence de plusieurs sous-fonctions qui restent relativement liées.

Dans le cas de notre analyse, il s'avère que *bass* représente différentes fonctions pragmatiques qui ne sont pas proches les unes des autres, contrairement à ce qui avait été avancé par Borderia (2008). A titre d'exemple, il remplit la fonction pragmatique d'opposition qui reste plus ou moins proche de celle de la restriction (comme c'est le cas de *mais*). Cela étant, il a des sens conceptuels, comme l'ordre et l'adverbe temporel « quand ». En conséquence, si nous ne regardons que ses fonctions pragmatiques sans prendre en considération ses valeurs conceptuelles, la conclusion de Borderia est alors confirmée. A défaut, elle ne s'applique pas à *bass*.

- **Bass : un MP d'opposition**

Hussein (2009 : 265) dans son analyse de l'arabe syrien conclut que *bass* code une instruction de contraste : « Treat the proposition communicated in the *bass*-clause as a 'contrast' of an assumption communicated in the preceding clause ». Pour Hussein, il découle de l'opposition, l'instruction générale de *bass*, trois sous instructions, à savoir le déni, la correction et l'annulation. Ces trois dernières sont associées puisqu'elles se rangent dans la catégorie de l'opposition: « What I seek to point out here is that 'contrast' is a general term that can take the more specific forms of 'denial', 'correction' and 'cancellation' in appropriate contexts ». Cette conclusion rejoint la supposition de Borderia (2008 : 1419) qui stipule que chaque MP a une fonction pragmatique générale dont découlent d'autres fonctions pragmatiques. Cette fonction principale est l'opposition.

Dans le cadre de la présente recherche, nous défendrons le fait que les deux types d'analyses sont légitimes. D'une part, *bass* est un MP monosémique qui a comme fonction pragmatique générale d'exprimer l'opposition. D'autre part, comme c'est le cas de *ya 'ni* et *šū*, ils sont polysémiques et leurs fonctions pragmatiques sont diversifiées. *ya 'ni* exprime la reformulation, la recherche de mots et l'incertitude. *Šū* remplit comme fonctions la recherche de mots, l'étonnement, l'achèvement d'énoncé, l'explication, le désaccord et le suspense narratif.

Exemple illustratif :

Exemple (58)

Contexte : la participante (L) explique que son fils se plaint de son travail car il n'a pas internet.

L : *bīġu al-šufārīyyīh al-sūbīh y 'ny būqū 'du sa 'āh sa 'āh uā-nūc bīsāuuū mīnsāuīylhūm ġāllayīt qāhuīh būqū 'du bīšrābu qāhuīh*

Les chauffeurs arrivent le matin, c'est-à-dire qu'ils arrivent et restent (à l'école) une heure une heure et demie. Ils font, (faux départ), (reprise) nous leur préparons une cafetière (de café) et ils boivent un café.

uā-al-zūhūr nāfīs al- 'īsy byġu bīstālmū qābīl al-dāwam uā -bīt 'anāsu bass 'āyš tāuyl al-māsafīh
Et le midi c'est la même chose. Ils arrivent et reprennent le travail (avant que les enfants finissent les cours) et font passer le temps avant de prendre le travail, **mais** quoi, c'est long.

Dans cet exemple, la fonction pragmatique de *bass* est d'indiquer à l'interlocuteur que la relation entre ce qui le précède et ce qui le suit est une relation d'opposition. Autrement dit, il souligne que le segment introduit par ce MP s'oppose à des informations explicites communiquées dans le segment précédent (qu'il a de quoi faire passer le temps). Il participe plutôt à mettre en valeur les informations implicites communiquées par le locuteur qui insère ce MP. Son rôle est essentiel dans la déduction du rapport inférentiel entre les deux segments. Cela dit, il ne contribue pas à la valeur conceptuelle¹²⁸ des énoncés. C'est pour dire que le rapport est véri-conditionnel si et seulement si les deux énoncés sont véri-conditionnels.

¹²⁸ La valeur conceptuelle est la valeur d'un marqueur pragmatique qui ne change pas peu importe le contexte d'énonciation alors que la valeur procédurale change en fonction de ce dernier. En effet, un MP peut avoir une ou des fonctions procédurales et/ou une fonction conceptuelle.

Maintenant que les fonctions pragmatiques de *mais* ont été parcourues et que sa fonction pragmatique principale a été mise en avant, abordons le MP *bass* et voyons ses fonctions pragmatiques.

6.4 Analyse de *bass* dans le corpus :

Lors de l'analyse du MP *bass*, il s'est avéré qu'il remplissait diverses fonctions pragmatiques dont certaines correspondaient à celles remplies par *mais* et à celles décrites dans des parlers arabes proches géographiquement de l'arabe palestinien. Dans un premier temps, il sera question d'exposer les fonctions pragmatiques trouvées dans le corpus. Dans un second temps, il sera question de les comparer avec les fonctions d'études précédentes portant sur des parlers arabes et sur le MP *mais*. Cela nous permettra de relever les similitudes et les différences dans le fonctionnement de ces deux MP.

- Restriction

Sur 253 d'occurrences de *bass* dans le corpus, il y a 73 occurrences dans lesquelles *bass* sert à exprimer une restriction, soit 28,8%.



Figure 18 : la fonction de restriction dans le corpus

Exemple illustratif :

Exemple (59) :

Conversation 1

0 :04 :34

Contexte : la participante (C) se renseigne sur la durée du contrat du fils de la participante (L)

C : ya 'ni mū 'tāz 'āla ṭul uīlla fātrāh ?

C'est-à-dire que Mutaz est pour toujours (a un CDI) ou pour une durée (a un CDD) ?

L : la, bass 'ābu 15 yūum bās yīsīrūu al-'āulad maḥḍīyn 'la al-rūdāh

Non, ce n'est que pour approximativement 15 jours jusqu'à ce que les enfants s'habituent à la crèche

C : ah

Oui

L : huūf ḥāda yūšrūd mīn ar-rūdāh

Par crainte que les enfants s'échappent de la crèche

C : ah ah 'āl babb

Oui oui au portail

L : bass

(C'est tout/ c'est juste ça)

C : zāy ḥarīs y 'ni ?

Comme un agent de sécurité c'est-à-dire ?

L : bass ah bass

C'est tout oui c'est tout (dans le sens que son travail ne consiste qu'à faire cela).

Pour analyser la restriction mise en place par l'emploi de *bass* dans l'exemple ci-dessus, il faudrait mettre en place une opposition argumentative entre ce qui le précède et ce qui le suit. Dans cet exemple, deux occurrences sont à analyser. Commençons par la première occurrence :

C : y 'ni mū 'tāz 'āla ṭul uīlla fātrāh ?

C'est-à-dire que Mutaz est pour toujours (a un CDI) ou pour une durée (a un CDD) ?

L : la, bass 'ābu 15 yūum bās yīsīrūu al-'āulad maḥḍīyn 'la ar-rūdāh

Non, ce n'est que pour approximativement 15 jours jusqu'à ce que les enfants s'habituent à la crèche

C : ah

Oui

La locutrice (L), lorsqu'elle intervient, commence par introduire *bass*. La première remarque à faire ici est que *bass* sert à limiter voire à minimiser l'importance et la valeur du travail effectué par son fils.

La deuxième remarque à faire est en rapport avec « non ». En effet, la locutrice (L) commence son intervention par « non » qui marque sa réfutation des propos précédents. Dans ce sens, commencer son intervention par réfuter les dires d'autres locuteurs signifie que nous ne sommes pas d'accord avec leurs dires et que *bass* sert ici à réfuter une idée et à la corriger voire la remplacer par une autre. Donc, l'effet de « non » est important ici et fonctionne bien à côté de *bass* à souligner le refus et le rejet des dires précédents.

Concernant le MP *bass* : En effet, ce qui précède *bass* présente toute sorte de croyance et d'espérance que les interlocuteurs pourraient avoir. De même, cela les inciterait à croire que les arguments avancés avant *bass* vont donner une conclusion attendue « r » : ton fils doit bien gagner

sa vie, son contrat de travail est un CDI, il aura toujours du travail, etc. Or, le fait d'employer *bass*, accompagné par « non », par la locutrice vient remettre en cause ces croyances et incite les interlocuteurs à ne pas y adhérer, à minimiser la durée de travail de son fils et à comprendre que l'énoncé contradictoire aura lieu après ce MP.

Essayons de schématiser ces énoncés :

C : *ya 'ni mū 'tāz 'āla tul uīlla fātrāh ?*

Énoncé P : C'est-à-dire que Mutaz est pour toujours (a un CDI) ou pour une durée (a un CDD) ?
la, bass

Non, ce n'est que

L : *la, bass 'ābu 15 yūum bās yīsīrūu al- 'āulad mahḏīyn 'la ar-rūdāh*

Énoncé Q : pour approximativement 15 jours jusqu'à ce que les enfants s'habituent à la crèche

C : ah

Oui

Si nous essayions de supprimer *bass*, même si ce n'est pas naturel pour un natif d'entendre ou de dire ce genre d'énoncés, l'interlocuteur entendrait :

Pour approximativement 15 jours jusqu'à ce que les enfants s'habituent à la crèche

Si nous supprimons ensuite « approximativement », qui est traduit par *'abū* et qui joue sans doute un rôle important dans la réduction de durée du travail dans ce contexte, en tant qu'interlocuteur, nous comprendrions que la durée de travail est limitée à quinze jours. Donc, sans la présence de ce MP, l'interlocuteur pourrait toujours comprendre la restriction que le locuteur cherche à mettre en avant et il pourrait donc comprendre que ce travail est temporaire. Par conséquent, il n'y a rien à envier. C'est d'ailleurs l'intention du locuteur. En conséquence, tout en admettant que le fait de supprimer ce MP rend les énoncés artificiels et peu probables dans des conversations de tous les jours, la restriction que le locuteur cherche à nous faire comprendre est préservée. Nous pouvons nous demander alors quelle fonction pragmatique *bass* remplit ?

Tout d'abord, le discours manquera de cohérence en effaçant *bass*. Un locuteur natif sentirait une gêne et pointerait du doigt une structure étrange dans ce discours. Par ailleurs, le rapport existant entre les deux parties, avant et après *bass*, reste intact. En effet, supprimer ou laisser *bass* n'affectera pas le rapport de restriction, mais il le rendra plus difficile à détecter. Autrement dit, l'interlocuteur doit faire beaucoup plus d'efforts afin de comprendre le rapport de restriction implicite existant dans ce discours où *bass* est effacé contrairement aux efforts qu'il doit faire avec la présence de *bass*. Par conséquent, le rapport de restriction est toujours existant, mais la fonction de *bass* est de le rendre plus visible et plus explicite à l'interlocuteur, ce qui permet une conversation plus fluide. Cela veut dire que sa fonction pragmatique est procédurale et non pas conceptuelle.

Reprenons maintenant l'exemple ci-dessus et appliquons notre analyse :

Dans cet exemple, nous remarquons que *bass* est employé en vue de restreindre la portée de *P* (que le statut professionnel de ton fils est permanent et qu'il doit bien gagner sa vie) à *Q* (que ce travail n'est qu'un CDD de quinze jours le temps que les enfants s'habituent à la crèche). En effet, la conclusion *r*, qui devrait être issue de la proposition *P* et que l'interlocuteur devrait retrouver, est avancée et étayée par la proposition *P* (ce travail est permanent). Cette dernière est infirmée par la proposition *Q* (ce travail est un CDD de quinze jours). Pour le dire autrement, la proposition *Q* vient réduire et limiter la portée de la proposition *P* par rapport à une conclusion attendue *r*. Cela donne par conséquent la conclusion *non-r* :

P = Ce travail est un CDI

Donc

r = ton fils va bien gagner sa vie et aura un travail permanent

Q = ce travail est un CDD

Non-r = mon fils va devoir chercher un nouveau travail dans quinze jours une fois que son contrat sera fini

La conclusion *non-r* est autorisée et avancée par l'énoncé *Q*. En effet, et comme le dit Ducrot (1980 : 98) dans son analyse de *mais*, *Q* tend à rendre *P* moins probable. On s'attend effectivement à des conclusions *r* comme « c'est un bon travail, ton fils va rapporter de l'argent, etc. ». Autrement dit, l'interlocuteur s'attend à la conclusion « ton fils va recevoir un salaire à la fin de chaque mois », qui est la conclusion *r*. Cependant, il reçoit de manière surprenante et inattendue la conclusion *non-r*, à savoir « ce travail est un CDD de quinze jours ». C'est donc le rapport de restriction (de durée de travail ici) qui est avancé dans la relation existante entre *P* et *Q*.

Par conséquent, dans cet exemple, nous remarquons que le MP *bass* est employé à maintes reprises dans le but de marquer la restriction au sens de « ce n'est que » ou bien « ce n'est pas X, mais Y ». Le remplacement de *bass* par « ne que » ou par « ne mais » est recevable grammaticalement et pragmatiquement parlant.

Essayons d'appliquer le test de remplacement !

C : *ya 'ni mū 'tāz 'āla ṭul uīlla fātrāh ?*

C'est-à-dire que Mutaz est pour toujours (a un CDI) ou pour une durée (a un CDD) ?

L : *la, bass 'ābu 15 yūum bass yīsīrūu al- 'āulad maḥḍīyn 'la ar-rīudāh*

Non, ce n'est que pour approximativement 15 jours jusqu'à ce que les enfants s'habituent à la crèche

C : *ah*

Oui

L : *ḥuūf ḥāda yūšrūd mīn ar-rāudāh*

Par crainte que les enfants s'échappent de la crèche

C : *ah ah 'āl babb*

Oui oui au portail

L : *bass fagat*

(C'est tout/ c'est juste ça)

C : *zāy ḥarīs ya 'ni ?*

(Comme un agent de sécurité c'est-à-dire ?)

L : *bass fagat ah fagat bass*

(C'est tout oui c'est tout (dans le sens que son travail ne consiste qu'à faire cela)).

Comme un agent de sécurité c'est-à-dire ?

L : *bass ah bass*

C'est tout oui c'est tout (dans le sens que son travail ne consiste qu'à faire cela).

Dans cet exemple, il y a trois occurrences.

Première occurrence :

C : *ya 'ni mū tāz 'āla ṭul uīlla fātrāh ?*

C'est-à-dire que Mutaz est pour toujours (a un CDI) ou pour une durée (a un CDD) ?

L : *la, bass 'ābu 15 yūum bās yīsīrūu al- 'āulad maḥḍīyn 'la ar-rūdāh*

Non, ce n'est que pour approximativement 15 jours jusqu'à ce que les enfants s'habituent à la crèche

C : *ah*

Oui

Le MP *bass*, qui veut dire *mais*, a été remplacé par *fagat* qui veut dire « uniquement ». Quel résultat donne ce remplacement ?

La locutrice (C) demande à la locutrice (L) la durée du contrat de son fils. La locutrice (L) indique que son contrat est un CDD et se termine donc dans quinze jours. Pour accentuer encore plus le fait que c'est un petit contrat, elle ajoute *fagat*.

En remplaçant *bass* par *faqat*, il s'avère que les deux MP remplissent la même fonction pragmatique puisqu'ils limitent la durée du contrat. Observons les occurrences suivantes :

L : *huūf ḥāda yūšrūd mīn ar-rūdāh*

(Par crainte que les enfants s'échappent de la crèche)

C : *ah ah 'āl babb*

(Oui oui au portail)

L : *bass fagat*

(C'est tout/ c'est juste ça)

C : *zāy ḥarīs ya 'ni ?*

(Comme un agent de sécurité c'est-à-dire ?)

L : *bass fagat ah fagat bass*

(C'est tout oui c'est tout (dans le sens que son travail ne consiste qu'à faire cela)).

Ce qui est étonnant, c'est que c'est toujours la locutrice (L) qui énonce et insère le MP en question dans cette séquence. Cela pourrait vouloir dire qu'elle insiste sur le fait que le travail de son fils n'est pas aussi important et qu'il ne va pas en gagner beaucoup d'argent. Ensuite, elle insère un MP pour répondre à l'intervention de la locutrice (C) qui décrit le lieu de travail : « oui oui au portail ».

Cet emploi vient limiter le travail de son fils au simple fait et à la simple tâche de rester au portail, ce qui sous-entend que ce n'est pas un travail difficile. Donc, il ne sera pas bien payé. Par conséquent, *fagat* remplit bien la même fonction pragmatique ici, à savoir celle d'exclusivité et de restriction.

La troisième occurrence est dans la dernière intervention où la locutrice (L) répond à la question de la locutrice (C) qui demande la nature de ce travail : « comme un agent de sécurité ? »

A cette question, la locutrice (L) revient à la charge et énonce à deux reprises : *fagat ah fagat*. L'énonciation de ces MP joints vient confirmer à nouveau que le travail de son fils consiste à travailler comme agent de sécurité, désignation qui a été faite par la locutrice (C) et qui a été confirmée par la locutrice (L). Donc, ce MP vient encore une fois minimiser la valeur du travail de son fils en tant qu'agent de sécurité.

Il est clair que, en appliquant le test de remplacement à trois reprises sur trois occurrences différentes de *bass*, ce MP remplit la même fonction pragmatique que son remplaçant, à savoir restreindre la durée de son contrat de travail. Cette fonction pragmatique est tout de même assez présente, soit 28%.

- **Opposition**

Sur 253 d'occurrences de *bass* dans le corpus, il y a 176 occurrences dans lesquelles *bass* sert à exprimer une opposition, soit 69,5%.

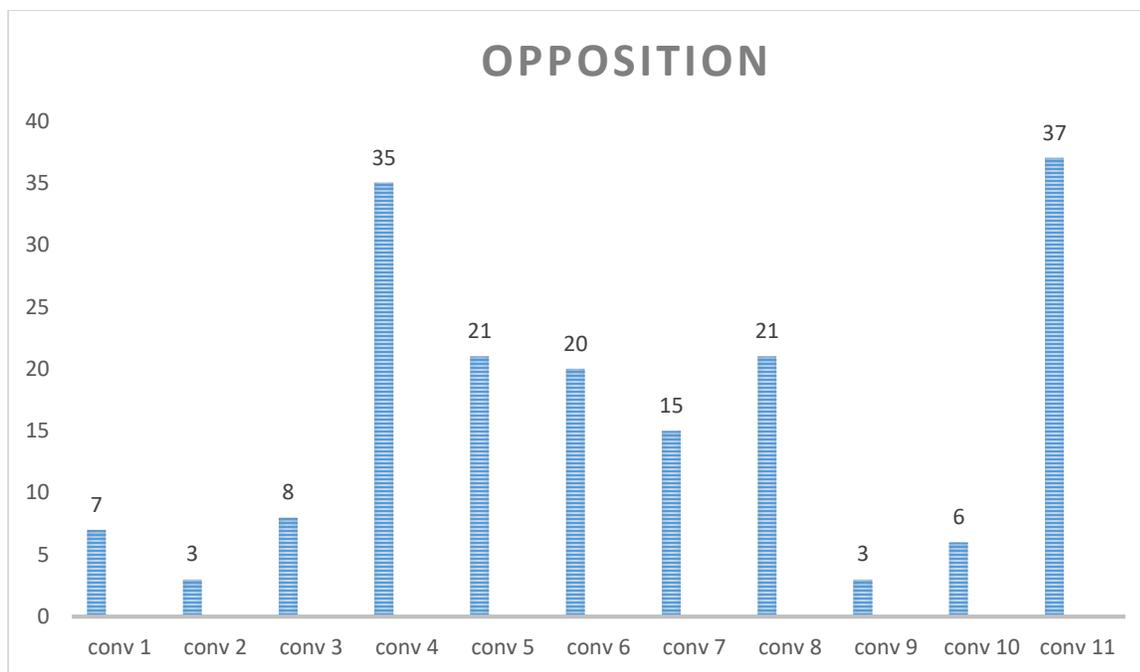


Figure 19 : la fonction d'opposition dans le corpus

Exemple illustratif :

Exemple (60) :

Conversation 1

0 :06 :26

Contexte : la participante (L) explique que son fils se plaint de son travail car il n'a pas internet.

L : *byġu ššufārīyyih ssūbīh ya 'ni būqū 'du sa 'āh sa 'āh uā-nūc bīsāuū mīnsāuīlhūm ġāllayīt qāhuīh būqū 'du bīšrābu qāhuīh*

(Les chauffeurs arrivent le matin, c'est-à-dire qu'ils arrivent et restent (à l'école) une heure une heure et demie. Ils font, (faux départ), (reprise) nous leur préparons une cafetière (de café) et ils boivent un café).

*uā-zzūhūr nāfīs al-'išy byġu bīstālmū qābīl ddāwam uā-bīt'anāsu **bass** 'āyš tāuyl el-māsqfīh*

(Et le midi c'est la même chose. Ils arrivent et reprennent le travail (avant que les enfants finissent les cours) et font passer le temps (avec le fils de la participante) avant de prendre le travail, **mais** quoi, c'est long).

Pour mieux comprendre la fonction pragmatique de *bass* dans cet exemple, il faudrait mettre en place une opposition argumentative entre ce qui le précède et ce qui le suit. En effet, ce qui précède

bass présente toute sorte de croyance et d'espérance de la part des interlocuteurs que les arguments avancés avant *bass* vont donner une conclusion attendue *r*. Or, le fait d'employer *bass* incite les interlocuteurs à imaginer et à sentir le mouvement contradictoire qui aura lieu suite à ce MP.

Si l'interlocuteur doit mettre ces énoncés ci-dessus en schéma, il aura la suite :

P : *uā-zzūhūr nāfīs al-'īšy byġu bīstālmū qābīl ddāwam uā-bīt'anāsu*

(Et le midi c'est la même chose. Ils arrivent et reprennent le travail (avant que les enfants finissent les cours) et font passer le temps (avec son fils) avant de prendre le travail)

Dans la première partie de cet énoncé, le locuteur explique sa routine au travail :

- Son travail est répétitif car le midi il fait la même chose
- Les conducteurs reprennent le travail après leur pause déjeuner
- Les conducteurs discutent avec lui pour faire passer le temps
- Ils reprennent ensuite le travail

Nous pourrions croire jusque-là que rien de ce qui est dit ne laisse entendre que le locuteur se lasse de son travail. Bien au contraire, il est bien accompagné puisque les conducteurs sont avec lui et lui tiennent compagnie.

bass

(Mais)

Ici, le MP d'opposition est employé pour infirmer toute conclusion attendue « *r* » et proposer une conclusion inattendue *non-r*.

Q : *'āyš tāuyl el-māsaftih*

(quoi, c'est long.)

La conclusion *non-r* est arrivée et va à l'encontre de toute attente : ce travail est long et je m'ennuie.

Si nous essayions de supprimer *bass*, même si ce ne serait pas naturel pour un natif d'entendre ou de dire ce genre d'énoncés, l'interlocuteur entendrait :

uā-zzūhūr nāfīs al-'īšy byġu bīstālmū qābīl ddāwam uā-bīt'anāsu bass-'āyš tāuyl el-māsaftih

En supprimant également *'āyš*, qui joue un rôle côte à côte avec *bass* dans ce contexte, en tant qu'interlocuteur, nous comprendrions que le temps de travail qui est répétitif, n'est ni amusant ni fatigant. D'ailleurs, il est long. Donc, sans la présence de ce MP, l'interlocuteur pourrait toujours comprendre l'opposition que le locuteur cherche à exprimer. Il pourrait donc comprendre que ce travail est ennuyeux à cause de toutes ces raisons. C'est d'ailleurs l'intention du locuteur. En

conséquence, tout en admettant que le fait de supprimer ce MP rend les énoncés artificiels et peu probables dans des conversations de tous les jours, l'opposition entre les idées que le locuteur cherche à nous faire comprendre est préservée et ce sans l'emploi de ce MP. Rappelons qu'il s'agit ici de l'affirmation de Sperber et Wilson (1986) qui s'accordent pour dire que la fonction première des MP est procédurale et non pas conceptuelle. A remarquer que la suppression de ce MP rendrait la compréhension plus difficile.

Le lecteur peut se demander : quelle est la fonction pragmatique de *bass* ?

Tout d'abord, et comme précisé *supra*, le discours ne sera pas naturel si nous supprimons *bass*. Ensuite, le rapport entre les différents énoncés n'est plus explicité par ce MP et doit donc être déduit sans aucune facilité. Autrement dit, le locuteur laisse son interlocuteur effectuer tout le travail de déduction.

Reprenons maintenant l'exemple ci-dessus :

Dans cet exemple, nous remarquons que *bass* est employé en vue d'opposer *P* (qu'il y a de quoi faire tout au long de la journée que nous ne sommes pas supposé nous ennuyer) à *Q* (que la journée est longue et l'ennui s'installe au bout d'un moment).

Ici, *bass* est employé pour opposer deux idées. En effet, la conclusion *r*, qui devrait être issue de la proposition *P* et que l'interlocuteur devrait déduire, est opposée et infirmée par la proposition *Q* (que nous nous ennuyons malgré cela). Pour le dire autrement, les deux propositions *P* et *Q* sont opposées en termes d'orientation argumentative par rapport à *r*. Cela donne par conséquent la conclusion *non-r* :

P = il y a beaucoup de travail et de tâches à faire

Donc

R = tu ne devrais pas t'ennuyer

Q = c'est long

Non-r = je m'ennuie (car le temps de travail est beaucoup trop long par rapport aux tâches réelles que je dois effectuer)

La conclusion *non-r* est autorisée et avancée par *Q*. En effet, et comme le dit Ducrot (1980) dans son analyse de *mais*, *Q* tend à rendre *P* moins probable. Nous nous attendons effectivement à des conclusions *r* comme « je n'ai pas le temps de me reposer, c'est trop fatigant, je ne pense pas pouvoir continuer, je dors dès que je rentre tellement je suis fatigué, etc. ». Autrement dit, l'interlocuteur s'attend à la conclusion « tu ne devrais pas t'ennuyer », qui est la conclusion *r*. Pourtant, il reçoit de manière surprenante et inattendue la conclusion *non-r*, à savoir « je m'ennuie au travail tellement je n'ai rien à faire ». C'est donc le rapport d'opposition qui est avancé dans la relation existante entre *P* et *Q*.

Nous pourrions également remarquer ceci : le locuteur avance tous les arguments jouant en faveur d'une conclusion *r* à ses interlocuteurs :

- Il boit du café avec les chauffeurs
- Il passe du temps à leur parler
- Il passe assez mal de temps à jouer sur son portable
- Son travail n'est pas un travail physique qui serait difficile à faire
- On ne lui reproche rien au travail, etc.

Tous ces arguments font que les interlocuteurs sont appelés à attendre une conclusion *r* qui serait :

- J'aime mon travail
- Mon travail n'est pas fatiguant
- J'ai pas mal de temps libre au travail
- Je fais bien mon travail

Or, et contrairement à toute attente, le locuteur avance cet énoncé *non-r* qui vient à l'inverse de ce que les interlocuteurs attendent de leur locuteur :

Conclusion *non-r* :

- Je m'ennuie
- Je ne fais rien de spécial dans mon travail
- Je n'aime pas trop mon travail

Dans ce cas de figure, l'interlocuteur est un auditeur assistant à la scène. Dès que le MP *mais* est inséré dans le discours, il est appelé à agir, à tirer des conclusions et à comprendre le rapport existant entre les énoncés précédant *mais* et ceux qui le suivent. A ce moment-là, il quitte son rôle de simple auditeur au discours du locuteur et se transforme en allocutaire qui est invité à prendre part au discours et à analyser les différents rapports instaurés par *mais*.

Une autre remarque à avancer au sujet de cette analyse :

Tous les énoncés précédant *mais* n'induisent pas la conclusion *non-r*. En effet, l'interlocuteur est logiquement appelé à tirer la conclusion *r* qui serait « j'adore mon travail ». Donc, il n'y a aucune preuve que l'intention du locuteur est d'attirer l'attention de l'interlocuteur vers la conclusion *non-r*. Encore une fois dans cet exemple, tous les indices présentés par le locuteur mènent son interlocuteur à supposer la conclusion *r* :

- Il prépare le café pour l'arrivée des chauffeurs

- Il boit du café avec eux
- Ils arrivent le midi et discutent avec lui

Logiquement, la conclusion *r* à ce discours serait :

Il prépare le café, il boit du café avec eux, il discute avec eux = son travail n'est pas difficile

Or, la conclusion *non-r* vient inverser l'équation et introduire une conclusion non attendue.

Les valeurs conceptuelles de *bass* :

Malgré les valeurs procédurales de *bass* et comme nous l'avons évoqué plutôt dans cette recherche, ce MP possède, en plus de ses valeurs procédurales, des valeurs conceptuelles. Deux valeurs conceptuelles ont été analysées dans le corpus :

- Adverbe temporel au sens de « quand »

Sur 253 d'occurrences de *bass* dans le corpus, il y a 2 occurrences dans lesquelles *bass* est employé en tant qu'adverbe temporel, soit 0,79%.

Exemple illustratif :

Exemple (61) :

Conversation 11

0 :24 :20

Contexte : Le participant (Q) se plaint de ses clients et de leurs dettes.

Q : 'a 'ṭāni el-'esbū' el-sāk w-'āl yā 'ammi 'ana ḡall 'indi qīmit talat 'ālāf šīkil šantāt

(Il (son client) m'a donné la semaine passée un chèque et m'a dit : oh mon oncle (une manière de montrer son respect vis-à-vis des personnes âgées est de les appeler « mon oncle »), il me reste des sacs dont le prix total est de trois mille nis (monnaie israélienne))

KL : bidku tiḥīm lu-hum

(Vous voulez les porter (au sens de « les reprendre »))

Q : mīš bīdkuū tīḥīmluhūm ḡalluhūm ya 'āmmī 'īndy

(Non, ce n'est pas « vous devez les reprendre », oh mon oncle laissez-les dans mon magasin)

D : tā-rabbna yuḡbur fi-hum

(Le temps qu'Allah m'aide à les vendre)

Q : **bass** 'abī'-hum ba 'ṭiku ya 'ammi maṣāri

(**Quand** je les aurai vendus, je vous en donnerai, oh mon oncle, l'argent)

L'emploi de *bass* est étonnant car sa valeur est conceptuelle et non pas procédurale. C'est-à-dire que si nous le supprimons, le contenu sémantique du discours en sera négativement affecté, contrairement à son emploi procédural dans le cadre duquel sa suppression n'affectera pas la grammaticalité de l'énoncé. Par conséquent, il ne joue pas un rôle procédural, mais sa fonction est purement sémantique. Cela prouve la polyvalence et la poly-fonctionnalité de ce MP.

Pour analyser l'emploi conceptuel de *bass* dans l'exemple ci-dessus, il faudrait essayer de le remplacer par un autre MP qui marque la même fonction pragmatique.

Commençons par *lamma* :

Q : *bass* *lamma* 'abī'-hum ba 'fīku ya 'ammi maṣāri

(Quand je les aurai vendus, je vous en donnerai, oh mon oncle, l'argent)

Le locuteur (Q), lorsqu'il emploie *lamma*, qui signifie « quand » en arabe parlé, indique à l'interlocuteur un moment dans le futur. Ce *lamma* permet également d'introduire une condition comme :

Quand tu viendras me voir, tu m'apporteras ton ordinateur.

Essayons maintenant de voir si dans l'énoncé de notre exemple le remplacement est possible :

bass 'abī'-hum ba 'fīku ya 'ammi maṣāri

(Quand je les aurai vendus, je vous en donnerai, oh mon oncle, l'argent)

lamma 'abī'-hum ba 'fīku ya 'ammi maṣāri

(Quand je les aurai vendus, je vous en donnerai, oh mon oncle, l'argent)

Appliquant le test de remplacement à cet énoncé, il est clair que ce test est possible et que l'interprétation n'est pas modifiée par ce dernier. En effet, dans les deux énoncés, l'interlocuteur est censé comprendre que *bass* et *lamma* servent à indiquer un moment précis, dans cet exemple, dans le futur. De ce point de vue, et si ces deux MP sont conceptuels et non pas procéduraux, les effacer ne devrait pas affecter l'interprétation de l'énoncé ni détruire la grammaticalité de celui-ci. Essayons d'effacer le MP :

bass 'abī'-hum ba 'fīku ya 'ammi maṣāri

(Quand je les aurai vendus, je vous en donnerai, oh mon oncle, l'argent)

Même si l'énoncé est agrammatical en français, cela ne change rien à l'interprétation. Effacer *bass* dans l'énoncé en change totalement l'interprétation et cela est confirmé par mes traducteurs palestiniens. En effet, ceux-ci m'ont clairement dit, lorsque je leur ai présenté cet énoncé et leur ai demandé s'ils le comprenaient, qu'ils le comprenaient tout en soulignant son agrammaticalité. Autrement dit, ils ont compris cet énoncé, sans doute grâce à leur stock grammatical de locuteur

natif qui leur a permis de reconstruire l'énoncé de manière qu'il soit conforme aux règles d'usage mis en œuvre par la langue. Cela dit, ils m'ont souligné qu'une erreur a été commise :

- Soit un oubli de ma part lors de la rédaction de l'énoncé
- Soit un oubli lors qu'il a été copié et collé
- Soit un oubli lors de la transcription

Et si nous regardons les raisons présentées ci-dessus, aucune raison ne valide l'énoncé. En effet, ils n'ont même pas imaginé que cet énoncé soit produit par un enfant natif. Nous déduisons que cet énoncé n'est pas grammatical et n'est pas productible dans le parler palestinien. Et si c'était le cas, l'effacement de ce MP ne serait donc pas envisageable. Alors que son effacement ne devrait pas affecter l'énoncé ni son interprétation. Comment est-ce possible que des locuteurs natifs n'acceptent pas son effacement ?

Revenons à la théorie de la pertinence qui explique que deux types de MP sont possibles : MP procéduraux, dont l'effacement est toléré et n'affecte pas la véracité de l'énoncé ni son interprétation, et MP conceptuels dont l'effacement est impossible car il rendra la compréhension de l'énoncé impossible. Et c'est justement dans la deuxième catégorie que notre MP se situe. Par conséquent, le MP *bass* constitue un élément fondamental de l'énoncé et ce dernier ne peut être interprété que si l'interlocuteur le prend en compte lors de son analyse.

Essayons donc d'appliquer l'équation *P mais Q* à notre discours :

bass

(quand)

Q : 'abī'-hum

(je les aurai vendus)

P : ba 'fīku ya 'ammi maṣāri

(je vous en donnerai, oh mon oncle, l'argent)

Reprenons maintenant l'exemple ci-dessus et appliquons notre analyse :

La première remarque à faire ici est liée à la structure. En effet, l'arabe palestinien permet ce genre de structure qui n'est ni habituelle ni tolérée en français :

Le MP + un premier énoncé + un second énoncé.

La deuxième remarque est celle du test d'effacement. En effaçant ce MP, nous obtiendrions :

Q : *je les aurai vendus,*

Q : *je vous en donnerai, oh mon oncle, l'argent*

Ici, un locuteur natif comprendrait le rapport entre les deux énoncés sans même la présence de MP même si cela reste grammaticalement incorrect et peu habituel. En effet, notre cerveau, en tant que natif, est habitué à une certaine forme de grammaire qui a été intégrée depuis le plus jeune âge. C'est ainsi que lorsque nous entendons un énoncé agrammatical, notre cerveau le reconstruit et modifie sa grammaire afin de le rendre compréhensible et grammaticalement acceptable. Ce test d'effacement conclut que ce MP n'est pas effaçable. Et c'est justement une deuxième remarque qui joue en faveur de son statut en tant que MP conceptuel.

La troisième remarque à faire ici est celle de la catégorie de ce MP. En effet, c'est un MP temporel. Cette catégorie de MP est difficilement effaçable sans affecter l'énoncé car elle situe l'interlocuteur dans le temps. En même temps, cela pourrait aussi imposer une condition :

Condition : Quand je les aurai vendus

Conséquence : je vous en donnerai l'argent

Dans cet énoncé, *bass* présente la condition sans laquelle la conséquence ne peut pas être réalisée. Donc, en poussant l'analyse un peu plus, nous nous rendons compte que ce MP, quoique primordial et ineffaçable, remplit le rôle de MP à plusieurs fonctions et dont la fonction ne peut pas être analysée qu'en contexte. L'idée de départ était que ce MP était conceptuel du fait que son effacement n'était pas possible. En acceptant ceci, nous voyons qu'il est analysable uniquement en contexte et qu'il est polyfonctionnel. Encore une fois, les occurrences dans lesquelles ce MP a été analysé ainsi sont minimales, soit 0,79 %. Cela étant, il est fortement conseillé d'avoir recours à plus d'exemples où ce MP est employé afin de confirmer cette fonction ou la réanalyser.

- **L'impératif « arrête ! »**

Sur 253 d'occurrences de *bass* dans le corpus, il y a 2 occurrences dans lesquelles *bass* est employé pour donner l'ordre d'arrêter, soit 0,79%.

Exemple illustratif :

Exemple (62)

Conversation 7

0 :17 :38

Contexte : les participants parlent de l'importance de perdre du poids et des problèmes de santé qui y sont liés. La participante (X), suite à sa visite médicale, informe ses interlocuteurs que son médecin lui a conseillé de faire attention à son poids. En arrière-plan, la nièce du participant (H) s'approche d'un verre de thé chaud. C'est ainsi qu'elle intervient :

X : *ah ah uā- 'āllah qāllīy lazīm tnāzly wāzīknīy ?*

Oui oui je jure par Allah qu'il (son médecin) m'a dit : « vous devez perdre du poids »

H : (en s'adressant à sa nièce) *bass* !

Ça suffit (arrête !) !

Nous allons maintenant appliquer les deux tests, à savoir le test de remplacement et le test d'effacement.

Pour analyser l'emploi conceptuel de *bass* dans l'exemple ci-dessus, il faudrait essayer de le remplacer par un autre MP qui marque la même fonction pragmatique. Cela permettra de savoir si la fonction pragmatique reste intacte ou non. Dans cet exemple, il sera remplacé par *halāṣ* qui remplit la fonction de « ça suffit » :

X : *ah ah uā- 'āllah qāllīy lazīm tnāzlyy wāzīknīy ?*

Oui oui je jure par Allah qu'il (son médecin) m'a dit : « vous devez perdre du poids »

H : (en s'adressant à sa nièce) *bass halāṣ* !

(Arrête !)

Lorsqu'un interlocuteur entend cet énoncé, il comprendra qu'il lui est demandé d'arrêter ce qu'il est en train de faire. En effet, le locuteur (H) est en pleine discussion avec la locutrice (X) qui est en train de raconter sa visite médicale. La nièce de ce locuteur, qui est en train de jouer, dérange sa compréhension par le bruit qu'elle fait. C'est à ce moment-là qu'il lui demande d'arrêter.

Essayons de le remplacer par un autre MP !

X : *ah ah uā- 'āllah qāllīy lazīm tnāzlyy wāzīknīy ?*

Oui oui je jure par Allah qu'il (son médecin) m'a dit : « vous devez perdre du poids »

H : (en s'adressant à sa nièce) *bass bikaffi* !

Arrête !

Le remplacement par ce nouveau MP ne nuit pas à l'interprétation de l'énoncé. En effet, *bikaffi* remplit également la fonction pragmatique de demander à l'interlocuteur d'arrêter. Par conséquent, le remplacement entre ces trois MP n'affecte pas la fonction pragmatique initiée par le locuteur.

Le second test qui sera appliqué est celui de l'effacement. Globalement, les MP, comme les entend la théorie de la pertinence, peuvent être effacés de l'énoncé sans que cela n'affecte l'interprétation ni la compréhension. Donc, a priori, ce test devrait pouvoir s'appliquer sans problème. Notons tout de même que nous avons affaire ici à un mot-énoncé. C'est-à-dire que ce MP fonctionne comme un énoncé tout entier. Par conséquent, l'effacer voudrait dire effacer tout l'énoncé, ce qui est impossible puisque la séquence serait incomplète. D'ailleurs, ceci nous a été signalé par nos traducteurs palestiniens qui ont affirmé que comprendre cette séquence sans la présence de ce MP sera impossible puisque cela voudrait dire que la séquence serait incomplète, donc incompréhensible. Cela confirme donc la conclusion selon laquelle ce MP est conceptuel et non pas procédural.

Malgré la faible présence de cette fonction, soit 0,79%, la liste des critères définissant les MP pourrait à nouveau être revue. Parmi ces critères, les MP sont ineffaçables et leur présence est obligatoire pour la bonne interprétation de l'énoncé. Or, pour ce MP, cette fonction est conceptuelle et vériditionnelle. De futures études devraient s'intéresser à son statut et à la véracité de l'application de ces critères aux MP dans d'autres parlers arabes en vue de comparer et de confirmer ces résultats, notamment sur les parlers du Proche Orient.

6.5 Comparaison entre les fonctions pragmatiques de deux MP

Il sera question à présent de comparer les fonctions pragmatiques remplies par « mais » et celles remplies par le marqueur pragmatique palestinien *bass* dans notre corpus.

Les fonctions similaires :

Les différentes fonctions pragmatiques que les deux MP en question remplissent :

- Les fonctions pragmatiques d'opposition et de restriction sont semblables entre « mais » et les analyses de *bass* dans notre corpus du parler palestinien.
- La fonction pragmatique de demande d'arrêt peut être remplie par les deux MP.

La fonction pragmatique propre à *bass* :

- Adverbe temporel « quand »

Les fonctions pragmatiques spécifiques à « mais » qui n'ont pas été remplies par *bass* dans la présente recherche :

- Transition : passer d'un sujet à un autre
- Politesse : refus poli accompagné par « désolé » ou « je regrette ».
- Hésitation : la proposition *Q* n'est pas forcément explicitement opposée à *P*.
- Engager une conversation : la fonction ici n'est pas contradictoire mais permet d'ouvrir une conversation.
- Relancer ou recadrer la conversation : re canaliser la discussion
- Renforcement : souvent accompagné par « aussi » ou « également ».

6.6 Conclusion

Généralement, les MP ne possèdent pas de contenu sémantique et ont plutôt une valeur pragmatique procédurale. Leur fonction se résume à fournir des indications sur la manière dont l'interlocuteur se doit de réceptionner et d'interpréter les énoncés. Nous avons essayé d'appliquer notre analyse sur le MP dans différents contextes afin de mettre le doigt sur sa valeur procédurale et conceptuelle.

Dans l'ensemble d'exemples analysés dans notre corpus, l'emploi procédural de *bas* à fonction d'opposition et de restriction est le plus répandu avec 69.5% pour la fonction d'opposition et 29% pour la fonction de restriction. Quant à son emploi conceptuel, il est rare dans notre corpus avec 0.7% pour la fonction de demande d'arrêt et 0.7% pour la fonction d'adverbe temporel « quand ». Il faudrait souligner que le nombre d'occurrences de ces deux fonctions conceptuelles n'est pas élevé et qu'il serait intéressant de mener de futures recherches pour analyser plus d'exemples.

Chapitre 7 : le marqueur pragmatique *šū*

7.1 Introduction

Contrairement aux MP *ya'ni* et *bass*, ce MP n'a pas été étudié alors que sa fréquence est élevée dans le discours oral, soit 333 fois dans notre corpus. C'est pour cela que la comparaison qui sera présentée ici sera appuyée uniquement sur son équivalent français, à savoir « quoi ».

Pour ce MP, comme pour les deux autres MP de notre recherche, il a été demandé aux locuteurs natifs de l'arabe palestinien parlant le français de traduire des énoncés de notre corpus en français. De même, il a été demandé aux locuteurs natifs du français de le traduire en arabe. Leur tâche consistait à traduire des énoncés, qui avaient déjà été traduits en français, du français en arabe palestinien afin de voir le nombre de fois où notre MP était employé. Cela nous a fourni les résultats suivants : pour la traduction de l'arabe palestinien en français par des arabophones par des francophones, il a été traduit par « quoi » 103 fois sur 140 apparitions au total. Nous avons eu les mêmes statistiques des locuteurs francophones et arabophones natifs. C'est-à-dire que pour les locuteurs francophones natifs et pour les locuteurs palestiniens natifs, ce MP a été traduit par « quoi » dans divers énoncés 103 sur les 140 fois où il a été employé. Cette analyse nous permet, même si toute critique reste recevable, de confirmer que notre traduction des énoncés analysés au sein de cette recherche est usuelle. Le reste des traductions est donné par *na'am* qui relève de l'arabe classique. C'est pour cette raison que nous avons choisi le d'écarter.

| Locuteurs natifs de l'arabe palestinien | Locuteurs natifs du français |
|-----------------------------------------|------------------------------|
| Quoi = 103 fois sur 140 | <i>šū</i> = fois sur 140 |

Tableau 26 : traductions des locuteurs

Mais avant de détailler notre analyse et nos résultats concernant ce MP palestinien, regardons les fonctions pragmatiques remplies par son équivalent français, à savoir « quoi ».

7.2 « Quoi » dans la littérature scientifique

Le MP « quoi » a certes suscité l'intérêt des linguistes, mais son statut reste sujet à polémique et n'est pas classé dans des catégories explicites. Ch Janet (2001 : 57) l'analyse en tant que « particule énonciative » alors que Beeching (2002 : 47) le voit plutôt comme « un marqueur discursif » ou encore comme « une particule pragmatique ». Quant à Fernandez (1994 : 3), il l'analyse sous un angle d'organisation de discours : « un concept qui est défini en référence à un processus fondamental d'organisation du discours ». Il intervient pour marquer la fin des énoncés.

Ce MP n'a pas toujours été au centre des intérêts linguistiques. En effet, il était considéré comme stigmatisant et rangeant ses utilisateurs dans le parler des non éduqués. A titre d'exemple, Ch Janet (2001 : 56) le décrit selon ses termes : « il ne sert à rien ». Beeching (2002 : 53) avance qu'il

n'apporte rien à l'énoncé. Sa remarque est recevable dans la mesure où « quoi » n'affecte pas le contenu sémantique de l'énoncé et son omission ne gênera pas la compréhension, comme nous le verrons *infra*. Cela dit, le décrire comme n'apportant aucune signification à la compréhension nous paraît inapproprié.

Toutes les occurrences de « quoi » ne sont pas considérées comme MP. Pour les considérer ainsi, il faut, selon Chanet (2001 : 58), qu'ils remplissent certaines conditions, à savoir ne pas constituer l'intégralité d'un tour de parole et être syntaxiquement indépendants. Chanet (*ibid* : 59) met en garde contre la difficulté à trancher pour l'emploi de « quoi » et confirme qu'il est difficile de le catégoriser comme MP ou comme pronom régi par un verbe. Cette tâche demandera une analyse profonde et une compréhension de sa place au sein du discours.

Beeching (2002 : 50), en s'inspirant des études antérieures sur le sujet, comme celles de Schiffrin 1987 et Briton (1996), définit « quoi » comme MP. Elle cite les critères qui permettent de le considérer ainsi :

1. Il sert à commenter un énoncé ou à introduire un commentaire sur un énoncé ;
2. Il est polyfonctionnel ;
3. Sa fréquence est plus élevée à l'oral qu'à l'écrit ;
4. Il est employé dans des contextes informels et il est stigmatisé sur le plan stylistique ;
5. Il ne survient pas en préambule, mais en fin d'énoncé ou au milieu ;
6. Il est phonologiquement réduit ;
7. Sa suppression n'affectera pas le contenu sémantique de l'énoncé ;
8. Il est employé à visée émotionnelle et expressive.

En appliquant ses critères à « quoi », voici ce qui en ressort :

Tout d'abord, il est monosyllabique et réduit phonétiquement. De plus, il est apte à former une unité complexe avec un autre MP, comme dans « ça va ou quoi ? ». Syntaxiquement, il est indépendant et peut se positionner librement à différents endroits de l'énoncé, excepté en préambule. Socio-linguistiquement, il relève de l'oral et est employé dans des contextes familiers. Sémantiquement, il ne nuit pas au contenu propositionnel. Pragmatiquement, il a de diverses fonctions qui diffèrent selon le contexte d'énonciation. Étant donné que « quoi » répond à la majorité des critères de MP proposés par Beeching, il sera analysé comme MP.

Mais avant d'entrer dans les détails et l'analyse de ses fonctions, voyons ce qu'en disent les dictionnaires.

« Quoi » dans les dictionnaires :

Ce MP a été défini dans les dictionnaires de maintes façons et sous différents angles, que ce soit au niveau grammatical ou discursif.

Le Larousse (2018) le définit comme une marque d'étonnement. Il donne d'ailleurs l'exemple suivant pour soutenir cette fonction : « Quoi ! vous partez ? ». Alors que le Petit Robert (2019) le définit comme un pronom qui peut avoir comme fonction l'interrogation ou l'exclamation. Il est employé en tant qu'interjection qui peut se traduire par « comment ». Par ailleurs, il peut servir à achever une énumération ou à expliquer un énoncé précédent.

Pour le Dictionnaire du Français Contemporain (2008), « quoi » peut servir à exprimer une interrogation ou une exclamation directe. Il peut être employé seul pour demander une explication d'un énoncé que l'interlocuteur a mal compris. En outre, il peut indiquer la surprise ou l'indignation.

Fonctions pragmatiques de « quoi »

« Quoi » s'avère remplir diverses fonctions dont voici les principales :

- Gestion de la reformulation et recherche de mots :

Lorsque le locuteur se trouve face à des structures problématiques, il aura tendance à accompagner ses propos de « quoi » pour pouvoir chercher ses structures linguistiques. En effet, selon Lefevre et al. (2011 : 44), en énonçant « quoi », le locuteur aura le temps nécessaire pour chercher ses mots ou en choisir les plus adéquats. Cela sera également observé par la présence des répétitions comme « j'veux dire » ou encore « comment ». En optant pour l'emploi de « quoi », et après certaines hésitations, le locuteur prend position par rapport à une formulation et notifie à son interlocuteur la formulation à prendre en compte.

Pour Morel et Danon-Boileau (1998 : 102), ce MP permet, lorsqu'il se produit en fin d'énoncé, de valider le contenu référentiel pour lequel l'énonciateur a fini par opter. Pour à Teston-Bonnard (2006 :419), « quoi », considéré comme une particule discursive selon ses termes, donne des informations différentes qui permettent de « montrer autrement » et de « spécifier les unités contiguës ».

Beeching (2002) est plutôt favorable à la fonction pragmatique de reformulation. En effet, « quoi » permet au locuteur de chercher ses mots afin de mieux reformuler ses énoncés. Et c'est notamment dans ce processus de reformulation que nous le retrouvons. De l'explication de Beeching, nous comprenons que ce MP sert à souligner le fait que le locuteur, lorsqu'il l'emploie, est en recherche active des mots appropriés pour traduire ses idées.

Fernandez (1994 : 176) place « quoi » avec trois autres MP, à savoir « c'est-à-dire, bon et hein », dans la catégorie de « marqueurs de reformulation paraphrastique ». Reste à signaler que « quoi », dans ses fonctions de formulations et reformulations, contribue à la progression discursive. Dans ce sens, il participe à établir un rapport d'équivalence sémantique entre les deux énoncés.

Dans la continuité de la fonction pragmatique de la reformulation, « quoi » peut servir dans les contextes de bafouillage linguistique. Autrement dit, il s'emploie dans des tentatives pour trouver l'énoncé recherché de manière linéaire. Il sert donc d'excuse ou bien de justification de la déficience linguistique dont souffre le locuteur. D'autres linguistes, à l'instar de Chanet (2001), désignent ce phénomène comme étant « un piétinement linguistique ». Beeching (2002) aborde la même fonction sous le terme de « tentativeness ». Beeching considère qu'employer « quoi »

comme une répétition hésitante relève des actes de politesse négative. Selon cette théorie, le locuteur montre à son interlocuteur qu'il a conscience que ses termes sont inappropriés à traduire ses idées et qu'il l'appelle à accepter ces termes tels qu'exprimés.

- **Mise en évidence**

Pour Beeching (2002 : 196), le MP « quoi » a pour fonction pragmatique de mettre en évidence un énoncé « *bviousness* ». Dans ce sens, il est employé par l'interlocuteur en vue de signaler au locuteur que ce qu'il dit est évident. Voici l'exemple illustratif de Beeching :

Exemple répété ici comme (63) :

Des hauts et des bas. Dès qu'il fait beau, on loue plus, quoi.

(Beeching, 2002 : 197)

Si « quoi » est employé par le locuteur à la suite de l'exposition de ses arguments, cela augmente la force de son argumentation. C'est par conséquent en insistant sur le caractère évident de son argument que le locuteur l'avance et le confirme.

- **Classe paradigme et énumération**

Lefevre et al. (2011 : 44) stipulent que « quoi » intervient à la fin d'un paradigme en vue de marquer la fin de plusieurs éléments. Notons qu'il se peut qu'une partie de segments soit uniquement explicitée et que « quoi » remplace la partie implicite supposée être déduite par l'interlocuteur. Ainsi, il marque une synthèse des reformulations antérieures ou une reformulation plus générale que les segments antérieurs.

- **En cours de production d'un paradigme**

« Quoi » ne vient pas toujours clôturer un paradigme. Il est en effet possible qu'il soit produit en vue de ponctuer un ou deux segments du paradigme où il est employé sans pour autant clore l'énumération qui lui est consécutive. Dans les cas où il survient alors que le paradigme n'est pas encore achevé, il laisse à l'interlocuteur la tâche de comprendre le non-dit et la suite du paradigme. D'ailleurs, il est souvent dans ce cas de figure accompagné par « voilà ». Ce dernier, de par sa nature verbale, permet, selon Lefevre et al. (2011 : 46), d'achever « le prédicat que le locuteur ne parvient pas à formuler ». Le Goffe (1993 :399) stipule que le MP « quoi » peut servir à ne pas expliciter la totalité des propos et laisser le non-dit à la déduction de l'interlocuteur.

- **Fonction interrogative et impérative**

Concernant ces fonctions, Chanut (2001 : 61) s'oppose à la thèse selon laquelle « quoi » serait employé uniquement dans des contextes assertifs. Elle a fourni des preuves qui confirment que « quoi » peut se produire dans des énoncés à visée impérative ou interrogative :

Exemple répété ici comme (64) :

(59) *Allez, **quoi**, prête-moi ta 106 !*

Exemple répété ici comme (65) :

(60) *Et euh + on s'est dit mais c- c'est pas possible où est-ce que ça a pris **quoi** on a commencé vraiment à paniquer très très fort*

(Chanet, 2001 : 62)

Il est important de souligner que Chanet n'a pu collecter des emplois impératifs de « quoi » que dans des contextes très limités malgré l'existence de cette fonction selon son analyse. Notons également que Chanet (2001 : 62) a collecté plus facilement maints emplois de « quoi » à visée interrogative bien que cet emploi soit conditionné à servir de « renforceur d'assertion ».

La position de « quoi »

Lefevre et al. (2011 : 48) signalent qu'en termes de distribution, « quoi » se produit aussi bien en fin de rhème¹²⁹, ce qui constitue la majorité des cas, qu'à l'intérieur et en préambule. Cette distribution marque des fonctions pragmatico-discursives. En segmentant l'énoncé, il hiérarchise les informations que l'énoncé avance. Lefevre (2011 : 224) avance que le rôle de « bon » est d'ouvrir l'échange et que celui de « quoi » est de démarquer et de clôturer une unité syntaxique. Lefevre (*ibid* : 232) confirme que les deux MP permettent donc de délimiter des unités syntaxiques non autonomes ou dont l'autonomie est problématique. Lefevre (*ibid* : 229) a trouvé 248 occurrences lors de ses analyses dans lesquelles « quoi » est employé en tant que MP et où il clôture une unité syntaxique verbale autonome.

Gülich & Kotschi (1983 : 319) concluent dans leur analyse des MP de reformulation paraphrastique que leur position dans les énoncés est déterminée par l'ordre des éléments constitutifs de la paraphrase. Trois positions différentes sont donc à envisager par rapport à l'énoncé doublon (qui reprend la première partie de la paraphrase) : antéposition, postposition et intégration. Cela étant, Gülich & Kotschi n'abordent pas en détails l'analyse de « quoi » ni sa position dans les énoncés, mais le placent dans la catégorie des MP se produisant le plus habituellement en position postposée.

Chanet (2001 : 64) explique que la plupart des linguistes attribuent une fonction pragmatique de conclusion à « quoi » compte tenu de sa postposition. Par conséquent, « quoi » pourrait avoir comme fonction de délimiter les unités syntaxiques. Chanet (*ibid* : 64) fournit huit types de construction syntaxiques où « quoi » se produit au milieu de l'unité syntaxique. Ce MP ne sert pas à démarquer les unités syntaxiques et il n'a pas d'emplacement spécifique. Sa position est plutôt peu restreinte malgré sa production habituelle en fin d'énoncé. Il peut également survenir au milieu de l'unité syntaxique, mais il ne survient jamais en début d'énoncé sauf s'il est exclamatif.

Malgré ces recherches sur l'emplacement de « quoi », Fernandez (1994 : 225) estime qu'elles ne sont pas encore suffisantes. Pour Fernandez (*ibid* : 225), « quoi » occupe souvent la position finale. Dans la même perspective, Beeching (2002 : 181) opte pour le fait de considérer « quoi » comme

¹²⁹ C'est l'information qui est apportée dans l'énoncé à propos du thème.

un MP se produisant généralement, mais pas exclusivement, en position finale : « utterance-terminal ». Elle explique que l'on devrait opter pour son apparition en position finale par le fait qu'il se produit en fin d'un groupe prosodique « tone-group » et non pas d'une unité syntaxique. C'est-à-dire qu'il peut à la fois se produire en milieu d'une unité syntaxique et en fin d'une unité prosodique.

De ce qui précède, nous remarquons que les linguistes ne s'accordent pas tous sur la position qu'occupe « quoi ». C'est ainsi que nous analyserons les fonctions pragmatiques de *šū* en les comparant à celle de « quoi » sans pour autant prendre en compte le critère de position dans le discours. Nous partons de l'hypothèse que sa position n'aura pas d'effets considérables sur sa fonction pragmatique.

- **Récapitulatif des fonctions pragmatiques de « quoi » :**

Voici un récapitulatif basé sur les principales fonctions pragmatiques trouvées dans les études précédentes ainsi que dans les dictionnaires et les grammaires :

- Recherche de mots et reformulation
- Marque d'étonnement et exclamation
- Demande d'explication
- Interrogation
- Explication et mise en évidence
- Achèvement d'une énumération
- Conclusion
- Indignation

Nous allons à présent analyser l'équivalent de « quoi » dans le corpus et voir les fonctions pragmatiques qu'il remplit.

7.3 Analyse de *šū* dans le corpus :

Les fonctions pragmatiques de *šū* dans le corpus :

- **Demander une explication**

Sur 333 d'occurrences de *šū* dans le corpus, il y a 198 occurrences dans lesquelles *šū* sert à demander une explication. En termes de pourcentage, cela représente 59,4%.

Voici une figure qui montre l'emploi de ce MP pour demander une explication dans chaque conversation :

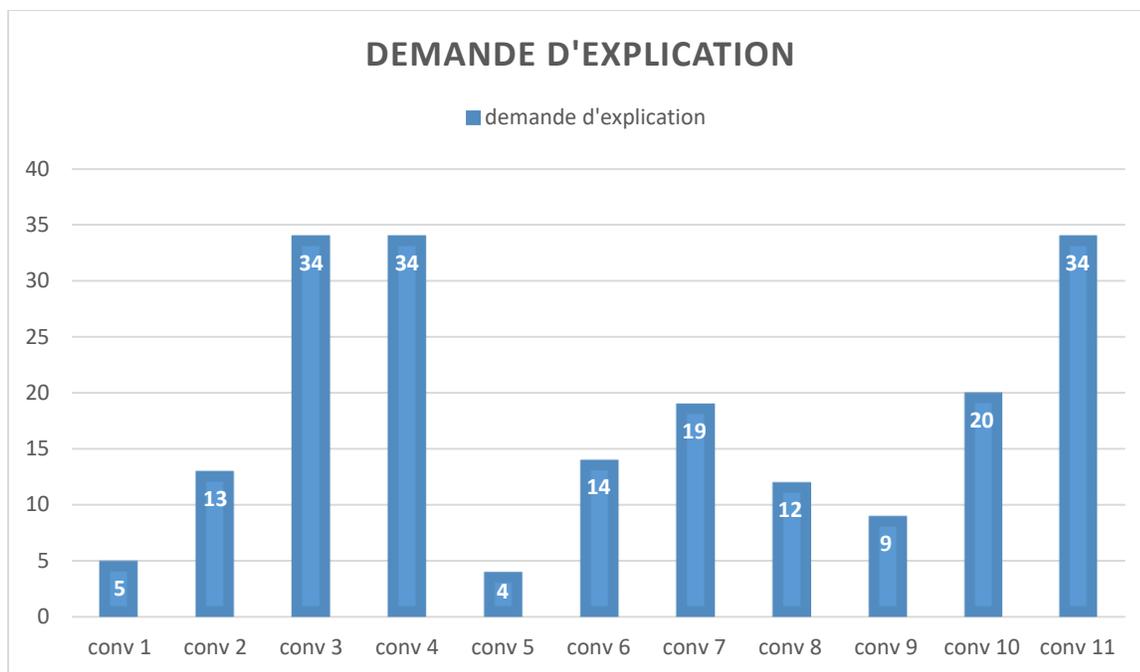


Figure 20 : la fonction de demande d'explication

Voici un exemple illustratif :

Exemple (66)

Conversation 3

De 0 :03 :25 à 0 :3 :35

Contexte : Le participant (D) explique qu'il a besoin d'obtenir l'acte de naissance de sa fille et se renseigne sur les démarches administratives à entreprendre. Son interlocuteur, le participant (A), n'a pas bien entendu ou n'a pas bien compris la demande du participant (D). Ainsi, il lui demande d'expliquer.

D : *būkra nsāuūy al-kušān*

Demain, on veut faire sortir l'acte de naissance (de sa fille)

A : *šū tsāuūi ?*

Quoi faire/ que veux-tu faire ?

D : *nīlī' kušan lā-māryām*

Obtenir un acte de naissance de Meryem

šū dans ce contexte est accompagné par le verbe faire *tsāwi* qui vient compléter la compréhension de l'énoncé même si *šū* tout seul aurait rempli la fonction pragmatique désirée et aurait fait comprendre à l'interlocuteur que le locuteur demande la répétition de ce qu'il n'a pas entendu. Ici, la valeur pragmatique de *šū* est procédurale du fait que son interprétation dépend du contexte d'emploi.

Nous allons à présent appliquer les deux tests de remplacement et d'effacement afin de vérifier la valeur et la fonction de ce MP dans les énoncés.

Le test d'effacement :

D : *būkra nsāuīy al-kušān*

Demain, on veut faire sortir l'acte de naissance (de sa fille)

A : *šū tsāuui ?*

Faire quoi ?

D : *nīlī' kušan lā-māryām*

Obtenir un acte de naissance de Meryem

En effaçant le MP *šū*, l'interlocuteur n'entend que l'énoncé suivant :

Tsāuui ?

Nous avons soumis ce test à des locuteurs natifs de l'arabe palestiniens et ils ont trouvé que cette réponse était agrammaticale et non acceptable car elle ne répondait pas aux normes grammaticales et n'était pas compréhensible. Pour pouvoir la comprendre, ils ont dû faire appel à leur connaissance et au contexte d'énonciation afin de déduire la fonction de cette question. Cette fonction est bien présente dans le corpus, soit 59,4%.

Le deuxième test qui sera appliqué est celui du remplacement. Ce test va nous éclairer sur la fonction de ce MP. Il sera remplacé par le mot interrogatif *māḏā* qui sert à demander une explication. Notons que ce mot interrogatif vient de l'arabe classique et non pas de l'arabe dialectal.

A : *māḏā tsāuui ?*

(tu fais quoi ?)

Māḏā dans ce contexte remplit bien la fonction pragmatique de demander une explication de ce que veut faire l'interlocuteur. Ceci dit, puisque cet énoncé vient de l'arabe palestinien, le mariage entre un mot interrogatif et le reste de l'énoncé qui vient de l'arabe palestinien semble étrange.

Si nous essayons de le remplacer par un autre marqueur de l'arabe palestinien, à savoir *āīsh* :

A : *āīsh tsāuui ?*

(tu fais quoi ?)

Le fait que ce MP vient de l'arabe palestinien facilite énormément la compréhension et rend l'énoncé acceptable. En outre, ce MP remplit entièrement la fonction pragmatique de demande d'explication.

Le fait de remplacer *šū* par *āīsh* montre deux choses :

- La permutation de ces deux MP est possible et la grammaticalité de l'énoncé reste intacte.

- Les deux MP ont la même fonction pragmatique, à savoir la demande d'explication

De ce fait, nous remarquons que le test de remplacement est faisable et n'affecte pas la compréhension de l'énoncé. Cela dit, le test d'effacement n'est pas applicable car le MP est indispensable pour souligner la fonction pragmatique voulue par le locuteur. Son effacement laisse donc l'interlocuteur sans aucun indice pour comprendre la fonction désirée de ce MP. Lorsque cet énoncé a été remis à des traducteurs palestiniens, je leur ai demandé s'ils le comprenaient toujours. Leur réponse a été affirmative.

Essayons donc d'appliquer l'équation *P quoi Q* à notre discours :

P : D : *būkra nsāuūy al-kušān*

Demain, on veut faire sortir l'acte de naissance (de sa fille)

A : *šū tsāuui* ?

Faire **quoi** ?

Q : D : *nītlī' kušan lā-māryām*

Obtenir un acte de naissance de Meryem

La première remarque à faire ici est liée à l'emploi de *šū*. En effet, le locuteur l'emploie pour marquer et faire comprendre à son interlocuteur qu'il n'a pas bien compris, voire qu'il n'a pas bien entendu. Était présent lors de l'enregistrement, j'opterai davantage pour la deuxième explication, c'est-à-dire qu'il n'a pas bien entendu du fait que :

- L'interlocuteur est âgé d'une soixantaine d'années, ce qui pourrait réduire sa capacité à bien entendre. Ceci explique pourquoi il a demandé à ce que son interlocuteur lui répète l'énoncé.
- La présence de plusieurs locuteurs dans le salon, lieu d'enregistrement. Ces locuteurs étaient en train de discuter entre eux, ce qui a fait que la conversation enregistrée subissait des interférences de « contre » conversation d'autres locuteurs présents.

Essayons maintenant de le remplacer par un autre MP :

D : *būkra nsāuūy al-kušān*

Demain, on veut faire sortir l'acte de naissance (de sa fille)

A : *na'am* ?

(Quoi ?)

D : *nītlī' kušan lā-māryām*

Obtenir un acte de naissance de Meryem

Ici, nous avons choisi de le remplacer par un autre MP, à savoir *na'am*¹³⁰. Ce MP, qui peut être traduit par « quoi », remplit bien une fonction pragmatique d'interrogation. Il sert dans cet énoncé à demander :

- Soit une confirmation dans le cas où l'interlocuteur a entendu mais n'est pas sûr d'avoir bien entendu
- Soit une répétition dans le sens où l'interlocuteur n'a pas entendu et demande à ce que nous lui répétons l'énoncé

Les deux MP remplissent la même fonction pragmatique dans cet énoncé et se remplacent sans difficulté.

Le dernier test que nous voudrions appliquer est celui d'effacement.

En effaçant ce MP, nous obtiendrons :

D : *D : būkra nsāuūy al-kušān*

Demain, on veut faire sortir l'acte de naissance (de sa fille)

A : ?

(?)

D : *nīlī' kušan lā-māryām*

Obtenir un acte de naissance de Meryem

En effaçant ce MP, nous observons que :

- L'interlocuteur s'efface langagièrement dans la conversation puisqu'il ne dit plus rien.
- Un enchaînement est observé par le locuteur (D).
- Le locuteur (D) s'explique une nouvelle fois dans la dernière intervention en expliquant que c'est l'acte de naissance de Meryem qu'il veut établir sans qu'aucune demande ne lui soit adressée.
- Nous pourrions considérer la dernière intervention naturelle dans le sens où elle vient préciser pour qui cet acte de naissance a été obtenu.
- Cet ajout d'information dans la dernière intervention aurait pu être fait précédemment et cette intervention semble un peu étrange, ce qui est normal puisque l'intervention du locuteur (A) a été effacée.
- La seule explication qui pourrait être donnée à l'absence de paroles dans l'intervention du locuteur (A) pourrait être un hochement de tête.

¹³⁰ Ce MP vient d'une langue plus soutenue et montre beaucoup plus de respect à l'égard de l'interlocuteur comme la différence entre « comment » et « quoi » pour faire comprendre à son interlocuteur que l'on n'a pas compris. Sa fonction pragmatique serait l'assertion.

De ce test, nous pouvons déduire que :

- Le fait d'effacer ce MP rendrait la conversation étrange, notamment lorsque le MP demande des précisions et explications.
- La conversation, quoique compréhensible, suscite un doute dans sa structure du fait qu'un locuteur se met à préciser et à réexpliquer un élément qu'il a déjà nommé et dont il a déjà parlé.

Étant donné tous ces éléments, l'effacement de MP n'est pas une option et rendra la conversation peu naturelle.

La troisième remarque à faire ici est celle de la catégorie de ce MP. En effet, c'est un MP qui demande de l'éclaircissement et de la précision. Cette catégorie de MP est difficilement effaçable sans affecter l'énoncé, comme cela a été montré, car elle permet au locuteur de comprendre que son interlocuteur n'a pas compris et demande donc une répétition et une ré-explication.

Donc, en poussant l'analyse un peu plus, nous nous rendons compte que ce MP, quoi que primordial et ineffaçable, remplit le rôle de MP à plusieurs fonctions :

- Je n'ai pas compris. Tu peux répéter ?
- Je n'ai pas bien entendu. Tu peux répéter ?
- J'ai bien entendu, mais je ne suis pas sûr d'avoir bien compris. Tu peux répéter ?
- Je ne suis pas sûr d'avoir bien entendu. Tu peux répéter ?

La fonction pragmatique principale de ce MP est celle de la demande de répétition.

De cette analyse, deux choses sont à souligner :

- L'effacement de ce MP n'est pas possible car cela affecte négativement la compréhension et le déroulement de la conversation.
- Ce MP est monofonctionnel, c'est-à-dire qu'il ne possède qu'une fonction pragmatique, à savoir celle de l'explication et de la répétition. Cela est d'autant plus accentué avec ses nombreuses occurrences dans le corpus, soit 59%.

-Étonnement

Sur 333 occurrences dans le corpus, il y a 24 occurrences dans lesquelles la fonction pragmatique est l'étonnement, soit 7,2%.

Voici une figure qui montre l'emploi de ce MP pour marquer l'étonnement dans chaque conversation :

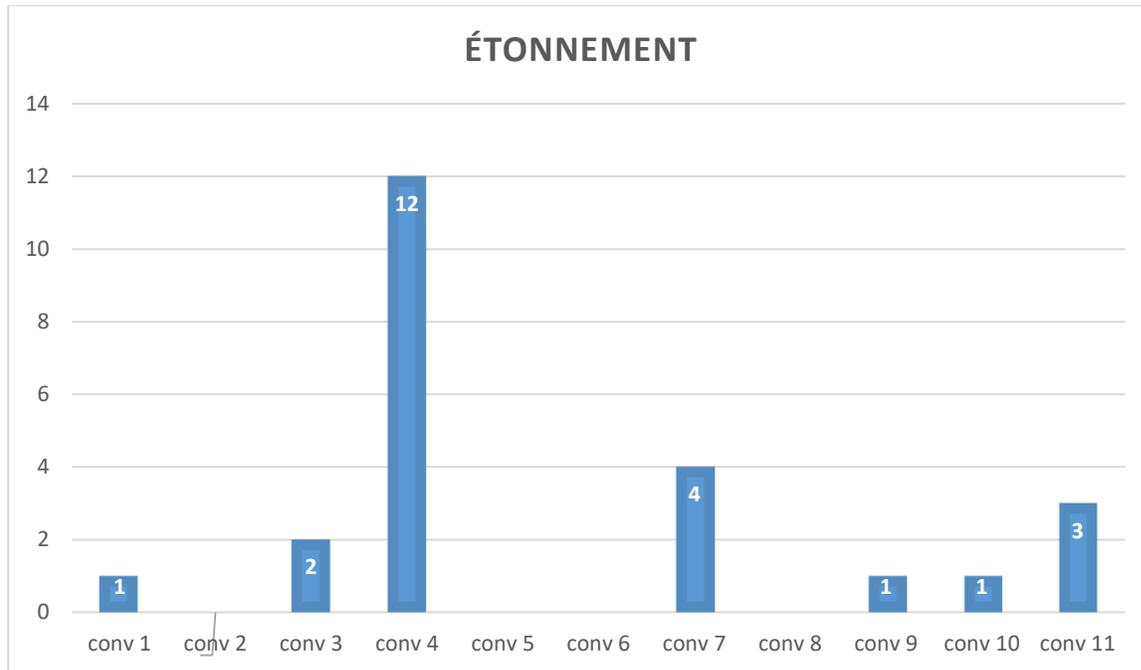


Figure 21 : la fonction d'étonnement

Exemple illustratif :

Exemple (67)

Conversation 4

De 0 :21 :00 à 0 :21 :20

Contexte : Le participant (O) explique comment il a fait le contrôle technique de son véhicule alors que ce dernier ne méritait pas de le passer du fait de son mauvais état.

O : 'āna rūḥīt māḥālhāa qāddāmīt šuāy 'āuuādīt 'irġī 'it ġībt trabb rāššāūt 'ālāa al-zzyīt būq 'it zīytt han būq 'itt zyīt han **šū** hay a-ssāyyāarāh !

Je suis allé à son lieu de stationnement (du véhicule), je l'ai avancé un peu et ensuite j'ai reculé. Je suis allé chercher de la terre et je l'ai mise sur son lieu de stationnement. Une flaque d'huile par là et un autre par-là, c'est **quoi** ce véhicule !

Dans ce contexte, l'emploi de *šū* est procédural et marque la surprise, l'étonnement et la désapprobation du locuteur. Comme nous l'avons précédemment vu, il pourrait avoir des sous-fonctions selon le contexte dans lequel il est employé.

Nous allons opter pour *mā* pour faire le test de remplacement :

○ : 'āna rūḥīt māḥālhā qāddāmīt šuāy 'āuuādīt 'irḡī't ḡībt trabb rāššāīt 'ālāa al-zzyīt būq 'īt zīytt han būq 'īt zyīt han *šū hay* mā hādīhi a-ssāyyārah !

(Je suis allé à son lieu de stationnement (du véhicule), je l'ai avancé (le véhicule) un peu et ensuite j'ai reculé. Je suis allé chercher de la terre et je l'ai mise sur l'huile. Une flaque d'huile par là et un autre par-là, c'est **quoi** cette voiture !)

Le rempalement *šū hay* par *mā hādīhi* ne détruit ni la fonction pragmatique ni le sens que l'interlocuteur comprend de cet énoncé. Ceci a été bien évidemment confirmé par nos locuteurs palestiniens. La seule remarque qu'ils ont avancée, c'est qu'ils ne l'auraient pas dit de cette manière quoi que cela soit acceptable et ne gêne pas la compréhension. Il est clair que le fait de mettre un mot d'un niveau de langue dans un énoncé dans un autre niveau semble étrange, mais il faut préciser que les deux MP, à savoir *šū hay* et *mā hādīhi*, partagent la même fonction pragmatique et que le remplacement n'affecte pas la grammaticalité de l'énoncé.

Par ailleurs, nous soulignons que le MP *šū* se trouve accompagné par *hay* qui veut simplement dire l'adjectif démonstratif traduisible par « cette ». Mais cela n'empêche pas que ce soit une condition d'emploi. Autrement dit, il est obligatoire d'avoir un complément à *šū* afin de remplir cette fonction. Voyons quelques exemples :

- *šū beddak ?*

Tu veux quoi ?

- *šū mālak ?*

Qu'est-ce que tu as. ? / tu as quoi ?

- *šū fi ?*

Il y a quoi ?

- *šū šār ?*

Qu'est-ce qui s'est passé ? / il s'est passé quoi ?

- *šū ?*

Quoi ?

Dans toutes ces traductions, il est clair que *šū* doit toujours être accompagné par un autre mot pour préciser ce que l'interlocuteur cherche à faire comprendre. Que ce soit :

- Demande d'explication et d'information : *šū beddak ? šū šār ?*

- Incompréhension : *šū mālak ? šū fi ?*

Le point commun dans toutes ces demandes : c'est la demande de plus d'informations à propos d'un sujet ou d'une information déjà évoquée mais dont les détails manquent.

Essayons maintenant d'appliquer l'équation *P quoi Q* :

O : O : *'āna rūḥīt māḥālhāa qāddāmīt šuāy 'āuuādīt 'irgī 'īt gībt trabb rāššāitt 'ālāa al-zzyitt būq 'īt zīytt han būq 'itt zyitt han*

P = Je suis allé à son lieu de stationnement (de cette voiture), je l'ai avancée (la voiture) un peu et ensuite j'ai reculé. Je suis allé chercher de la terre et je l'ai mise sur l'huile. Une flaque d'huile par là et un autre par-là

šū

c'est **quoi**

hay a-ssāyyāarāh !!

Q= cette voiture !

Dans cette équation, nous voyons que

-P englobe le fait d'aller voir le véhicule, de l'avancer, de le reculer, d'étaler la terre sur l'huile,

C'est **quoi**

-Alors que Q comprend le fait de s'étonner de l'état du véhicule et le fait qu'il ait passé le contrôle technique

Nous remarquons que l'équation *P quoi Q* peut effectivement s'appliquer à cet exemple comme il s'est appliqué à l'exemple *P mais Q*.

Pour conclure, nous pouvons dire que :

- l'effacement de ce MP est impossible et rendra la conversation incompréhensible.

- la fonction pragmatique d'étonnement est peu détectée dans le corpus. En effet, seulement 7.2% des occurrences ont été répertoriées dans cette catégorie. Ce pourcentage reste faible face à la première fonction, qui est aussi la fonction principale, à savoir marquer l'incompréhension.

- Gestion de reformulation et recherche de mots

Sur 333 occurrences dans le corpus, il y a 25 occurrences dans lesquelles la fonction pragmatique est de permettre au locuteur de reformuler ses idées et de chercher ses mots, soit 7,5%.

Voici une figure qui montre la fréquence de l'emploi de reformulation dans le corpus :

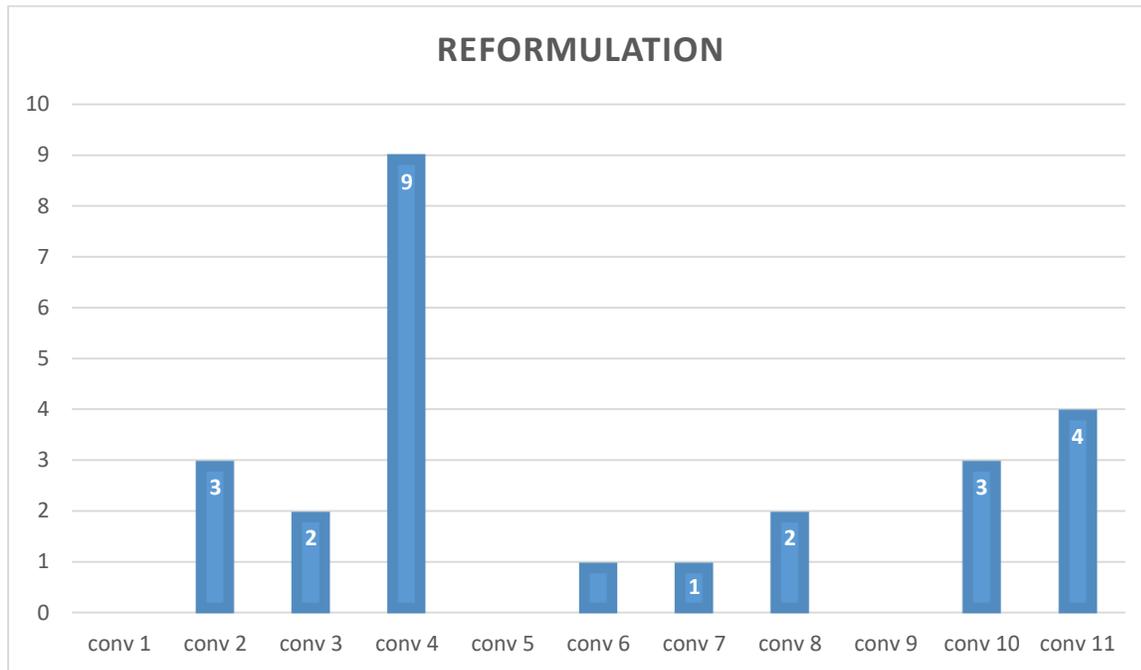


Figure 22 : la fonction de reformulation

Exemple illustratif :

Exemple (68)

Conversation 4

De 0 :25 :15 à 0 :25 :42

Contexte : Le participant (O) parle d'une trentenaire qui est heureuse car un homme vient de lui demander sa main. Il lui demande des justificatifs en vue d'établir l'acte de mariage au tribunal. A un moment donné, il emploie le MD « *šū* » en vue d'achever sa réponse puisqu'il ne trouve plus ses mots et laisse donc la déduction du non-dit à ses interlocuteurs.

O : ' *ʔini hāuīytki ʕan bīdna nruḥ nsāuui fāḥs al-ṭalasimia, nsāuui ʿāqd al-zāuaḡ bā ʕrīfīš šū ...*
Donne-moi ta pièce d'identité parce qu'on veut faire l'analyse de thalassémie, faire l'acte de mariage je ne sais pas **quoi**...

Dans cet exemple, nous voyons que le locuteur ne finit pas explicitement l'expression de ses pensées et laisse aux interlocuteurs la tâche d'inférer l'implicite. En effet, cela peut être compris soit comme achèvement de discours, soit comme processus vain de recherche de mots, ce qui oblige le locuteur à opter pour l'emploi de *šū* comme alternatif.

Commençons d'abord par le test de remplacement :

O : ' *ʔini hāwīytki ʕan bīdna nruḥ nsāuui fāḥs al-talasimia, nsāuui ʕqd al-zāuaġ bā ʕrīfīš šū kīf...*
Donne-moi ta pièce d'identité parce qu'on veut faire l'analyse de thalassémie, faire l'acte de mariage je ne sais pas **quoi** comment...)

En remplaçant *šū* par *kīf*, la fonction pragmatique n'est plus la même. Par *šū*, le locuteur veut faire comprendre à son interlocuteur qu'il ne trouve plus les mots qui lui permettent de finir son discours. Alors que par *kīf* le locuteur indique à son interlocuteur qu'il ne sait plus comment l'acte de mariage doit se faire. Donc, *kīf* vient préciser la manière. Quant à *šū*, il reste plus général et peut, entre autres, décrire la manière.

Le deuxième test que nous voudrions appliquer est celui de l'effacement :

O : ' *ʔini hawīyyti šān biddna nrūḥ nsāwi fahṣ at-talamimiya nsāwi ʕqd az-zawāġ bā ʕrīfīš šū ...*

(Donne-moi ta pièce d'identité parce qu'on veut faire l'analyse de thalassémie, faire l'acte de mariage je ne sais pas **quoi** ...)

D'abord, lorsque l'interlocuteur entend cet énoncé, il comprendra, via l'emploi de *bā ʕrīfīš*, ce qui veut dire « je ne sais pas », que le locuteur ne trouve plus ses mots et qu'il est à la recherche de nouvelles informations à ajouter. Donc, le locuteur déclare clairement et linguistiquement qu'il n'a plus rien à dire en énonçant *bā ʕrīfīš*. Dans ce cas, nous pourrions dire que le MP *šū* peut être effacé du fait de l'emploi de *bā ʕrīfīš* juste avant. Et c'est justement cet énoncé qui remplace *šū* et ce sans que l'énoncé ne soit agrammatical. Dans ce sens, *bā ʕrīfīš* indiquerait que le locuteur ne sait plus de quoi il a besoin pour pouvoir faire les démarches administratives : analyse de thalassémie, acte de mariage, etc. Alors que *bā ʕrīfīš šū*, qui veut dire « je ne sais pas quoi », indique que le locuteur ne sait pas quelles sont les démarches administratives qu'il doit faire. En effet, la différence est très subtile entre :

Je ne sais pas : je ne sais pas de quoi j'ai besoin pour faire les démarches administratives qu'il faut faire : analyse de thalassémie, acte de mariage, et ?

Je ne sais pas quoi : je ne connais pas les démarches administratives que je dois faire pour faire l'acte de mariage ?

Même si la nuance est très minime, il y a tout de même une petite différence entre les deux emplois. De ce fait, le test d'effacement montre que nous ne pouvons pas effacer ce MP sans pour autant gêner la compréhension et changer le sens de l'énoncé. Ce constat a été confirmé par nos locuteurs palestiniens qui ont répondu négativement à la question « est-ce que le sens change avec et sans la présence de *šū* dans cet énoncé ? ».

Essayons de remplacer ce MP par un autre MP :

O : ' *'īni hāuīytki 'šan bīdna nruḥ nsāuui fāḥs al-talasimia, nsāuui 'āqd al-zāuaḡ bā rīfīš šū 'ayš...*
(Donne-moi ta pièce d'identité parce qu'on veut faire l'analyse de thalassémie, faire l'acte de mariage je ne sais pas **quoi**...)

šū a été remplacé par *'ayš*, ce qui veut dire « quoi ». Ce MP vient de l'arabe palestinien. Donc, la fonction pragmatique devrait être remplie de la même manière sans avoir de problème de niveau de langue. Comme les deux MP partagent la même fonction pragmatique, est-ce qu'ils sont employés de la même manière ? Pour le savoir, le même énoncé, une fois avec *šū* et une fois avec *'ayš*, a été remis aux locuteurs palestiniens. L'évaluation de ces derniers confirme que l'énoncé, lorsqu'il contient *šū*, est compréhensible et recevable sans problème alors que, lorsqu'il contient *'ayš*, même si la fonction pragmatique est la même, l'énoncé paraît étrange et peu probable d'être produit par des natifs palestiniens. Cette analyse est étonnante du fait que les deux MP ont la même fonction pragmatique, mais il semble qu'ils ne fonctionnent pas de la même manière sur le plan syntaxique. Pour pousser notre analyse un peu plus loin et pour comprendre le remplacement impossible de ce MP, nous avons demandé aux locuteurs quel MP ils employeraient pour demander une explication. Voici les réponses des cinq locuteurs :

Pour le MP *šū* : cinq locuteurs confirment sa fonction d'explication.

Pour le MP *'ayš* : aucun locuteur ne confirme sa fonction d'explication.

-Le narratif : demande d'attention, suspense

Sur 333 occurrences dans le corpus, il y a 71 occurrences dans lesquelles la fonction pragmatique est de permettre au locuteur d'attirer l'attention de ses interlocuteurs sur ce qu'il leur raconte, soit 21,3%.

Voici un tableau qui montre l'emploi narratif de ce MP dans le corpus :

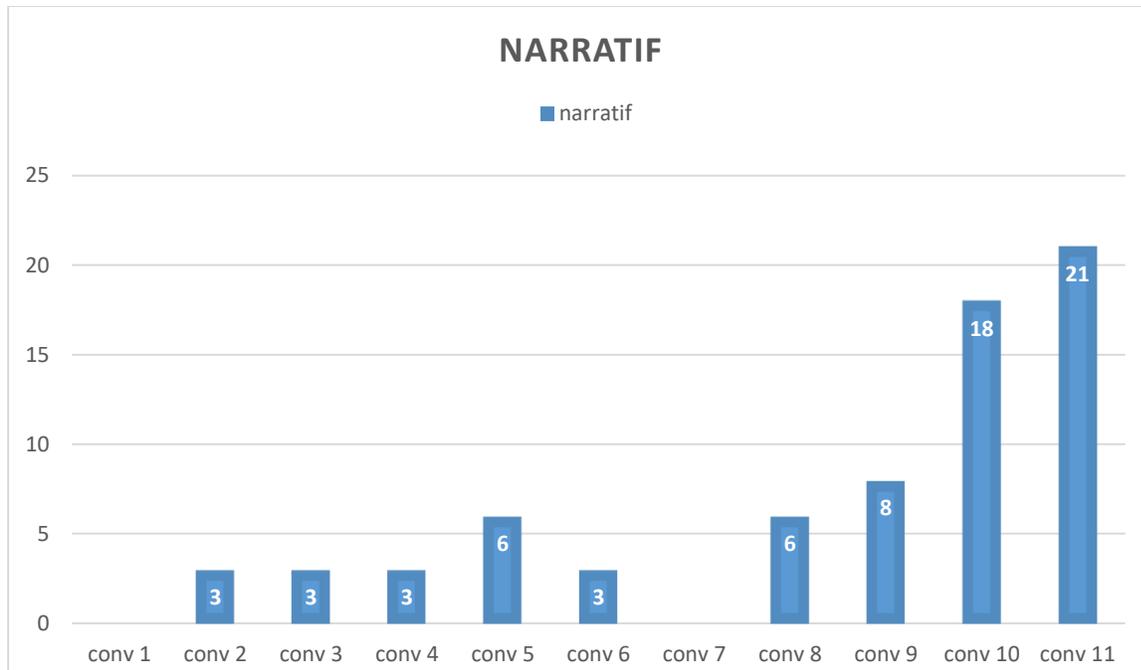


Figure 23 : la fonction narrative

Exemple illustratif :

Exemple (69)

Conversation 5

De 0 :13 :35 à 0 :13 :50

Contexte : le participant (Q) raconte une histoire de son ancien travail où il devait passer une commande pour le déjeuner en hébreu alors qu'il ne le parlait pas :

Q : *hallayt šū sāwīt 'ana, walla wāḥad riḍi [...] katabit kull-hum fī l-'arabi*

(Maintenant, j'ai fait **quoi** moi, personne n'a voulu (passer la commande) [...] j'ai tout noté en langue arabe.)

Dans cet exemple, le locuteur emploie *šū*, qui est à première vue interrogatif, dans un but narratif, c'est-à-dire pour rendre son histoire mystérieuse.

Nous allons à présent appliquer les deux tests de vérification de fonction, à savoir le test de remplacement et celui d'effacement.

Commençons par le test de remplacement :

Q : *hallayt šū 'ayš sāwīt 'ana, walla wāḥad riḍi [...] katabit kull-hum fī l-'arabi*

(Maintenant, j'ai fait **quoi** moi, personne n'a voulu (passer la commande) [...] j'ai tout noté en langue arabe.)

En remplaçant *šū* par ‘*ayš*, la fonction pragmatique que nous obtenons est celle de questionnement qui ne requiert pas de réponse puisque c’est l’auto-questionnement. Autrement dit, ‘*ayš*, quoiqu’interrogatif, ne demande pas à l’interlocuteur de répondre de fournir une réponse puisque c’est le locuteur qui pose et répond à la question. Donc, la valeur de ce MP ici consiste à attirer l’attention de son interlocuteur sur son discours.

Cet énoncé a été remis, pour vérification, à nos locuteurs palestiniens. Ces derniers n’ont pas trouvé de difficultés à analyser cet énoncé ni de difficultés à l’entendre. Ils ont affirmé que la fonction pragmatique a été remplie de la même manière

Le deuxième test qui va être appliqué est celui l’effacement :

Q : *hallayt šū sāwūt ’ana, walla wāḥad riḍi [...] katabit kull-hum fī l-’arabi*

(Maintenant, j’ai fait **quoi** moi, personne n’a voulu (passer la commande) [...] j’ai tout noté en langue arabe.)

Suite au test de l’effacement, l’énoncé obtenu est le suivant :

Q : *hāl’yt sāuuyt ’āna, uāla uāḥād riḍy [...] kātābīt kūlhūm fīy al-’ārāby [...]*

(Maintenant, *j’ai fait moi, personne n’a voulu (passer la commande) [...] j’ai tout noté en langue arabe)

En effet, l’énoncé après l’effacement de ce MP est incomplet et tout interlocuteur natif comprendra que l’énoncé est agrammatical :

hāl’yt sāuuyt ’āna

(*maintenant j’ai fait moi)

En tant qu’interlocuteur, il a besoin de savoir de qui a été fait. Or, l’effet désiré de ce MP est d’attirer l’attention de son interlocuteur. Mais ce MP manquant, l’effet n’est plus présent. Encore pire, l’énoncé n’a plus de sens et requiert un COD.

De ce test, nous pouvons conclure que :

L’effacement de *šū* ne peut pas se faire parce que l’énoncé devient incompréhensible.

Le remplacement de *šū* a montré que ce MP pouvait avoir une fonction pragmatique narrative, plus précisément la demande d’attention.

Cette fonction pragmatique a été enregistrée 21.3%, ce qui constitue un cinquième des résultats. Cela vient donc confirmer la régularité de cette fonction au sein du corpus.

Désaccord

Sur 333 occurrences dans le corpus, il y a 13 occurrences dans lesquelles la fonction pragmatique est de permettre au locuteur d'exprimer son désaccord, soit 3,9%.

Voici un tableau qui montre l'emploi de ce MP pour marquer le désaccord dans le corpus :

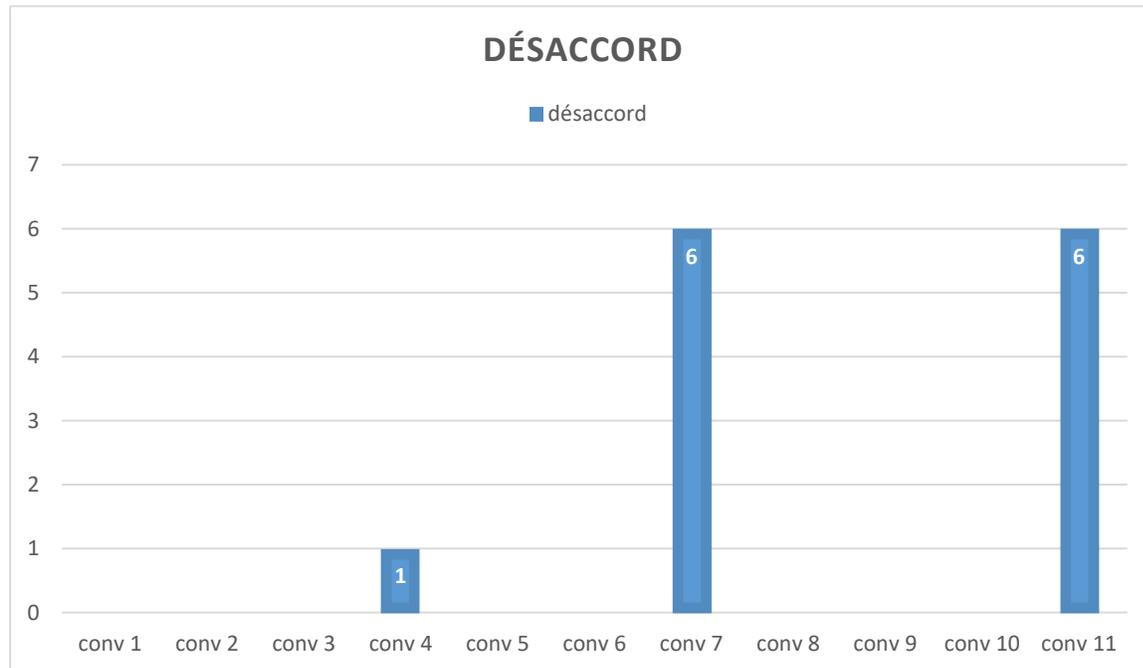


Figure 24 : la fonction de désaccord

Exemple illustratif

Exemple (70)

Conversation 7

De 0 :02 :26 à 0 :02 :30

Contexte : La participante (X) évoque le nombre de candidats au concours de professeurs des écoles et corrige le chiffre que le participant (H) donne.

H : *qāddīyš 'āḥīr mārrāh qāddāmu 30,000 uīllā qāddīyš ?*

Combien la dernière fois des candidats se sont présentés au concours ? 30,000 ou combien ?

X : *šū talaṭīn ālāf! tamanin ālāf*

Quoi (non pas) *talaṭīn ālāf!* (Plutôt) *tamanin ālāf*

H : *ah tamanin ālāf*

(Oui huit milles)

Dans cet exemple, nous voyons que la locutrice (X) emploie *šū* pour exprimer son désaccord avec le chiffre donné par le locuteur (H). Elle propose par la suite un autre chiffre. De même, nous remarquons que *šū* fonctionne comme « non » pour refuser le chiffre avancé par le locuteur (H). Une fois que l'interlocuteur a compris le refus de la locutrice (X), cette dernière annonce le nouveau chiffre qui serait plus correct. En effet, le MP *šū* ne peut pas être compris ainsi et sa fonction pragmatique ne peut pas être explicitée sans contexte. C'est donc un MP procédural.

Essayons à présent d'appliquer les tests de remplacement et d'effacement dans ces énoncés.

Commençons d'abord par le test de remplacement :

H : qāddīyš 'aḥīr mārrāh qāddāmu 30,000 uīllā qāddīyš ?

Combien la dernière fois des candidats se sont présentés au concours ? 30,000 ou combien ?

X : *šū* la 'meš talāt ālāf! taman ālāf

(Quoi ce n'est pas trois milles ! huit milles)

H : ah taman ālāf

(Oui huit milles)

Ici, le MP *šū* a été remplacé par *meš*, ce qui veut dire « ce n'est pas ». Ceci vient marquer la négation et le refus. Un certain nombre de remarques peuvent être faites :

L'énoncé commence par la réfutation du chiffre « trois milles ».

L'énoncé indique à l'interlocuteur que le chiffre suivant n'est pas à prendre en compte et que ceci est le chiffre erroné. Ceci est présenté avec le MP de négation *meš*.

Une fois que le chiffre erroné « trois milles » est présenté comme tel en ayant bien indiqué à l'interlocuteur que ce chiffre n'est pas le bon chiffre, l'énoncé présente le nouveau chiffre à prendre en considération : huit milles

Et si nous poursuivons la conversation, nous nous rendons compte de cela dans la réponse du locuteur (H) :

Ah (ce n'est pas alors ce que je croyais)

Huit milles (j'ai bien retenu le nouveau chiffre que tu viens de me donner)

Nous remarquons que, pour remplacer le MP *šū*, il nous a fallu introduire deux MP : *la* pour indiquer le désaccord du locuteur et *meš* pour indiquer la réfutation du chiffre donné.

Le MP *šū* pourrait être remplacé par *meš* uniquement, mais cela demande de la déduction de la part de l'interlocuteur :

H : Qaddīs 'aḥīr marra qaddamu tlat 'ālāf walla qaddīs ?

(Combien la dernière fois des candidats se sont présentés au concours ? 30,000 ou combien ?)

X : *šū la' meš talāt ālāf! taman ālāf*
(**Quoi** ce n'est pas trois milles ! huit milles)

H : *ah taman ālāf*
(Oui huit milles)

Dans ce cas, le MP *meš* tout seul indique la réfutation du chiffre trois milles. Ce dernier est remplacé par une nouvelle proposition par le locuteur : huit milles.

De ces deux tests, nous pourrions conclure que :

Le MP *šū* qui sert à indiquer le désaccord est essentiel et doit être placé dans l'énoncé car l'objectif premier du locuteur est de fournir à son interlocuteur tous les outils nécessaires lui permettant d'accéder à son intention.

L'effacement de ce MP pourrait nuire à la compréhension dans le cas où aucun autre indice n'est donné. Dans ce cas, l'interlocuteur peut se trouver face à un énoncé dont il ne comprend pas l'intention communicative. Ceci le poussera à relancer la conversation en posant des questions lui permettant d'obtenir plus d'informations sur l'intention communicative du locuteur.

- **Achever une réponse**

Sur 333 occurrences dans le corpus, il y a 2 occurrences dans lesquelles la fonction pragmatique est de permettre au locuteur d'achever sa réponse, soit 0,6%.

Voici le tableau qui montre l'emploi de MP pour achever une réponse :

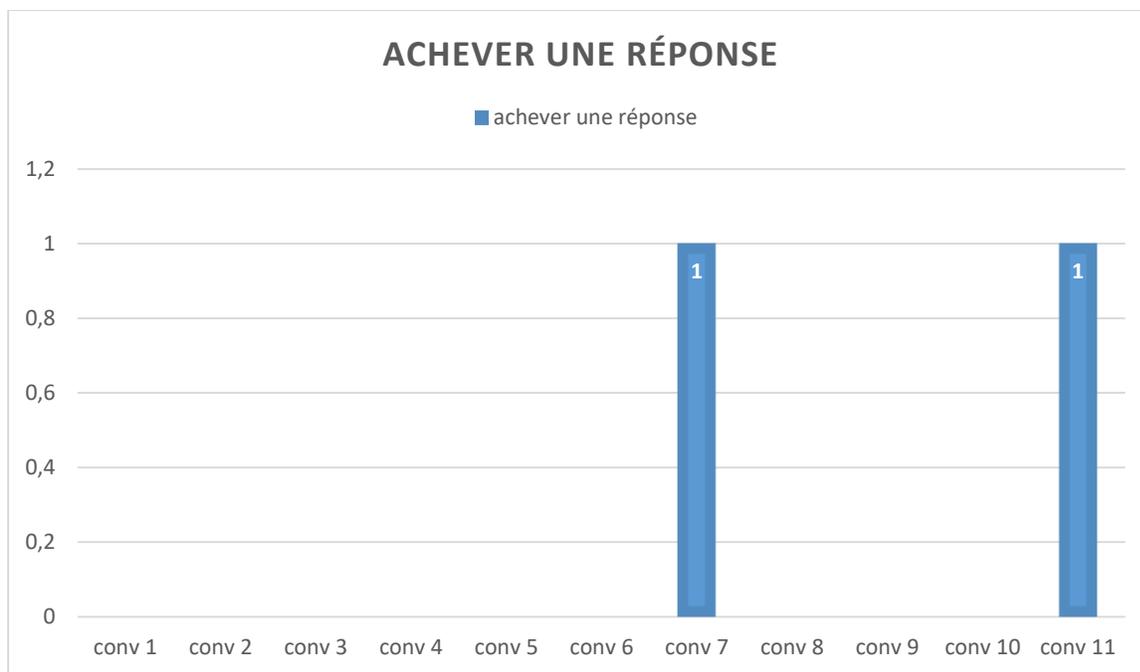


Figure 25 : la fonction d'achèvement de réponse

Exemple illustratif :

Exemple (71)

Conversation 7

De 0 :05 :59 à 0 :06 :10

Contexte : Les participants parlent de la construction de la maison d'un membre de leur famille. Le fournisseur de béton est celui dont le directeur est également de la famille des participants à la conversation. C'est alors que le participant (D) met cela en évidence pour expliquer le choix du fournisseur de béton.

X : *'illy bīsūbbulhūm al-'āmīyr ? baṭun al-'āmīyr 'illīy bīdhūm yīsūbbulhūm ?*

C'est le fournisseur de béton Al-Ameer qui va leur en fournir (du béton) ?

A : *ah al-'āmīyr*

Oui Al-Ameer

X : *ah lazīm y'ni*

Oui, c'est-à-dire que c'est obligé

D : *baṭunna šū !*

Notre béton **quoi** ! (Dans le sens que c'est l'entreprise familiale qui est en droit de fournir à la famille du béton).

Maintes voix non identifiables : *šīrkītna* (+ rire) !

(accompagné de rire) notre entreprise !

Nous voyons que dans cet exemple le locuteur (D) emploie *šū* en fin de réponse pour indiquer à ses interlocuteurs qu'il vient de finir son tour de parole et qu'ils peuvent réagir, ce qu'ils font tout de suite après.

le test de remplacement :

D : *baṭunna šū akīd* !

(Notre béton quoi ! (Dans le sens que c'est l'entreprise familiale qui est en droit de fournir à la famille du béton))

En remplaçant *šu* par *akīd*, qui veut dire « certainement », la même fonction pragmatique se trouve conservée puisque *akīd* vient confirmer une certitude qui ne peut pas être rejetée. De même, *šu* vient écarter toute autre proposition autre que celle proposée dans l'énoncé. Donc, il conclut le débat et donne l'autorisation à d'autres interlocuteurs d'interagir.

Essayons un autre MP :

D : *baṭunna šū ṭab'an* !

(Notre béton quoi ! (Dans le sens que c'est l'entreprise familiale qui est en droit de fournir à la famille du béton)).

Ici, le remplacement qui vient d'être fait consiste à remplacer *šū* par *ṭab'an*, qui veut dire « évidemment ». Nous remarquons que *ṭab'an* vient confirmer l'énoncé « que c'est notre entreprise » et écarte toute critique : « c'est une évidence que c'est notre entreprise et c'est donc le meilleur béton ». Par conséquent, ce MP vient rejeter toute critique à l'égard de l'entreprise. Cela rejoint la fonction pragmatique de *šū*, à savoir que ce MP dans cet énoncé vient mettre fin à l'énoncé et conclure la discussion.

Essayons à présent d'appliquer le test d'effacement :

X : *'illy bīsūbbulhūm al-'āmīyr ? baṭun al-'āmīyr 'illīy bīdhūm yīsūbbulhūm ?*

C'est le fournisseur de béton Al-Ameer qui va leur en fournir (du béton) ?

A : *ah al-'āmīyr*

Oui Al-Ameer

X : *ah lazīm y'ni*

Oui, c'est-à-dire que c'est obligé

(accompagné de rire) notre entreprise !

D : (*baṭunna šū* !)

(Notre béton quoi ! (Dans le sens que c'est l'entreprise familiale qui est en droit de fournir à la famille du béton)).

Maintes voix non identifiables : *širkitna* (+ rire) !

((accompagné de rire) notre entreprise !)

Lors que le locuteur énonce « notre béton », cela, à notre sens et selon notre analyse, accomplit toujours l'intention communicative, à savoir la fierté de produire ce béton. En plus, le locuteur n'a pas forcément besoin d'ajouter quoi que soit à la fin de son intervention pour conclure son énoncé. Cela dit, l'ajout de *šū* à la fin de l'énoncé renforce encore plus le fait qu'il a fini son intervention. Dans ce sens, *šū* vient expliciter à l'interlocuteur que le locuteur vient de finir son intervention.

Par conséquent, le locuteur n'a pas besoin d'ajouter une marque explicite à la fin de son énoncé pour marquer sa fin. S'il le fait, comme c'est le cas dans notre énoncé, cela veut dire qu'il laisse explicitement la place aux autres interlocuteurs pour interagir. Notons que seulement deux occurrences ont été analysées dans cette catégorie, soit 0.6%. C'est une faible quantité d'exemples qui ne permet pas de confirmer cette fonction.

7.4 Comparaison de différentes fonctions pragmatiques remplies par nos deux MP :

A la suite de la présentation de diverses fonctions pragmatiques que le MP « quoi » remplit et à l'analyse de fonctions pragmatiques que le MP *šū* remplit dans le corpus, il sera question à présent de mettre en lumière les ressemblances et les différences de ces deux MP.

Commençons par les fonctions pragmatiques semblables :

Plusieurs fonctions pragmatiques sont semblables entre les deux MP, à savoir « quoi » et *šū* :

Reformulation et recherche de mots : Les deux MP partagent et remplissent cette fonction pragmatique par laquelle ils montrent et indiquent à l'interlocuteur que le locuteur est en train de chercher ses mots et de reformuler ses énoncés car il n'arrive plus à en produire. Cela est souvent accompagné par un silence.

Étonnement : les deux MP montrent un étonnement du locuteur à l'égard d'un énoncé ou d'une situation d'énonciation.

Achever une intervention dans le cas de *šū* et achever une énumération ou un paradigme dans le cas de « quoi ». Aucun exemple n'a été trouvé dans le corpus où *šū* achevait un paradigme. Cela reste à voir dans de futures recherches.

Le « quoi » interrogatif correspond à *šū* qui demande une explication. En effet, les deux MP remplissent la fonction pragmatique de demander un éclaircissement quand un énoncé précédent n'est pas assez expliqué.

D'autres fonctions pragmatiques sont plutôt spécifiques à « quoi » et sont introuvables dans les emplois de *šū* :

La mise en évidence

L'ordre

La conclusion

L'indignation

D'autres fonctions pragmatiques sont spécifiques à *šū* et non pas à « quoi » :

Le désaccord

Le narratif (attirer l'attention de l'interlocuteur)

7.5 Conclusion

Malgré les deux origines de ces deux langues assez éloignées, nous trouvons des similitudes dans les fonctions pragmatiques de « quoi » et de *šū*. Cela étant, chaque MP dispose de quelques fonctions pragmatiques qu'il remplit indépendamment.

En regardant de près les pourcentages de ce MP, il s'avère qu'il possède une fonction pragmatique principale dont découleraient des sous-fonctions selon le contexte d'emploi, à savoir demander une explication avec 59.4 %. Cette fonction est partagée par « quoi ». C'est presque deux tiers du total du nombre de ses occurrences. Cette fonction est donc et sans hésitation sa fonction principale dans le corpus. Elle peut être analysée ou comprise différemment : le locuteur peut s'opposer aux dires de son interlocuteur et lui demander de s'expliquer ou le locuteur peut restreindre la portée de ses dires. Des sous-fonctions pragmatiques pourraient être notées comme l'étonnement et le désaccord, qui sont également partagées par son équivalent français. Cela étant, nous avons vu que le MP *šū* possédait certaines fonctions conceptuelles comme l'adverbe temporel et la demande d'arrêt. Ces deux fonctions conceptuelles sont minimales par rapport au nombre total d'occurrences de ce MP dans le corpus. Cela ne nous permet pas de les confirmer et nous espérons pouvoir mener d'autres recherches sur ces MP pour en analyser d'exemples plus larges et plus récurrents.

Conclusion générale :

Cette recherche vient répondre à la question qui s'est posée en introduction : quelles sont les fonctions pragmatiques que remplissent les trois MP palestiniens ?

Suite à la présentation de la langue arabe et du corpus dans la première partie, un nombre de questions majeures reste à poser : dans quelle perspective serait-il possible de considérer le parler de chaque pays arabe comme étant une langue ? Ceci serait-il possible d'un point de vue politique étant donné que l'arabe classique représente l'unité de la Nation arabe ? Et si chaque pays arabe prenait comme langue nationale le parler de ses citoyens, l'unicité des pays arabes serait-elle menacée ? Et qu'en est-il des religieux ? Accepteraient-ils la division de la langue classique en parlers nationaux ? Toutes ces questions sont très compliquées et doivent être traitées avec beaucoup de prudence. Ceci dit, nous avons, après avoir retracé l'histoire de l'apparition de la langue arabe, pris en considération deux avis qui tentent d'expliquer la pluralité de cette langue. Le premier avis est celui de la diglossie où l'arabe serait divisé en deux : l'arabe classique et l'arabe dialectal. Ce dernier est uniquement pratiqué entre les locuteurs arabes et n'a pas sa place au sein des études arabophones alors que le premier est considéré comme « la vraie langue arabe » digne d'études et de recherches. A ce stade, certains linguistes rigoristes considèrent ces nouvelles formes de la langue arabe comme étant des sous-parlers alors que d'autres les considèrent comme des langues à part entière.

Pour notre part, l'arabe palestinien est considéré comme étant une langue qui mérite d'être l'objet de recherche. En effet, l'arabe palestinien possède sa propre grammaire et son lexique. Quant au fait que les Palestiniens peuvent communiquer assez facilement avec les locuteurs des pays voisins, ceci s'explique par le fait que la distance géographique entre ces différents pays n'est pas grande. Ceci facilite donc la compréhension entre les locuteurs de différents pays voisins. Notons tout de même le besoin d'autres recherches sur l'arabe palestinien afin de permettre une meilleure compréhension de sa nature, sa syntaxe et sa classification. Nous espérons que notre travail permettra à d'autres chercheurs de se pencher sur cette question et d'essayer de nous fournir des réponses à toutes ces questions. En tout cas, notre recherche s'est limitée aux traits linguistiques de ces locuteurs du fait que c'est l'objectif premier de cette recherche.

Dans le deuxième chapitre, le corpus de notre recherche a été présenté. Il a été question de présenter les participants à cette étude ainsi que les conversations enregistrées. Il ne nous a pas été possible malheureusement de retranscrire l'intégralité de ce corpus. Les exemples retranscrits ont été annexés à la fin de cette thèse. Nous espérons pouvoir retranscrire l'intégralité de ce corpus afin de permettre à d'autres chercheurs d'en profiter pour mener d'autres études sur le parler palestinien. La description détaillée de notre corpus nous a servi dans l'analyse pragmatique de nos marqueurs. Cela dit, cette description serait bénéfique à d'autres chercheurs dans le cas où d'autres recherches sociolinguistiques seraient menées. A titre d'exemple, il serait intéressant de voir l'emploi de MP par des femmes et des hommes, des locuteurs habitant la ville, le village et le camp de réfugiés.

Dans la deuxième partie de cette recherche, il a été question de présenter le cadre théorique qui a servi à analyser les MP dans la troisième partie. Nous avons commencé par exposer la théorie de Grice qui, malgré toutes les critiques qui ont pu être faites à son encontre, a pu paver le chemin à la théorie de la pertinence. Cette dernière part du principe que deux sortes de MP existent : les

marqueurs procéduraux et les marqueurs conceptuels. Pour les premiers, ils ne sont pas essentiels à la relation entre l'énoncé P et l'énoncé Q. C'est-à-dire que le locuteur peut les effacer et les remplacer sans pour autant affecter le rapport existant entre les énoncés. Quant aux marqueurs conceptuels, ces derniers ne sont pas effaçables car ils sont primordiaux à la compréhension du rapport entre les deux énoncés. Les effacer ou les remplacer voudrait dire changer ce rapport et endommager la compréhension des énoncés.

Malgré les critiques qui ont été faites à cette théorie, comme c'est le cas d'ailleurs de toutes les théories, l'objectif de cette recherche n'est pas de critiquer ou de favoriser une théorie par rapport à une autre. En effet, nous avons appliqué cette théorie à notre corpus pour analyser les MP de notre étude. Ainsi, nous avons cherché à souligner les fonctions pragmatiques que remplissent nos trois MP. C'est une étude singulière qui analyse une langue arabe parlée (l'arabe palestinien) en se basant sur la théorie de la pertinence.

Comme cela a été indiqué dans le deuxième chapitre consacré à la présentation du corpus, la présente recherche n'est pas quantitative. La nôtre relève plutôt d'une étude qualitative étant donnée l'analyse effectuée. Pour cette dernière, nous avons analysé nos trois MP en accordant à chaque MP un chapitre. La question principale de cette analyse était de savoir si les MP avaient une fonction principale dont découlaient des sous-fonctions. Suite à l'analyse de différents passages où ces MP étaient employés, il s'est avéré que la fonction principale de *y'ni* était celle de l'équivalence et de reformulation. Quant à *bass*, il remplissait la fonction d'opposition. Pour *šū*, sa fonction principale était la demande d'explication.

Comme Schiffrin (1987) le démontre, entre les différentes langues et en étudiant les mêmes MP, il est possible de trouver les mêmes fonctions pragmatiques pour les mêmes MP. Ceci part de l'hypothèse qu'une universalité de fonctions pragmatiques existe entre les différents MP. C'est-à-dire que la même fonction pragmatique sera trouvée en analysant le même MP en deux langues différentes. Pour notre étude, nous confirmons que cela a été trouvé lors de notre analyse de ces trois MP bien que des sous-fonctions aient été trouvées et aient été différentes en fonction du contexte d'énonciation. Ce dernier est un facteur important qu'il faudrait considérer et lui donner son importance à chaque fois qu'un chercheur se donne comme tâche l'analyse de MP.

Il serait intéressant que d'autres études portent sur d'autres MP en arabe palestinien. Cela contribuerait à valoriser ce parler et à mieux comprendre le fonctionnement des MP. Il serait également intéressant que d'autres chercheurs d'autres parlers voisins de l'arabe palestinien, comme le jordanien, le libanais et le syrien, réalisent des recherches sur les mêmes MP dans leurs parlers. Cela permettrait de voir si les mêmes fonctions pragmatiques sont remplies par les mêmes MP ou si ces MP remplissent d'autres fonctions pragmatiques. Dans la même perspective, nous pensons qu'une étude sur l'arabe parlé par des Palestiniens habitants en Israël afin d'évaluer l'influence que l'hébreu aurait sur l'arabe palestinien, et inversement, serait intéressante à mener. En effet, l'arabe palestinien de ces locuteurs, que nous n'avons pas eu l'occasion d'enregistrer dans le corpus et qui sont bilingues, c'est-à-dire qu'ils parlent l'hébreu et l'arabe palestinien, serait influencé par l'hébreu.

Références bibliographiques

Abdel-Monem, A., Shaalan, K., Rafea, A., & Baraka, H. (2009), Generating Arabic text in multilingual speech-to-speech machine translation framework. *Machine Translation*, 22(4), pp. 205-258.

Abdulkarim K., (2003), *Mondialisation de la langue arabe et sa place dans le concert des langues internationales*, Damas, Assemblée de la langue arabe. Pp. 5-21.

‘Abd al-Muḥsin, Yaḥyā Fargal. (2009), « Al-‘arabiyya ... al-luġa al-‘umm wa- ‘aṭaruhā fī takwīn al-ṭīfl ». *Majallat Tawāṣul* 10: pp. 22-26.

Abdel Jawad, H.R. (1986), The emergence of an urban dialect in the Jordanian urban centers’, *International Journal of the Sociology of Language* 61 : pp. 53-63.

Abdel Jawad, H.R. (1987), Cross dialectal variation in Arabic: competing prestigious forms’, *Language in Society* 16, 3 : 359-368. Rosenhouse, J. (2006) ‘Bedouin Arabic’, *EALL*, Vol. 1: pp. 259- 269.

Adam, J.M. (1984), « Des mots au discours : l'exemple des principaux connecteurs », *Pratiques*, no. 43, pp. 107-121.

Aijmer, K. (1996), *Conversational Routines in English. Convention and Creativity*. London, Longman.

Aijmer, K. (1997), *I think*-an English modal particle. In T. Swan, & O. Jansen Westvik (eds.) *Modality in Germanic languages: Historical and comparative perspectives*: pp.1–47. Mouton de Gruyter.

Aijmer, K. (2002), *English Discourse Particles. Evidence from a Corpus*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

Aijmer, K. & A.-M. Simon-Vandenberg (2003), *Well* in English, Swedish and Dutch. *Linguistics* 41(6): 1123–1161.

——— (2004). A model and a methodology for the study of pragmatic markers: The semantic field of expectation. *Journal of Pragmatics* 36: pp.1781–1805.

——— (eds.) (2006). *Pragmatic markers in contrast*. Elsevier.

Aijmer, K. (2004), Pragmatic markers in spoken interlanguage. *Nordic Journal of English Studies*, 3(1), pp. 173-190.

Aijmer, K., A. Foolen & A.-M. Simon-Vandenberg (2006), Pragmatic markers in translation: a methodological proposal. In K. Fischer (ed.): pp. 101–114.

Aijmer, K. (2007), The meaning and functions of the Swedish discourse marker *alltså*-Evidence from translation corpora. *Catalan Journal of Linguistics* 6: pp. 31–59.

Aijmer, K. & A.-M. Simon-Vandenberg (2011), « Pragmatic markers ». *Discursive Pragmatics*, 8, pp. 223-247.

Allwood, J. (1976), *Linguistic Communication as Action and Cooperation*, Gothenburg Monographs in Linguistics 2. Gothenburg: University of Gothenburg

Allwood, J. (1985), *Are There Swedish Patterns of Communication*. Papers in Anthropological Linguistics (PAL) 1. Gothenburg: University of Gothenburg.

Allwood, J. (1995), *An activity based approach to pragmatic*. Gothenburg Papers in Theoretical Linguistics, 76, Göteborg University, Department of Linguistics.

Al-Khalil, T. (2005), Discourse markers in Syrian Arabic: a study of *halla'*, *ya'ni*, *t_ayyeb*, and *lakan*. *PhD thesis. Department of Language and Linguistics. Essex: Essex University.*

Alptekin, C. (2002), Towards intercultural communicative competence in ELT. *ELT Journal*, 56(1), pp. 57–64.

Al-samarai, A., (1983), *L'évolution de la langue historique*, Beyrouth, Maison Andalousie, pp. 65-80.

Al-jundi A., (1983), *Les dialectes dans le patrimoine de l'Arabie*, Beyrouth, La Maison arabe du livre. Pp.126-143.

Al-Huri, I., (2015), Arabic Language: Historic and Sociolinguistic Characteristics, Allemagne, Academic research publishing group: pp. 28-36

Al-Wer, E. (1997), Arabic between reality and ideology, *International Journal of Applied Linguistics* 7, 2 : pp. 51-65.

Amara, M. (2005), Language, migration and urbanization: The case of Bethlehem. *Linguistics*, 43 (5) : pp. 883-901

Andersen, G., (2000), « The role of the pragmatic-marker like in utterance interpretation ». In Andersen, G. & Fretheim, T. (eds), *Pragmatic Markers and Propositional Attitude*. Amsterdam, John Benjamins, pp. 17–38.

Andersen, G. & Fretheim, T. (2000), *Pragmatic Markers and Propositional Attitude*. Amesterdam: Benjamins.

Andersen, G., (2001), *Pragmatic Markers of Sociolinguistic Variation: A Relevance-Theoretic Approach to the Language of Adolescents*. Amsterdam, John Benjamins.

Anscombre, J-C., Ducrot, O. (1977), Deux mais en français ? « *Lingua* », 43, pp. 23-40.

Atkins, S., Clear, J., & Ostler, N. (1992), Corpus design criteria. *Literary and Linguistic Computing*, 7(1), pp. 1–16.

Badawi, E. M. (1973), [Mustawayaat al ‘arabiyyaH almu’aasiraH fii Misr] *Levels of contemporary Arabic in Egypt*. Cairo: Dar l’lMa’aarif

Badawi, Carter, Gully, A., (2004), *Modern Written Arabic: A Comprehensive Grammar*. London: Routledge.

Baccouche, T., (1998), La langue arabe dans le monde arabe. In : L’Information Grammaticale, N. 2, Numéro spécial Tunisie. pp. 49-54.

Bach, K. (2001), You don't say. *Syntheses* 128 : pp. 15-44.

Baize-Robache, M., (2017), L’arabe moyen, support d’évolution sur internet ? Analyse de quelques formes augmentées de l’arabe de presse : pp. 17-20

Baker, P. (2010), Corpus methods in linguistics. *Research Methods in Linguistics*. London, UK: Continuum International Publishing Group, pp. 93–113.

Bazzanella, C. & Morra, L., (2000), Discourse markers and the indeterminacy of translation. In I. Korzen & C. Marelo (eds.) *Argomenti per una linguistica della traduzione. On linguistic aspects of translation. Notes pour une linguistique de la traduction* : pp. 149–157. Edizioni dell’Orso.

Bazzanella, C. (2006), « Discourse markers in Italian: towards a ‘compositional’ meaning ». In Fischer, K. (eds). *Approaches to Discourse Particles*. Amsterdam: Elsevier, pp. 449-464.

Bazzanella, C., Bosco, C., Garcea, A., Fivela, B.G., Miecznikowski, J. & Brunozzi, F.T., (2007), Italian *allora*, French *alors* : Functions, convergences and divergences. *Catalan Journal of Linguistics* 6 : pp. 9–30.

Beeching, K., (2002), *Gender, Politeness and pragmatic particles in French*, London: Pragmatics & Beyond New Series, p.104.

Beeching, K., (2007), la co-variation des marqueurs discursifs *bon, c’est-à-dire, quoi* et *si vous voulez* : une question d’identité ? Armand Colin | « Langue française » Cairn.info 2007/2 n° 154 | pp. 78-93,

Benveniste, É., (1974), *Problèmes de linguistique générale*, tome 2, Paris, Gallimard.

Biagio, U., Florence, O., Lorenza, M. & Traverso, V. (2018), Diversité des répétitions et des reformulations dans les interactions orales : défis analytiques et conception d’un outil de détection automatique, Armand Colin | « Langages », Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin., 2018/4 N° 212 | pp. 87-104

Biber, D. (1993), Representativeness in corpus design. *Literary and linguistic computing*, 8(4), pp. 243–257.

- Biber, D., Johansson, S., Leech, G., Conrad, S., & Finegan, E. (1999), *Longman Grammar of Spoken and Written English*. London Longman.
- Blachère, R., (1990), *Histoire de la Littérature arabe : Des origines à la fin du XVe siècle de J.-C*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient. pp. 5-95.
- Blachère, R. & Gaudefroy-Demombynes, M., (2004), *Grammaire de l'arabe classique « morphologie et syntaxe »*, Paris, Éd Maison Neuve la rose. pp. 11-31.
- Blais, M. & Martineau, S. (2006), *L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes* VOL .26(2), 2006, pp. 1-18.
- Blakemore, D. (1987), *Semantic Constraints on Relevance*. Oxford, Blackwell.
- Blakemore, D. (1992), *Understanding Utterances*. Oxford, Blackwell.
- Blakemore, D. (1998), On the context for so-called discourse markers. In Williams, J.& Malmkjaer, K. (eds) *Context in language understanding and language learning*. Cambridge, Cambridge University Press, pp. 44–60.
- Blakemore, D. (2002), *Relevance and Linguistic Meaning: The Semantics and Pragmatics of Discourse Markers*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Blakemore, D. (2004), Discourse markers. In Horn, L. R. & Ward, G. (eds) *The Handbook of Pragmatics*. Oxford, Blackwell, pp. 221–240.
- Blanc, H. (1953), *Studies in North Palestinian Arabic: Linguistics Inquiries among the Druzes of Western Galilee and Mt. Carmel*. Israel Oriental Society (Jerusalem).
- Blanc, H. (1960), « Style variations in spoken Arabic: a sample of interdialectal educated conversation ». In *Contribution to Arabic Linguistics*, Charles, A. (ed.), 80-156. Harvard Middle Eastern Monographs. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Blanche-Benveniste, C. (1991), « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains ». *Langue française*, n° 89, pp. 52-71.
- Blanche-Benveniste, C. (2002), « Réflexions sur les transcriptions de corpus de français parlé ». *Revue Parole*, n°22-24, pp. 91-117.
- Blass, R. (1990), Constraints on relevance: a key to particle typology. *Notes on Linguistics*, 48, pp. 8–20.
- Blanche-Benveniste, C. (1997/2010) : *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Bogdan, R.C., & Biklen, S.K. (1998), *Qualitative research for education: An introduction to theory and methods*. Boston: Allyn & Bacon.

Borderia, S. P. (2008), Do discourse markers exist? On the treatment of discourse markers in Relevance Theory. *Journal of Linguistics* 40, pp. 1411-1434.

Boyer, H., (1997), *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?* Paris, Le Harmattan. pp.10-190.

Brinton, L. J. (1990), The development of discourse markers in English. In Fisiak, J. (ed) *Historical Linguistics and Philology*. Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 45–71.

Brinton, L. J. (1996), *Pragmatic Markers in English. Grammaticalization and Discourse Functions*. Berlin, Mouton de Gruyter.

Brinton, L. J. (1998), The flowers are lovely; only, they have no scent: The evolution of a pragmatic marker. *Anglistentag 1997 Giessen. Proceedings. Trier : WVT*, pp. 9–33.

Brockelmann, (1949), *Histoire des peuples et des états islamiques*, Paris, Payot, pp. 11-17.

Brown, G., & Yule, G. (1983), *Discourse Analysis*. Cambridge: Cambridge University Press

Brislin, R - W. (1994), *Cross Cultural Encounters. Face-to-Face Interaction*, Hawaii: University of Hawaii

Burton-Roberts, N. (2005), Robyn Carston on semantics, pragmatics and 'encoding'. *Journal of Linguistics* 41, pp. 389-407.

Caddéo, S. (2012), La transcription orthographique pour l'analyse des données orales.

Cadiot, A., Chevalier, J.C., Delesalle, S., Garcia, C., Martinez, C. & Zedda, P. (1979), « Oui mais, non mais » où : Il y a dialogue et dialogue. In : *Langue française*, n°42, La pragmatique. pp. 94-102 ;

Canale, M., & Swain, M. (1980), Theoretical bases of communicative approaches to second language teaching and testing. *Applied Linguistics*, 1(1), pp. 1–47.

Carter, R., Hughes, R., & McCarthy, M. (2000), *Exploring Grammar in Context*. Cambridge: Cambridge University Press.

Carter, R. & McCarthy, M. (2006), *Cambridge Grammar of English: A comprehensive guide to spoken and written grammar and usage*. Cambridge, Cambridge University Press.

Carston, R. (1991), Implicature, explicature and truth-theoretic semantics. In Davis, S. *Pragmatics: A Reader* (ed.) Oxford: Oxford University Press, pp. 33- 51.

Carston, R. (2002), *Thoughts and Utterances: The Pragmatics of Explicit Communication*. Oxford, UK ; Malden, Mass : Blackwell.

Celle, A. (1999). *Now, nun, jetzt*, marqueurs de qualité ou de quantité, étude contrastive anglais/allemand. In J. Guillemin-Flescher & A. Deschamps (eds.) *Les Operations de Détermination, quantification/qualification* : pp. 131–148. Ophrys.

Celle, A., Gresset, S. & Huart, R. (2007), « Les connecteurs, jalons du discours : Introduction ». In Celle, A., Gresset, S. & Huart, R. (éds). *Les connecteurs, jalons du discours*. Berne : Peter Lang, pp. 1-11.

Celce-Murcia, M., Dörnyei, Z., & Thurrell, S. (1995), Communicative competence: A pedagogically motivated model with content specifications. *Issues in Applied Linguistics*, 6(2), pp. 5–35.

Chanet, C. (2001), 1700 occurrences de la particule *quoi* en français parlé contemporain : approche de la « distribution » et des fonctions en discours. *Marges linguistiques*, 2, pp.56-80

Cohen, D., (1996), *Langue arabe*, Paris, Encyclopedia Universalis, S. A. pp. 707-713.

Crystal, D. (1988), Another look at, well, you know.... *English Today*, 4(01), pp. 47–49.

Cuq, J-P., (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International.

Denzin, N.K., Lincoln, Y.S. & al. (2005), *Handbook of qualitative research* (3e ed.). Thousand Oaks, CA: Sage.

Dhadha, H., (1976), *Paroles les Arabes*, Beyrouth, Maison Al-Nahdha. pp. 103-142.

Dictionnaire du Français Contemporain, (1971), Paris, Larousse.

Dictionnaire historique de la langue française. (1992), Paris : Dictionnaires Le Robert.

Dichy, J., « La langue arabe dans l’histoire », in : *Qantara, magazine des cultures arabe et méditerranéenne*, n°19, avril-juin 1996, pp. 24-27, Paris, Institut du Monde arabe, version légèrement augmentée]

Dichy, J., (2002), L’enseigement de l’arabe, langue pluriglossique dans la France d’aujourd’hui [in Bistolfi R. et Giordan A., dir., *Les langues de la Méditerranée*, volume des *Cahiers de Confluences Méditerranée*], Paris, le Harmattan, pp. 313-329

Dichy, J., (2003), La variation linguistique comme fait culturel : le cas de l’arabe et de son enseignement en France

Dichy, J., (2007), « La pluriglossie de l’arabe en (inter)action : un exemple conversationnel syrien»

Dichy, J., (2010), La polyglossie de l’arabe, illustrée par deux corpus d’époques et de natures différentes : un échange radiophonique syrien et un conte des Mille et Une Nuits, dans Bozdemir,

Dostie, G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs : Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : Duculot.

Downing, A. (2006), The English pragmatic marker *surely* and its functional counterpart in Spanish. In K. Aijmer & A.-M. Simon-Vandenberghe (eds.) : pp. 39–58.

Ducrot, O., (1978), « Deux mais », *Revue québécois de linguistique*, no.8, pp. 109-120.

Ducrot, O. et Vogt, C. (1979), « De magis à Mais : une hypothèse sémantique », *Revue de linguistique romane*, tome 43, pp. 317-341.

Ducrot *et al.*, (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit, p. 99.

Ducrot, O. (1980), Analyses pragmatiques. *Communications* 32 : pp. 11 – 60

Eliade, M., (1983), *Histoire des croyances et des idées religieuses*, Paris, Payot. pp. 70-92.

Erman, B. (1987), *Pragmatic expressions in English: A study of 'you know', 'you see' and 'I mean' in face-to-face conversation*. Almqvist & Wiksell.

——— (1992), Female and male usage of pragmatic expressions in same-sex and mixed-sex interaction. *Language Variation and Change* 4 : pp. 217–234.

Erman, B. (2001), « Pragmatic markers revisited with a focus on you know in adult and adolescent talk ». *Journal of Pragmatics* 33, pp. 1337-1359.

Ferguson, C. F. (1959), Diglossia. *Word*, 15(2), pp. 325-340.

Fernandez, J.M.M. (1994), *Les particules énonciatives dans la construction du discours*. Presses Universitaires de France.

Fernandez-Villanueva, M. (2007), Uses of *also* in semi-informal German. *Catalan Journal of Linguistics* 6 : pp. 95–115.

Fischer, K. (1998), Validating semantic analyses of discourse particles. *Journal of Pragmatics*, 29(2), pp. 111–127.

Fischer, K. (2000), Discourse particles, turn-taking, and the semantics-pragmatics interface. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 8, pp. 111–137.

Fischer, K. (2006a), « Towards an understanding of the spectrum of approaches to discourse particles: Introduction ». In Fischer, K. (eds). *Approaches to Discourse Particles*. Amsterdam: Elsevier, pp. 1-20.

Fischer, K. (2006b), « Frame, construction, and invariant meanings: the functional polysemy of discourse particles ». In Fischer, K. (eds). *Approaches to Discourse Particles*. Amsterdam: Elsevier, pp. 427-447.

- Fleischman, S. & Yaguello, M. (2004), Discourse markers across languages? Evidence from English and French. In C.L. Moder & A. Aida Martinovic-Zic (eds.) *Discourse across languages and cultures*: pp. 129–147. Benjamins.
- Fraser, B. (1988), Types of English discourse markers. *Acta Linguistica Hungarica*, 38, pp.19–33.
- Fraser, B. (1990a), An approach to discourse markers. *Journal of Pragmatics*, 14, pp. 383–395.
- Fraser, B. (1990b), « Pragmatic markers ». *Pragmatics* 6 (2), pp. 167 -190.
- Fraser, B. (1996), Pragmatic markers. *Pragmatics* 6-2, pp. 167-190.
- Fraser, B. (1997), Contrastive discourse markers in English.
- Fraser, B. (1999), What are discourse markers in English? *Journal of Pragmatics*, 31, 931–952.
- Fraser, B. (2006), Towards a Theory of Discourse Markers. In: Kerstin Fischer (ed) *Approaches to Discourse Particles*. Amsterdam, Elsevier. pp. 189–204.
- Fraser, B. (2008), Towards a theory of discourse markers. In K. Fischer (ed.), *Approaches to Discourse Markers: Studies in Pragmatics Series*. Oxford: Elsevier Press, pp. 189-204.
- Fraser, B. & Malmaud-Makowski, M. (1996), English and Spanish contrastive markers. *Language Sciences* 18: pp. 863–881.
- Freeman, A. (1996), Andrew Freeman's Perspectives on Arabic Diglossia.
- Fung, L. & Carter R. (2007), Discourse markers and spoken English: native and learner use in pedagogic settings. *Applied Linguistics*, (28)3, pp. 410–429.
- Gaddafi, A.M (1990), *A study of Discourse Markers in Liyban spoken Arabic*. Unpublished Ph.D. thesis. London Birkbeck University.
- Garmadi, J., (1981), *La sociolinguistique*, Paris, éd. PUF. p.139.
- Garcia Vizcaino, M.J. & Martinez-Cabeza, M.A. (2005), The pragmatics of *well* and *bueno* in English and Spanish. *Intercultural Pragmatics* 2(1) : pp. 69–92.
- Gast, V. (2006), Introduction. In: *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik*. Special Issue on the Scope and Limits of Corpus Linguistics, 54(2), pp. 113-120.
- Ghobrial, A (1993), *Discourse Markers in Colloquial Cairene Egyptian Arabic: a pragmatic perspective*. Unpublished Ph.D. thesis. Boston University.
- Giora, R. (1985), Towards a theory of coherence. *Poetics* 6 (4), pp. 699-716.

Giora, R. (1997), Discourse coherence and theory of relevance: stumbling blocks in search of a unified theory. *Journal of Pragmatics* 27, pp. 17-34.

Giora, R. (1998), Discourse coherence is an independent notion: a reply to Deirdre Wilson. *Journal of Pragmatics* 29, pp. 75-86

Grice, H. P. (1967), Logic and Conversation. Printed in Grice (1989), *Studies in the Way of Words*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

Grice, H. P. (1979), Logique et conversation. (Traduit par P. Cole et J. L. Morgan). *Communications*, pp. 30-72

Grice, H. P. (1989), *Studies in the Way of Words*, Cambridge (Ma.), Harvard University Press.

Gulich, E. & Kotschi, T. (1983), Les marqueurs de la reformulation paraphrastique. Connecteurs

Gulich, E. & Kotschi, T. (1986), Reformulierungshandlungen als Mittel der Text- konstitution. Aus mündlicher Kommunikation Reformulation », in W. Motsch (éd.).

Gulich, E. & Kotschi, T. (1987), « les actes de reformulation dans la consultation dans *la dame de Caluire* », in Pierre Bange (éd.), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire* : pp. 1-81

Halliday, M.A.K & Hasan, R. (1976), *Cohesion in English*. London, Longman.

Hansen, M. (1997), *Alors and donc* in spoken French: A reanalysis. *Journal of Pragmatics*, 28, pp. 153–287.

Hansen, M. (1998), *The Function of Discourse Particles. A Study with Special Reference to Spoken Standard French*. Amsterdam, John Benjamins.

Hellermann, J & Vergun, A. (2007), Language which is not taught: the discourse marker uses of beginning adult learners of English. *Journal of Pragmatics*, 39, pp. 157–179.

Hinde, R. A. (1972), *Non-Verbal Communication*. First Printed in Great Britain At the University of Printing House, Cambridge

Hlavac, J. (2006), Bilingual discourse markers: evidence from Croatian English code-switching. *Journal of Pragmatics* 38(11), pp. 1870–1900.

Hölker, K. (1988), *Zur Analyse von Markern. Korrektur- und Schlußmarker des Französischen*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag

Hölker, K. (1991), *Französisch: Partikelforschung*. Lexikon der Romanistischen Linguistik, Vol V.1. Tübingen: Nimeyer, pp. 77-88

Holes, C. (1996), The Arabic dialects of south eastern Arabia in a sociohistorical perspective', *Zeitschrift für Arabische Linguistik*: pp. 36-50.

Holmes, J. (1986), Functions of 'you know' in women's and men's speech. *Language in Society* 15: pp. 1-22.

Hourani, A. (1993), *Arabic Thought in the Liberal Age: 1798-1939*. Oxford: Oxford University Press.

Hoyt, F. (2000), *Agreement, Specificity Effects, and Phrase Structure in Rural Palestinian Arabic Existential Constructions*. Ithaca College.

Hunston, S. (2002), *Corpora in Applied Linguistics*. Cambridge, Cambridge University Press.

Hussein, M. (2009), *Relevance theory and procedural meaning: the semantics*

Ingham, B. (1982), *North East Arabian Dialects*, London: Kegan Paul International.

Iten, C. (2005), *Linguistic Meaning, Truth Conditions and Relevance*. New York: Palgrave Macmillan.

Jefferson, G. (1978), « What's in a 'nyem'? », *Sociology* 12 (1), pp. 135-139.

Jefferson, G. (1983), *Tilburg Papers in Language and Literature n° 34: Issues in the Transcription of Naturally-Occurring Talk: Caricature versus Capturing Pronunciational Particulars*, Tilburg : Tilburg University.

Johansson, S. (2006), How well can *well* be translated? On the English discourse particle *well* and its correspondences in English and German. In Aijmer, K. & Simon-Vandenberg, A.-M. (eds.): pp. 115-137.

Jucker, A. (1993), The discourse marker *well*: A relevance theoretical account. *Journal of Pragmatics*, 19, pp. 435-452.

Jucker, A. H. & Ziv, Y. (1998a), *Discourse Markers: Descriptions and Theory*. Benjamins, Amsterdam, Netherlands.

Jucker, A. H. & Ziv, Y. (1998b), Discourse markers: introduction. In Jucker, A. & Yael, Z. (eds). *Discourse Markers. Theory and Descriptions*. (Pragmatics & Beyond New Series 57). Amsterdam, Benjamins. pp. 1-12.

Jucker, A. & Smith, S.W. (1998), *And people just you know like 'wow': Discourse markers as negotiating strategies*. In A. Jucker & Y. Ziv (eds.): pp. 171-201.

Kanaan, L., (2013), « Jæne dans le discours des Libanais : pragmatization, distribution et emplois d'un marqueur discursif déverbal », Pp. : 1-33

- Kammensjö, H. (2005), *Discourse Connectives in Arabic Lecturing Monologues*. Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis.
- Kempson, R. M. (1975), *Presupposition and the Delimitation of Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kennedy, G. (1998). *An introduction to corpus linguistics*. London: Addison Wesley Longman.
- Kerbrat-Orecchionni, C. (2002), Maximes conversationnelles.
- Knott, A. & Dale, R. (1994), Using a set of linguistic phenomena to motivate a set of coherence relations. *Discourse Processes*, 18(1), pp. 35–62.
- Labov, W. (1972), *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, p. 344.
- Laib, H., (2007-2008), « Argumentations et stratégies discursives dans le discours de la campagne électorale 1999 en Algérie (dans deux quotidiens algériens : « El Watan » et « Liberté ») », thèse de doctorat, Université de M'sila, p. 41.
- Lakoff, G. (1987), *Women, fire, and dangerous things*. Chicago : University of Chicago Press.
- Larcher, P. (2006), Sociolinguistique et histoire de l'arabe selon la muqaddima d'ibn Khaldûn (VIII/XIV siècle) ‘ in P. G. Borbone, A. Mengozzi and M. Tosco (eds) *Loquentes Linguis. Studi linguistici e orientali in onore di F. A. Pennacchietti*, pp. 431-441, Wiesbaden : Harrassowitz.
- Larcher, P. (2008), « Al-lughâ al-fuṣḥâ : archéologie d'un concept « idéolinguistique » », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 124 | novembre 2008, mis en ligne le 09 décembre 2011, consulté le 19 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/6035>
- Larcher, P., (2017), Une formulation ancienne de la diglossie en arabe ? *Luġat al-qawm vs luġat al-yawm* d'Ibn Fāris (IVe/Xe siècle), Paru dans *Philologists in the World. A Festschrift in Honour of Gunvor Mejdell*, edited by Nora S. Eggen and Rana Issa, p. 25-40. Oslo : The Institute for Comparative Research in Human Culture et Novus Forlag.
- Léard, J-M. & Lagacé, M.F., (1985), « Concession, restriction et opposition : l'apport du québécois à la description des connecteurs français », *Revue québécoise de linguistique*, no 1, Montréal, UQAM, p. 226
- Leech, G. (1983), *Principles of Pragmatics*. London New York: Longman.
- Lefeuve, F., Morel, M. & Teston-Bonnard, S. (2011), Valeurs prototypiques de quoi à travers ses usages en français oral. *Neuphilologische Mitteilungen*, Modern Language Society, 112 (1), pp.37-59.
- Lenk, U. (1998), *Marking Discourse Coherence: Functions of Discourse Markers in Spoken English*. Tübingen, Gunter Narr Verlag.

Le Petit Robert, (1967), Paris, Société du Nouveau Littré, le Robert.

Levinson, S. C. (1983), *Pragmatics*. Cambridge, Cambridge University Press.-K. & Hiltunen, R. (eds) *Organization in Discourse*. Proceedings from the Turku Conference. Turku, University of Turku. pp. 341–352.

Lewis, D. (2006a), Discourse markers in English: a discourse-pragmatic view. In K. Fischer (ed.): pp. 43–59.

- (2006b), Contrastive analysis of adversative relational markers, using comparable corpora. In K. Aijmer & A.-M. Simon-Vandenberg (eds.), pp. 139–153.

Lewis, D. (2006), Discourse Markers in English : A Discourse-Pragmatic View. In K. Fischer (éd.), *Approaches to Discourse Particles*. Oxford : Elsevier : pp. 43-59.

Ligas, P. (2003), *De quelques emplois du connecteur « mais » dans les séquences dialoguées de « Candide ou l'optimisme »*, in E. Galazzi, G. Bernardelli (éd), *Lingua, cultura e testo : miscellanea di studi francesi in onore di Sergio Cigada*, Milano, Vita e pensiero, p. 435.

Luscher, J.-M, (1988-89), Signification par l'opérateur sémantique et inférence par le connecteur pragmatique, l'exemple de mais, *Sigma*, nos. 12-13, Université de Genève, Pp. 233-253.

Malherbe, M., (1995), *Les Langages de l'humanité « une encyclopédie des 3 000 langues parlées dans le monde ; avec la collaboration de Serge Rosenberg »*, Paris, Laffont. Pp. 198- 231.

Martinich, S. (1984), *Communication and Reference*. Berlin: Walter de Gruyter.

McEnery, T. & Wilson, A. (1996), *Corpus Linguistics*. Edinburgh, Edinburgh University Press.

Mejdell, G., (2015), *Luġat al-'umm and al-luġa al-'umm – the 'mother tongue' in the Arabic context*, *University of Oslo*, Pp. 1-13

Meyer, C. (2002), *English Corpus Linguistics: An Introduction*. Cambridge, Cambridge University Press.

Miles, M.B., & Huberman, A.M. (2003), *Analyse des données qualitatives* (2i éd.). Paris : De Boeck.

Miller, C., (2007), Arabic urban vernaculars : Development and Changes. Miller, Catherine. Arabic in the City. Issues in Dialect contact and language variation, Routledge/Taylor, pp.1-30

Moeschler, J., Reboul A. (1985), *Avant-propos : analyses linguistique et littéraire du texte théâtral*, « Cahiers de linguistique française », 6, pp. 3-9.

Moeschler, J. (1985), *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique de discours*, Paris. Crédif-Haticr.

Moeschler, J. (2000), *Le modèle des inférences directionnelles*, «Cahiers de linguistique française», 22, pp. 57-100.

Morel M.-A. et Danon-Boileau L., (1998), *Grammaire de l'intonation*, Bibliothèque de Faits de langue, Paris-Gap, Ophrys.

Müller, S. (2005), *Discourse Markers in Native and Non-native English Discourse*. Amsterdam, John Benjamins.

Narcy-Combes, J., (2018), Le transculturing : un construit pour découvrir les ressorts du translinguaging, 1-14, *Language Education and Multilingualism*, pp. 52-65.

Norén, C., (1999), *Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles*. Studia Romanica Upsaliensia 60, Uppsala, pp. 5-65-176

Norton, W., (2006), *Cultural Geography: Environments, Landscapes, Identities, and Inequalities*. 2nd Edition. Oxford : Oxford University Press.

Oakes, M.P. (1998), *Statistics for Corpus Linguistics*. Edinburgh, Edinburgh University Press.

Östman, J.-O. (1981), *You know. A discourse-functional approach*. John Benjamins.

——— (1982), The symbiotic relationship between pragmatic particles and impromptu speech.

Owens, J. (2005a), Introduction', *Linguistics* 43-5 (Special Issue *Language, Migration and the City : Corpus-based Approaches*): pp. 871-882.

Owens, J. (2005b), Pre-diaspora Arabic. Dialects, statistics and historical reconstruction, *Diachronica* 22, 2: pp. 271 - 308.

Owens, J., & Rockwood, T. (2008), Yaʿni: What it (really) means. *Perspectives on Arabic Linguistics*, 21, pp. 83-111.

Paillet et Mucchielli, (2003), « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », *Recherches qualicatives – Vol .26(2)*, 2006, pp. 1-18.

Palva, H. (1982), Patterns of kaolinization in modern colloquial Arabic', *Acta Orientalia XLIII*: pp. 13-32.

Palva, H. (2006), Dialect classification', *EALL*, Vol 1 : pp. 604-613.

Pelletier, C. (1992), « Étude des connecteurs « et » et « mais » dans des productions écrites d'étudiants universitaires : approche sémantico-pragmatique », mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, p. 71.

Pichler, H. (2010), Methods in discourse variation analysis: reflections on the way forward. *Journal of Sociolinguistics*, 14(5), pp. 581–608.

Pinon, C., (2010), Quel corpus peut aider à fonder la grammaire d'une langue pluriglossique ? Exemple de l'arabe contemporain. *Cahiers de praxématique*, pp. 39-58

Razgouliaeva, A. (2002), *Combinaison des connecteurs « mais » « enfin »*, « Cahiers de linguistique française », 24, pp. 143-168.

Redeker, G. (1990), Ideational and pragmatic markers of discourse structure. *Journal of Pragmatics*, 14, pp. 367–381.

Redeker, G. (1991), Linguistic markers of discourse structure. *Linguistics*, 29, pp. 1139–1172.

Redeker, G. (2006), « Discourse markers as attentional cues at discourse transitions. Running head: Discourse transitions ». In Fischer, K. (eds). *Approaches to Discourse Particles*. Amsterdam: Elsevier, pp. 339-358.

Rieber, S. (1997), Conventional implicatures as tacit performatives. *Linguistics and Philosophy* 20 (1), pp. 51-72.

Rieschild, V. (2011), « Arabic yacni: Issues of semantic, pragmatic, and indexical translation equivalence ». *Intercultural Pragmatics* 8 (3), pp. 315-346.

Risselada, R. & Spooren, W. (1998), « The function of discourse markers ». Special Issue of Journal of Pragmatics. Amsterdam. Elsevier.

Roman, A., (1990), *Grammaire de l'arabe*, « Que sais-je ? », Paris, Presses universitaires de France. Pp. 3-126.

Roulet, E., Auchlin, R., Schelling, M., Moeschler, J., & Rubattel, C. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.

Rouchota, V. (1998), Procedural meaning and parenthetical discourse markers . In A. Jucker and Y. Ziv (eds.), *Discourse Markers. Descriptions and Theory* , pp. 97 - 126

Romaine, S. & Lange, D. (1991), The use of like as a marker of reported speech and thought: a case of grammaticalization in progress. *American Speech*, 66(3), pp. 227–279.

Romero-Trillo, J. (2002), The pragmatic fossilization of discourse markers in non-native speakers of English. *Journal of Pragmatics* 34: pp. 769–784.

——— (2007). Adaptive management in discourse: The case of involvement markers in English and Spanish conversations. *Catalan Journal of Linguistics* 6 : pp. 81–94.

Rosenhouse, J. (1995), « An Arabic Bedouin Story and its Linguistic Analysis ». *Zeitschrift für arabische Linguistik* 30 : pp. 62-83.

Rosenhouse, J. (2006), Bedouin Arabic, *EALL*, Vol. 1: pp. 259- 269.

Rossari, C., (1992), « *De fait, en fait, en réalité* : trois marqueurs aux emplois inclusifs », *Verbum* 3, pp. 139-161.

Rubattel, C. (1982), *De la syntaxe des connecteurs pragmatiques*, « Cahiers de linguistique française », 4, pp. 37-61.

Salvan, G. (1996), Argumentation et séduction : Étude de quelques connecteurs argumentatifs dans un dialogue de Crébillon fils. In: *L'Information Grammaticale*, N. 68, pp. 25-29.

Sapir, E. (1964), *Culture, Language, and Personality: Selected Essays*. Ed. David G. Mandelbaum. Los Angeles: University of California Press.

Sanon-ouattara F.E.G., (2005), *La Traduction en situation de diglossie : le cas du discours religieux chrétien au Burkina Faso* Thèse de doctorat. P. 428 <http://dissertations.ub.rug.nl/FILES/faculties/arts/2005/f.e.g.sanon.ouattara/thesis.pdf>. Consulté le 29 juillet 2008.

Sankoff, G., Thibault, P., Nagy, N., Blondeau, H., Fonollosa, M. & Gagnon, L. (1997), Variation in the use of discourse markers in a language contact situation. *Language Variation and Change*, 9, Pp. 191–217.

Savoie-Zajc, L. (2000), L'analyse des données qualitatives : pratiques traditionnelle et assistée par le logiciel NUDIST. *Recherches qualitatives*, 21, pp. 99-123.

Sawai, M. (2006), Jordan', *EALL*, Vol.2: 498-505

Schegloff, E.A. & Sacks, H. (1973), Opening up closings. *Semiotica* 8: 289–327.

Schegloff, E. A., Jefferson G. & Sacks H. (1977), « The preference for self-correction in the organization of repair in conversation », *Language* 53 (2), pp. 361-382.

Schiffer, S. (1972), *Meaning*. Oxford : Clarendon Press

Schiffrin, D. (1987), *Discourse Markers*. Cambridge, Cambridge University Press.

Schiffrin, D. (1994), *Approaches To Discourse*. Cambridge. UK, Massachussts. USA: Blackwell Publishers.

Schiffrin, D. (2001), Discourse markers: language, meaning, and context. In Schiffrin, D., Tannen, D. & Hamilton, H. E. (eds) *The Handbook of Discourse Analysis*. Malden, MA, Blackwell Publishers, pp. 54–75.

Schourup, L. (1985), *Common Discourse Particles in English Conversation*. New Y

Schourup, L. (1999), Discourse markers. *Lingua*, 107, pp. 227–265.

Searle, J. R. (1969), *Speech acts: an essay in the philosophy of language*, Cambridge, Cambridge University Press.

Shahin, K. (2000), *Rural Palestinian Dialect (Abu Shusha dial.)*, 2nd ed., Munich : Lincom Europa.

Siepmann, D. (2005), *Discourse Markers across Languages: A Contrastive Study of Second-level Discourse Markers in Native and Non-native Text with Implications for General and Pedagogic Lexicography*. New York, Routledge.

Sinclair, J. (2004b), *Trust the Text: Language, Corpus and Discourse*. London, Routledge.

Sinclair, J. (2004a), Introduction. In Sinclair, J. (ed.) *How to Use Corpora in Language Teaching*. Amsterdam and Philadelphia, Benjamin, pp. 1–10.

Silva, A. (2006), The polysemy of discourse markers: The case of *pronto* in Portuguese. *Journal of Pragmatics* 38, pp. 2188–2205.

Simon-Vandenberg, A.-M. & Aijmer, K. (2002/2003), The expectation marker *of course*. *Languages in Contrast* 41(1), pp. 13–43.

Simon-Vandenberg, A.-M. & Willems, D. (2011), Cross-linguistic data as evidence for grammaticalization. In L. Degand and A.-M. Simon-Vandenberg (eds.): 333–364. ork, Garland.

Smith, W. (1977), *The Behavior of Communication*. Cambridge, MA: Harvard University Press. Strawson,

Smith, S.W. & Jucker, A. (2000), *Actually* and other markers of an apparent discrepancy between propositional attitudes of conversational partners. In G. Andersen & T. Fretheim (eds.), pp. 207–237.

Sperber, D. et Wilson, D. (1981), Pragmatics. *Cognition* X(1-3), pp. 281-286.

Sperber, D., et Wilson, D. (1986), *Relevance Cognition*. Oxford, Basil Blackwell.

Sperber, D. et Wilson, D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris : Les Éditions de Minuit, p. 397

Sperber, D. et Wilson, D. (1995), *Relevance : communication and cognition. La théorie de la pertinence*, Oxford, Blackwell.

Steuckardt, A. (2005), Les marqueurs formés sur *dire*. Agnès Steuckardt, Aïno Niklas-Salminen. Les marqueurs de *glose*, Presses de l'Université de Provence, pp.51-65

Strawson, P. (1964), Intention and convention in speech acts. *Philosophical Review* 73, 439-60.

Suleiman, Y. (1994), « Nationalism and the Arabic Language: A Historical Overview », *Arabic Sociolinguistics: Issues and Perspectives*. Ed. Yasir Suleiman. Surrey: Curzon Press, PP: 3-24.

Tagliamonte, S. & Hudson, R. (1999), *Be like et al. beyond America: the quotative system in British and Canadian youth*. *Journal of Sociolinguistics* 3(2) : 147–172.

Taylor, T. & Cameron, D. (1987), *Analyzing Conversation*. New York: Pergamon Press.

Teston-Bonnard S., (2006), *Propriétés topologiques et distributionnelles des constituants non régis, Application à une description syntaxique des particules discursives (PDi)*. Thèse de doctorat. Université d'Aix–Marseille I.

Thomas, D.R. (2006), A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data. *American Journal of Evaluation*, 27(2), pp. 237-246.

Tognini-Bonelli, E. (2001), *Corpus Linguistics at Work*. Amsterdam, John Benjamins.

Travis, C.E. (2006), The Natural Semantic Metalanguage approach to discourse markers. In K. Fischer (ed.): pp. 219–241.

Traverso, V. (2000), « Autour de la mise en œuvre d'une comparaison interculturelle. L'exemple des actes confirmatifs dans des émissions radiophoniques françaises et syriennes ». In Traverso, V. (éds). *Perspectives interculturelles sur l'interaction*. Lyon : PUL, pp. 33-53.

Traverso, V. (2008), Analyser un corpus de langue parlée en interaction : questions méthodologiques. *Verbum* XXX, 4 : pp. 313-328

Traverso, V. (2012), Analyses interactionnelles : repères, questions saillantes et évolution. *Armand Colin | « Langue française », n°175*, pp. 3-17

Traugott, E. C. (1995), The role of the development of discourse markers in a theory of grammaticalization. *ichl XII*, Manchester, pp. 1–23.

Van Dijk, T. A. (1979), Pragmatic connectives. *Journal of Pragmatics*, 3, pp. 447–456.

Vasko, I. & Fretheim, T. (1997), Some central pragmatic functions of the Norwegian particles *altsa* and *nemelig*. In Swan, T. & O. Jansen Westvik (eds.) *Modality in Germanic languages: Historical and comparative perspectives*: pp. 233–292. Mouton de Gruyter.

Vassiliadou, H. & Lammert, M. (2005), *Cohérence et discours*, Paris : PUPS, pp. 209-218

Vassiliadou, H. (2008a), « Quand les voies de la reformulation se croisent pour mieux se séparer : à savoir, autrement dit, c'est-à-dire, en d'autres termes ». In M.-C. Le Bot, M. Schuwer & E. Richard (éds), *La reformulation : marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 35-50.

Vassiliadou, H. (2008b), « Sens lexical et processus argumentatifs : le cas du connecteur français *c'est-à-dire (que)* », *L'Analisi Linguistica e Letteraria*, fascicolo 2008 / 2, pp. 317-328.

Vassiliadou, H. (2013), C'est-à-dire (que) : embrayeur d'intervention. *Semen - Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, Presses Universitaires de l'Université de Franche Comté (Pufc), Les nouveaux discours publicitaires, 36, pp.171-186.

Versteegh, K. (1997), *The Arabic Language*, Edinburgh: Edinburgh University Press.

Vicente, B. (1998), Against blurring the explicit/implicit distinction. In Mateo Martinez, J. and F. Yus (eds.). *Revista Alicantina de Estudios Ingleses (Special Issue on Relevance Theory)* 11, 241-258.

Waugh, L. R., Fonseca-Greber, B., Vickers, C., & Eröz, B. (2007), Multiple empirical approaches to a complex analysis of discourse. In: Coulson, S., Gonzalez-Marquez, M., Mittelberg, I. & Spivey, M. (eds) *Methods in Cognitive Linguistics*. Philadelphia, John Benjamins, pp. 120–148.

Weydt, H. (2006), What are particles good for? In Fischer, K. (ed) *Approaches to Discourse Particles*. Amsterdam, Elsevier, pp. 13–39.

Wierzbicka, A. (1976), Particles and linguistic relativity. *International Review of Slavic Linguistics* 1(2/3): 327–367.

——— (1994). 'Cultural scripts': A new approach to the study of cross-cultural communication. In M. Putz (ed.) *Language contact and language conflict*: 69–87. John Benjamins.

Willems, D. & Demol, A. (2006), *Vraiment* and *really* in contrast. When truth and reality meet. In K. Aijmer & A.-M. Simon-Vandenberg (eds.): pp. 215–235.

Xiao, R. (2008), Theory-driven corpus research: using corpora to inform aspect theory. In: Lüdeling, Anke & Kytö, Merja (eds) *Corpus Linguistics. An International Handbook*. Berlin, Mouton de Gruyter

Yassine, A. (1997), *Understanding the Arab Mind*. Gothenburg: Gothenburg University

Yildiz, Y. (2012), *Beyond the Mother Tongue. The Postmonolingual Condition*. New York : Fordham University Press, in Bistolfi R. et Giordan A., dir., *Les langues de la Méditerranée*, volume des *Cahiers de Confluences Méditerranée*, Paris, le Harmattan, pp. 313-329

Ziadeh, F. J., & Winder, R. B. (2003), *An Introduction to Modern Arabic*. Dover Publications INC. Miniola, New York.

Zwicky, A. (1985), Clitics and particles. *Language* 61, pp. 283-305.

Annexes

Annexe 1 : les transcriptions

Exemple (01) :

00 :00 :19

Sujet : la facture d'électricité

L : Qadiš btšhanū 'ntū ya 'm fī 'ššahar ?

Combien payez-vous de charges d'électricité par mois mon oncle ?

A : 150

L : 150 ?

L : bas 'ddarīn y'ni ?

Mais pour les deux maisons c'est-à-dire ?

A : (hoche la tête en signe d'approbation)

L : y'ni 100 'ntū au 50 dar Ossama

C'est-à-dire 100 pour vous et 50 pour la maison d'Ossama.

C : mhū dar Ossama 'šan kahrabath tafūfir

Exemple (02)

00 :00 :42

Sujet : la dégradation de l'écriture de l'arabe sur les réseaux sociaux

A : 'na baṭṭalla' marrat ba'riš aqra, y'nī mīš 'la 'l-f īsbūk baṭṭalla' 'līh ba'riš aqra, šū al-kītabih haī !

Je regarde des fois, je ne sais pas le lire (ce qui y est écrit par les utilisateurs), c'est-à-dire sur Facebook, je regarde je ne sais pas le lire, c'est quoi cette écriture !

Exemple (40)

Conversation 1

De 0 :14 :12 à 0 :14 :17

Contexte : les participants parlent de la gourmandise des enfants à manger sucré, notamment des glaces. C'est à ce moment que la participante (N) intervient pour signaler que sa nièce est gourmande et mange beaucoup de glaces.

N : muḡirmy fy 'kkil al-buza, ya'ni al-buza ma'ha 'la ḡamištayn + rire

Elle est criminelle (au sens de gourmande) à manger des glaces, c'est-à-dire qu'elle mange la glace en deux bouchées.

Exemple (41)

Conversation 5

De 0 :13 :00 à 0 :13 :10

Contexte : le participant (Q) explique qu'il ne parle pas très bien hébreu malgré son travail avec les israéliens et qu'il tâtonne lorsqu'il est en conversation avec eux.

Q : hal'yt yā ḡaḡ 'nâ ba'rifš aḡky 'ibrâny kwayyis bass sirt ya'ni ... mmašy

Maintenant, oh mon oncle, moi, je ne sais pas bien parler l'hébreu mais j'ai c'est-à-dire je me débrouille

R : ya'ni (recherche ses mots) ...

C'est-à-dire...

D : ya'ni bitta''iš ah bitsallik hâlâk
C'est-à-dire que tu te débrouilles oui tu t'en sors

Exemple (42)

Conversation 2

De 0 :24 :48 à 0 :24 :

Contexte : la participante (G) demande au participant (D) de la déposer.

D : qaddyš bidky 10 daqāyiq ya'ni ?

Tu as besoin de dix minutes à peu près ?

G : ah ya'ni

Oui à peu près

Exemple (57)

Contexte : la participante (L) explique que son fils se plaint de son travail car il n'a pas de connexion internet.

L : biġu al-šufārīyyih al-sūbīh ya'ni būqū' du sa'āh sa'āh uā-nūc bīsāuuū mīnsāuīylhūm ġāllayīt qāhuīh būqū' du bīsrābu qāhuīh

Les chauffeurs arrivent le matin, c'est-à-dire qu'ils arrivent et restent (à l'école) une heure une heure et demie. Ils font, (faux départ), (reprise) nous leur préparons une cafetière (de café) et ils boivent un café.

uā-al-zūhūr nāfīs al-'īšy byġu bīstālmū qābīl al-dāwam uā -bīt'anāsu bass 'āyš tāuyl al-māsafīh
Et le midi c'est la même chose. Ils arrivent et reprennent le travail (avant que les enfants finissent les cours) et font passer le temps avant de prendre le travail, mais quoi, c'est long.

Exemple (58)

Contexte : la participante (L) explique que son fils se plaint de son travail car il n'a pas internet.

L : biġu al-šufārīyyih al-sūbīh y'ni būqū' du sa'āh sa'āh uā-nūc bīsāuuū mīnsāuīylhūm ġāllayīt qāhuīh būqū' du bīsrābu qāhuīh

Les chauffeurs arrivent le matin, c'est-à-dire qu'ils arrivent et restent (à l'école) une heure une heure et demie. Ils font, (faux départ), (reprise) nous leur préparons une cafetière (de café) et ils boivent un café.

uā-al-zūhūr nāfīs al-'īšy byġu bīstālmū qābīl al-dāwam uā -bīt'anāsu bass 'āyš tāuyl al-māsafīh
Et le midi c'est la même chose. Ils arrivent et reprennent le travail (avant que les enfants finissent les cours) et font passer le temps avant de prendre le travail, mais quoi, c'est long.

Exemple (59)

Conversation 1

0 :04 :34

Contexte : la participante (C) se renseigne sur la durée du contrat du fils de la participante (L)

C : y'ni mū'tāz 'āla ṭul uīlla fātrāh ?

C'est-à-dire que Mutaz est pour toujours (a un CDI) ou pour une durée (a un CDD) ?

L : la, bass 'ābu 15 yūm bās yīsīrūu al-'āulad maḥḍīyn 'la ar-rūdāh

Non, **ce n'est que** pour approximativement 15 jours jusqu'à ce que les enfants s'habituent à la crèche

C : ah

Oui

L : huūf ḥāda yūšrūd mīn ar-rāudāh

Par crainte que les enfants s'échappent de la crèche

C : ah ah 'āl babb

Oui oui au portail

L : bass

C'est tout/ c'est juste ça

C : zāy ḥarīs y'ni ?

Comme un agent de sécurité **c'est-à-dire** ?

L : bass ah bass

C'est tout oui **c'est tout** (dans le sens que son travail ne consiste qu'à faire cela).

Exemple (62)

Conversation 7

0 :17 :38

Contexte : les participants parlent de l'importance de perdre du poids et des problèmes de santé qui y sont liés. La participante (X), suite à sa visite médicale, informe ses interlocuteurs que son médecin l'a incitée à faire attention à son poids. En arrière-plan, la nièce du participant (H) s'approche d'un verre de thé chaud. C'est ainsi qu'il intervient :

X : ah ah uā-'allah qāllīy lazīm tnāzīy wāzīknīy ?

Oui oui je jure par Allah qu'il (son médecin) m'a dit : « vous devez perdre du poids »

H : (en s'adressant à sa nièce) **bass** !

Ça suffit !

Exemple (64)

Conversation 5

De 0 :13 :35 à 0 :13 :50

Contexte : le participant (Q) raconte une histoire dans son ancien travail où il devait passer une commande pour le déjeuner en langue hébreu alors qu'il ne la parlait pas.

Q : hāl'yt **šū** sāuuyt 'āna, uāla uāḥād rīḍy [...] kātābīt kūlhūm fīy al-'ārāby [...]

Maintenant, j'ai fait **quoi** moi, personne n'a voulu (passer la commande) [...] j'ai tout noté en langue arabe.

Exemple (66)

Conversation 3

De 0 :03 :25 à 0 :3 :35

Contexte : Le participant (D) explique qu'il a besoin de faire sortir l'acte de naissance de sa fille et se renseigne sur les démarches administratives à entreprendre. Son interlocuteur, le participant (A), n'a pas bien entendu ou n'a pas bien compris la requête du participant (D). Ainsi, il lui demande d'expliquer.

D : būkra nsāuūy al-kušān

Demain, on veut faire sortir l'acte de naissance (de sa fille)

A : **šū** tsāuui ?

Faire quoi ?

D : nīṭlī^c kušan lā-māryām
Obtenir un acte de naissance de Meryem

Exemple (67)

Conversation 4

De 0 :21 :00 à 0 :21 :20

Contexte : Le participant (O) explique comment il a fait le contrôle technique de son véhicule alors que ce dernier ne méritait pas de le passer car il est en mauvais état mécanique.

O : 'āna rūḥīt māḥālḥā qāddāmīt šuāy 'āuādīt 'irḡī 'īt ḡībt trabb rāššāitt 'ālāa al-zzyītt būq 'īt zīytt han būq 'itt zyītt han **šū** hay al-ssāyyāarāh !

*Je suis allé à son lieu de stationnement (du véhicule), je l'ai avancé un peu et ensuite j'ai reculé. Je suis allé chercher de la terre et je l'ai mise sur son lieu de stationnement. Une flaque d'huile par là et un autre par-là, c'est **quoi** ce véhicule !*

Exemple (68)

Conversation 4

De 0 :25 :15 à 0 :25 :42

Contexte : Le participant (O) raconte une histoire à ses interlocuteurs. Il parle d'une trentenaire qui est heureuse car un homme vient lui demander sa main. Il lui demande des justificatifs en vue de faire l'acte de mariage au tribunal. A un moment donné, il emploie le MD *šū* en vue d'achever sa réponse puisqu'il ne retrouve plus ses mots et laisse donc la déduction du non-dit à ses interlocuteurs.

O : 'ṭini ḥāuīytki 'šan bīdna nruḥ nsāuui fāḥs al-ṭalasimia, nsāuui 'āqd al-zāuaḡ bā 'rīfīš **šū** ...

*Donne-moi ta pièce d'identité parce qu'on veut faire l'analyse de thalassémie, faire l'acte de mariage je ne sais pas **quoi**...*

Exemple (69)

Conversation 5

De 0 :13 :35 à 0 :13 :50

Contexte : le participant (Q) raconte une histoire de son ancien travail où il devait passer une commande pour le déjeuner en hébreu alors qu'il ne le parlait pas :

Q : hallayt **šū** sāwīt 'ana, walla wāḥad riḏi [...] katabit kull-hum fī l-'arabi

(Maintenant, j'ai fait **quoi** moi, personne n'a voulu (passer la commande) [...] j'ai tout noté en langue arabe.)

Dans cet exemple, le locuteur emploie *šū*, qui est à première vue interrogatif, dans un but narratif, c'est-à-dire pour rendre son histoire mystérieuse.

Nous allons à présent appliquer les deux tests de vérification de fonction, à savoir le test de remplacement et celui d'effacement.

Commençons par le test de remplacement :

Q : hallayt **šū** 'ayš sāwīt 'ana, walla wāḥad riḏi [...] katabit kull-hum fī l-'arabi

(Maintenant, j'ai fait **quoi** moi, personne n'a voulu (passer la commande) [...] j'ai tout noté en langue arabe.)

Exemple (70)

Conversation 7

De 0 :02 :26 à 0 :02 :30

Contexte : La participante (X) évoque le nombre de candidats au concours de professeurs des écoles et corrige le chiffre que le participant (H) donne.

H : *qāddīyš 'āḥīr mārrāh qāddāmu 30,000 uillā qāddīyš ?*

Combien la dernière fois des candidats se sont présentés au concours ? 30,000 ou combien ?

X : *šū talaṭin ālāf! tamanin ālāf*

Quoi (non pas) *talaṭin ālāf!* (Plutôt) *tamanin ālāf*

H : *ah tamanin ālāf*

(Oui huit milles)

Exemple (71)

Conversation 7

De 0 :05 :59 à 0 :06 :10

Contexte : Les participants parlent de la construction de la maison d'un membre de leur famille. Le fournisseur de béton est celui dont le directeur est également de la famille des participants à la conversation. C'est alors que le participant (D) met cela en évidence pour expliquer le choix du fournisseur de béton.

X : *'īlly bīsūbbulhūm al-'āmīyr ? baṭun al-'āmīyr 'īllīy bīdhūm yīsūbbulhūm ?*

C'est le fournisseur de béton Al-Ameer qui va leur en fournir (du béton) ?

A : *ah al-'āmīyr*

Oui Al-Ameer

X : *ah lazīm y'ni*

Oui, c'est-à-dire que c'est obligé

D : *baṭunna šū !*

*Notre béton **quoi** ! (Dans le sens que c'est l'entreprise familiale qui est en droit de fournir à la famille du béton).*

Maintes voix non identifiables : *šīrkītna (+ rire) !*

(accompagné de rire) notre entreprise !

Titre de la thèse en français : Étude comparative de l'emploi de trois marqueurs pragmatiques en arabe palestinien et en français

Résumé

Cette thèse qui se divise en trois parties commence la première partie par expliquer les origines de la langue analysée, à savoir l'arabe palestinien. Cela se fait en retraçant l'histoire de l'apparition de la langue arabe jusqu'à la présence actuelle de parlers arabes. Cela permet donc de positionner la langue analysée parmi les autres variétés présentes dans le monde arabe. Le corpus qui a servi à l'analyse est ensuite présenté dans le deuxième chapitre de cette étude.

Dans la deuxième partie de cette recherche a été présenté le cadre théorique. En effet, la théorie de la pertinence est présentée en détails pour montrer l'intérêt d'appliquer cette théorie à un corpus authentique oral, ce que le chercheur fait dans la dernière partie. Dans ce cadre théorique, deux sortes de marqueurs sont à considérer : les marqueurs conceptuels et les marqueurs procéduraux. Pour les premiers, ils ne sont pas essentiels à la relation entre les deux énoncés. C'est-à-dire que le locuteur peut les effacer et les remplacer sans pour autant affecter le rapport existant entre les énoncés. Quant aux seconds, ils ne sont pas effaçables car ils sont primordiaux à la compréhension du rapport entre les deux énoncés.

Comme cela a été indiqué dans le deuxième chapitre consacré à la présentation du corpus, la présente recherche n'est pas quantitative. La nôtre relève plutôt d'une étude qualitative étant donnée l'analyse effectuée. Pour cette dernière, nous avons analysé nos trois MP en accordant à chaque MP un chapitre. La question principale de cette analyse était de savoir si les MP avaient une fonction principale dont découlaient des sous-fonctions. Suite à l'analyse de différents passages où ces MP étaient employés, il s'est avéré que la fonction principale de *y'ni* était celle de l'équivalence et de reformulation. Quant à *bass*, il remplissait la fonction d'opposition. Pour *šū*, sa fonction principale était la demande d'explication.

Mots-clés : analyse pragmatique ; arabe palestinien ; marqueurs pragmatiques ; théorie de la Pertinence ; langue orale ;

Title of thesis in English: Comparative study of the use of three pragmatic markers in Palestinian Arabic compared and French

Summary

This thesis has three parts. It starts by explaining the origins of the analyzed Palestinian language. It traces the history of its appearance till the current presence of Arabic dialects. This makes it possible to position the analyzed language among the other varieties present in the Arab world. In the second chapter of the present study, the corpus used is presented. It allows the reader to understand the background of the subjects of the study.

In the second part of this research, the theoretical framework is presented. Indeed, the theory of relevance is discussed in details to show the interest of applying this theory to an authentic oral corpus. Two kinds of markers are to be considered: conceptual and procedural markers. For the former, they are not essential to understand the relationship between the two statements. This is to say that the speaker can erase and replace them without affecting the existing relationship between the utterances. As for the second, they cannot be erased because they are essential to understand the existing relation between the two statements.

Considering the last part, three chapters devoted to three markers are presented. The main question of this analysis is whether pragmatic markers have one main function from which sub-functions derived. Following the analysis, it seemed to be the function of *y'ni* was that of equivalence and reformulation. As for *bass*, he fulfilled the function of opposition. For *šū*, his main function was the request for explanation.

Keywords : pragmatic analysis ; Palestinian Arab ; pragmatic markers ; relevance theory ; oral language ;

SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE :

Intitulé de l'ED : ED 5 – Concepts et langages

Adresse de l'ED : Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE

DISCIPLINE : Linguistique